

- COPIE -

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
04/01	82	82-1 Adoption de l'ordre du jour	494
		82-2 Adoption des minutes	
		82-3 Avertissement à M. Jean-Paul Langevin	
		82-4 Protocole d'entente MRC	
		82-5 Correspondance	
		82-6 Adoption des comptes	
		82-7 Aviseur légal relation	495
		82-8 Engagement d'une secrétaire temporaire	
		82-9 Avis aux propriétaires	
		82-10 Avis à Monsieur Gaston Girard	
		82-11 Ajournement de l'assemblée	
11/01	82	82-12 Adoption de l'ordre du jour	496
		82-13 Rapport suite résolution 81-391	
		82-14 Avis de motion règlement emprunt enfouissement sanitaire (Immobilisation)	
		82-15 Avis de motion imposition surtaxe terrains desservis	
		82-16 Avis de motion construction d'un puit et des conduites ainsi qu'à un emprunt pour ces fins	497
		82-17 Photos des conseillers	
		82-18 Demande de lumière coin St-Maurice et Courteau au Ministère des Transports	
		82-19 Extension budget 1982	
		82-20 Achat de soude de caustique	
		82-21 Pré-avis Jean-Pierre Gratton	
		82-22 Acquisition de rue	
		82-23 Adoption des comptes	
		82-24 Engagement de Pluritec	498
		82-25 Rue Croteau	
		82-26 Dénéigement rue Croteau	499
		82-27 Arpenteur-géomètre	
		82-28 Mandat à M. Richard Dufresne, RE: Secrétaire trésorier	500
		82-29 Téléphone loisir St-Malo	
		82-30 Demande à l'hydro	
26/01	82	82-31 Félicitations au Club Optimiste	502
		82-32 Mandat à Messieurs Girard & Dufresne, RE: Emploi secrétaire-trésorier	
		82-33 Critère de base, RE: Secrétaire-trésorier	503
		82-34 Demande au conseil de comté	
		82-35 Engagement Firme Service Informatique	
		82-36 Achat matériel de comptabilité	
01/02	82	82-37 Adoption de l'ordre du jour	504
		82-38 Minutes des assemblées	
		82-39 Lot 534	
		82-40 Lot 534	
		82-41 Lot 534	
		82-42 Soumission ordures ménagères	
		82-43 Maire suppléant	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
01/02	82	82-44	Plan de cadastre 452-14	504
		82-45	Correspondance	
		82-46	Rencontre Conseil des Loisirs de la Mauricie	505
		82-47	Vente d'eau à Champlain	
		82-48	Comité des Loisirs au Village	
		82-49	Don Office Diocésain de la Pastorale	
		82-50	Réponse à Thomas Milette	
		82-51	Adoption des comptes	
		82-52	Achat d'un détecteur magnétique	506
		82-53	Achat de formules	
		82-54	Engagement d'une secrétaire temporaire	507
		82-55	Club Optimiste	
		82-56	Engagement du secrétaire-trésorier	509
		82-57	Offre de services bancaires	
		82-58	Signatures autorisées (changement)	511
15/02	82	82-59	Demande de M. Richard Hélie concernant le lot 106-2	
		82-60	Budget 1982	512
01/03	82	82-61	Adoption de l'ordre du jour	513
		82-62	Adoption des minutes	
		82-63	Nomination d'un inspecteur - lois des abus préjudiciables à l'agriculture	
		82-64	Programme PAREL	
		82-65	Extension du contrat relatif à la cueillette, transport et disposition des ordures ménagères	
		82-66	Assurance-cautionnement du secrétaire-trésorier	514
		82-67	Lettre d'entente entre la Municipalité et le secrétaire-trésorier	
		82-68	Autorisation - Club Optimiste	
		82-69	Murs de soutènement	
		82-70	Demande à la Comm. Protection Ter. Agricole	515
		82-71	Demande à la C.P.T.A.	
		82-72	Demande à la C.P.T.A. de Québec	
		82-73	Correspondance	
		82-74	Adoption des comptes	
		82-75	Congrès de l'Association des insp. municipaux	517
		82-76	Union des Conseils de Comté	
		82-77	Croix-Rouge	
		82-78	Marge de crédit bancaire	519
		82-79	Achat de matériel - réseau d'aqueduc	
		82-80	Extension pour l'expédition des comptes de taxes 1982	
		82-81	Demande de Me Michel Carrier	
		82-82	Requête de M. Pierre Lemire	520
		82-83	Requête de M. Gérard Beaudet	
		82-84	Modification No. 1 au budget 1982	
		82-85	Avis de motion concernant l'imposition des taxes foncières et d'ordures ménagères pour l'année 1982	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
17/02	82	82-86	Avis de motion concernant le règlement No. 111.2 - Amendement au règlement No. 111	521
05/04	82	82-87	Adoption de l'ordre du jour	522
		82-88	Adoption des minutes	
		82-89	Imposition des taxes foncières pour l'année 1982	
		82-90	Règlement No. 111-2	
		82-91	Appui à la Ville de Shawinigan-Sud	524
		82-92	Droit sur la mutation immobilière enregistrée sous le numéro 286 107, RE: J-Guy Jobin	
		82-92-1	Colloque sur la MRC de Francheville et les défis de son aménagement	525
		82-93	Entente avec la Ville du Cap-de-la-Madeleine	
		82-94	Entente avec la SPAM	
		82-95	Tarif horaire des employés temporaires	
		82-96	Critères d'engagement du secrétaire-trésorier	526
		82-97	Avis de motion	
		82-98	Cours sur la gestion des archives municipales	527
		82-99	Correspondance	
		82-100	Adoption des comptes	
		82-101	Demande au conseil	529
13/04	82	82-102	Ouverture de poste	531
		82-103	Demande d'utilisation pour fin non agricole - Route Red Mill	
		82-104	Avis de motion	
		82-105	Demande pour permis d'excavation au Ministère des Transports	
		82-106	Achat de matériel - signalisation	
		82-107	Demande pour location de machinerie (balai mécanique et camion arrosoir)	
27/04	82	82-108	Règlement No. 146 concernant la salubrité publique, les déchets et ordures ménagères et la manière d'en disposer	534
		82-109	Contrat relatif à la cueillette, transport et disposition des déchets	
		82-110	Règlement no. 147 concernant la rémunération des membres du Conseil	
		82-111	Ouverture du poste de "Préposé à la trésorie et à l'approvisionnement"	
03/05	82	82-112	Adoption de l'ordre du jour	536
		82-113	Adoption des minutes des sessions tenues le 5, 13 et 27 avril 1982	
		82-114	Etats financiers au 31 décembre 1981	
		82-115	Rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1982	
		82-116	Modification No. 2 au budget 1982	537
		82-117	Achat de filière Artopex à cinq tiroirs	
		82-118	Coupons - intérêts perdus	
		82-119	Demande à l'Hydro-Québec	538
		82-120	Demande de Trans Québec & Maritimes	
		82-121	Demande du Club Optimiste	539
		82-121.1	Demande de lampes de rues	
		82-122	Demande de deux lampes de rues	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
03/05	82	82-123 Demande de déplacement de lampe de rue	539
		82-124 Changements de lampes de rues	540
		82-125 Cancellation de lampes de rues	
		82-126 Achat de matériaux pour terrain de loisirs	
		82-127 Achat d'huile abat poussière	541
		82-128 Correspondance	
		82-129 Adoption des comptes	
		82-130 Puits tubé No. 4	542
		82-131 Levée de l'assemblée	
25/05	82	82-132 Infraction au règlement de zonage	544
		82-133 Avis de motion concernant règlement No. 148	
		82-134 Avis de motion concernant règlement No. 149	
		82-135 Vacances annuelles 1982	
		82-136 Engagement du préposé à la trésorie et à l'approvisionnement	
		82-137 Aménagement floral pour l'Hôtel de Ville	545
		82-138 Lettre d'entente ENTRE la Municipalité de Ste-Marthe et le S.C.F.P. local 2414	
		82-139 Acceptation du cadastre 9-62, 9-63	
		82-140 Location de machinerie et achat de matériaux pour entretien de la voirie	546
		82-141 Ordonnance de la Commission de Protection du Territoire Agricole en date du 17 mai 1982	
		82-142 Puits No. 4 - appels d'offre	
7/06	82	82-143 Adoption de l'ordre du jour	547
		82-144 Adoption des minutes des sessions tenues le 3 et le 25 mai 1982	
		82-145 Assurances	
		82-146 Règlement no. 148 concernant les modalités de calcul en front à des fins d'imposition de taxes spéciales pour le paiement de travaux municipaux dans le cas des lots situés à un carrefour	548
		82-147 Règlement no. 149 pour soumettre le territoire de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à la juridiction de la cour municipale de la Ville de Cap-de-la-Madeleine	
		82-148 Dézonage sur lot 463-32 et partie du lot 463	
		82-149 Avis de motion - règlement no. 150	
		82-150 Achat de tracteur avec tondeuse et autres utilités	
		82-151 Camion chevrolet 1975	549
		82-152 Achat d'une filière artopex à cinq (5) tiroirs	
		82-153 Correspondance	
		82-154 Adoption des comptes	550
		82-155 Avis de motion - règlement no. 151	551
		82-156 Prêt de l'école Dominique Savio	
		82-157 Adoption du règlement no. 147 concernant la rémunération des membres du Conseil	
		82-158 Plan d'urbanisme	
		82-159 Avis de motion - règlement numéro 152	552
21/06	82	82-160 Levée de l'assemblée	
		82-161 Sortie de l'autoroute à proximité du site d'enfouissement sanitaire.	554
		82-162 Nomination d'un coordinateur pour la Protection civile.	
		82-163 Garage Municipal	
		82-164 Travaux de photocopie - Comité des loisirs	
		82-165 C.P.T.A., Re: Route Red Mill	555
		82-166 Prolongement de la rue Notre-Dame Sud	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
21/06 82	82-167	Règlement numéro 150 relatif à la construction d'un puits tubé (4) et d'une conduite d'aqueduc et accessoires.	555
	82-168	Règlement numéro 151 relatif à la ratification de l'entente concernant la délégation de compétence en matière d'évaluation de la MRC de Francheville à la Ville de Trois-Rivières.	
	82-169	Avis de motion - règlement numéro 153	556
	82-170	Avis de motion - règlement numéro 154	
	82-171	Demande de subvention - Fête de la St-Jean	
05/07 82	82-172	Prière et adoption de l'ordre du jour	557
	82-173	Adoption des minutes des sessions tenues le 7 et 21 juin 1982	
	82-174	Soumission pour l'installation d'un puits tubé, d'une conduite d'aqueduc et accessoires	
	82-175	Maire suppléant	
	82-176	Ouverture d'un compte d'épargne stable sans privilège de chèque à la Caisse Populaire Ste-Madeleine.	558
	82-177	C.P.T.A., Re: André Bellemare, lot 584-P	
	82-178	Demande d'un permis d'un kiosque de tourisme - Les Tours du Vieux Québec Ltée	
	82-179	Conciliation bancaire et du solde aux livres	559
	82-180	Rapport de contrôle budgétaire au 31 mai 1982	
	82-181	Modification numéro 3 au budget 1982	
	82-182	Règlement numéro 154 pour abroger certains règlements devenus désuets	560
	82-183	Correspondance	
	82-184	Adoption des comptes	
	82-185	Travaux d'excavation et de rapiéçage d'asphalte	561
	82-186	Demande d'une lampe de rue	562
	82-187	Prêt de l'école Dominique Savio	
	82-188	Levée de l'assemblée	
12/07 82	82-189	Projet du Ministère de l'Environnement	564
	82-190	Permis d'alcool	
	82-191	Demande d'un permis d'opération d'un kiosque de tourisme - Les Tours du Vieux Québec Ltée.	
27/07 82	82-192	Limitation de la fourniture d'eau potable	566
	82-193	Négociation avec la Ville de Cap-de-la-Madeleine en vue d'obtenir de l'eau potable	566
	82-194	Nomination d'officiers - usage de l'eau	566
09/08 82	82-195	Adoption de l'ordre du jour	569
	82-196	Adoption des minutes des sessions tenues le 5, le 12, le 27 juillet et le 2 août 1982	
	82-197	Radiations et corrections de taxes à recevoir	
	82-198	Nomination d'un avocat concernant le cas de Richard Loranger	
	82-199	Permis d'alcool - Place Norbert	570
	82-200	Permis d'alcool - Place St-Laurent	
	82-201	Permis d'alcool - Loisirs St-Malo	
	82-202	Conciliation bancaire et du solde aux livres	
	82-203	Rapport de contrôle budgétaire au 30 juin et au 31 juillet 1982	
	82-204	Modification no. 4 au budget 1982	571
	82-205	Règlement numéro 150 concernant la construction d'un puits tubé (4), d'une conduite d'aqueduc et accessoires.	
	82-206	Règlement numéro 152 pour adopter une politique globale en matière de frais de déplacement et de représentation	
	82-207	Règlement numéro 153 concernant l'administration des services d'aqueduc et d'égout, et l'imposition d'une compensation pour ces services.	
	82-208	Assemblée publique des électeurs - règlement numéro 150	
	82-209	Avis de motion - règlement 155 (construction zonage et lotissement)	572

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
09/08	82	82-210	Correspondance	572
		82-211	Adoption des comptes	
		82-212	Ajout de pierre dans les rue	573
		82-213	Demande au Ministère de la Voirie	
		82-214	Levée de l'assemblée	
11/08	82	82-215	Adoption par résolution du projet de règlement no. 155 - modification du règlement de construction, zonage et lotissement.	574
		82-216	Résolution fixant la date de l'assemblée publique aux fins de consultation - règlement numéro 155.	
23/08	82	82-217	Procès-verbal de l'assemblée des électeurs (Règlement 150)	576
		82-218	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables.	576
30/8	82	82-219	Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier le règlement no. 135, construction, zonage et lotissement.	577
07/09	82	82-220	Adoption de l'ordre du jour	578
		82-221	Adoption des minutes des sessions tenues le 9, le 11, le 23 et le 30 août 1982	578
		82-222	Subvention d'entretien d'hiver - saison 82-83	578
		82-223	Plan de cadastre 578-22, 578-23, 579-44, 579-45	578
		82-224	Commentaires des vérificateurs Gravel, Dessureault, Lemire et Desaulniers	578
		82-225	Installation d'un planimètre	579
		82-226	Programme Loginove	579
		82-227	Achat d'une table ronde 36" de diamètre	579
		82-228	Brigadier scolaire	579
		82-229	Avis de motion règlement numéro 155-A	579
		82-230	Avis de motion règlement numéro 155-B	580
		82-231	Avis de motion règlement numéro 155-C	580
		82-232	Avis de motion règlement numéro 156	580
		82-233	Achat d'un classeur VISI RECORD pour fiches de taxes	
		82-234	Achat d'huile abat poussière	580
		82-235	Ajout de lampe de rue	580-581
		82-236	Correspondance	581
		82-237	Adoption des comptes	581
		82-238	Subvention - programme national de soutien aux activités de loisirs municipal	582
		82-239	Règlement numéro 150	582
		82-240	Levée de l'assemblée	583
13/09	82	82-241	Règlement numéro 155-A pour régir la construction à l'intérieur des limites de la Municipalité	585
		82-242	Règlement numéro 155-B pour régir le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité.	585
		82-243	Règlement numéro 155-C pour régir le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité	585
		82-244	Règlement numéro 156 pour déterminer les jours et heures des sessions régulières du conseil	585
		82-245	Conciliation bancaire	585
20/09	82	82-246	Conciliation du solde aux livres	585
		82-247	Rapport de contrôle budgétaire	585
		82-248	Modification no. 5 au budget 1982	586
		82-249	Système de lumières - Place St-Laurent	588
		82-250	Contrôle CPTA - Henri Gendron	588
		82-251	Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1982	588
		82-252	Indemnisation Monsieur Richard Loranger	589
27/09	82	82-253	Procès-verbal de l'assemblée publique aux fins d'approbation	590

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
12/10	82	82-254	Prière et adoption de l'ordre du jour	591
		82-255	Adoption des minutes des sessions tenues le 7, 13, 20 et 27 septembre 1982	
		82-256	Cour Municipale	
		82-257	Contrat - règlement no. 150	
		82-258	Ajout d'une vanne de 8 pouces sur le réseau d'aqueduc	592
		82-259	Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues	
		82-260	Imposition des taxes foncières pour l'année 1981	
		82-261	Conciliation bancaire au 30 septembre 1982	593
		82-262	Conciliation du solde aux livres au 30 septembre 1982	
		82-263	Rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1982	
		82-264	Modification no. 6 au budget 1982	
		82-265	Principes directeurs - budget 1983	
		82-266	Avis de motion - règlement no. 157	
		82-267	Contrôle C.P.T.A. - Roger Montplaisir	594
		82-268	Transport d'enfants handicapés	
		82-269	Achat de veneer pour bandes de patinoires	
		82-270	Achat d'abrasif et fondant	
		82-271	Correspondance	595
		82-272	Adoption des comptes	
		82-273	Taux d'intérêt 1983	596
		82-274	La semaine des gens de la poste 1982	
		82-275	Acquisition du lot 534-1	
		82-276	Levée de l'assemblée	597
1/11	82	82-277	Installation d'un planimètre	601
		82-278	Location d'un photocopieur	601
		82-279	Transport du courrier	601
		82-280	Achat d'huile à chauffage et diesel clair	601
		82-281	Permis d'alcool	602
		82-282	Mutations immobilières Gilles Fréchette et Gestion Chanti Inc.	602
		82-283	Levée de l'assemblée	602
8/11	82	82-284	Adoption de l'ordre du jour	603
		82-285	Adoption des minutes des sessions tenues le 12, 21 et 24 octobre 1982.	
		82-286	Elections	
		82-287	Nomination du maire suppléant	604
		82-288	Facture no. 2 - règlement no. 150	
		82-289	Marge de crédit - règlement numéro 150	
		82-290	Discours du maire	
		82-291	Cancellation d'une lampe de rue	
		82-292	Plan de cadastre 584-7	605
		82-293	Comité de loisirs Prairies 1982-1983	
		82-294	Correspondance	
		82-295	Travaux effectués sur la 11 ième rue	
		82-296	Comité de baseball mineur	
		82-297	Couronne de fleurs	
		82-298	Félicitations aux élus municipaux	606
		82-299	Employé cadre	
		82-300	Avis de motion règlement no. 158	
15/11	82	82-301	Avis de motion règlement no. 159	
		82-302	Levée de l'assemblée	
		82-303	Règlement no. 157 pour adopter une politique globale en matière d'organisation administrative pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.	608
		82-304	Avis de motion - règlement no. 158	
		82-305	Conciliation bancaire au 31 octobre 1982	
		82-306	Conciliation du solde aux livres au 31 octobre 1982	
		82-307	Rapport de contrôle budgétaire au 31 octobre 1982	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
15/11 82	82-308	Modifications no. 7 au budget 1982	608
	82-309	Adoption des comptes	
	82-310	Adoption du budget 1983 du site d'enfouisse- ment sanitaire	610
30/11 82	82-311	Distribution de la liste des comptes aux ci- toyens.	
	82-312	Nomination des vérificateurs externes	612
	82-313	Photo aérienne	
	82-314	Photos des conseillers et du secrétaire- trésorier	
	82-315	Pouvoir d'autorisation	
	82-316	Traitement des cadres pour l'exercice finan- cier 1983	
	82-317	Transport des handicapés adultes	613
	82-318	Avis de motion - règlement numéro 159	
	82-319	Règlement numéro 158 pour décréter que la durée des fonctions du maire et des conseil- lers sera à l'avenir de quatre (4) ans	
	82-320	Conférence annuelle des techniques de l'eau	
	82-321	Prolongement du boulevard des Prairies	
	82-322	Intérêts sur dépôt - contrat déneigement	614
	82-323	Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau	
	82-324	Appui à Pointe du Lac: dossier police	
	82-325	Appui au Club Optimiste Ste-Marthe du Cap Inc.	
	82-326	Engagement de Jean-Marie Chastenay - plan description technique d'une partie des lots 90, 93 et 95	
7/12 82	82-327	Roulottes - Lac Montplaisir	615
	82-328	Murs de soutènement	
	82-329	Bâtisse loisirs des Prairies	616
	82-330	Achat de deux stores Bali	617
	82-331	Ouverture d'une rue nord-sud	
	82-332	Adoption du règlement numéro 159	
13/12 82	82-333	Adoption de l'ordre du jour	618
	82-334	Adoption des minutes des sessions tenues le 1, 8, 15, et le 30 novembre 1982	
	82-335	Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau	
	82-336	Bâtisse loisirs des Prairies	
	82-337	Projets de création d'emplois du Ministère des Communications du Québec en gestion de documents publics	619
	82-338	Construction d'un puits tubé (4) - Directive de changement no.3	
	82-339	Infraction aux règlements de zonage et cons- truction	
	82-340	Transport adapté aux personnes handicapés	620
	82-341	Demande d'enquête à la Sûreté du Québec	620
	82-342	CPTA - Michel Leclerc	621
	82-343	Zonage agricole secteur Transbord	
	82-344	Réclamation pour réparation du système de drainage rue Hayes	622
	82-345	Cadastre du lot 583-25	
	82-346	Puits tubé (4) acceptation préliminaire des travaux	
	82-347	Conciliation bancaire au 30 novembre 1982	
	82-348	Conciliation du solde aux livres au 30 novem- bre 1982	623
	82-349	Rapport de contrôle budgétaire au 30 novembre 1982	
	82-350	Modification no. 8 au budget 1982	
	82-351	Correspondance	
	82-352	Adoption des comptes	
	82-353	Résolution attestant l'existence dans la Municipalité d'une structure ou mécanisme de consultation	625
	82-354	Lettres de remerciements	
20/12 82	82-355	Levée de l'assemblée	626
	82-356	Budget 1983	628

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

1983

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
17/1	83	83-1	Adoption de l'ordre du jour	631
		83-2	Adoption des minutes des sessions tenues le 7, 13, 20 décembre 1982	
		83-3	Avis de motion - règlement numéro 160	632
		83-4	Avis de motion - règlement numéro 161	
		83-5	Transport des handicapés adultes	
		83-6	Bulletin municipal	
		83-7	Entente entre la Municipalité de Ste-Marthe et la SPAM	
		83-8	Nomination d'un inspecteur adjoint	633
		83-9	Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports	
		83-10	Glissement de terrain - lot 106-6	
		83-11	Permis émis en 1982	634
		83-12	Honoraires exigibles des permis	
		83-13	Achat de sable abrasif et transport	635
		83-14	Nomination de l'avocat de la Municipalité dans la cause André Toupin	
		83-15	Conciliation bancaire au 31 décembre 1982	637
		83-16	Conciliation du solde aux livres au 31 décembre 1982	
		83-17	Correspondance	639
		83-18	Adoption des comptes	
		83-19	Félicitations à Monsieur J. Réal Desrosiers	
		83-20	Appui aux revendications du conseil d'administration de l'Hôpital Cloutier	
		83-21	Levée de l'assemblée	640
24/1	83	83-22	Adoption du règlement numéro 160	
		83-23	Adoption du règlement numéro 161	
		83-24	Avis de motion - règlement numéro 162	
14/2	83	83-25	Avis de motion - règlement numéro 163	641
		83-26	Infraction au règlement de zonage	
		83-27	Prière et adoption de l'ordre du jour	642
		83-28	Adoption des minutes des sessions tenues les 10, 17 et 24 janvier 1983	
		83-29	Réclamation d'assurance no. 4	643
		83-30	Terrain de balle éclairé	
		83-31	Ratification du règlement no. 83-4 concernant un règlement d'emprunt de \$30,000. pour consolider une dette sur une période de 10 ans	645
		83-32	Ratification du règlement no. 83-5 concernant l'acquisition d'un tracteur-pelle articulé	
		83-33	Subdivision cadastrale - lot 95-2	647
		83-34	Règlement no. 164 - Relatif à la construction d'un chalet de loisirs dans le secteur des Prairies	
		83-35	Règlement no. 163 - Concernant une subvention annuelle pour le transport des personnes handicapées adultes de la municipalité	649
		83-36	Règlement no. 162 -- Concernant l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir à l'ensemble des citoyens de la municipalité	
		83-37	Permis d'alcool	651
		83-38	C.P.T.A. - Alex Bégin	
		83-39	Achat de soude caustique	653
		83-40	Séminaire - gestion de documents	
		83-41	Demande de paiement - Louis Bédard	655
		83-42	Correspondance	
		83-43	Adoption des comptes	657
		83-44	Achat de timbres	
28/2	83	83-45	Système d'incendie	659
		83-46	Levée de l'assemblée	
		83-47	Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires	661
		83-48	Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique des électeurs propriétaires	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
28/2	83	83-49	Nomination du responsable de l'application du règlement de contrôle intérimaire et de son adjoint dans cette fonction	647
		83-50	Priorités à retenir dans l'élaboration du schéma d'aménagement	
		83-51	Réparation du camion chevrolet 1975	648
		83-52	Honoraires professionnels	
		83-53	Levée de l'assemblée	649
07/3	83	83-54	Offre d'achat - Edifice Matériaux Ste-Marthe	650
14/3	83	83-55	Prière et adoption de l'ordre du jour	651
22/3	83	83-56	Adoption des minutes des sessions tenues les 14, 21 et 28 février ainsi que le 7 mars 1983	
		83-57	Programme Corvée-Habitation	
		83-58	Campagne annuelle de souscription - Société Canadienne de la croix-rouge	652
		83-59	Nomination de l'inspecteur municipal - Lois sur les abus préjudiciables à l'agriculture	
		83-60	Projet de découpage du territoire scolaire	
		83-61	Contribuables - règlement no. 99	653
		83-62	Emission d'obligations - Règlement 150	
		83-63	Emission d'obligations - Règlement 150	654
		83-64	Emission d'obligations - Règlement 150	
		83-65	Emission d'obligations - Règlement 150	
		83-66	Lettre de félicitation	655
		83-67	C.P.T.A. - Rita Provencher et Al	
		83-68	Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	
		83-69	Adoption des comptes	
		83-70	Levée de l'assemblée	657
22/3	83	83-71	Offre d'achat - Edifice Matériaux Ste-Marthe	658
28/3	83	83-72	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables.	661
		83-73	Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables.	
		83-74	Assemblée générale annuelle - conseil des loisirs de la Mauricie Inc.	662
		83-75	Tarif des honoraires exigibles pour la délivrance de documents.	
		83-76	Adhésion à l'union des Municipalités du Québec	
		83-77	Utilisation à des fins non agricoles - Partie du lot 29	
		83-78	Période de vacances	663
		83-79	Heures d'ouvertures des bureaux de la Corporation Municipale	
		83-80	Avis de motion - règlement numéro 165	
		83-81	Fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de Trois-Rivières	
		83-82	Infraction aux règlements d'urbanisme - Dame Jeanne Bouchard	
		83-83	Permis de lotissement 103-393	
		83-84	Demande pour location de machinerie (balai mécanique, camion, arrosoir et neveleurs)	664
		83-85	Projet Relais	666
30/3	83	83-86	Dossier Jean-Paul Langevin	
		83-87	Comptoir Ste-Marthe	
		83-88	Engagement de personnel	
		83-89	Glissement de terrain, lot 106-6, propriété de Monsieur Marcel Mongrain	667
5/4	83	83-90	Adoption de l'ordre du jour	668
11/4	83	83-91	Minutes des sessions tenues les 14, 28 et 30 mars et du 5 avril 1983	
		83-92	Etats financiers au 31 décembre 1982	
		83-93	Contrôle CPTA - Route Red Mill Sud	669
		83-94	Système de téléphone	
		83-95	Nomination des représentants de la Municipalité de Ste-Marthe sur la Commission du parc industriel de la Ville de Cap-de-la-Madeleine	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
11/4	83	83-96	Mutation immobilière - Monsieur Jean-Claude Boudreau	669
		83-97	Adoption du règlement numéro 165	
		83-98	Opération cadastrale lots 95-52 et 95-53	
		83-99	Ajout de lampes de rues	670
		83-100	Cancellation de lampes de rues	
		83-101	Conciliation du solde aux livres	
		83-102	Conciliation du solde en banque	
		83-103	Rapport de contrôle budgétaire	671
		83-104	Vente d'eau à Champlain	
		83-105	Demande de permis pour exploiter une sablière	
		83-106	Nomination du maire suppléant	
		83-107	Vente à l'encan	
		83-108	Cueillette et transport des déchets	
		83-109	Vol d'équipements de loisirs Place St-Laurent	672
		83-110	Rues publiques	
18/4	83	83-111	Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	
		83-112	Adoption des comptes	
		83-113	Levée de l'assemblée	673
19/4	83	83-114	Edifice Matériaux Ste-Marthe	675
		83-115	Levée de l'assemblée	676
2/5	83	83-116	Permis de lotissement	677
2/5	83	83-117	Eaux usées - Convention entre la Corporation Municipale et le Gouvernement du Québec	678
		83-118	Eaux usées - représentants de la municipalité	679
		83-119	Décès de M. Clément Héroux	
		83-120	Règlement no 164 - Chalet de loisirs - début des travaux	
		83-121	Règlement no 164 - Chalet de loisirs - fonctionnement du projet	
		83-122	Minutes des assemblées	680
		83-123	Adoption de l'ordre du jour	681
		83-124	Minutes des sessions tenues les 11, 17, 18 et 19 avril et du 2 mai 1983	
		83-125	Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination	
		83-126	Honoraires professionnels	
		83-127	Paiement forfaitaire - M. André Toupin	682
		83-128	Destruction de reçus de taxes inutilisables	
		83-129	Vol Place St-Laurent	
		83-130	Comité de loisirs Village	
9/5	83	83-131	Ecole Dominique Savio	683
		83-132	Eclairage, loisirs, secteur Prairies	
		83-133	Demande au Ministère des Transports	
		83-134	Sortie de l'autoroute 755-Panneau de signalisation	
		83-135	Traverse pour piétons	
		83-136	Vente de terrain - rue Robert Brion	684
		83-137	Réclamation en dommage	
		83-138	Avis de motion - règlement numéro 166	
		83-139	Achat d'huile abat-poussière	
		83-140	Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	
		83-141	Comptes	685
		83-142	Achat et transport de pierre concassée	686
		83-143	Cadastre lots 95-54, 95-55, 95-56, 95-57, 95-58, 95-59	687
		83-144	Limite de vitesse - Secteur Village	
		83-145	Requête à la MRC de Francheville - évaluation	
16/5	83	83-146	Transport de gravier, sable, etc.	
		83-147	Demande d'une clôture - Ecole Dominique Savio	
		83-148	Levée de l'assemblée	
		83-149	Conciliation du solde en banque	689
		83-150	Conciliation du solde aux livres	
		83-151	Rapport de contrôle budgétaire	
		83-152	Modification no. 1 - au budget 1983	
		83-153	Adoption du règlement numéro 166	
		83-154	Expropriation - mesures à prendre	
		83-155	Fermeture de la première avenue à la hauteur de la douzième rue	692
		83-156	Appui à la CSMQ	
		83-157	Achat d'enveloppes imprimées	
		83-158	Municipalisation des rues - sélection de l'aviseur légal	
		83-159	Assurances 1983-84	
		83-160	Construction d'une clôture sur le terrain des loisirs Place St-Laurent	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
31/5	83	83-161 Vol à Place St-Laurent - confirmation	694
		83-162 Achat de matériaux de signalisation	
		83-163 Achat de matériaux d'aqueduc	
		83-164 Ajout de lampes de rues	
		83-165 Récupération d'un montant versé en trop lors de la remise de la retenue sur un contrat - règlement 114	695
		83-166 Infraction au règlement de zonage - M. A. Richard	
		83-167 Infraction au règlement de construction et de zonage - M. A. St-Pierre	
13/6	83	83-168 Adoption de l'ordre du jour	696
		83-169 Minute des sessions tenues les 9, 16 et 30 mai 1983	
		83-170 Procédures d'expropriation - Monsieur Gilles Gauthier	
		83-171 Grieffs en cours	
		83-172 Plan de lotissement - Monsieur Clément Bastien	
		83-173 CPTAQ - demande d'autorisation - partie du lot 474	697
		83-174 CPTAQ - demande d'autorisation - dossier A.R. 3209D - Monsieur Léon Brière	
		83-175 CPTAQ - demande d'autorisation - partie 14	
		83-176 Demande de permis d'alcool	
		83-177 Réseau d'aqueduc et d'égout	698
		83-178 Construction d'un ponceau - Rivière des Cormiers	
		83-179 Subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal	
		83-180 Convention pour le maintien d'un compte courant - BN	
		83-181 Conciliation du solde en banque	
		83-182 Conciliation du solde aux livres	
		83-183 Rapport de contrôle budgétaire	699
		83-184 Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	
		83-185 Comptes	
		83-186 Bail entre la Caisse Populaire Ste-Madeleine et la Corporation Municipale	700
29/6	83	83-187 PADEL - Loisirs St-Malo	701
		83-188 Levée de l'assemblée	
		83-189 Embauche d'un employé temporaire	703
		83-190 Cours de secourisme	
		83-191 CPTAQ - Jean Galarneau - lot 440-9	
		83-192 Achat de deux climatiseurs	
		83-193 Opération cadastrale - Jean Béliveau et All, lots 106-2-5, 106-2-6, 106-2-9.	
		83-194 Achat d'un coupe bordure pour gazon avec lame à débroussaillage	704
		83-195 Cinquantième anniversaire de mariage - Monsieur et Madame Lucien Gosselin	
		83-196 Clôture - terrain Place St-Laurent	
11/7	83	83-197 Adoption de l'ordre du jour	705
		83-198 Minutes des sessions tenues le 13 et le 29 juin 1983	
		83-199 Demande au Ministre des Transports	
		83-200 Demande au Ministre de l'environnement	
		83-201 Subdivision officielle - Partie du lot 90	
		83-202 Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	706
		83-203 Comptes	
		83-204 Asphaltage de coins de rues	707
		83-205 CPTAQ demande d'autorisation - partie du lot 445 et partie du lot 446	708
		83-206 Rapport de contrôle budgétaire	
		83-207 Conciliation du solde en banque	
		83-208 Conciliation du solde aux livres	
		83-209 Levée de l'assemblée	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
8/8	83	83-210 Adoption de l'ordre du jour	709
		83-211 Minutes de la session tenue le 11 juillet 83	
		83-212 Directive 117 expédié aux bureaux d'enregistrement du Québec	
		83-213 Appui aux préfets - document intitulé "Le choix des régions"	710
		83-214 Appui aux préfets - loi 38	711
		83-215 Opération cadastrale - lots 22-1, 22-2 et 22-3	
		83-216 Demande de permis d'alcool - Bar au Rendez-vous	712
		83-217 Avis de motion - règlement numéro 167	
		83-218 Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier	713
		83-219 Comptes	
		83-220 Nomination du maire suppléant	715
		83-221 Programme PRIME	
		83-222 Municipalisation de la deuxième avenue	716
		83-223 Autorisation supplémentaire au R-164	
		83-224 Remerciements au Club Optimiste	717
		83-225 Comptoir Ste-Marthe	
		83-226 Levée de l'assemblée	718
		83-227 Conciliation du solde en banque	
		83-228 Conciliation du solde aux livres	719
		83-229 Rapport de contrôle budgétaire	
22/8	83	83-230 Modification numéro 2 au budget 1983	720
		83-231 Championnat régional O'Keefe - trophée	
		83-232 Embauche de personnel temporaire	721
		83-233 MRC de Francheville - Projet PRIME	
		83-234 Opération cadastrale - lots 534-2 @ 534-11	722
		83-235 CPTAQ - demande d'autorisation - partie 466 et partie 466-A	
		83-236 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 484-3	723
		83-237 CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.14	
		83-238 Contrôle CPTAQ - Gérard Brulé (3209-015112)	724
		83-239 Ajout de 2 bornes d'incendie sur le réseau de distribution d'eau	
8/9	83	83-240 Demande d'une étude pour travaux rue Valley Inn	725
		83-241 Avis de motion - règlement numéro 168	
		83-242 Avis de motion - règlement numéro 169	726
		83-243 Schéma d'aménagement	
		83-244 Poursuite du Groupe Commerce - Richard Loranger	727
		83-245 Substitut - régie d'assainissement des eaux	
		83-246 Achat d'instruments (niveau et accessoires)	728
		83-247 Construction d'une clôture dans la ligne des lots P.74 et P.75, Monsieur Roger Montplaisir	
		83-248 Colloque de l'UMQ les 9 et 10 septembre 1983	729
		83-249 Contribution à l'association du hockey mineur	
12/9	83	83-250 Règlement numéro 162 - contrat d'acquisition du terrain	730
		83-251 Règlement numéro 162 - cession du terrain au Club Optimiste Inc.	
		83-252 Edifice Matériaux Ste-Marthe	731
		83-253 Adoption de l'ordre du jour	
		83-254 Minutes des sessions tenues le 8 et le 29 août 1983	732
		83-255 Municipalisation de rue - Secteur Village	
		83-256 Municipalisation de rues- Secteur St-Malo ouest	733
		83-257 Avis de motion - règlement numéro 170	
		83-258 Exécutif - Comité de loisirs - Secteur Prairies	734
		83-259 Assurance collective	
		83-260 Travaux de voirie - Bl. des Prairies \$31500.	735
		83-261 Travaux de voirie - subvention de \$50000.	
		83-262 Correspondance	736
		83-263 Comptes	
		83-264 Demande au Ministère des Transports, exécution des travaux	737
		83-265 Demande au Ministère des Transports et au Ministre de l'Environnement -Ruisseau St-Pierre	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
12/9 83	83-266	Colloque de l'UMQ - services essentiels	727
	83-267	Levée de l'assemblée	
19/9 83	83-268	Offre de vente - Ministère de l'Energie et des Ressources - lot 534 partie	729
	83-269	Adoption du règlement numéro 168	
	83-270	Adoption du règlement numéro 170	
	83-271	Cours - informatique	
	83-272	CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.11	730
	83-273	Récupération du terrain (10%) secteur Lan- gevin	
	83-274	Requête de Monsieur Jean-Pierre Abran - taxes payées en trop	
	83-275	Conciliation du solde en banque	
	83-276	Conciliation du solde aux livres	
	83-277	Rapport de contrôle budgétaire	
4/10 83	83-278	Contribution à l'association du hockey mineur	731
	83-279	Subvention d'entretien d'hiver des chemins saison 1983-84	732
	83-280	Remise de taxes - Madame Rita Beaumier	
	83-281	Transport des handicapés adultes	
	83-282	Subvention - programm national de soutien aux activités de loisirs municipal	
11/10 83	83-283	Adoption de l'ordre du jour	734
	83-284	Minutes des sessions tenues les 8, 12, 19 septembre 1983 et le 4 octobre 1983	
	83-285	Site d'enfouissement sanitaire - budget 1984	
	83-286	CPTAQ- demande d'autorisation - lot P.5	
	83-287	CPTAQ- demande d'autorisation - lot P.51	735
	83-288	CPTAQ- demande d'autorisation - lot 463-33	
	83-289	Prolongement de la 2e avenue	
	83-290	Opération cadastrale - lot 535-19	
	83-291	Bâtisse de loisirs des Prairies - achat d'un gicleur	
	83-292	Travaux coin Notre-Dame et Valley Inn	736
	83-293	Ajout dpune borne d'incendie Route Red Mill Sud près de la voie d'accès au stationnement du Pavillon Dagenais	
	83-294	Achat de matériaux pour parcs, terrains de jeux et patinoires	
	83-295	Achat d'abrasif	737
	83-296	Pavage de coin de rues	
	83-297	Semaine de nettoyage	
	83-298	Correspondance	738
	83-299	Comptes	
	83-300	Félicitations au Maire Veilleux et au conseil- ler Lévesque de la Haute-Mauricie	740
	83-301	Levée de l'assemblée	
	83-302	Edifice Matériaux Ste-Marthe	742
	83-303	Informatisation des règlements	
	83-304	Affichage d'avis public	
		Procès-verbal Mise en nomination	743



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

Secrétaire-trésorier adjoint
Peu de commentaire

81-410

Changement de signataires (chèques etc.)

Signatures autorisées

Proposé par Mme Suzanne Jutras, secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que M. André Toupin secrétaire-trésorier soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur le Maire Lucien Chaussé tous les chèques, billets et autres effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adoptée

Engagement secrétaire temporaire
Reporté à la prochaine réunion

81-411

Avis poste de secrétaire-trésorier

Il est proposé, secondé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier fasse paraître dans le journal Le Nouvelliste la même annonce que l'an dernier pour le poste de secrétaire-trésorier en rajoutant comptable, connaissance en rédaction de texte et tout travail connexe se rattachant à la fonction.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 janvier 1982.

Adoptée

Levée de l'assemblée

M. Maurice Rheault propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chaussé
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

André Toupin
ANDRE TOUPIN, secrétaire-
trésorier

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 4 janvier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 janvier 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Marcel Desjardins
André Girard.

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

82-1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adopté

82-2 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 7, 14, 18 et 22 décembre 1981 sont acceptées telles que lues.

Adopté

✓ 82-3

Avertissement à Monsieur Jean-Paul Langevin, RE: 9e rue

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu ~~unanimement~~ que la Municipalité de Ste-Marthe avise Monsieur Jean-Paul Langevin qu'il est responsable de toute circulation sur sa propriété privée et qu'il devrait indiquer propriété privée au bout de la 9e rue.

Monsieur Raymond Duval est contre cette proposition.

Adopté

Monsieur le maire Lucien Chaussé remet à chaque conseiller une lettre sur les responsabilités des membres du conseil.

✓ 82-4

Protocole d'entente MRC

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine réitère sa position sur le protocole d'entente, résolution numéro 81-383.

Adopté

82-5

Correspondance

Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil accepte la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier telle que présentée.

Adopté

82-6

Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

4434

Lucien Chaussé, frais de déplacement Ste-Geneviève de Batiscan, réunion MRC

16.20



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4435-	chèque nul	
4436-	Pampierre Inc., retenue 5%	9,607.37
4437-	Receveur Général du Canada, remise	1,702.16
4438-	Ministre du revenu du Québec, remise	1,844.17
4439-	Centre de distribution	300.00
4440-	Syndicat Canadien de la fonction publique	63.49

4441-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 6/12/81	1,691.09
4442-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 13/12/81	102.57
4443-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 13/12/81	2,366.55
4444-	Conseil régional de développement de la région administrative 04	107.40
4445-	Direct Système Ltée, transport	17.11
4446-	Jean-François Julien, remboursement permis	15.00
4447-	Comité de loisir, secteur Place Norbert route 138	662.28
4448-	Comité des loisirs, secteur Prairies	828.97
4449-	Gaston Girard, premier versement 15%	7,487.76
4450-	Comité des loisirs, secteur Village	845.54
4451-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,896.40
4452-	André Toupin, réception	374.58
4453-	André Toupin, buffet	135.00
4454-	Interconsavis Ltée, abonnement	90.00
4455-	Jean-Pierre Gratton, déplacement décembre	22.80
4456-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,595.76
4457-	Comité des loisirs, secteur Place St-Laurent	699.33
4458-	Receveur Général du Canada, timbres	188.00

- ✓ 82-7 Aviseur légal relation
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que Maître André Roy soit engagé à titre de conseiller juridique dans les relations de travail.

Adopté

- ✓ 82-8 Engagement d'une secrétaire temporaire
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que Monsieur André Toupin soit autorisé à engager une personne comme secrétaire temporaire pour une période d'un (1) mois au taux de \$5,00/heure.

Adopté

- 82-9 Avis aux propriétaires
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que l'on avise les propriétaires des rues Croteau, Sauvageau, Lac Montplaisir qu'ils ne seront plus déneigés par la Municipalité de Ste-Marthe pour la raison que ce sont des chemins privés, à partir du 15 janvier 1982.

Adopté

- 82-10 Avis à Monsieur Gaston Girard
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Gaston Girard soit avisé de ne plus déneiger les rues Croteau, Sauvageau et Lac Montplaisir à compter du 15 janvier 1982. Monsieur André Girard se retire sur ce vote car il est à l'emploi de Monsieur Gaston Girard.

Adopté

- 82-11 Ajournement de l'assemblée
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée à lundi le 11 janvier 1982 à 20.00 heures.

Adopté

.....Maire.....Sec. trés.
Lucien Chaussé André Toupin



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 11 janvier 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 11 janvier 1982 à 20.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Suzanne Jutras
André Girard.

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

82-12

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que présenté, l'item varia restant ouvert.

Adopté.

82-13

Rapport suite résolution 81-391

Proposé, secondé et résolu que le conseil prend connaissance du rapport des conseillers Jutras, Duval et Girard.

Adopté.

82-14

Avis de motion règlement emprunt enfouissement sanitaire (Immobilisation)

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'emprunt de \$11,500.00 pour l'acquisition du terrain pour l'enfouissement sanitaire. (5 ans sur billet)

82-15

Avis de motion imposition surtaxe terrains desservis

Monsieur Maurice Rheault donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement permettant d'imposer une surtaxe sur tous les terrains vagues et desservis de la Municipalité de Ste-Marthe, et ce en vertu de l'article numéro 696-B du code municipal.

82-16

Avis de motion construction d'un puit et des conduites ainsi qu'à un emprunt pour ces fins.

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à faire construire un puit artésien ainsi que les conduites s'y rattachant et modifications à la station de pompage et à faire un emprunt pour ces fins.

82-17

Photos des conseillers

Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Maurice Rheault est autorisé à demander des prix pour des photos pour les membres du conseil, et que ce coût n'excède pas \$150.00.

Adopté.

✓ 82-18

Demande de lumière coin St-Maurice et Courteau au Ministère des Transports

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe mandate Monsieur Fernand Veillette et Monsieur André Girard de rencontrer les représentants du Ministère



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

des Transports concernant l'éclairage de rue à l'intersection des rues St-Maurice et du nouveau tronçon Boul. des Prairies. Les frais d'entretien des lumières relèveront de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté.

82-19

Extension budget 1982

ATTENDU QUE le conseil est dans l'impossibilité d'adopter le budget 1982 entre le 15 et le 30 décembre comme le stipule la loi. Pour cette raison il est proposé par Madame Suzanne Jutras, secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Commission Municipale une extension jusqu'au 15 février 1982 afin que celle-ci puisse accepter son budget 1982.

Adopté.

82-20

Achat de soude de caustique

Proposé par André Girard secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette soit autorisé à acheter la soude de caustique pour l'année 1982.

Adopté.

✓ 82-21

Pré-avis J.P. Gratton

Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un avis légal soit demandé à Me Pinsonneault concernant le pré-avis pour Monsieur Jean-Pierre Gratton.

Adopté.

Rencontre officier cadre

Il est entendu de rencontrer les officiers cadres lundi le 18 janvier 1982 à 7.30 heures.

✓ 82-22

Acquisition de rue

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Monsieur J.P. Langevin les lots devant servir de rue. De plus, Monsieur J.P. Langevin cède les services d'aque-duc d'égoût sur ces lots.

Cette résolution est conditionnelle à l'acceptation par l'ingénieur Edouard Lair des travaux à la signature de toutes les servitudes pouvant affecter ledit réseau et une garantie que tous les fournisseurs ont été payés, la cession d'un pourcentage de terrain ou en argent pour les loirs, tel que toutes les résolutions s'y rattachant antérieurement. Le Maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.

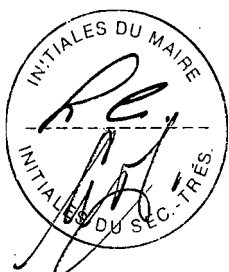
82-23

Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à en faire le paiement à l'exception des comptes Maxi-Plus et Imprimerie Art Graphique.

Adopté.

✓ 4459	Chèque pour janvier	-----
✓ 4460	Chèque pour janvier	-----
✓ 4461	Maire et conseillers	924.66
✓ 4462	Arseneault Jacques, réparation asphalte sur la lère Rue	145.00
✓ 4463	Atelier d'usinage J.J. Tremblay Inc., réparation pompe égoût	444.64
✓ 4464	Chèque pour janvier	-----
✓ 4465	Chèque pour janvier	-----
✓ 4466	Wilfrid Chavanel, contrat ordures ménagères	2,049.50



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 4467-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	8.56
✓ 4468-	Bell Canada, bureau	202.30
✓ 4469-	Bell Canada, bâtisse loisir St-Malo	26.09
✓ 4470-	Bell Canada, station de pompage	26.09
✓ 4471-	Carrière St-Maurice, pierre pour loisir Prairies	129.28
✓ 4472-	Chèque pour janvier	-----
✓ 4473-	Cooke & Fils Enr., Hôtel de Ville 87.52, loisir 16.23	103.75
✓ 4474-	Deschamps J.B., impression émission d'obliga- tions \$68,000.00	1,759.91
✓ 4475-	Du Sault Fleuriste Enr., tribut floral, Re: M. Duval	32.40
✓ 4476-	Eco Equipement F.E.P. Inc., trousse	149.04
✓ 4477-	Formules Municipales Ltée, livre des minutes: 125.06, livre de paie: 7.73	132.79
✓ 4478-	Garage Jean Trépanier, transport de pierre	45.00
✓ 4479-	Girard André, visite Municipalité de Louiseville	21.00
✓ 4480-	Gulf Canada, Notre-Dame de la Rive: 299.06 novembre et décembre, Hôtel de Ville: 772.96 novembre et décembre	1,072.02
✓ 4481-	Hydro-Québec aqueduc	792.64
✓ 4482-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	132.39
✓ 4483-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	69.28
✓ 4484-	Hydro Québec, Hôtel Municipal	346.98
✓ 4485-	Hydro Québec, éclairage municipal	3,243.32
✓ 4486-	Hydro Québec, station égoût	84.62
✓ 4487-	Légion Royale Canadienne	25.00
✓ 4488-	Launier Ltée, pompe à eau pour loisir Prairies	943.92
✓ 4489-	Librairie du Cap Inc.	36.36
✓ 4490-	Matériaux Economiques INC., fosse septique Prairies	547.02
✓ 4491-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	167.89
✓ 4492-	Milette Jules camionneur Inc. enfouissement 1981	4,048.00
✓ 4493-	Chèque pour janvier	-----

✓ 4494-	Receveur Général du Canada, remise de déc.	1,402.53
✓ 4495-	Ministre du revenu remise pour le mois déc.	1,602.09
✓ 4496-	Montplaisir André, courrier	30.00
✓ 4497-	Morin & Frères Inc.	187.53
✓ 4498-	Nadeau Véronique, transport de sel, sable, abrasif	255.00
✓ 4499-	Nouvelliste, offre secrétaire-trésorier	331.20
✓ 4500-	Pluritec, Re: réfection route 138	824.96
✓ 4501-	Robert Delisle, caisse d'huile pour backoe	37.85
✓ 4502-	Chèque pour janvier	-----
✓ 4503-	Breuages Bégin Ltée, location distributrice à liqueurs	17.28
✓ 4504-	Ward, Légaré & Verrette, contrat rue Valley Inn	95.00
✓ 4505-	Sonarex Ltée, établissement du niveau médian et du facteur comparatif	1,235.50
✓ 4506-	Purolator	8.29
✓ 4507-	Prévoyants du Canada, assurance-salaire	248.09
✓ 4508-	Garage M. Ayotte, gaz camion	364.89
✓ 4509-	Guillevin International Inc., électricité loisir	2,574.54
✓ 4510-	Saillant Inc.	824.90
✓ 4511-	Xérox Canada Inc.	370.20

✓ 82-24

Engagement de Pluritec

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et réso-
lu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée en vue de
préparer les plans et devis, estimé des coûts pour la cons-
truction d'un puit, de conduites d'aqueduc du réservoir au
rang St-Malo, du puit au réservoir, de modification à la sta-
tion de pompage et à demander des soumissions à ces fins.
Cette résolution receinde toutes les résolutions antérieures
d'engagement.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 82-25 ✓ Rue Croteau
Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu que demande soit faite à Monsieur Léo Toupin à l'effet de céder une partie de son terrain pour servir de rue sur une largeur de 25 pieds Nord Sud et 40 pieds Est Ouest tel que le croquis soumis. Cette rue est acceptée à la condition qu'advenant des travaux à être faits sur cette rue le coût sera chargé à chaque contribuable desservi par cette rue et ce par règlement.
- Adopté.
- 82-26 ✓ Déneigement rue Croteau
Proposé par Maurice Rheault secondé par Marcel Desjardins et résolu que Monsieur Gaston Girard soit avisé de réouvrir la rue Croteau sur autorisation du secrétaire après avoir obtenu les autorisations demandées à Monsieur Léo Toupin.
- Adopté.
- 82-27 ✓ Arpenteur-géomètre
Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que l'arpenteur géomètre Serge Hamel soit engagé pour cadastrer la rue Croteau et la relier à Thomas Toupin, tel que le croquis soumis.
- Adopté.
- Firme Sonarex
Il est convenu de rencontrer la Firme Sonarex mercredi le 13 janvier 1982.
- 82-28 ✓ Mandat à M. Richard Dufresne RE: Secrétaire-trésorier
Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que Monsieur Richard Dufresne soit mandaté pour étudier les applications au poste de secrétaire trésorier et faire les recommandations au conseil municipal. Le secrétaire-trésorier André Toupin est autorisé à remettre les curriculum vitae à Monsieur Girard ou à Monsieur Dufresne.
- Adopté.
- 82-29 ✓ Mise au point sur vieux comptes
Monsieur Duval retire cet item et en reparlera après la vérification.
- 82-29 ✓ Téléphone loisir St-Malo
Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil enlève le téléphone à la bâtisse des loisirs. Si le comité veut garder ce téléphone il devra en aviser le secrétaire trésorier par écrit et payer le compte à chaque mois.
- Adopté.
- Dépôt des soumissions sur invitations pour entrée service aqueduc.
- 82-30 ✓ Demande à l'hydro
Proposé par Marcel Desjardins secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro-Québec de bien vouloir continuer le travail déjà amorcé pour le changement de lumières au sodium sur la route 138 et ce jusqu'aux limites de la Municipalité.
- Adopté.
- Avis au Syndicat Canadien de la Fonction Publique
Il est à noter d'aviser le Syndicat Canadien de la Fonction Publique de l'engagement d'une secrétaire temporaire au coût de \$5.00 l'heure.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-31 Félicitations au Club Optimiste

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe félicite le Club Optimiste pour l'excellent travail qu'ils font dans la Municipalité.

Adopté.

Remerciements à Monsieur Emilien Normandin

Envoyer une lettre à Monsieur Emilien Normandin pour le remercier des dons qu'il a fait pour les terrains des loisirs.

Rapports de l'inspecteur

Plusieurs rapports de l'inspecteur municipal sont soumis au conseil pour fins d'informations.

Levée de l'assemblée

Monsieur Raymond Duval propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chaussé Maire *André Toupin* Sec. trés.
Lucien Chaussé André Toupin



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 26 janvier 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 26 janvier 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Maurice Rheault
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

à Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
Maurice Rheault
André Girard

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 26ième jour de janvier 1982 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:-

- 1- Convention de travail employés cadres
- 2- Mandat à André Girard et Richard Dufresne, phase I tel que présenté
- 3- Demande au conseil de comté d'avoir les fiches d'évaluation originales pour le rôle 1982, tous les documents de base pour le rôle, l'original de la matrice graphique, les disques d'informatique du rôle 1982 qui sont détenus par la Firme Sonarex
- 4- Rencontre avec Gravel, Dessureault, Lemire & Désaulnier, comptables agréés.

DONNE ce ving-et-unième jour du mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Signé

André Dufresne
.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme

André Dufresne
.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-32 Mandat à Messieurs Girard & Dufresne, RE: Emploi
secrétaire-trésorier

Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil mandate Messieurs Richard Dufresne et André Girard à faire l'étude des demandes d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier.

Adopté.

82-33

Critère de base, RE: Secrétaire-trésorier

Proposé, secondé et résolu que les critères de base discutés à la réunion du 20 janvier 1982 pour l'engagement du secrétaire-trésorier sont acceptés, au taux horaire de \$85.00 l'heure.

Adopté.

✓ 82-34

Demande au conseil de comté

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu que demande soit faite au conseil de comté d'avoir les fiches d'évaluation originales pour le rôle 1982, tous les documents de base pour le rôle, l'original de la matrice graphique, les disques d'informatique du rôle 1982 qui sont détenus par la Firme Sonarex pour fin de vérifications.

Adopté.

Levée de l'assemblée

Monsieur Réjean Montplaisir propose que l'assemblée soit levée.

Les items un et quatre sont reportés pour discussion.

.....MAIRE.....
Lucien Chaussé

.....SEC. TRÉS.....
André Toupin

Mardi le 26 janvier 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 26 janvier 1982 à 21:15 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseil: Raymond Duval
Maurice Rheault
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Sur consentement unanime, il est proposé de tenir une séance spéciale.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 82-35 Engagement Firme Service Informatique
Il est proposé par Maurice Rheault secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil ne retiendra plus les services de la Firme Service Informatique pour 1982 considérant que le conseil retournera au système d'écritures multiples en 1982.

La résolution 81-405 est par cette résolution receindée
Adopté.

82-36

- Achat matériel de comptabilité
Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras que Monsieur André Toupin est autorisé à acheter le matériel nécessaire pour la comptabilité suivant les recommandations de Monsieur Marcel Routhier et que demande soit faite à Formule Municipale pour l'installation.

Adopté.

La séance est levée.

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*André Toupin*.....SEC. TRÉS.
Lucien Chaussé André Toupin

Lundi le 1er février 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 1er février 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Maurice Rheault
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

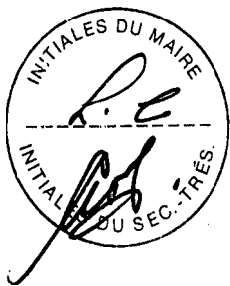
82-37

- L'ordre du jour
Proposé, secondé et résolu que l'ordre du jour est accepté.
Adopté.

82-38

- Minutes des assemblées
Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 4, 11 et du 26 janvier 1982 en rajoutant à la résolution 82-7 au taux horaire de \$85.00 l'heure et à la résolution 82-33 et qu'ils soient inscrits aux minutes lors de l'engagement du secrétaire-trésorier, sont acceptées telles que lues.

Adopté.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

L'item augmentation des employés cadres est remis à une autre date.

No. de résolution
ou annotation

Entrée service aqueduc soumissions est reportée et est demandé à Monsieur Fernand Veillette, un rapport.

82-39

Lot 534

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Terres et Forêts de céder gratuitement le lot 534-1 à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

82-40

Lot 534

Proposé par Madame Suzanne Jutras secondé par André Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande au Ministère des Terres et Forêts de céder gratuitement le résidu du lot 534.

Adopté.

82-41

Lot 534

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande au Ministère des Terres et Forêts la permission de faire un petit sentier pour piste de ski de fond et que cedit sentier pourrait servir également en sentier de plein air durant la saison d'été. Considérant qu'un projet de développement communautaire du Canada est en vigueur et qu'il pourrait être fait immédiatement, n'impliquant en rien des frais de salaire ou autres pour la Municipalité et les citoyens.

Adopté.

82-42

Soumission ordures ménagères

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le devis d'ordures ménagères soit remis à Me Jean Pinsonneault afin qu'il le vérifie et le modifie et fasse les recommandations à être apportées audit devis et à être remis pour le 15 février 1982.

Adopté.

Monsieur Guy Guitard, sur demande du conseil, explique le projet du Gouvernement et remet un chèque de \$1,000.00 à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'éclairage des patinoires.

82-43

Maire suppléant

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras soit nommée maire suppléant pour le prochain terme.

Adopté.

82-44

Plan de cadastre 452-14

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Régis Lévesque, arpenteur-géomètre, et donnant un caractère officiel au lot 452-14 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Daniel Caron, est accepté.

Adopté.

82-45

Correspondance

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que la correspondance du Maire et du secrétaire-trésorier est acceptée.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-46 Rencontre Conseil des Loisirs de la Mauricie
Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande de rencontrer les responsables du Conseil des Loisirs de la Mauricie afin de connaître les services possibles pour l'implantation d'un nouveau site pour un terrain de jeux au Village.

Adopté.

82-47

Vente d'eau à Champlain

Proposé par André Girard secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que le conseil accepte la résolution No. 82-7 passée par le conseil de la Municipalité de la Visitation de Champlain en date du 11 janvier 1982.

82-7: Achat d'eau (Ste-Marthe) Résolution Visitation Champ.
QUE le conseil n'accepte pas la résolution de la Municipalité de Ste-Marthe concernant les conditions énumérées dans la résolution;

QUE le conseil accepterait, tel qu'entendu lors de la rencontre du 1er décembre 1981, de payer 0.63¢ du mille gallons d'eau à compter du 1er janvier 1982. Ce prix sera majoré automatiquement au premier janvier de chaque année sur le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation I.P.C., publié par Statistiques Canada.

Dans les périodes critiques, le conseil accepte de s'approvisionner seulement la nuit, après communication avec le responsable du système d'aqueduc, tant qu'à la durée de cette période.

Adopté.

82-48

Comité des Loisirs au Village

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu que le conseil ratifie les nominations de Monsieur Antonin Doucet comme président, Madame Madeleine Bruneau, vice-présidente, Messieurs Clément Champoux, Marcel Vézina et Jean-Paul Perreault, directeurs, Jacques Beaumier, sous-directeur.

Adopté.

82-49

Don Office Diocésain de la Pastorale

Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un montant de \$25.00 soit versé à l'Office Diocésain de la Pastorale.

Adopté.

82-50

Réponse à Thomas Milette

Proposé, secondé et résolu unanimement que réponse soit faite à Monsieur Thomas Milette que le plan d'urbanisme est maintenant en voie de modification et que si la chance est possible, nous soumettrons sa demande.

Adopté.

82-51

Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Maurice Rheault et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement, et que le chèque 4523 est à retenir.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4459-	Municipalité de Ste-Marthes Salaires du 28 déc. au 3 janvier 1982	1,716.33
4460-	Loranger, Richard et Corp. Mun. Ste-Marthe	445.75
4464-	Banque Nationale du Canada Emission d'obligations 40,000.00, Intérêts	1,947.50
4465-	Banque Nationale du Canada Emission d'obligations Cap: 3,500.00 Int: 4,843.12	8,343.12
4472-	Corp. des Secrétaires Municipaux du Québec	175.00
4493-	Ministre des Finances	397.00
4502-	Solec Inc.	50.27
✓ 4512-	Mun. Ste-Marthe Salaires du 4/01 au 10/01/82	1,378.96
✓ 4513-	Mun. Ste-Marthe Sal. du 11/01 au 17/01/82	1,653.81
✓ 4514-	Gaston Girard 25% de la soumission du 49,918.40 pour déneigement	12,479.60
✓ 4515-	Mun. Ste-Marthe Sal. du 18/01 au 24/01/82	1,449.00
✓ 4516-	Rec. Général du Canada: Solde sommaire 81	230.10
4517-	Banque Nationale du Canada Emission d'obligations 200,000. Cap: 4,000. Int.: 10,113.75	14,113.75
4518-	Gaston Bédard Inc. Location dactylo pour un mois	108.00
4519-	Bell Canada Bâtisse N-Dame de la Rive	14.13
4520-	Bell Canada Bureau	179.14
4521-	Bell Canada Bâtisse Loisir St-Malo	26.09
4522-	Bell Canada Station de pompage	26.09
4523-	Robert Carrier, Vente par Roger Guilbeault le 24/11/78	71.00
4524-	Mun. de la Paroisse Visitation Champlain Utilisation site d'enfouissement pour nov. & déc. 81 et janvier 1982	671.25
4525-	Mun. Paroisse Visitation Champlain Quote-Part: organisation et financement	2,754.00
4526-	Rôtisserie Fusey: 8 repas ref: ass. sur budget dimanche le 31 janvier 1982	45.00
4527-	Wilfrid Chavanel Contrat Ordure Ménagère	2,049.50
4528-	J.B. Deschamps Contrôle obligations & coupons	408.00
4529-	Raymond Duval: Voyage chez Pluritec RE: Résolution 81-399	22.50
4530-	Hydro Québec Bâtisse Loisir Pl. St-Laurent 200, rue des Lys	111.48
4531-	André Montplaisir: Transport Courrier	30.00
4532-	Poste d'essence Ste-Marthe Gas Camion GMC 1980: 225.74 Camion Chevrol: 209.86	435.60
4533-	Purolator Courrier Limitée	6.74
4534-	Solec Inc: Location de dactylo	50.27
4535-	Sonarex Ltée: Rôle alphabétique en une copie	236.90
4536-	Wilson & Lafleur Limitée	154.00
4537-	Xerox Canada: Frais de location & reproduction	153.09
4538-	Chèque Nul	
4539-	Mun. de Ste-Marthe Salaires Conseil	818.66

Adopté.

Le conseil prend connaissance des rapports de Monsieur Fernand Veillette.

82-52

Achat d'un détecteur magnétique

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette est autorisé à acheter un détecteur magnétique de Saillant Inc. au prix de \$1,055.06.

Adopté.

82-53

Achat de formules

Proposé, secondé et résolu que Monsieur Fernand Veillette est autorisé à acheter les formules nécessaires pour l'émission des divers permis.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-54 Engagement d'une secrétaire temporaire
Proposé, secondé et résolu unanimement que Made-
moiselle Linda Thiffault soit engagée jusqu'à
l'engagement du nouveau secrétaire-trésorier au
salaire de \$5.00 l'heure.

Adopté.

82-55

Club Optimiste
Proposé, secondé et résolu que demande soit faite au
Club Optimiste d'aviser la Municipalité de tout projet
impliquant la Municipalité..

Adopté.

Notation Horaire d'assemblées
Sur demande du conseiller André Girard, le conseil décide
de se réunir au moins trente (30) minutes avant chaque
séance régulière, en comité privé.

Adopté.

La séance est levée.

Lucien Chaussé
.....MAIRE.....
Lucien Chaussé

André Teupin
.....SEC.TRE.....
André Teupin



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 8 février 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 8 février 1982 à
20:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

à Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Maurice Rheault
Suzanne Jutras
André Girard

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur
Lucien Chaussé, pour être tenue au lieu ordinaire, à 20:00
heures, des sessions du conseil, le 8ième jour de février
1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets sui-
vants, savoir:-

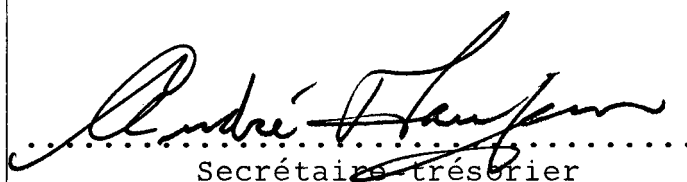
- 1- Engagement du secrétaire-trésorier
- 2- Avis de motion frais de déplacement pour réunions (Reporté)
- 3- Banque
- 4- Photocopieur et dactylo
- 5- Mise en demeure de Monsieur Jean-Pierre Gratton
- 6- Dénéigement

DONNE ce cinquième jour du mois de février mil neuf cent
quatre-vingt-deux.

Signé


.....
Secrétaire-trésorier

Copie conforme


.....
Secrétaire-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Monsieur André Girard propose que l'assemblée est ajournée à 9:00 heures.

No. de résolution
ou annotation

L'assemblée est réouverte à 9:55 heures.

82-56 ✓

Engagement du secrétaire-trésorier

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que Monsieur Frédéric Prescott soit engagé à titre de secrétaire-trésorier comptable pour une période de probation de six (6) mois.

- QUE son traitement pour cette période soit de \$31,000.00 annuel et qu'une allocation pour automobile de \$200.00 par mois lui soit versée durant cette période.
- QU'A la suite de cette période de probation, si son contrat est prolongé, il pourra jouir d'un fond de pension dont la contribution de la Municipalité s'établira à 5% de son traitement annuel rétroactivement à sa date d'entrée en fonction
- QU'IL pourra jouir de l'ensemble des avantages sociaux dont jouissent l'ensemble des employés de la Municipalité et qu'une entente fera partie de cette résolution.

Adopté.

Avis de motion frais de déplacement pour réunion
Cet item est reporté à une date ultérieure.

82-57 ✓

Offre de services bancaires

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que demande soit faite aux Caisses et Banques pour des offres de services pour la Municipalité et que ceci n'engage en rien la Municipalité.

Adopté.

Photocopieur et Dactylo

Cet item est remis ultérieurement

Le secrétaire-trésorier fait lecture de la mise en demeure de Monsieur Jean-Pierre Gratton.

Monsieur Raymond Duval est contre que le document ait été remis à Me Pinsonneault.

Déneigement

Le maire averti les membres du conseil qu'ils devraient passer une résolution pour autoriser Monsieur Fernand Veillette à procéder s'il a des plaintes de déneigement. Considérant que les années antérieures ceci s'est fait par résolution avant de prendre des procédures.

Monsieur André Girard proposé que la séance soit levée.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*André Toupin*.....SEC. TRE.
Lucien Chaussé André Toupin



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 fé-
vrier 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées
à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Maurice Rheault
Suzanne Jutras
André Girard

Madame
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné
par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de
cette Municipalité est convoquée par les présentes par
le secrétaire-trésorier pour être tenue au lieu et à l'heu-
re ordinaires des sessions du Conseil, le 15e jour de fé-
vrier 1982, et qu'il y sera pris en considération les su-
jets suivants, savoir:

- 1- Assermentation du secrétaire-trésorier
- 2- Signatures autorisées (changement)
- 3- Demande de Monsieur Richard Hélie concernant le lot
106-2

DONNE ce onzième jour du mois de février 1982

(Signé)

.....*R. Prescott*.....
secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*R. Prescott*.....
secrétaire-trésorier

SERMENT D'OFFICE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, Frédéric Prescott, soussigné, du 680, rue de Callières,
App. 5, Cap-de-la-Madeleine, jure que je remplirai, avec
honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meil-
leur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi, que Dieu
me soit en aide.

qu'il est



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ASSERMENTE devant moi, ce quinze février mil neuf cent qua-
tre-vingt deux, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Lucien Chaussé Frédéric Prescott
Lucien Chaussé, maire Frédéric Prescott, sec.trés.

82-58

Signatures autorisées (changement)
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Madame
Suzanne Jutras et résolu unanimement que Monsieur Frédéric
Prescott, secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer con-
jointement avec Monsieur le Maire, Lucien Chaussé, tous les
chèques, billets et autres effets bancaires, pour et au nom
de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

82-59

Demande de Monsieur Richard Hélie concernant le lot 106-2
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Madame
Suzanne Jutras et résolu unanimement:
1- Que le projet de correction à être apporté au lot 106-2-
2 (rue) soit apporté et soit conforme au tracé déjà ex-
istant.
2- Que cette modification fasse préalablement l'objet d'un
accord entre les personnes intéressées.
3- Que les frais d'arpentage et autres occasionnés par cet-
te modification soient à la charge de MM. Richard Hélie
et Armand Béliveau.

Adopté

La séance est levée

Lucien ChausséMAIRE..... Frédéric PrescottSEC.TRES..
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 22 février 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Suzanne Jutras
Réjean Montplaisir
Maurice Rheault
André Girard

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par le secrétaire-
trésorier pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire
des sessions du Conseil, le 22ième jour de février 1982, et
qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:-

1- Budget 1982.

DONNE ce onzième jour du mois de février 1982.

(Signé)

.....*Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

82-60

Budget 1982

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 633A, 633B,
633C et 633D du Code Municipal;

ATTENDU les explications fournies en séance.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu
d'adopter le budget pour l'exercice financier 1982.

Adopté.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Prescott*.....SEC.TRE.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 1er mars 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 1er mars 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Suzanne Jutras
André Girard
Raymond Duval

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-61

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.
Adopté.

82-62

Adoption des minutes

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 1er, 8, 15 et 22 février 1982 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

✓ 82-63

Nomination d'un inspecteur - Loi des abus préjudiciables à l'agriculture

Proposé par Suzanne Jutras secondé par André Girard et résolu unanimement de nommer Monsieur Fernand Veillette à titre de représentant de la Municipalité dans ce dossier.

Adopté.

✓ 82-64

Programme PAREL

ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine n'a pu être éligible à ce programme eu égard à sa population;

ATTENDU que plusieurs Municipalités admissibles au programme ont une population de beaucoup supérieure à 2,500 âmes depuis 1974.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement:-

- 1- D'INSISTER auprès de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement afin que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine devienne éligible au programme PAREL.
- 2- DE TRANSMETTRE la présente résolution à la S.C.H.L. dans le plus bref délai.

Adopté.

82-65

Extension du contrat relatif à la cueillette, transport et disposition des ordures ménagères.

ATTENDU l'échéance du contrat en date de la fin de février 1982;



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU que le devis est présentement en révision chez l'aviseur légal de la Municipalité;

ATTENDU la nécessité de ne pas interrompre le service.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

- 1- DE NEGOCIER une extension de contrat avec l'entrepreneur d'ici à l'obtention du devis corrigé.
- 2- DE MANDATER le secrétaire-trésorier à agir pour et au nom de la Municipalité dans cette affaire.

Adopté.

82-66

Assurance-cautionnement du secrétaire-trésorier

ATTENDU la nécessité de munir le secrétaire-trésorier d'une assurance-cautionnement.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE MUNIR le secrétaire-trésorier de cette assurance auprès de la Corporation des Secrétaires Municipaux.

Adopté.

82-67

Lettre d'entente entre la Municipalité et le secrétaire-trésorier

ATTENDU la résolution No. 82-56.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu:

- 1- DE MANDATE Monsieur Lucien Chaussé à signer une lettre d'entente pour et au nom de la Municipalité, avec Monsieur Frédéric Prescott, concernant les conditions particulières de son engagement.
- 2- D'ABOLIR la clause 11.02 de ladite entente.

Adopté.

✓ 82-68

Autorisation - Club Optimiste

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement de donner notre accord au Club Optimiste dans sa démarche pour la mise sur pied d'une fondation sans but lucratif.

Adopté.

✓ 82-69

Murs de soutènement

ATTENDU les nombreuses demandes effectuées au cours des années antérieures;

ATTENDU que les dangers d'éboulement sont constants et que certains contribuables n'ont pratiquement plus de protection, soit:- les numéros civiques 920 à 1840, de la Rue Notre-Dame;

ATTENDU que plusieurs commerces sont localisés dans ce secteur.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement que demande soit faite au député fédéral Monsieur Michel Veillette d'exercer les pressions nécessaires afin que des correctifs soient apportés à cette situation anormale.

Adopté.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

82-70 Demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'acquiescer à la demande du demandeur Mademoiselle Gilberte Clément pour les lots P-34, 34-15, 34-16 et 34-16-1. Nous recommandons la présente demande afin de fermer le développement résidentiel qui était déjà amorcé de façon à rentabiliser les services municipaux aqueduc, déneigement.

Adopté.

✓ 82-71

Demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole
Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'acquiescer à la demande du demandeur Madame Louise Larouche pour l'autorisation sur les lots 62-1-2, 62-2-2, 62-3 et 62-4-1, lesquels ne forment qu'un seul lot. Considérant qu'il existe déjà une résidence sur ces lots, que ces terrains sont situés entre deux lots déjà construits et que ces lots sont desservis par l'aqueduc depuis 1974 et par l'égoût privé en 1974 et cédé à la Municipalité en novembre 1981.

Adopté.

✓ 82-72

Demande à la C.P.T.A. de Québec
Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap demande à la C.P.T.A. de Québec d'acquiescer à la demande du demandeur Monsieur Serge Caron, pour l'autorisation sur le lot 447-2.

- 1- Considérant qu'il existe déjà une résidence sur ce lot.
- 2- Que ce lot est situé entre deux lots déjà construits.
- 3- Que ce terrain est desservi par l'aqueduc.

Adopté.

82-73

Correspondance
Proposé par Suzanne Jutras secondé par André Girard et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté.

82-74

Adoption des comptes
Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement à l'exception des comptes Maxi-Plus et Imprimerie Art Graphique Inc.

Adopté.

4540-	Loranger, Richard et Corp. Mun. Ste-Marthe	445.75
4541-	Mun. Ste-Marthe Salaires du 25 au 31 janv. 8	1,879.91
4542-	Rec. Gén. du Canada, Ass-Chômage: 384.98	-----
	Impôt Féd.: 1,095.95	1,480.93
4543-	Min. Revenu du Québec, R.R.Q.: 368.38	-----
	Impot Prov.: 1,484.10	-----
	Ass-maladie: 358.75	2,161.23
4544-	Syndicat Can. de la Fonction Publique	70.21
4545-	André Girard, frais de déplacement & repas	-----
	André Girard & Richard Dufresne	90.90



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4546-	Fondation Office Diocésain Pastorale, Don	25.00
4547-	Mun. Ste-Marthe Salaires du 1er au 7 fév. 82	1,793.13
4548-	Mun. Ste-Marthe Salaires du 8 au 14 fév. 82	2,103.01
4549-	Corp. Sec. Municipaux, Cotisation pour 1982	175.00
4550-	Gaston Girard, 25% de la soumission de \$49,918.40- pour déneigement	12,479.60
4552-	Banque Nationale du Canada, émission d'obli- gations: \$800,000.00, intérêts	34,773.75
4553-	Gaston Bédard Inc., location machine écrire: \$108.00, rubans: \$89.10	197.10
4554-	Bell Canada, Bâtisse Notre-Dame de la Rive	7.86
4555-	Jean Boisvert, déneigement rues Hayes & Ward	70.00
4556-	Breuages Bégin Ltée, Loc. distributrice liqu.	17.28
4557-	Jérôme Carignan, transport de neige	172.42
4558-	Robert Carrier, servitude Ginette Gaillardetz	95.00
4559-	Paroisse Visitation Champlain (Loc. terrain)	11,463.53
4560-	Wilfrid Chavanel, contrat ordures ménagères	2,049.50
4561-	C.I.L. Inc., soude caustique	2,936.21
4562-	Clément Photo, séance pose Mme Suzanne Jutras	31.27
4563-	Continental Asphalte Inc., asphalte froid	722.66
4564-	Contrôles Comptables Ltée, papeterie RE: permis	152.03
4565-	M. Cossette Excavation, transport neige	187.50
4566-	Den-Mart Inc., café	129.50
4567-	Formules Mun. Ltée, mise à jour 1982	29.00
4568-	Garage Marcel Roy & Fils Inc., camion	125.26
4569-	Garage Patrick Gagnon, transport de neige	300.00
4570-	Gaston Girard, service d'un loader	280.00
4571-	Gulf Canada, Hôtel Mun: 211.96, Bât. N-D Rive: 254.57	466.53
4572-	Hydro Québec, station de pompage, aqueduc	1,044.42
4573-	Hydro Québec, éclairage public	5,514.28
4574-	Hydro Québec, Place Norbert	244.39
4575-	Hydro Québec Bâtisse aux Prairies	148.00
4576-	Hydro Québec, station égoût	107.24
4577-	Hydro Québec, Hôtel Municipal	612.79
4578-	Jacques Auto Accessoires Enr: pépîne & camion	37.68
4579-	Librairie du Cap Inc, papeterie: 43.21 Location photocopieuse: 124.20	167.41
4580-	Librairie Multi-Service Enr., papeterie	76.08
4581-	Richard Loranger & Corp. Mun. Ste-Marthe, rente	445.75
4582-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	83.82
4583-	André Montplaisir courrier	30.00
4584-	Maire & Conseillers	924.66
4585-	Morin & Frères Inc., aqueduc	15.90
4586-	Mun. Reg. Comté Francheville, mise à jour du 1er mai 1981 au 30 novembre 1981: 2,433.92, mise- à jour du 1er oct. 1981 au 1er déc. 81: 523.26	2,957.18
4587-	Pinsonneault, Roy, Lambert, Mercier & Matteau- Honoraires 1981	4,925.00
4588-	Rec. Gen. Canada, 10 rouleaux timb. X .30¢	300.00
4589-	Revue Municipale Inc., 8 abonnements	108.00
4590-	La Sablière du Cap Inc., sable	43.20
4591-	Sablière Valmont Inc., abrasif, sel & sable	509.14
4592-	Saillant Inc.	78.61
4593-	Mun. Reg. Francheville, matrice graphique	170.00
4594-	Sonarex Limitée, auto-collants ordre alphab.	236.90
4595-	L.P. Tanguay Ltée, produits de nettoyage	55.50
4596-	Vaugeois & Fils, transport de neige	203.77
4597-	Wright Line du Canada Ltée, cartouches class.	115.13
4598-	Xérox du Canada Inc., reprod.: 71.30, déména- gement: 97.20	168.50
4599-	Bell Canada, station de pompage	26.09
4600-	Hydro Québec, Bâtisse Loisir St-Malo	386.77
4551-	Mun. Ste-Marthe Salaires du 15 au 21 fév.	1,696.06
TOTAL:		<u>\$98,343.34</u>



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-75 Congrès de l'Association des inspecteurs municipaux

ATTENDU que l'Association des inspecteurs municipaux de l'environnement tient son congrès annuel les 19 et 20 mars 1982;

ATTENDU le désir de l'inspecteur de participer à ce congrès;

ATTENDU les avantages inhérents pour la Corporation Municipale de participer à ce congrès.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe alloue la somme de \$150.00 à l'inspecteur municipal pour sa participation à ce congrès.

Adopté.

✓ 82-76

Union des Conseils de Comté

ATTENDU la documentation reçue sur le sujet.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap donne son entier appui à la résolu de l'Union des Conseils de Comté et des municipalités locales du Québec (U.C.C.Q.) Inc. concernant la fermeture des bureaux d'enregistrement.

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au Ministère de la Justice, Monsieur Marc-André Bédard ainsi qu'au Ministère des Affaires Municipales, Monsieur Jacques Léonard.

Adopté.

82-77

Croix-Rouge

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement qu'un don de \$25.00 soit remis à la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Adopté.

Levée de l'assemblée

Monsieur André Girard propose la levée de l'assemblée.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 17 mars 1982 à
21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Suzanne Jutras
Réjean Montplaisir
Raymond Duval

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Suzanne Jutras
Réjean Montplaisir
André Girard

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par le secré-
taire-trésorier pour être tenue à 21:00 heures au lieu ordi-
naire des sessions du Conseil, le 17ième jour de mars 1982
et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:-

- 1- Marge de crédit bancaire
- 2- Achat de matériel - Réseau d'aqueduc
- 3- Extension pour l'expédition des comptes de taxes 1982
- 4- Commission de Protection du Territoire Agricole
- 5- Ajout au budget 1982
- 6- Avis de motion

Votre présence est toutefois souhaitée à 19:00 heures afin de
rencontrer les membres du Conseil des Loisirs de la Mauricie.

DONNE ce quinzième jour du mois de mars 1982.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-78 Marge de crédit bancaire

ATTENDU que la marge de crédit bancaire de la Municipalité de Ste-Marthe est présentement fixée à \$125,000. d'ici le 1er avril 1982;

ATTENDU que ce montant s'avère insuffisant pour rencontrer les dépenses de la Municipalité d'ici le début de la perception des taxes 1982.

Il est proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

DE DEMANDE à la Banque Nationale du Canada de hausser la marge de crédit bancaire de la Municipalité de Ste-Marthe à \$200,000.00 et ce, d'une façon permanente.

Adopté.

✓ 82-79

Achat de matériel - réseau d'aqueduc

ATTENDU la nécessité de pourvoir aux nouvelles entrées d'aqueduc et de maintenir le réseau en bon état.

Il est proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

DE PROCEDER à l'acquisition des matériaux selon la liste fournie par l'inspecteur municipal en annexe.

Adopté.

✓ 82-80

Extension pour l'expédition des comptes de taxes 1982

ATTENDU les modifications en profondeur apportées au système comptable de la Municipalité;

ATTENDU la période d'extension obtenue eu égard au budget 1982.

Il est proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

QUE le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, en vertu des dispositions de l'article 83 de la Loi sur la fiscalité municipale, demande une extension jusqu'au 15 avril 1982 pour procéder à la préparation et à l'expédition des comptes de taxes pour l'année 1982.

Adopté.

82-81

Demande de Me Michel Carrier

ATTENDU la requête de Me Michel Carrier;

ATTENDU que la Municipalité n'a aucune objection à cette vente.

Il est proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Commission de protection du territoire agricole de ratifier l'acte de vente de Me Michel Carrier sous le numéro 6891 de ses minutes.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-82 Requête de Monsieur Pierre Lemire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap recommande la demande de Monsieur Pierre Lemire pour l'autorisation de se construire le long de la route Red Mill Nord. Nous recommandons comme premier choix la demande marquée "A" qui nous semble la moins préjudiciable à l'agriculture. Toutefois, nous ne sommes pas contre l'idée de sa deuxième demande. La raison de notre premier choix est qu'il se rattache à un développement résidentiel déjà existant depuis plus de cinquante (50) ans.

Adopté.

✓ 82-83

Requête de Monsieur Gérard Beaudet

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la permission à Monsieur Gérard Beaudet pour la remise qu'il a construite sur le lot 85-9 du cadastre du Cap-de-la-Madeleine. Etant donné que cela ne nuit pas à l'agriculture, vue la superficie du terrain de Monsieur Beaudet, lequel a été acheté en septembre 1978 avec une superficie de 30,000 pieds carrés.

Adopté.

✓ 82-84

Modification No. 1 au budget 1982

ATTENDU la réception d'une subvention de \$24,000.00 relative au programme d'aide à la densité;

ATTENDU que ce revenu n'est pas prévu au budget.

Il est proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

1- D'INCLURE ce revenu au budget 1982, au poste No.01-372-90 transferts inconditionnels.

2- D'UTILISER cette somme aux fins suivantes:-

<u>Code</u>	<u>Nom du compte</u>	<u>Montant</u>
02-130-110	Rémunération sec.trés. et personnel de bureau	10,000.00
02-180-211	Fonds de pension - employés	3,000.00
02-790-910	Contribution aux loisirs des secteurs	8,150.00
02-910-840	Intérêts sur emprunt temporaire	<u>2,850.00</u>
		<u>\$24,000.00</u>

Adopté.

82-85

Avis de motion concernant l'imposition des taxes foncières et d'ordures ménagères pour l'année 1982

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance une résolution autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à fixer le taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 1982 ainsi que le taux de la taxe pour pourvoir à l'enlèvement des ordures ménagères pour l'année fiscale 1982.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-86 Avis de motion concernant le règlement No. 111.2 -
Amendement au règlement No. 111.

Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion
à l'effet de présenter à la prochaine séance un
règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe
à fixer le taux de la taxe d'eau et d'égout pour
l'année fiscale 1982.

Adopté.

L'assemblée est levée.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 5 avril 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 5 avril 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Suzanne Jutras
André Girard
Raymond Duval
Réjean Montplaisir

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-87

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adopté.

82-88

Adoption des minutes

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement d'adopter les minutes des assemblées du 1er et du 17 mars 1982.

Adopté.

✓ 82-89

Imposition des taxes foncières pour l'année 1982.

ATTENDU que ce conseil se doit de réaliser, par l'imposition des taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et qu'il doit aussi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

ATTENDU le règlement no. 30 permettant de décréter le taux de taxe par simple résolution;

ATTENDU l'avis de motion donné à la session du 17 mars 1982.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement:-

- 1- Qu'une taxe de \$0.63 par \$100.00 de la valeur réelle, telle que portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'année fiscale 1982, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes les constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qu'incorporé au fonds et défini par la charte et par la Loi comme bien-fonds ou immeubles.

Adopté.

82-90

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le règlement No. 111-2 soit et est adopté tel que présenté.

Règlement No. 111-2

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Pour amender la section V du règlement No. 111 - Compensation pour le service d'aqueduc et d'égout.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de modifier la section V du règlement No. 111.

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a particulièrement été donné à la séance de ce conseil tenue le 17 mars 1982.

A CES CAUSES, il a été ordonné et statué par le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:-

QUE la section V; Compensation pour le service d'aqueduc et d'égoût se lise dorénavant comme suit:-

SECTION V

COMPENSATION POUR LE SERVICE D'AQUEDUC
ET D'EGOUT

Article 5.1

Imposition et paiement - aqueduc

- 5-1.1 A compter du 1er janvier 1982, il est imposé à tous les usagers du service d'aqueduc une compensation annuelle suivant le tarif ci-après établi:
- 5-1.2 Une compensation annuelle minimum de \$45.00 est imposée à chaque usager.
- 5-1.3 Lorsque la consommation annuelle d'un usager est supérieure à 50,000 gallons d'eau, une compensation additionnelle de \$0.40 le mille gallons est imposée pour l'excédant de 50,000 gallons.
- 5-1.4 La compensation annuelle minimum de \$45.00 est aussi imposée à tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison, logement, magasin ou autre bâtiment qui n'est pas un usager, lorsque le conseil leur a signifié qu'il est prêt à conduire l'eau, à ses frais, jusqu'à la ligne de rue en bordure de laquelle la maison, logement magasin ou autre bâtiment est situé.
- 5-1.5 La compensation pour le service d'aqueduc doit, dans tous les cas, être payée par le propriétaire.
- 5-1.6 La compensation pour le service d'aqueduc est assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble duquel est due.
- 5-1.7 La compensation annuelle minimum est exigible d'avance à compter du 1er janvier de chaque année et la compensation additionnelle est exigible à la fin de chaque année, soit le 31 décembre; lesdites compensations sont payables en un seul versement au plus tard dans les trente (30) jours d'une demande de paiement à cet effet.

Article 5-2

Imposition et paiement - égoût

- 5-2.1 A compter du 1er janvier 1982, il est imposé à tous les usagers du service d'égoût une compensation annuelle suivant le tarif ci-après établi;
- 5-2.2 Une compensation annuelle minimum de \$25.00 est imposée à chaque usager.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Article 5-2

Imposition et paiement - égoût (suite)

- 5-2.3 La compensation annuelle minimum de \$25.00 est aussi imposée à tout propriétaire, locataire ou occupant d'une maison, logement, magasin ou autre bâtiment qui n'est pas un usager, lorsque le conseil leur a signifié qu'il est prêt à conduire l'égoût à ses frais jusqu'à la ligne de rue en bordure de laquelle la maison, logement, magasin ou autre bâtiment est situé.
- 5-2.4 La compensation pour le service d'égoût doit, dans tous les cas, être payée par le propriétaire.
- 5-2.5 La compensation pour le service d'égoût est assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble ou bâtiment en raison duquel est est dûe.
- 5-2.6 La compensation annuelle minimum est exigible d'avance, à compter du 1er janvier de chaque année. Cette compensation est payable en un seul versement au plus tard dans les trente (30) jours d'une demande de paiement à cet effet.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.



LUCIEN CHAUSSE, MAIRE



FREDERIC PRESCOTT, SEC.-TRES.

Adopté.

✓ 82-91

Appui à la Ville de Shawinigan-Sud

ATTENDU que la Ville de Shawinigan-Sud posera officiellement sa candidature pour devenir la ville-hôtesse de la Finale des jeux du Québec à l'hiver 1985;

ATTENDU que la tenue éventuelle de cet événement au Centre-Mauricie aura des répercussions socio-économiques importantes, en plus de s'avérer un stimulant pour tous nos organismes sportifs, sociaux et culturels.

Proposé par André Girard secondé par Susanne Jutras et résolu unanimement DE DONNER notre appui officiel à la Ville de Shawinigan-Sud, dans sa démarche pour devenir la ville-hôtesse pour les jeux du Québec à l'hiver 1985.

Monsieur Raymond Duval se retire pour cet item de l'ordre du jour.

✓ 82-92

Droit sur la mutation immobilière enregistrée sous le numéro 286 107, RE: Jean-Guy Jobin

ATTENDU la lettre de Robert Bouchard en date du 23 février 1982.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et résolu unanimement:-

- 1- DE FOURNIR à Monsieur Bouchard le mandat pour procéder à la réclamation par les voix légales de la somme dûe.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

2- D'ACCEPTER les conséquences relatives au jugement à être rendu en cette affaire.

Adopté.

No. de résolution
ou annotation

Monsieur Raymond Duval revient à son siège.

✓ 82-92-1

Colloque sur la MRC de Francheville et les défis de son aménagement

ATTENDU la tenue du colloque les 15 et 16 avril 1982.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:-

- 1- D'AUTORISER les personnes suivantes: Messieurs Lucien Chaussé et André Girard, à assister à ce colloque.
- 2- D'ACCORDER à ces personnes la somme de \$25.00 chacun afin de défrayer les coûts relatifs à l'inscription.

Adopté.

✓ 82-93

Entente avec la ville du Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU la nécessité d'assurer le respect des règlements adoptés par le conseil municipal;

ATTENDU que certaines municipalités ont conclu une entente avec la ville du Cap-de-la-Madeleine à l'effet d'extensionner sa cour municipale;

ATTENDU qu'il y aurait lieu que la municipalité de Ste-Marthe négocie une entente semblable.

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE DEMANDER à la ville du Cap-de-la-Madeleine la possibilité d'extensionner ses services de cour municipale à notre municipalité.

Adopté.

✓ 82-94

Entente avec la SPAM

ATTENDU la nécessité de renouveler l'entente avec la SPAM pour l'année 1982.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et résolu unanimement DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier à signer ladite entente pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté.

✓ 82-95

Tarif horaire des employés temporaires

ATTENDU la nécessité d'offrir un salaire équitable aux employés temporaires de la Corporation Municipale.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER la grille de traitement suivante pour les employés temporaires de la Corporation Municipale.

COLLAR ET

ETUDES SECONDAIRES

ETUDES COLLEGE



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SCOLARITE	ETUDES SECONDAIRES	ETUDES COLLEGIALES
EXPERIENCE PERTINENTE		
0 an	4.00	4.80
1 an	4.40	5.20
2 ans	4.80	5.60
3 ans	5.20	6.00
4 ans	5.60	6.40
5 ans	6.00	6.80
6 ans	6.40	7.20
7 ans	6.80	7.60
8 ans	7.20	8.00
9 ans	7.60	8.40
10 ans et plus	8.00	8.80

2- D'UTILISER cette grille à compter du 12 avril 1982.

Adopté.

✓ 82-96

Critères d'engagement du secrétaire-trésorier

ATTENDU les critères retenus lors de l'engagement du secrétaire-trésorier;

ATTENDU la pertinence d'adopter formellement ces critères.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADOPTER formellement les critères retenus par le conseil et le pointage minimal requis pour chacun des critères.

Adopté.

<u>Caractéristiques</u>	<u>Cote minimale requise par fonction et Conseil</u>	<u>Cote maximale requise par fonction</u>
Sens de la planification	8	10
Sens de l'organisation	8	10
Sens du contrôle	9	10
Sens de l'autorité	7	10
Leadership	8-9	10
Habilité à motiver	7	10
Esprit d'analyse et de syntèse (rédaction)	8-9	10
Communication orale et écrite	8	10
Connaissances financières	8	10
Connaissances en comptabilité	8	10
Connaissances des lois et règlements d'une Municipalité	7	10
Capacité d'aide et ouverture d'esprit	7-8	10
Résistance aux pressions	8	10
Esprit d'équipe	7	10
Sens de l'impartialité	10	10

82-97

Avis de motion

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance un règlement concernant la salubrité publique, les déchets et ordures ménagères et la manière d'en disposer.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-98 Cours sur la gestion des archives municipales

ATTENDU la nécessité de refaire le système de classement de la Corporation Municipale;

ATTENDU que la Corporation des Secrétaire Municipaux du Québec offrira le 21 avril prochain une session de cours à cet effet.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1- D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à assister à cette journée d'étude.
- 2- DE DEFRAYER les coûts relatifs à l'inscription (50.00) et à l'achat du guide de classement (30.00).

Adopté.

82-99 Correspondance

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté.

82-100 Adoption des comptes

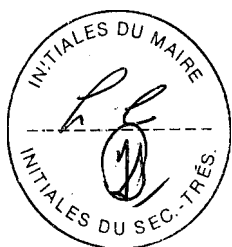
ATTENDU la liste des comptes payés et à payer jointe en annexe.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et résolu unanimement:-

- 1- D'ADOPTER la liste des comptes jointe en annexe.
- 2- D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer les chèques à titre de paiement de ces comptes, à l'exception du compte Service Informatique (2,977.50).

LISTE DES COMPTES PAYES EN MARS 1982

4601-	Société Canadienne de la Croix Rouge, don	25.00
4602-	Salaires du 22 au 28 février 1982	1,792.78
4603-	Rec. Gén. Can., impot féd: 1042.75	-----
	Ass-Chôm.: 349.20	1,391.95
4604-	Min. Rev. Qué. impot prov: 1,355.15	-----
	R.R.Q.: 341.56	-----
	R.A.M.Q.: 335.16	2,031.87
4605-	Syn. Can. Fonction Publique (Fév.)	52.74
4606-	Les Prévoyants du Canada	176.49
4607-	Comm. Santé Séc. Travail Qué.	405.76
4608-	Huguette Matteau, remb. de taxes sur maison mobile vendue et partie	-----
		39.80
4609-	Lucien Chaussé, frais de déplacement	25.20
4610-	Daniel Giroux, 1525 copies journal inf.	91.38
4611-	Wilfrid Chavanel: 207 chalets X 6.67:	1,394.03
4612-	Salaires du 1er au 7 mars 1982	2,125.78
4613-	Syn. Can. Fonction Publique (déc. 81)	50.65
4614-	André Toupin, frais de déplacement du 1er nov. 81 au 10 mars 1982	-----
		335.80
4615-	Salaires du 8 au 14 mars 1982	1,915.53
4616-	André Toupin, frais dépl. 10 au 13/3/82	22.15
4617-	Fernand Veillette, frais dép. Congrès MTL	150.00
4618-	André Toupin, petite caisse 3 messe Mme Girard	30.0
4619-	André Toupin, 1 voyage Qué. zonage agricole	87.41
4620-	André Toupin, petite caisse, poste: 39.80	-----
	fourn. bur. 21.24	-----
	fourn. qui. 10.16:	71.20
4621-	Gaston Girard 20% soumm. de déneigement	9,983.68
4622-	Salaires du 15 au 21 mars 1982	1,681.08



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

LISTE DES COMPTES A PAYER

4623-	Salaires du 22 au 28 mars 1982	1,858.22
4624-	Chèque annullé	-----
4625-	Gaston Bédard, location dactylo	108.00
4626-	Bell Canada, Bâtisse N-Dame de la Rive	16.42
4627-	Bell Canada, bureau (fév. & mars)	351.65
4628-	Bell Canada, station de pompage	26.09
4629-	Les Breuvages Bégin, dist. liqu. (fév. & mars)	34.56
4630-	Carrière St-Maurice	456.39
4631-	Wilfrid Chavanel, mois de mars	2,049.50
4632-	Clément Photo (A. Girard & R. Duval)	62.54
4633-	Compteurs Neptune Ltée (pièces de compteurs)	53.07
4634-	Contrôles Comptables Ltée (form. inst. sep.)	35.51
4635-	Eco Equipement (réactif pour P-H Eau)	20.41
4636-	Equipement Denico Inc. (matériel de sécurité pour ac. caust.), gants, visières, trousse de premiers soins, etc.	----- 92.98
4637-	Formules Mun. (comptes de taxes, reçus, papeterie pour comptabilité)	----- 3,965.06
4638-	Garage Patrick Gagnon, transport de pierre de 8:00 hres à \$31.35:	----- 250.80
4639-	Gas Bar Giroux, essence en février	272.00
4640-	Gulf Canada, Bâtisse: 678.00, Diesel: 431.27	1,109.27
4641-	Hydro Québec, station pompe aqueduc fév. & mars	2,097.95
4642-	Hydro Québec, Bâtisse N-Dame de la Rive	85.31
4643-	Hydro Québec, éclairage public	4,929.76
4644-	Hydro Québec, place norbert	341.95
4645-	Hydro Québec, Ecolo Dominique Savio	207.29
4646-	Hydro Québec, place St-Laurent	234.55
4647-	Im. Art Graphique (étiquettes rôle d'évaluation) chèques salaires)	----- 358.04
4648-	Jacques Auto (matériel entretien camion)	66.57
4649-	Le Nouvelliste (Demande soumm. ordures mén.)	208.00
4650-	Librairie du Cap, papeterie: 176.65, location photocopieuse: 178.62	----- 384.74
4651-	Richard Loranger & Corp. Mun. Ste-Marthe	848.87
4652-	M. Electrique Limitée	33.55
4653-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	100.54
4654-	Min. Rev. Qué., impot prov.: 1,441.10 R.R.Q.: 353.88 R.A.M.Q.: 338.64	----- ----- 2,133.62
4655-	Morin & Frères Inc.	83.57
4656-	P.V. Ayotte Ltée, papeterie	127.84
4657-	Richard Piché Inc., dents de pelle	82.31
4658-	Les Prévoyants du Canada	160.12
4659-	Rec. Gén. Can. Imp: 1112.15, A.C.: 338.09	1,450.24
4660-	Robert Delisle (huile Hydr. transm. & ord.)	218.78
4661-	Saillant Inc. (détecteur à tuyaux)	1,245.33
4662-	Services Informatiques	2,977.50
4663-	Solec Inc.	50.27
4664-	Sonarex Inc., copies de rôle d'évaluation	477.97
4665-	L.P. Tanguay Limitée	50.11
4666-	André Toupin, excavation	141.75
4667-	Trois-Rivières Location	268.09
4668-	Ben Vanasse & Banque Royale du Canada	32.40
4669-	Vitrierie du Centre Inc.	29.96
4670-	Copie Express: 145 X 3 X 0.15	76.81
4671-	Transport Guilbault Inc., retour machine à calibrer les compteurs	----- 15.23
4672-	André Toupin, frais dépl. 14 au 31/3/82	65.10
4673-	Syn. Can. de la Fonction Publique	43.63
4674-	Frédéric Prescott, frais dépl. fév. & Mars	400.00
4675-	Maire & Conseillers salaires de mars	712.66
4676-	André Montplaisir, courrier	30.00
4677-	Serv. Informatiques	350.00

TOTAL: (Comptes de mars & Avril) \$55,413.16

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-101

Demande au conseil

ATTENDU la nécessité de maintenir la machinerie
en bon état de fonctionnement;

ATTENDU qu'un entretien préventif doit être fait
afin d'assurer son bon fonctionnement.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond
Duval et résolu unanimement DE DONNER notre accord
à Monsieur Fernand Veillette à l'effet de faire
l'achat de matériel et la réparation nécessaires
au bon fonctionnement de la pépinière. (\$534.02)

Adopté.

Levée de l'assemblée

Monsieur André Girard propose la levée de l'assemblée.
Monsieur Raymond Duval seconde.

Lucien Chaussé
.....
Lucien Chaussé

MAIRE.....

Frédéric Prescott
.....
Frédéric Prescott
SEC.-TRES.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 13 avril 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 13 avril 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Suzanne Jutras
Raymond Duval
André Girard

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec

Ste-Marthe du Cap-de-la-Made-
leine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Suzanne Jutras
André Girard
Raymond Duval
Réjean Montplaisir

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par le secrétaire-
trésorier pour être tenue au lieu et à l'heure 19:30 heures
des sessions du Conseil, le 13ième jour de avril 1982 et
qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:-

- 1- Ouverture de poste
- 2- Demande d'utilisation pour fin non-agricole - Route Red
Mill
- 3- Avis de motion - règlement
- 4- Demande pour permis d'excavation au Ministère des Trans-
ports
- 5- Achat de matériel - signalisation
- 6- Demande pour location de machinerie

DONNE CE neuvième jour du mois d'avril 1982.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-102 Ouverture de poste

Cet item est reporté à la prochaine session du Conseil.

✓ 82-103

Demande d'utilisation pour fin non-agricole - Route Red Mill

ATTENDU la demande du Ministère des Transports en date du 31 mars 1982.

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

DE DEMANDER à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'acquiescer à la demande du Ministère des Transports

Adopté.

82-104

Avis de motion

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance un règlement concernant la rémunération des membres du conseil.

Adopté.

✓ 82-105

Demande pour permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation d'entrée d'aqueduc et d'égoût au cours de l'année 1982;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

QUE la Municipalité fasse une demande au Ministère des Transports pour les permis d'excavations pour l'année 1982.

Adopté.

✓ 82-106

Achat de matériel - signalisation

ATTENDU la nécessité de maintenir une signalisation adéquate aux intersections des rues.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

DE PROCEDER à l'acquisition de matériaux de signalisation chez "Signalisation de la Capitale, Qué.", pour la somme de \$649.43, tel que décrit en annexe.

Adopté.

✓ 82-107

Demande pour location de machinerie (balai mécanique, et camion arrosoir)

ATTENDU l'obligation d'épandre des abrasifs dans les rues durant la saison hivernale;



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 27 avril 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 27 avril 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les conseillers: André Girard
Raymond Duval

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Suzanne Jutras
André Girard
Raymond Duval
Réjean Montplaisir

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par le
secrétaire-trésorier pour être tenue à 19:30 heures au lieu
ordinaire des sessions du Conseil, le 27ième jour de avril
1982 et qu'il y sera pris en considération les sujets sui-
vants, savoir:-

- 1- Règlement No. 146 concernant la salubrité publique, les
déchets et ordures ménagères et la manière d'en disposer
- 2- Contrat relatif à la cueillette, transport et disposi-
tion des déchets.
- 3- Règlement No. 147 concernant la rémunération des mem-
bres du Conseil.
- 4- Ouverture du poste de "Préposé à la trésorie et à l'ap-
provisionnement.
- 5- Rencontres.

DONNE ce vingt-troisième jour du mois d'avril mil neuf cent
quatre vingt-deux.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-108 Règlement No. 146 concernant la salubrité publique,
les déchets et ordures ménagères et la manière d'en
disposer

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement No.
146.

Adopté.

82-109

Contrat relatif à la cueillette, transport et disposition des
déchets

ATTENDU l'appel d'offres paru dans le journal "Le Nouvellis-
te", le 27 et le 29 mars 1982;

ATTENDU les soumissions reçues, soit:-

Jules Milette Inc. pour le prix global forfaitaire de 27,929.
Wilfrid Chavanel pour le prix global forfaitaire de 29,340.
Pierre St-Louis pour le prix global forfaitaire de 41,188.

ATTENDU l'avis juridique reçu de Me Jacques Mercier, en date
du 22 avril 1982, relativement à la conformité des soumissions
reçues;

ATTENDU les explications du secrétaire-trésorier.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu
unanimement:-

- 1- D'ACCORDER le contrat de cueillette, transport et disposi-
tion des déchets à la firme Jules Milette Inc.
- 2- DE MANDATER Messieurs Lucien Chaussé et Frédéric Prescott
à signer le contrat joint en annexe.

Adopté.

82-110

Règlement No. 147 concernant la rémunération des membres du
Conseil

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu
unanimement:-

- 1- DE MODIFIER le règlement No. 147 de la façon convenue.
- 2- DE FAIRE paraître l'avis public et de présenter le docu-
ment à la session régulière du mois de juin 1982.

Adopté.

82-111

Ouverture du poste de "Préposé à la trésorie et à l'approvi-
sionnement"

ATTENDU le rapport intitulé "Evaluation de la situation" remis
aux membres du Conseil en date du 13 avril 1982.

ATTENDU les nouveaux développements relatifs au dossier éva-
luation.

ATTENDU les explications du secrétaire-trésorier.

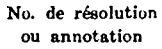
Proposé par Lucien Chaussé secondé par André Girard et résolu

- 1- DE PROCEDER à l'appel de candidatures par la voix des
journaux selon la documentation jointe;

Le vote est demandé.

Pour: deux (2)

Une abstention: Monsieur Raymond Duval.



2- DE FORMER un comité de sélection composé des personnes suivantes: Messieurs Richard Dufresne, André Girard et Frédéric Prescott.

Rencontres

L'assemblée est levée.

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 mai 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 3 mai 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé.

Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-112

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adopté.

82-113

Adoption des minutes des sessions tenues le 5, 13 et 27 avril 1982.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et résolu unanimement d'adopter les minutes des assemblées du 5, 13 et 27 avril 1982.

Adopté.

✓ 82-114

Etats financiers au 31 décembre 1981

ATTENDU les dispositions de la Loi;

ATTENDU le travail effectué par la Firme Gravel, Dessureault Lemire, Desaulniers & Associés.

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:-

D'ADOPTER les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1981.

Adopté.

Monsieur Réjean Montplaisir quitte son siège.

82-115

Rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1982

ATTENDU la nécessité d'assurer un bon contrôle budgétaire.

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement:-

D'ADOPTER le rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1982.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-116 Modification No. 2 au budget 1982

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 mars 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:-

		Augmenter	Réduire
Frais juridiques	02-190-412	20.	
Fournitures de bureau	02-190-670	3,000.	
Rémunération - enl. de la neige	02-330-910	2,000.	
Electricité - Loisirs	02-750-681	2,000.	
Rémunération - Mach. & véh.	02-820-110	2,000.	
Rémunération - voirie	02-320-110		2,000.
Ent. & rép. Mach. & Véh.	02-820-540		2,000.
Achat d'actifs immobilisés	02-839-700		5,020.
		<u>9,020.</u>	<u>9,020.</u>

Adopté.

82-117 Achat de filière Artopex à cinq tiroirs

ATTENDU que le secrétaire-trésorier a demandé à quatre (4) fournisseurs des prix pour une filière Artopex à cinq (5) tiroirs latéraux de couleur beige avec serrure et neuf (9) barres de suspension;

ATTENDU que les prix demandés sont:-

Jean Banville Inc.	\$594.00
Librairie du Cap Inc.	\$646.61
Gaston Bédard	\$683.00
Papeterie Mauricienne	\$651.88

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement:-

QUE Monsieur Frédéric Prescott soit autorisé à acheter une filière de la Firme Jean Banville Inc.

Adopté.

✓ 82-118 Coupons - intérêts perdus

ATTENDU que la Caisse Populaire d'Inverness a perdu dans la compensation, le coupon No. F2 V003, échéance 2 juin 1981, montant de \$325.00 sur émission 2 juin 1981;

ATTENDU que nous possédons une lettre de la maison J.B. Deschamps nous certifiant que ce coupon n'est pas encaissé et advenant qu'il soit présenté à cette maison, il serait retourné avec mention déjà payé par autorisation spéciale;

ATTENDU que nous possédons une déclaration et cautionnement de la Caisse Populaire d'Inverness s'engageant à nous rembourser advenant la présentation de ce coupon pour encaissement;

POUR CES CAUSES,

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine autorise la Caisse Populaire d'Inverness de débiter le compte coupons pour un montant de \$325.00 représentant les intérêts du coupon No. F2 V003 échu le 2 juin 1981 et autorise la Banque Nationale à faire le paiement de cette somme à même le compte coupons de la Municipalité. Nous autorisons par la même occasion la Firme J.B. Deschamps à accepter le débit de \$325.00 en remplacement du coupon F2 V003 échu le 2 juin 1981 émission de 121,500.00 et à retourner advenant la présentation de ce coupon, celui-ci à la Caisse Populaire d'Inverness avec avis à la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté.

✓ 82-119

Demande à l'Hydro-Québec

ATTENDU l'importance de raccorder la rue Notre-Dame Sud avec la rue Du Fleuve, afin d'éliminer le cul-de-sac qu'il y a sur la rue Notre-Dame Sud;

ATTENDU que le service d'aqueduc passe à cet endroit depuis plusieurs années;

ATTENDU qu'un poteau de l'Hydro-Québec devra être déplacé avant de commencer lesdits travaux.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

QU'UNE demande soit faite à l'Hydro-Québec afin que le poteau qui est situé à l'intérieur de l'emprise de la rue Notre-Dame Sud entre les lots 5 et 6, soit déplacé à l'extérieur de l'emprise de rue, afin de faire les travaux nécessaires aux raccordements desdites rues.

Adopté.

✓ 82-120

Demande de Trans Québec & Maritimes

ATTENDU que la compagnie Trans Québec & Maritimes nous a informé de son intention de déposer prochainement auprès de l'Office Nationale de l'Energie, une demande d'autorisation de franchissement des emprises de route, des fossés d'irrigation ou de drainage de toutes autres infrastructures relevant de notre administration;

ATTENDU que la compagnie Trans Québec & Maritimes nous fait parvenir en date du 27 avril 1982 une demande de consentement de franchissement des emprises de routes, des fossés d'irrigation ou de drainage de toutes autres infrastructures relevant de notre administration;

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu unanimement:-

- 1- D'ACCEDER à la demande de Trans Québec & Maritimes, ses ayant droits ou mandataires, et d'accepter les points de franchissement prévus des infrastructures municipales, le type de construction et le mode de réalisation des travaux indiqués sur les plans de Trans Québec & Maritimes et portant:-

le numéro 1-2-31-MM-004 en date du 82-02-09 revision 00
le numéro 1-2-30-RX-001 en date du 81-12-02 revision 00
le numéro 1-2-30-WX-001 en date du 81-12-01 revision 00

- 2- DE NOMMER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal, lequel devra être contacté pour surveillance de franchissement des emprises de routes et infrastructures municipales.

Adopté.



✓ 82-121

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Demande du Club Optimiste

ATTENDU la demande du Club Optimiste.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu
unanimentement:-

QUE la municipalité de Ste-Marthe s'engage, dans les années
à venir, à maintenir en état d'usage, le sentier plein air
que le Club Optimiste organisera sous peu via un projet
Canada au Travail.

Adopté.

✓ 82-121.1

Demande de lampes de rues

ATTENDU que dans certaines rues de la Municipalité, l'éclairage
est inadéquat.

ATTENDU que, pour corriger cet état de chose, des lampes
de rues doivent être ajoutées à quelques endroits.

Proposé par André Girard secondé par Raymond Duval et résolu
unanimentement:-

QU'UNE demande soit faite à l'Hydro-Québec pour la pose
de nouvelles lampes aux endroits ci-après énumérés:-

- 1- 8,500 lumens sodium Face à 2031, rue St-Maurice Nord
- 1- 8,500 lumens sodium Face à 131, rue Jacques
- 1- 8,500 lumens sodium Face à 231, rue Jacques
- 1- 8,500 lumens sodium Face à 4232, rue Gilles Toupin
- 1- 8,500 lumens sodium Coin Raymonde et Désiré
- 1- 8,500 lumens sodium Face à 3062, rue Valley Inn

Adopté.

✓ 82-122

Demande de deux lampes de rues

ATTENDU la nécessité de faire un éclairage adéquat à
l'intersection des rues St-Maurice et Courteau;

ATTENDU que le Ministère des Transports a donné son ap-
probation pour l'installation desdites lampes de rues;

ATTENDU que des frais supplémentaires au montant de \$32.00
seront chargés à la Municipalité pour avoir des supports
de 12 pieds afin de bien répartir l'éclairage au coin
St-Maurice et Courteau;

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu
unanimentement:-

QU'UNE demande soit faite à l'Hydro-Québec afin de procéder
à la pose, tel qu'il a été entendu lors de la rencontre
avec Monsieur Michel Jacques, représentant de l'Hydro-
Québec, et ce, dans le plus bref délai.

Adopté.

✓ 82-123

Demande de déplacement de lampe de rue

ATTENDU la nécessité de faire un éclairage adéquat à
l'intersection des rues Robert Biron et Courteau;

ATTENDU que le Ministère des Transports a donné son appro-
bation pour l'installation desdites lampes de rues;

ATTENDU qu'il y a des frais de \$100.00 à payer à l'Hydro-
Québec pour le déplacement de la lampe face à 90, Robert
Biron pour la placer au coin Robert Biron et Courteau.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu
unanimentement:-

QU'UNE demande soit faite à l'Hydro-Québec afin de procéder
à la pose, tel qu'il a été entendu lors de la rencontre avec
Monsieur Michel Jacques, représentant de l'Hydro-Québec, et
ce, dans le plus bref délai.

Adopté.

82-124

Monsieur Montplaisir revient à son siège.

✓ 82-124

Changements de lampes de rues

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et
résolu unanimement:-

D'ECHANGER trois lampes de rues 4,000 lumens pour des 8,500
lumens à vapeur de sodium, sur la rue St-Maurice Nord.

Adopté.

✓ 82-125

Cancellation de lampes de rues

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par André Girard et
résolu unanimement:-

- 1- DE CANCELLER une lampe de rue 10,000 mercure sur la rue
Clément, lampe de rue demandée par la résolution No.
81-295.
- 2- DE CANCELLER une lampe de rue 10,000 mercure près de
Monsieur Vézina, rue St-Maurice Nord, lampe de rue deman-
dée par résolution No. 81-295.

Adopté.

✓ 82-126

Achat de matériaux pour terrain de loisirs

ATTENDU que l'entretien des terrains de loisirs est fait par
la Municipalité;

ATTENDU que pour maintenir les terrains et équipements en
bon état, des matériaux sont requis;

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et
résolu unanimement:-

- QUE l'inspecteur municipal fasse l'achat des matériaux tel
que demandé, suivant le meilleur prix soumis sur la liste
en annexe.

A NOTER: La clôture à neige et les piquets en "T" seront
utilisés sur le terrain de balle à la pointe.

La graine à mélange "B" sera épanchée sur tous les
terrains des loisirs ainsi que l'engrais 16-88 afin
de les fertiliser.

Les huit braquettes de fer et le bois sera pour les
loisirs St-Malo (bancs des joueurs).

La peinture servira pour toutes les estrades et
balançoires.

- QU'UNE somme de \$150.00 soit réservée afin de solutionner
le problème que présente le terrain Place Norbert.

Adopté.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-127 Achat d'huile abat poussière

Cet item est reporté à la prochaine séance.

No. de résolution
ou annotation

82-128

Correspondance

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté.

82-129

Adoption des comptes

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté.

LISTE DES COMPTES PAYES EN AVRIL

4678-	Services Informatiques, analyse spéciale règl.	350.00
4679-	André Girard, frais de déplacement	25.00
4680-	Lucien Chaussé, frais de déplacement	25.00
4681-	Frédéric Prescott, frais de déplacement	80.00
4682-	Hydro-Québec, éclairage public	5,255.59
4683-	André Toupin, petite caisse	68.25
4684-	Mun. de Ste-Marthe, sal. 29/03 au 04/04/82	2,265.31
4685-	Wilfrid Chavanel, enl. ordures ménagères	1,296.65
4686-	Conseil Loisirs Mauricie, frais de déplacement (L. Chaussé & Suzanne Jutras)	10.00
4687-	Comité Loisirs Secteur les Prairies (contrib.)	1,000.00
4688-	Com. Loisirs Secteur Village (Contrib.)	1,000.00
4689-	Com. Loisirs Secteur St-Laurent (Cont.)	1,000.00
4690-	Com. Loisirs Secteur St-Malo (Cont.)	1,000.00
4691-	Com. Loisirs Secteur Pl. Norbert (Cont.)	1,000.00
4692-	Lucien Chaussé, frais de déplacement	42.30
4693-	Soc. Can. des Postes, 2300 timbres X 0.30	690.00
4694-	Mun. Ste-Marthe Sal. du 05/04 au 11/04/82	2,677.58
4695-	Chèque annulé	-----
4696-	Com. Mun. du Québec, émission d'obligations 17,838.94, cap: 5,378.81, int.: 6,417.61	11,796.42
4697-	Par. Vis. Champlain, location de terrain	2,753.82
4698-	Mun. Ste-Marthe, sal. du 12/04 au 18/04/82	2,233.48
4699-	Hydro-Québec, instal. bras 12' (Clément)	16.00
4700-	Mun. Ste-Marthe, sal. du 19/04 au 25/04/82	2,170.73
4701-	Gaston Girard, dén. 81-82, dernier vers. 15%	7,487.76
<u>TOTAL:</u>		<u>\$44,243.89</u>

LISTE DES COMPTES A PAYER

✓ 4702-	Gaston Bédard Inc., location écrire: 108.00	-----
	fournitures: 25.92	133.92
✓ 4703-	Bell Canada, Notre-Dame de la Rive	16.42
✓ 4704-	Bell Canada, bureau	183.33
✓ 4705-	Bell Canada, station de pompage	26.09
✓ 4706-	Canron Inc., pièces et accessoires	602.74
✓ 4707-	Carrière St-Louis, 4 voyages de pierre	296.06
✓ 4708-	Wilfrid Chavanel, soum. ord. mois d'avril	2,647.00
✓ 4709-	C.I.L., 10 barils de soude caustique	1,527.00
✓ 4710-	Cie Can. Serv. Linge, nettoyage	38.40
✓ 4711-	Continental Asphalte, achat asphalte froid Vil.	687.33
✓ 4712-	Form. Municipales Ltée, papeterie	210.65
✓ 4713-	Garage M. Ayotte, essences mois mars	255.65
✓ 4714-	Garage M. Roy & Fils, ent. & réparation	28.66
✓ 4715-	Guillevin Int., entretien et réparation	171.07
✓ 4716-	Gulf Canada, achat d'huile à chauffage	427.41
✓ 4717-	Hydro-Québec, Hôtel Municipal	580.18



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 4718-	Hydro-Québec, station de pompage égoût	219.57
✓ 4719-	J.U. Houle Ltée, pièces & accessoires aqueduc	399.87
✓ 4720-	Imprim. Art Graphique, fourn. de bureau	681.06
✓ 4721-	Jacques Auto Acces., entretien & réparation	65.23
✓ 4722-	Launier Ltée, produits chimiques (Chlore)	104.66
✓ 4723-	F. Lethiecq Excavation, transport d'asphalte	94.05
✓ 4724-	Les Breuvages Bégin, avril, mai & juin	51.84
✓ 4725-	R.J. Lévesque & Fils, location machinerie	150.00
✓ 4726-	Librairie du Cap, location photocop: 186.93	-----
	fourn. de bureau: 301.74	488.67
✓ 4727-	Richard Loranger & Corp.Mun. Ste-Marthe, rente	546.53
✓ 4728-	Jules Milette Inc., enf: ordures 2 1/2 mois	895.00
✓ 4729-	Ministère des Finances, loc. lot de grève égoût	43.00
✓ 4730-	Ministre du Revenu, impôt provincial: 1,760.80	-----
	R.R.Q.: 432.86 et R.A.M.Q.: 412.85	2,606.51
✓ 4731-	André Montplaisir, courrier	30.00
✓ 4732-	Morin & Frères, réparation & ent: 13.49	-----
	Art. quincaillerie et nettoyage: 40.71	54.20
✓ 4733-	Paroisse Champlain, loc. ter & études prélimin.	157.62
✓ 4734-	Richard Piché Inc., matériel pour pépinière	223.63
✓ 4735-	Pluritec Inc., rapport de zonage	430.00
✓ 4736-	Poste d'essence Ste-Marthe, achat d'essence	56.24
✓ 4737-	Frédéric Prescott, frais dépl. pr avril	200.00
✓ 4738-	Les Prévoyants, remise pour le mois d'avril	221.48
✓ 4739-	Receveur Général Canada, impôt féd.: 1,360.90	-----
	Ass-Chômage: 431.91	1,792.81
✓ 4740-	Réal Roberge, location camion 3 heures	101.25
✓ 4741-	Saillant Inc., pièces et accessoires aqueduc	76.49
✓ 4742-	Sani Marc Inc., article de ménage	160.42
✓ 4743-	Coop. Agricole Cahmplain, gaz: 526.28	-----
	diézel: 393.27	919.55
✓ 4744-	Solec Inc., location d'équip. bureau mai 1982	50.27
✓ 4745-	Syn. Can. Fonction Publique, cot. syndicale	73.05
✓ 4746-	André Toupin, frais dépl. du 1er au 25/04/82	49.05
✓ 4747-	Transport Guilbault, ent. & réparation pépinière	13.99
✓ 4748-	Me Jacques Verrette, vente rés. aqu. Francoeur	1,546.00
✓ 4749-	Extermination Jules Inc., ent & rép. édifices	70.00
✓ 4750-	André Toupin, petite caisse	52.73
✓ 4751-	Hydro-Québec, bâtisse Loisir St-Malo	352.73
✓ 4752-	Hydro-Québec, bâtisse N-Dame de la Rive	88.68

TOTAL:

\$20,898.09

✓ 82-130

Puits tubé No. 4

ATTENDU le mandat confié à la Firme PLURITEC relatif au puits tubé No. 4;

ATTENDU les plans fournis et l'estimation préliminaire du coût des travaux préparés par la Firme Pluritec.

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:-

D'ACCEPTER les plans et l'estimation préliminaire du coût des travaux fournis par la Firme Pluritec.

Adopté.

82-131

Levée de l'assemblée

Monsieur Raymond Duval propose la levée de l'assemblée.
Monsieur André Girard seconde.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé

Frédéric Prescott
Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 25 mai 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 25 mai 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Suzanne Jutras
André Girard
Réjean Montplaisir

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame et Messieurs: Lucien Chaussé
Suzanne Jutras
André Girard
Réjean Montplaisir
Raymond Duval

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donnée par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par le secrétaire
trésorier pour être tenue à 19:30 heures au lieu ordinaire
des sessions du Conseil, le 25ième jour de mai 1982 et qu'il
y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:-

1. Infraction au règlement de zonage
2. Avis de motion concernant le règlement No. 148
3. Avis de motion concernant le règlement No. 149
4. Vacances annuelles 1982
5. Procédure à suivre dans l'engagement du Préposé à la
trésorerie et à l'approvisionnement (huit clos)
6. Aménagement floral pour l'Hôtel de Ville
7. Lettre d'entente
8. Acceptation du cadastre 9-62, 9-63
9. Location de machinerie et achat de matériaux pour entre-
tien de la voirie
10. Ordonnance de la Commission de Protection du Territoire
Agricole en date du 17 mai 1982
11. Puits No. 4 - appels d'offre
12. Dépôt de documents
- 12.1 Annuaire

DONNE ce 21ième jour du mois de mai 1982.

(Signé)

.....*R. Proulx*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*R. Proulx*.....
Secrétaire-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 82-132 Infraction au règlement de zonage

ATTENDU la demande de Monsieur André Richard;

ATTENDU la réponse du secrétaire-trésorier en date du 8 avril 1982;

ATTENDU les avis de l'inspecteur à l'endroit du propriétaire et de Monsieur Richard, en date du 26 et du 29 avril;

ATTENDU l'avis juridique de Me Pinsonneault, en date du 3 mai 1982.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

QUE des démarches soient entreprises auprès de notre aviseur légal dans le but de faire respecter notre règlement municipal.

Adopté.

82-133

Avis de motion concernant le règlement No. 148

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance un règlement relatif au calcul de l'étendue en front à des fins d'imposition de taxes spéciales pour le paiement de travaux municipaux dans le cas de lots situés à un carrefour.

Adopté.

82-134

Avis de motion concernant le règlement No. 149

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance un règlement pour soumettre le territoire de la Corporation Municipale de Ste-Marthe à la juridiction de la Cour Municipale de la Ville de Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

✓ 82-135

Vacances annuelles 1982

ATTENDU la nécessité d'offrir des vacances aux employés en vertu de la convention collective de travail;

ATTENDU les explications du secrétaire-trésorier.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1- DE FERMER les bureaux de la Municipalité pour la période du 19 juillet au 2 août 1982.
- 2- DE MANDATER l'inspecteur municipal dans l'établissement d'une cédule du personnel de garde durant cette période.

Adopté.

✓ 82-136

Engagement du préposé à la trésorie et à l'approvisionnement

ATTENDU l'ouverture du concours pour le poste de "Préposé à la trésorie et à l'approvisionnement";

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu :-



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

DE PROCEDER à l'engagement de Monsieur Marcel Milot au poste de "Préposé à la trésorie et à l'approvisionnement" et de fixer son traitement annuel à \$20,500.00. De plus, Monsieur Milot recevra une allocation mensuelle de \$200.00 pour l'usage de son automobile.

Le vote est demandé.

Pour: deux (2).

Une abstention: Madame Suzanne Jutras

Adopté.

✓ 82-137

Aménagement floral pour l'Hôtel de Ville

ATTENDU qu'un aménagement floral doit être fait dans le rond du stationnement de l'Hôtel de Ville;

ATTENDU que Monsieur Henri Boilet nous a offert ses services pour faire ce travail, soit la fourniture et la plantation de fleurs aux mêmes prix et conditions qu'en 1981, soit: \$80.00.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par André Girard et résolu unanimement:-

D'ENGAGER Monsieur Henri Boilet pour faire l'aménagement floral du rond dans le stationnement de l'Hôtel de Ville, pour le montant de quatre-vingts dollars (\$80.00).

Adopté.

✓ 82-138

Lettre d'entente entre la Municipalité de Ste-Marthe et le S.C.F.P. local 2414

ATTENDU la lettre d'entente soumise par Madame Suzanne Jutras;

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:-

DE TRANSMETTRE le projet de lettre d'entente à notre aviseur légal afin d'obtenir son avis.

Adopté.

✓ 82-139

Acceptation du cadastre 9-62, 9-63

ATTENDU l'obligation de faire cadastrer son terrain pour l'émission d'un permis;

ATTENDU que ce terrain est occupé par un chalet;

ATTENDU que l'installation septique a été faite en 1981 et est conforme aux normes S.P.E.;

ATTENDU qu'un permis de rénovation a été émis suite à une entente avec l'arpenteur-géomètre pour retenir un numéro au bureau d'enregistrement;

ATTENDU qu'une déclaration a été faite à la Commission de Protection du Territoire Agricole.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

QUE le plan déposé par l'arpenteur-géomètre, Monsieur Jean-Marie Chastenay, concernant la subdivision du lot 9, soit approuvé tel que décrit au plan ci-annexé.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-140 Location de machinerie et achat de matériaux pour
entretien de la voirie

ATTENDU que la Municipalité pourvoie elle-même à l'entretien
des travaux de voirie et autres;

ATTENDU que, très souvent, des travaux doivent être faits dans
l'immédiat afin de minimiser les coûts;

ATTENDU que certains travaux ne peuvent être prévus à l'a-
vance.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement:-

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de
machinerie ainsi que l'achat de matériaux tel que pierre et
sable et autres matériaux nécessaires, jusqu'à concurrence
de \$500.00 et ce, suivant son bon jugement.

Adopté.

✓ 82-141

Ordonnance de la Commission de Protection du Territoire
Agricole en date du 17 mai 1982

ATTENDU l'ordonnance de la Commission en date du 17 mai 1982
(partie du lot 29);

ATTENDU la nécessité de demander une revision de cette or-
donnance.

Proposé par André Girard secondé par Réjean Montplaisir et
résolu unanimement:-

DE MANDATER Me Jacques Mercier pour agir au nom de la Corpo-
ration Municipale dans cette affaire.

Adopté.

✓ 82-142

Puits No. 4 - appels d'offre

ATTENDU le travail effectué par la Firme Pluritec dans ce
dossier;

ATTENDU la nécessité d'aller en appels d'offre.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu
unanimement:-

D'AUTORISER la Firme Pluritec à faire paraître l'appel
d'offre dans le quotidien "Le Nouvelliste".

Adopté.

L'assemblée est levée.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 7 juin 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 7 juin 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
André Girard
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-143

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

82-144

Adoption des minutes des sessions tenues le 3 et le 25 mai 1982

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 3 mai 1982 et le 25 mai 1982 telles qu'amendées.

Adopté

✓ 82-145

Assurances

ATTENDU le cahier des charges préparé par le secrétaire-trésorier; (annexe 1)

ATTENDU que le cahier des charges fut remis à quatre (4) firmes; (annexe 2)

ATTENDU les prix fournis par les firmes Brunet et Fils Inc. et J.B. Lanouette Inc.; (annexe 3)

ATTENDU que la soumission fournie par la Firme Brunet et Fils Inc. au nom de la Cie St-Maurice doit être souscrite en entier;

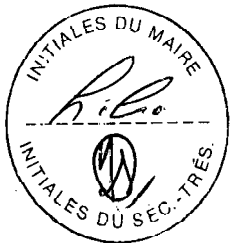
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu:-

- 1- D'ACCORDER le contrat d'assurances générales à la Firme Brunet et Fils Inc. pour la période du 8 juin 1982 au 8 juin 1983 pour un coût global de \$5,727.00,
- 2- D'ACCORDER le contrat d'assurances automobiles à la Firme Brunet et Fils Inc. pour la période du 4 août 1982 au 8 juin 1983 pour un coût global de \$937. et DE DEMANDER un crédit pour la période du 8 juin 1982 au 4 août 1982.

Le vote est demandé: 3 pour

1 abstention: Monsieur André Girard

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-146 Règlement no. 148 concernant les modalités de calcul en front à des fins d'imposition de taxes spéciales pour le paiement de travaux municipaux dans le cas des lots situés à un carrefour.

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement numéro 148.

Adopté

✓ 82-147

Règlement no. 149 pour soumettre le territoire de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à la juridiction de la cour municipale de la Ville de Cap-de-la-Madeleine.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement numéro 149.

Adopté

✓ 82-148

Dézonage sur le lot 463-32 et partie du lot 463

ATTENDU qu'une décision favorable a déjà été rendue dans le dossier 3209-D-025317;

ATTENDU que M. Philippe Hayes ne s'est pas conformé aux conditions de cette décision à savoir:- "Produire dans les douze (12) mois une copie authentique de l'extrait du livre de renvoi et d'un plan de subdivision".;

ATTENDU la nouvelle demande de M. Philippe Hayes;

ATTENDU que la Municipalité s'est dite en accord avec cette demande;

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'APPUYER la demande de M. Philippe Hayes à l'effet de modifier le zonage sur le lot 463-32 et partie du lot 463.

Adopté

82-149

Avis de motion - règlement no. 150

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'emprunt relatif à l'aménagement d'un puits tubé (4).

82-150

Achat de tracteur avec tondeuse et autres utilités

ATTENDU que la Municipalité pourvoie elle-même à l'entretien de ses terrains de loisirs et autres terrains qu'elle possède;

ATTENDU que sur ces terrains il y a une superficie en gazon qui doit être coupé régulièrement au cours de la saison estivale;

ATTENDU que cet équipement servira aussi à couper l'herbe en bordure des rues et chemin municipaux;

ATTENDU que ce tracteur peut être équipé d'un balai mécanique qui servirait au nettoyage des rues au printemps et les coins des rues au cours de l'été;

ATTENDU que d'autres pièces d'équipement peuvent être attachées au tracteur, telles que gratte arrière, souffleuse à neige pour les patinoires, motoculteur et autres;



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU que des appels d'offre ont été demandés à trois (3) dépositaires de la région; (voir rapport de l'inspecteur)

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat chez Métropolitain Equipement Enr. des accessoires suivants:

1- tracteur de marque John Deere 850 année 1981	\$ 6 450.00
2- tondeuse John Deere modèle 25A	<u>2 100.00</u>
	\$ 8 550.00
taxe provinciale de 9%	<u>769.50</u>
	<u>\$ 9,319.50</u>

Adopté

La séance est ajournée

82-151

Camion Chevrolet 1975

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement DE PROCEDER aux réparations qui s'imposent sur le camion Chevrolet 1975 après avoir demandé des prix à quatre (4) fournisseurs, soient:

M. Savary, M. Pépin, M. Vallée, M. Roy

Adopté

82-152

Achat d'une filière artopex à cinq (5) tiroirs

ATTENDU que le secrétaire-trésorier fut autorisé lors de la séance du 3 mai 1982 à faire l'acquisition de cette filière chez Jean Banville Inc. pour la somme de \$594.00;

ATTENDU que la Firme Jean Banville Inc. est incapable de nous fournir cette filière;

ATTENDU que le deuxième plus bas soumissionnaire soit la Firme "Librairie du Cap" peut nous fournir cette filière au même prix soit \$594.00;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE Monsieur Frédéric Prescott soit autorisé à acheter une filière de la Firme Librairie du Cap. Inc.

Adopté

82-153

Correspondance

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance du Maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de mai 1982.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-154 Adoption des comptes

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard
et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont
acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier
sont autorisés à en faire le paiement.

LISTE DES COMPTES PAYES EN MAI

✓ 4753-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 2/5/82	2148.72
✓ 4754-Municipalité de Ste-Marthe, salaire conseil	712.66
✓ 4755-Hydro Québec, arriérés au 1600 des Prairies	2.77
✓ 4756-Chavanel Wilfrid, soumission ordures ménagères pour le mois d'avril	2647.00
✓ 4757-Montplaisir André, 600 circulaires à 0.05	30.00
✓ 4758-Hydro Québec, 2 supports \$32.00, déplacement luminaires 10000 lumens à vapeur de mercure \$100.00	132.00
✓ 4759-Veillette Fernand, frais de déplacement	34.80
✓ 4760-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 9/5/82	2146.40
4761-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 16/5/82	2259.33
4762-Veillette Fernand, frais de déplacement	51.30
4763-Bellemare Sylvain, 250 circulaires à 0.05	15.00
4764-Beauchesne Suzanne, 750 circulaires à 0.05	37.50
4765-Hydro Québec, éclairage public	5120.10
4766-Hydro Québec, station de pompage aqueduc	1348.94
4767-Banque Nationale du Canada, émission d'obliga- tions (\$121,500.), Capital \$1,000. Intérêts 7,865. émission d'obliga- tions (\$105,000.), Capital 1,000. Intérêts 2,517.50	12382.50
4768-Veillette Fernand, frais de déplacement	45.00
4769-Municipalité de Ste-Marthe, salaires conseil	712.66
4770-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 23/5/82	2083.12
4771-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 30/5/82	2322.96
4772-Veillette Fernand, frais de déplacement	37.50
4773-Toupin André, frais de déplacement	22.20
4774-Chaussé Lucien, frais de déplacement	15.00

TOTAL:

34307.46

LISTES DES COMPTES A PAYER

4775-Atelier d'usinage Gomex: rés.: 82-126 et 82-101	398.86
4776-Banque Nationale du Canada, émission d'obli- gations (\$68,000.) intérêts: \$5,950.00	5950.00
4777-Bédard Gaston Inc., location \$108., fournitu- res \$89.10	197.10
4778-Bell Canada, Notre-Dame de la Rive	32.84
4779-Bell Canada, bureau	194.24
4780-Bell Canada, station de pompage	26.09
4781-Canron Inc., pièces borne d'incendie	200.00
4782-Roy & Trottier, 3 voyages de pierre	157.83
4783-Cité du Cap-de-la-Madeleine incendie 30313.32 rue Notre-Dame: 2542.19, location balai 657.50	33513.01
4784-Commission Scolaire du Cap, ménage école Dominique Savio, loisirs	137.00
4785-Dusseault Fleuriste, re: Mme Courteau	48.60
4786-Gendron Robert, transport de pierre	795.47
4787-Gravel, Dessureault & Associées vérification et services	16865.00
4788-J.U. Houle Ltée, boîtes de services	155.52
4789-Hydro Québec, station de pompage aqueduc	2196.90
4790-Hydro Québec, Place Norbert	194.04
4791-Hydro Québec, Dominique Savio	22.25
4792-Hydro Québec, Place St-Laurent	104.39
4793-Hydro Québec, secteur Prairies	337.48
4794-Librairie du Cap	431.50
4795-Métropolitain Equipement Enr., tondeuse	32.94
4796-Ministère Energie et Ressource location lot 534-1	190.00



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4797-Ministère du Revenu, I.P. 2097.95	
R.R.Q. 521.22	
A.M. 482.07	3101.24
4798-Montplaisir André, courrier transport	30.00
4799-Morin & Frères	156.48
4800-MRC de Francheville	8759.02
4801-Nouvelliste, soumission puits	160.00
* 4802-Pinsonneault, Roy et Lambert (Me A. Roy)	675.00
4804-Poliquin Fred Ltée, rés.: 82-79	862.61
4805-La Laurentienne Mutuelle d'assurance	238.50
4806-Loranger Richard et Corp. Mun. de Ste-Marthe	546.53
4807-Publi Hebdo	111.50
4808-Receveur Général du Canada, I.F. 1622.00	
A.C. 515.76	2137.76
4809-Receveur Général du Canada, pour case postale	48.00
4810-Remboursement de taxe Daniel Dubois	23.84
4811-Sablière Ste-Marthe Inc., location nivelleuse	980.00
4812-Saillant Inc.	1255.35
4813-Servac Inc., épandage d'huile	6727.58
4814-Signalisation de la capitale rés.: 82-106	695.82
4815-Société Coopérative Agricole de Champlain	
rés.: 82-126	244.50
4816-Solec Inc.,	50.27
4817-Syndicat Canadien de la Fonction Publique	81.21
4818-Télécommunication Année 1982	420.00
4819-Trois-Rivières location	190.68
4820-Milette Jules, soumission ordures ménagères	
mai 1982	2327.42
4821-Prescott Frédéric, frais de déplacement	200.00
* 4803-P.A. Thibeault	561.14
<u>TOTAL:</u>	<u>92765.51</u>

82-155

Avis de motion - règlement no. 151

Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement autorisant la conclusion d'une entente déléguant la compétence de la MRC de Francheville en matière d'évaluation à la Ville de Trois-Rivières.

✓ 82-156

Prêt de l'école Dominique Savio

ATTENDU la nécessité d'utiliser l'école Dominique Savio à des fins de loisirs durant l'été 1982;

ATTENDU la requête de Madame Madeleine Bruneau;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine de pouvoir utiliser à des fins de loisirs, l'école Dominique Savio, et ce pour la période du 5 juillet au 14 août 1982.

Adopté

✓ 82-157

Adoption du règlement no. 147 concernant la rémunération des membres du Conseil.

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADOPTER le règlement numéro 147.

Adopté

✓ 82-158

Plan d'urbanisme

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement de POURSUIVRE le travail avec la Firma Pluritec dans ce dossier.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-159 Avis de motion - règlement numéro 152

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet
de présenter à la prochaine séance ou à une séance
subséquente un règlement relatif à la politique de
frais de déplacement et de représentation.

82-160 Levée de l'assemblée

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard
et résolu unanimement que la séance est levée.

Adopté

Lucien ChausséMAIRE..... *Frédéric Prescott*SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 21 juin 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 21 juin
1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à
laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les Conseillers: André Girard
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras

Monsieur Raymond Duval arrive avant la discussion à l'item
numéro 3 de l'ordre du jour.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Réjean
Montplaisir, André Girard.

A Madame : Suzanne Jutras

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 21e jour de
juin 1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants, savoir:

1. Sortie de l'autoroute à proximité du site d'enfouisse-
ment sanitaire.
2. Nomination d'un coordinateur pour la Protection Civile.
3. Garage Municipal.
4. Travaux de photocopie - Comité des Loisirs.
5. C.P.T.A., Re: Route Red Mill
6. Prolongement de la rue Notre-Dame Sud.
7. Subdivision d'une partie du lot 581
8. Adoption de règlements
 - 8.1 Règlement no. 150 relatif à la construction d'un
puits tubé (4) et d'une conduite d'aqueduc et accessoi-
res.
 - 8.2 Règlement no. 151 relatif à la ratification de
l'entente concernant la délégation de compétence
en matière d'évaluation de la MRC de Francheville
à la Ville de Trois-Rivières.
9. Avis de motion
 - 9.1 Avis de motion - règlement no. 153
 - 9.2 Avis de motion - règlement no. 154
10. Subvention - Loisirs Prairies

DONNE ce dix huitième jour du mois de juin 1982.

(Copie conforme)

(Signé)

.....
secrétaire-trésorier

.....
secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-161 Sortie de l'autoroute à proximité du site d'enfouissement sanitaire.

ATTENDU la construction de l'autoroute 40;

ATTENDU la distance à parcourir pour atteindre le site d'enfouissement sanitaire;

ATTENDU la qualité de la route conduisant au site d'enfouissement sanitaire;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'APPUYER le comité intermunicipal de gestion des déchets dans leur démarche en vue d'obtenir une sortie de l'autoroute 40 à proximité du site d'enfouissement sanitaire.

Adopté

✓ 82-162 Nomination d'un coordinateur pour la Protection Civile.

ATTENDU que le poste de coordinateur de la protection civile est généralement assumé par le secrétaire-trésorier;

ATTENDU l'engagement de Monsieur Frédéric Prescott au poste de secrétaire-trésorier;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE NOMMER, Monsieur Frédéric Prescott, coordinateur de la protection civile pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

82-161 Arrivée de Monsieur Raymond Duval

82-163 Garage municipal

ATTENDU les offres de vente reçues;

ATTENDU les autres possibilités envisagées suite aux discussions;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement DE MANDATER MM. Raymond Duval, André Girard, Frédéric Prescott et Fernand Veillette à procéder à l'étude des différentes alternatives possibles dans ce dossier et à produire un rapport sur les résultats de cette étude.

Adopté

✓ 82-164 Travaux de photocopie - Comité des Loisirs

ATTENDU que les comités de loisirs ont occasionnellement des besoins en matière de photocopie;

ATTENDU que les activités des comités de loisirs sont intimement liées à celles de la Corporation Municipale;

ATTENDU les coûts reliés à la préparation d'un stencil;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE les comités de loisirs puissent, après avoir obtenue l'autorisation du conseiller responsable des loisirs,

- 1- UTILISER le photocopieur de la Corporation Municipale lorsque leurs besoins sont inférieurs à cent (100) copies et ce à un coût de cinq sous (\$0.05) la copie.
- 2- UTILISER le photocopieur avec stencil de la Corporation Municipale lorsque leurs besoins sont égaux ou supérieurs à cent (100) copies et ce à un coût de un sous (\$0.01)



No. de résolution
ou annotation

✓ 82-165

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

la copie.

QUE les comités de loisirs effectuent eux-mêmes le travail lorsqu'ils utilisent le photocopieur avec stencil.

Adopté

C.P.T.A., RE: Route Red Mill

ATTENDU que le Ministère des Transports est consentant à refaire la route de Red Mill, et ce après de multiples demandes de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est entièrement d'accord avec les explications fournies par le Ministère des Transports dans la lettre adressée à la C.P.T.A. en date du 31 mars 1982 et signée par Monsieur François Beaudry, ingénieur adjoint à la construction, district 32;

POUR CES RAISONS:

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la C.P.T.A. de rendre une décision favorable dans le dossier Route Red Mill présenté par la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine afin que le Ministère des Transports puisse effectuer les travaux proposés le plus rapidement possible.

Adopté

82-166

Prolongement de la rue Notre-Dame Sud

ATTENDU la nécessité d'améliorer la circulation dans ce secteur; (voir annexe)

ATTENDU que ces travaux seront effectués par les employés de la Corporation Municipale;

ATTENDU l'estimé du coût des travaux; (voir annexe)

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à procéder dans le plus bref délai, pour un montant total de \$2,500.00

Adopté

Subdivision d'une partie du lot 581

Le point est reporté à une session ultérieure.

82-167

Règlement numéro 150 relatif à la construction d'un puits tubé (4) et d'une conduite d'aqueduc et accessoires.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 150.

Adopté

82-168

Règlement numéro 151 relatif à la ratification de l'entente concernant la délégation de compétence en matière d'évaluation de la M.R.C. de Francheville à la Ville de Trois-Rivières.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 151.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-169 Avis de motion - règlement numéro 153

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant l'administration d'aqueduc et d'égout, et l'imposition d'une compensation pour ces services.

82-170 Avis de motion - règlement numéro 154

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant l'abrogation de certains règlements devenus désuets suite à la mise à jour de la réglementation de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

82-171 Demande de subvention - Fête de la St-Jean

ATTENDU que le comité de loisirs des Prairies est chargé de l'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste pour l'ensemble de la Municipalité.

ATTENDU que l'organisation de cette manifestation nécessitera des déboursés supplémentaires pour ledit comité;

IL EST RESOLU: D'OCTROYER au comité de loisirs des Prairies la somme de \$500.00.

Le projet de résolution est proposé par Monsieur André Girard mais n'est pas secondé.

Monsieur Réjean Montplaisir fait alors une contre-proposition secondée par Madame Suzanne Jutras à l'effet de permettre au comité de loisirs des Prairies d'utiliser gratuitement le photocopieur avec stencil de la Municipalité pour publier cet événement.

Lucien Chaussé
.....MAIRE.....
Lucien Chaussé

Frédéric Prescott
.....SEC. TRES..
Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 5 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 5 juillet
1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à la-
quelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-172

Prière et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et
résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour et de laisser
l'item varia ouvert.

Adopté

82-173

Adoption des minutes des sessions tenues le 7 et 21 juin
1982

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues
le 7 et 21 juin 1982.

Adopté

✓ 82-174

Soumission pour l'installation d'un puits tubé, d'une condui-
te d'aqueduc et accessoires

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la Firme
Pluritec Ltée;

ATTENDU les recommandations de la Firme Pluritec Ltée;

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et réso-
lu unanimement:

- 1- DE RETOURNER en soumission dans le plus bref délai.
- 2- DE MODIFIER la clause relative au cautionnement.

Adopté

82-175

Maire suppléant

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement QUE Monsieur André Girard soit nommé
maire suppléant pour le prochain terme soit la période du
1er juillet au 31 octobre 1982.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-176 Ouverture d'un compte d'épargne stable sans privilège de chèque à la Caisse Populaire Ste-Madeleine.

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:

1. QUE Monsieur Frédéric Prescott, le secrétaire-trésorier, de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine (ci-après dénommé la "corporation", soit et il est par les présentes autorisé, pour et de la part de la corporation, à négocier avec la Caisse Populaire Desjardins Ste-Madeleine à y déposer et à lui transférer (mais au crédit du compte de la corporation seulement) tout chèque et ordre de paiement d'argent, et pour lesdites fins les endosser de la part de la corporation, soit par écrit, soit par une estampille.
2. QUE tous les chèques et ordres de paiement de la corporation soient tirés au nom de la corporation et signés de sa part par Monsieur Lucien Chaussé, le maire et par Monsieur Frédéric Prescott, le secrétaire-trésorier.
3. QUE Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier est par les présentes autorisé, pour et de la part de la corporation, à recevoir de temps et autre de ladite Caisse Populaire un état de compte de la corporation, de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la corporation, et à signer et délivrer à ladite Caisse populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse Populaire.
4. QUE cette résolution soit communiquée à ladite Caisse populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit signifié au gérant alors en fonction et que reçu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

Adopté

✓ 82-177

C.P.T.A., RE: André Bellemare, lot 584-P

ATTENDU qu'une décision favorable a déjà été rendue dans le dossier 003920 en date du 6 mai 1980;

ATTENDU que Monsieur André Bellemare ne s'est pas conformé aux conditions de cette décision à savoir: "Produire dans les 6 mois une copie authentique de l'extrait du livre de renvoi et d'un plan de subdivision".

ATTENDU que la Municipalité est en accord avec cette demande.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur André Bellemare à l'effet de modifier le zonage sur partie du lot 584 du cadastre du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓ 82-178

Demande d'un permis d'un kiosque de tourisme
-Les Tours du Vieux Québec Ltée

Suite aux informations fournies en séance, Monsieur Raymond Duval propose que la demande de permis soit refusée à cette firme. La proposition est rejetée n'ayant pas été secondée.

Monsieur Réjean Montplaisir fait la proposition suivante:

- 1- D'OCTROYER à la firme Les Tours du Vieux Québec Ltée, un permis d'opération pour la période du 1er juillet au 15 octobre 1982;
- 2- DE REVOQUER ledit permis à la première infraction commise par la compagnie ou par l'un de ses représentants;



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 3- DE PREPARER une lettre d'information à l'intention des motels locaux les avisant qu'ils peuvent afficher toute l'information utile sur leur commerce à l'intérieur du kiosque d'information.

Cette proposition est secondée par Madame Suzanne Jutras.

Le vote est demandé: 3 pour
1 contre: Monsieur Raymond Duval

Adopté

Monsieur Raymond Duval se retire

82-179

Conciliation bancaire et du solde aux livres

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation bancaire et la conciliation du solde aux livres au 31 mai 1982 soient adoptées.

Adopté

82-180

Rapport de contrôle budgétaire au 31 mai 1982

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mai 1982 soit adopté.

Adopté

Monsieur Raymond Duval réintègre son siège.

✓ 82-181

Modification numéro 3 au budget 1982

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 mai 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

	CODE	DT	CT
Vérification	02-130-413	\$ 3865.00	
Intérêts sur emprunt temporaire	02-910-840	1000.00	
Quote-part MRC de Francheville	02-939-000	6265.00	
Achat d'actifs immobilisés	02-839-700		4865.00
Gestion des coupons d'obligations	02-939-000		6265.00
		\$ 11130.00	\$11130.00

Adopté

Règlement numéro 153 concernant l'administration de l'aqueduc et d'égout, et l'imposition d'une compensation pour ces services.

Le point est reporté à une réunion ultérieure.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-182 Règlement numéro 154 pour abroger certains règlements
devenus désuets.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 154.

Adopté

82-183 Correspondance

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu D'ADOPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de juin 1982.

Adopté

82-184 Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

LISTE DES COMPTES PAYES EN JUIN 1982

4822-	Comité de loisirs, secteur Prairies	\$ 500.00
4823-	Fernand Veillette, frais de déplacement	42.00
4824-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2154.65
4825-	Ministre des Finances, enregistrement tracteur	94.00
4826-	Caisse Populaire Ste-Madeleine, dépôt à terme	25000.00
4827-	Lucien Chaussé, frais de déplacement - maire	24.00
4828-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2319.28
4829-	Fernand Veillette, frais de déplacement	46.50
4830-	Hydro Québec, électricité -éclairage rues	5395.12
4831-	Banque Nationale du Canada, rachat d'obligations \$1500., intérêts sur obligations 1947.50	3447.52
4832-	Banque Nationale du Canada, intérêts sur obligations	4668.04
4833-	Fernand Veillette, frais de déplacement	28.50
4834-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2299.77
4835-	Suzanne Jutras, frais de déplacement	38.90
4836-	Banque Nationale du Canada, intérêts sur obligations.	9908.75
4837-	Nedco, édifice et réparations	8.72
4838-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2332.58
4839-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires conseil	1085.44
<u>TOTAL:</u>		\$ <u>59393.77</u>

LISTE DES COMPTES A PAYER

4879-	Assurance Brunet & Fils., rés.: 82-145	
	-police commerciale 8/6/83: \$5724.00	
	-police automobile 8/6/83: 937.00	6661.00
4880-	Atelier d'usinage Gomex Inc., soudure	7.00
4842-	Boilet Henri, (rond de fleurs), rés.: 82-137	80.00
4843-	Centre de distribution, RE: Jean-Pierre Gratton (saisie décembre 1981)	180.00
4844-	Gaston Bédard Inc., location : 109.00	
	calculateur: 162.96	271.96
4845-	Bell Canada, bureau	177.07
4846-	Bell Canada, station de pompage	26.33
4847-	Bell Canada, loisirs St-Malo	135.35
4848-	Carrier Robert, notaire, (RE: Philippe Francoeur)	13.00
4849-	Corporation des secrétaires municipaux du Québec	
	Guide de classement	30.00
4850-	Garage M. Ayotte, (huile, graisse)	29.31
4851-	Hydro Québec, bâtisse loisirs St-Malo	87.15
4852-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	55.76
4853-	Hydro Québec, Hôtel Municipal	301.98
4854-	Hydro Québec, station de pompage	94.50



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4855-Jules Milette Inc., (ordures ménagères) juin 1982	2327.42
4856-Librairie du Cap Inc.	
-location équipement: 125.35	
-fournitures : 151.14	
-filière artopex rés.: 82-152 : 647.46	923.95
4857-Métropolitain équipement Enr., rés.: 82-150 (tracteur John Deere et tondeuse)	9319.50
4858-Morin & Frères Inc.	16.20
4859-P.A. Thibeault Ltée, -tablettes voutes:294.63 -terrains loisirs:253.89	548.52
4860-Poste d'essence Ste-Marthe (essence)	175.45
4861-Saillant Inc.	76.90
4862-Savary Esso Service (réparations camion Chevrolet), rés.: 82-151	869.78
4863-Servac, retenue 10%	747.50
4864-L.P. Tanguay, produits de nettoyage	91.25
4865-Télé-communication (télépage 25/5/83)	445.20
4866-Receveur Général du Canada, timbres	300.00
4867-Frédéric Prescott, frais de déplacement	200.00
4868-Marcel Milot, frais de déplacement	200.00
4869-La Laurentienne (assurance collective)	264.04
4870-Ministre du Revenu, (déductions pour juin 1982	2695.63
4871-Receveur Général du Canada, (déductions juin 1982)	1885.94
4872-Paroisse de la Visitation de Champlain -enfouissement des ordures ménagères	2753.82
4873-Syndicat Canadien de la Fonction Publique	58.61
4874-Comité des loisirs - Secteur Prairies	500.00
4875-Comité des loisirs - Secteur St-Malo	864.65
4876-Comité des loisirs - Secteur Village	1000.00
4877-Comité des loisirs - Secteur Place Norbert	1000.00
4878-Comité des loisirs - Secteur Place St-Laurent	1000.00
4879 et 4880 voir au début listes des comptes à payer	
<u>TOTAL</u> <u>=====</u>	<u>36414.77</u>

Adopté

82-185

Travaux d'excavation et de rapiéçage d'asphalte

ATTENDU le pavage défectueux dans le secteur village;

ATTENDU la nécessité d'effectuer des travaux d'excavation et de remblai à certains endroits avant de procéder au rapiéçage;

ATTENDU que les travaux d'excavation et de remblai seront effectués par les employés de la Corporation Municipale;

ATTENDU que des prix à la tonne furent demandés à trois (3) contracteurs de la région;

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:

- 1- D'EFFECTUER les travaux d'excavation et de remblai pour un montant ne devant pas dépasser \$1000.00
- 2- D'ACHETER 70 tonnes d'asphalte de Pavage Spémont au prix de \$59.00 la tonne, selon le tableau annexé.

TABEAU DES SOUMISSIONS

Fournisseurs	Massicotte et Fils Ltée	Ls Georges Arseneault	Pavage Spémont
Matériaux			
70 tonnes métriques	\$85.00 la tonne	\$65.50 la tonne	\$59.00 la tonne

Adopté
561



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-186 Demande d'une lampe de rue

ATTENDU que sur la 11e rue entre la rue Notre-Dame et la 1ère avenue l'éclairage est inadéquat;

ATTENDU que pour corriger cet état de chose, une lampe de rue devra être ajoutée;

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite à l'Hydro Québec pour la pose d'une lampe 10000 lumens au mercure à l'endroit montré au plan annexé.

Adopté

✓ 82-187 Prêt de l'Ecole Dominique Savio

ATTENDU la nécessité d'utiliser l'école Dominique Savio à des fins de loisirs durant l'année entière;

ATTENDU la requête de Madame Madeleine Bruneau;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine de pouvoir utiliser à des fins de loisirs, l'école Dominique Savio, et ce pour la période du 5 juillet 1982 au 5 juillet 1983.

Adopté

Règlement de zonage

Une rencontre est prévue le 12 juillet 1982 avec la Firme Pluritec Urbanisme. Cette rencontre aura lieu à 19.30 heures.

Projet de développement de Monsieur Camille Ross

Les membres du conseil confirment l'acceptation du projet de développement de Monsieur Ross tel qu'accepté antérieurement.

Parole à la salle

82-188 Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE la séance est levée.

.. Lucien Chaussé MAIRE Frédéric Prescott SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 12 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 12 juillet
1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à la-
quelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs les conseillers: Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard

A Madame : Suzanne Jutras

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 12e jour de
juillet 1982, et qu'il y sera pris en considération les
sujets suivants, savoir:

1. Brigadier scolaire
2. Projet du Ministère de l'Environnement
3. Rencontre de la Firme Pluritec Urbanisme

DONNE ce neuvième jour du mois de juillet 1982.

(Signé)

.....*Raymond Duval*.....
secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*Raymond Duval*.....
secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

Les membres étant tous présents, l'ordre du jour est modifié de la façon suivante:

- 1- Brigadier scolaire
- 2- Projet du Ministère de l'Environnement
- 3- Permis d'alcool
- 4- Demande d'un permis d'opération d'un kiosque de tourisme
-"Les Tours du Vieux Québec Ltée"
- 5- Rencontre de Pluritec Urbanisme

Brigadier scolaire

Le point est remis à une session ultérieure.

82-189 Projet du Ministère de l'Environnement

ATTENDU la nécessité d'effectuer certains travaux dont:

- La restauration de la petite église;
- Embellissement sur tout le territoire de la Municipalité;
- Amélioration des terrains de jeux;
- Déboisement de l'emprise du boulevard Francoeur;

ATTENDU que le Ministère de l'Environnement offre un programme subventionnant en totalité la main-d'oeuvre pour la réalisation de ce projet.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- DE PROCEDER à la demande de subvention.
- 2- DE MANDATER Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal, à agir pour et au nom de la Corporation Municipale dans ce dossier.

Adopté

82-190 Permis d'alcool

ATTENDU la demande de Monsieur Emilien Normandin en faveur du Club Optimiste Ste-Marthe du Cap

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par André Girard et résolu unanimement D'APPUYER le Club Optimiste Ste-Marthe du Cap dans ses démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool pour un évènement sportif devant se tenir le 24 juillet 1982.

Adopté

82-191 Demande d'un permis d'opération d'un kiosque de tourisme -
Les Tours du Vieux Québec Ltée.

ATTENDU l'avis émis par l'inspecteur municipal à l'effet de déplacer l'ancien kiosque d'opération de la firme "Les Tours du Vieux Québec Ltée";

ATTENDU que la firme "Les Tours du Vieux Québec Ltée" ne s'est pas conformée à cet avis dans le délai prescrit;

ATTENDU le deuxième dispositif de la résolution numéro 82-178 à l'effet de révoquer le permis à la première infraction commise par la compagnie ou par l'un de ses représentants;

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE RESCINDER la résolution numéro 82-178.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

...*Ruein Chausse*... MAIRE.....*D. Proulx*..... SEC. TRES..



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 27 juillet 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 juillet
1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à la-
quelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs et Madame

les conseillers : Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis
de convocation.

82-192

Limitation de la fourniture d'eau potable

ATTENDU la pénurie d'eau potable;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement DE LIMITER la fourniture d'eau potable
aux heures suivantes soit:

- de 7 à 9 heures
- de 11 à 13 heures
- de 17 à 19 heures

et ce jusqu'à la fin du mois de juillet 1982.

Adopté

82-193

Négociation avec la Ville de Cap-de-la-Madeleine en vue
d'obtenir de l'eau potable.

ATTENDU la pénurie d'eau potable;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement DE NEGOCIER avec la Ville de Cap-de-
la-Madeleine la possibilité d'obtenir de l'eau potable comp-
te tenu de la situation qui prévaut à Ste-Marthe du Cap-de-
la-Madeleine.

Adopté

82-194

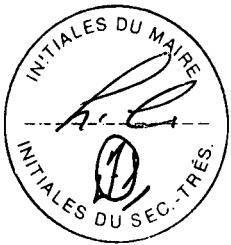
Nomination d'officiers - usage de l'eau

ATTENDU la pénurie d'eau potable;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement:

- 1- DE NOMMER MM. André Girard, Frédéric Prescott, Fernand
Veillette et Guy Veillette officiers dans le but d'assu-



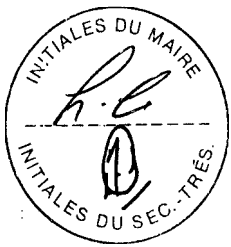
No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

par respect de la consigne relative à l'usage de l'eau
potable.
2- DE FIXER à \$100.00 la pénalité en cas d'infraction.

Adopté

...*Lucien Chaussé*...MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 août 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-
Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 2 août 1982
à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées.

Et comme il n'y a pas quorum l'assemblée est ajournée
à lundi le 9 août 1982 à 19.30 heures.

...*Lucien Chaussé*... MAIRE... ..*Frédéric Prescott*... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 9 août 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 9 août 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-195

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour.

Adopté

82-196

Adoption des minutes des sessions tenues le 5, le 12, le 27 juillet et le 2 août 1982.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 5, le 12, le 27 juillet et le 2 août 1982.

Adopté

Rencontre de Monsieur Jean-Claude Beaumier

Rencontre de Madame Germaine Hamel

82-197

Radiations et corrections de taxes à recevoir

ATTENDU la production de la liste des taxes à recevoir ou à corriger au 30 juin 1982;

ATTENDU que ces modifications résultent en majeure partie d'erreurs des comptes 1981;

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE RADIER ET D'IMPOSER les taxes selon la liste en annexe.

Adopté

✓82-198

Nomination d'un avocat concernant le cas de Richard Loranger

ATTENDU les sommes croissantes versées à Monsieur Richard Loranger suite à un accident survenu le 22 juin 1972;

ATTENDU que la rente d'invalidité mensuelle établie pour l'année 1982 est de \$546.53 représentant l'indexation de la rente que le Groupe Commerce refuse de payer depuis 1976. Cette rente aura coûté \$22378.30 à la fin de l'année 1982;

ATTENDU que ce cas a déjà été soumis à Me Pinsonneault en 1976, alors que la rente était fixée à \$12.82 par mois qui selon Me Pinsonneault ne valait pas la peine d'être contesté devant les tribunaux, mais depuis ce temps, les montants ont énormément changés;

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

unanimement DE NOMMER Me Bertrand Lamothe pour l'étude de ce dossier afin de s'assurer de la responsabilité de la Municipalité concernant cette rente d'invalidité.

Adopté

No. de résolution
ou annotation

✓ 82-199

Permis d'alcool - Place Norbert

ATTENDU la demande de Monsieur Emilien Normandin en faveur du Club Optimiste Ste-Marthe du Cap.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'APPUYER le Club Optimiste Ste-Marthe du Cap dans ses démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool pour un événement social (épluchette de blé d'inde) devant se tenir les 21 et 22 août 1982 au terrain Place Norbert.

Adopté

✓ 82-200

Permis d'alcool - Place St-Laurent

ATTENDU la demande du Comité des Loisirs - Place St-Laurent.

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'APPUYER le Comité des loisirs - Place St-Laurent dans ses démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool pour un événement sportif (tournoi de balle) devant se tenir les 4, 5 et 6 septembre 1982 au terrain Place St-Laurent.

Adopté

✓ 82-201

Permis d'alcool - Loisirs St-Malo

ATTENDU la demande de Monsieur Maurice Mineau.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'APPUYER l'association des employés de la Cie Norton dans ses démarches pour l'obtention d'un permis d'alcool pour un événement social (épluchette de blé d'inde) devant se tenir le 21 août 1982 au terrain St-Malo.

Adopté

82-202

Conciliation bancaire et du solde aux livres

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation bancaire et la conciliation du solde aux livres au 30 juin et au 31 juillet 1982 soient adoptées.

Adopté

82-203

Rapport de contrôle budgétaire au 30 juin et au 31 juillet 1982.

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 juin et au 31 juillet 1982 soient adoptés.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-204 Modification no. 4 au budget 1982

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 30 juin et du rapport en date du 31 juillet 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

-Frais de déplacements - trésorier et inspecteur	02-130-310	\$ 1000.	
-Enfouissement des ordures	02-420-436	2000.	
-Rémunération parcs et terrains de jeux.	02-750-110	3000.	
-Immatriculation	02-820-438	100.	
-Dommages et intérêts	02-190-950	500.	
-Rémunération édifices	02-810-110	\$ 3000.	
-Achat d'actifs immobilisés	02-839-700		3600.
		<u>\$ 6600.</u>	<u>\$ 6600.</u>

Adopté

✓ 82-205 Règlement numéro 150 concernant la construction d'un puits tubé (4), d'une conduite d'aqueduc et accessoires.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 150.

Adopté

82-206 Règlement numéro 152 pour adopter une politique globale en matière de frais de déplacement et de représentation.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 152.

Adopté

82-207 Règlement numéro 153 concernant l'administration des services municipaux d'aqueduc et d'égout, et l'imposition d'une compensation pour ces services.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 153.

Adopté

✓ 82-208 Assemblée publique des électeurs - règlement numéro 150

ATTENDU l'adoption du règlement numéro 150 en date du 9 août 1982.

ATTENDU les dispositions de la Loi.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le règlement numéro 150 pourvoyant à la construction du puits tubé (4) et à un emprunt de \$136,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 23 août 1982 à 19.00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-209-2 Avis de motion - règlement 155 (construction, zonage
et lotissement.

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet
de présenter à la prochaine séance ou à une séance
subséquente un règlement de construction, zonage et
lotissement.

82-210 Correspondance

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et réso-
lu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire et du
secrétaire-trésorier pour le mois de juillet 1982.

Adopté

82-211 Adoption des comptes

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et ré-
solu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et
que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en
faire le paiement.

LISTE DES COMPTES PAYES EN JUILLET

4840-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	\$ 3171.69
4841-	Richard Loranger et Corporation Municipale	546.53
4881-	Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.	5455.41
4882-	André Montplaisir, transport du courrier	30.00
4883-	Caisse Populaire Ste-Madeleine, dépôt à terme	65000.00
4884-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	6435.23
4885-	Hydro Québec, éclairage de rues	5167.68
4886-	Assurances Brunet et Fils Inc., assurances	68.00
4887-	Claudette Toupin, petite caisse	65.80
4888-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires conseil	1085.44
4889-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2275.49
4890-	Fernand Veillette, frais de déplacement	43.20
4891-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	149.76
4892-	Caisse Populaire Ste-Madeleine, dépôt à terme	60000.00

TOTAL:

\$ 149494.23

LISTE DE COMPTES A PAYER

4893-	Gaston Bédard Inc., (location dactylo)	\$ 109.00
4894-	Bell Canada, (bureau)	165.98
4895-	Bell Canada, (Notre-Dame de la Rive)	18.24
4896-	Bell Canada, (usine de pompage)	26.33
4897-	Breuages Bégin Ltée, (location machine liqueurs)	35.04
4898-	Carrière St-Maurice (pierre)	225.59
4899-	Copie Express de la Mauricie Inc., photocopies	375.44
4900-	Gaz Bar Giroux (essence)	186.07
4901-	Hydro Québec, (Place Norbert)	59.94
4902-	Hydro Québec, (Ecole Dominique Savio)	16.78
4903-	Hydro Québec, (Place St-Laurent)	33.46
4904-	Hydro Québec, (secteur Prairies)	40.32
4905-	Hydro Québec, (aqueduc)	541.36
4906-	Jacques Auto Accessoires Enr., (petits outils)	94.75
4907-	Librairie du Cap Inc., location équipement	250.70
	fournitures	93.87
4908-	Loomis Courrier Service Ltd	8.00
4909-	Richard Loranger (réclamation mensuelle)	546.53
4910-	Lionel Martin, (location machinerie)	101.55
4911-	Jules Milette, (enlèvement des ordures juillet)	2327.42
4912-	Marcel Milot (frais de déplacement)	200.00
4913-	Ministre du Revenu (déductions juillet 1982)	2696.33
4914-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
4915-	M.R.C. de Francheville (mutations 1/9/81 -30/6/82)	584.00
4916-	Le Nouvelliste (avis)	232.00
4917-	Perco Ltée (outils)	39.24
4918-	Richard Piché Inc., (réparation - machinerie)	78.12
4919-	Frédéric Prescott, (frais de déplacement)	200.00
4920-	Receveur Général du Canada (déductions juillet)	1888.32
4921-	Saillant Inc., (détecteur R-82-52)	1064.84



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4922-Syndicat Canadien de la Fonction Publique	56.55
4923-Trudel, Morin et Ass. (mise en demeure A.Carle)	12.50
4924-Vitrierie du Centre Inc. (vitre Hôtel Ville)	82.48
4925-Centre de décoration (tapisserie, peinture)	124.59
4926-René St-Cyr Inc., (cadrage de bureau)	209.28
4927-Centre de nettoyage Enr. (nettoyage tapis, chaise)	225.00
4928-André Montplaisir, (distribution circulaires)	30.00
4929-Sylvain Bellemare, (distribution circulaires)	12.50
4930-Robert Jutras, (distribution circulaires)	22.50
4931-Poste d'essence Ste-Marthe (essence)	29.00
4932-D.C.M. Enr., (transport, pierre, sable)	610.50

TOTAL:

\$ 13684.12

Adopté

82-212

Ajout de pierre dans les rues

ATTENDU l'importance de maintenir le réseau routier en bon état;

ATTENDU que plusieurs rues ont besoin d'être rechargé avec de la pierre;

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE les travaux soient faits tel que proposé par l'inspecteur municipal et ce suivant la feuille de détail.

Adopté

Requête de Monsieur Jean-Claude Beaumier - règlement 114

Ce point est reporté à une session ultérieure.

Informations sur les encaissements de taxes

82-213

Demande au Ministère de la Voirie

ATTENDU la minceur de l'accotement situé à proximité du 2301 Notre-Dame;

ATTENDU que cet état de fait oblige les piétons et les cyclistes à emprunter l'asphalte et constitue une source de danger;

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère de la Voirie d'élargir l'accotement situé à proximité du 2301, Notre-Dame.

Adopté

82-214

Levée de l'assemblée

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC. TRÉS.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 11 août 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 11 août 1982 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame : Suzanne Jutras

A Messieurs:

Lucien Chaussé, Raymond Duval, André Girard,
Réjean Montplaisir

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 11e jour de
août 1982, et qu'il y sera pris en considération le sujet
suivant, savoir:

1.- Règlement 155, construction, zonage et lotissement

DONNE ce 9e jour du mois d'août 1982

(Copie conforme)

(Signé)

.....*R. Duval*.....
Secrétaire-trésorier

.....*R. Duval*.....
Secrétaire-trésorier

82-215

Adoption par résolution du projet de règlement no. 155
-modification du règlement de construction, zonage et lotis-
sement.

ATTENDU les modifications apportées au règlement numéro 135
construction, zonage et lotissement;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et
résolu unanimement D'ADOPTER le projet de règlement numéro
155 - Modification du règlement de construction, zonage et
lotissement.

Adopté

82-216

Résolution fixant la date de l'assemblée publique aux fins
de consultation - règlement numéro 155

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement DE TENIR une assemblée publique de
consultation - règlement 155, le lundi 30 août 1982.

Adopté
574

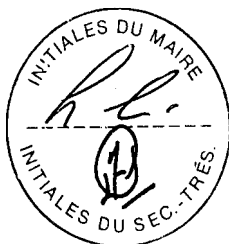


Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC. TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 23 août 1982

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 23 août 1982 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs

les conseillers : Suzanne Jutras
Raymond Duval
Réjean Montplaisir
André Girard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Avis de convocation le 9 août 1982 résolution 82-208

✓ 82-217

Proces-verbal de l'assemblée des électeurs (Règlement 150)

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 150 pourvoyant à la construction d'un puits tubé (4), d'une conduite d'aqueduc et accessoires et à un emprunt de de \$136,000.00 pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 23 août 1982, à 19.00 heures, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 150 ainsi que de l'article 758 du code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé.....MAIRE
Président de l'assemblée

....*Raymond Duval*.....SEC.TRES.
Secrétaire de l'assemblée

✓ 82-218

Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du
procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires
d'immeubles imposables

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 150 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

Adopté

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 août 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 30 août 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présent, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Suzanne Jutras
les conseillers Raymond Duval
André Girard

formant quorum sous la présidence du Pro Maire au Fauteuil.

Avis de convocation le 11 août 1982.

Avis public le 12 août 1982

82-219

Procès verbal de l'assemblée publique de consultation en vue de modifier le règlement no. 135, construction, zonage et lotissement.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 30 août 1982, à 19:50 heures sous la présidence de Monsieur André Girard, pro maire.

Arrivée de Monsieur Lucien Chaussé, maire qui reprend son fauteuil 20:05 heures.

Monsieur Lucien Chaussé répond aux interrogations des citoyens et le secrétaire-trésorier prend note de leurs requêtes.

Après deux heures de consultation, conformément à la loi, le président, en accord avec les autres membres du conseil, lève l'assemblée.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE
Président de l'assemblée

.....*Raymond Duval*.....SEC. TRÉS.
Secrétaire de l'assemblée



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 7 septembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 7 septembre 1982 à
19:30-heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Raymond Duval
les conseillers Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-220

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement D'ADOPTER l'ordre du jour.

Adopté

82-221

Adoption des minutes des sessions tenues le 9, le 11, le 23
et le 30 août 1982.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et ré-
solu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues
le 9, le 11, le 23, et le 30 août 1982.

Adopté

✓ 82-222

Subvention d'entretien d'hiver - saison 1982-83

ATTENDU la lettre du Ministère des Transports en daté du 5
août 1982;

ATTENDU la formule V-1225;

ATTENDU les coûts inhérents à l'entretien du Boulevard des
Prairies, de la route Red Mill Sud et du Rang St-Malo (cal-
cium et asphalte);

ATTENDU les conditions du contrat existant avec notre entre-
preneur.

Proposé par André Girard, secondé par Réjean Montplaisir et
résolu unanimement QUE la Municipalité refuse d'assumer
l'entretien d'hiver de ces chemins.

Adopté

✓ 82-223

Plan de cadastre 578-22, 578-23, 579-44 et 579-45

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et ré-
solu unanimement QUE le plan de cadastre no. 4833 préparé
par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre et donnant un
caractère officiel aux lots 578-22 et 579-44 dont le proprié-
taire actuel est Monsieur Maurice Léveillé ainsi qu'aux lots
578-23 et 579-45 dont le propriétaire actuel est Monsieur
Maurice Déry soit accepté.

Adopté

82-224

Commentaires des vérificateurs Gravel, Dessureault, Lemire
et Desaulniers.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement D'ACCEPTER les commentaires des vérifica-
teurs sur le suivi des recommandations du 31 décembre 1981.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-225 Installation d'un planimètre

ATTENDU la documentation fournie par la firme "Les entreprises inter-municipales":

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement:

1.- QUE le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine n'a aucune objection à ce que les représentants de la firme "Les entreprises inter-municipales" sollicitent les commerces de notre municipalité pour l'installation d'un planimètre.

2.- QUE cette firme entre en contact avec l'inspecteur municipal pour l'acceptation du planimètre et la détermination de sa localisation.

Adopté

82-226 Programme loginove

ATTENDU les demandes formulées par les citoyens;

ATTENDU l'offre de services par la firme Bendwell et Associés Ltée.

Proposé par:

Secondé par:

IL EST RESOLU:

DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour rencontrer les représentants de la firme Bendwell et Associés Ltée afin d'évaluer les possibilités de qualification au programme LOGINOVE.

Rejeté

82-227 Achat d'une table ronde 36" de diamètre

ATTENDU la demande de prix effectué auprès de quatre (4) fournisseurs (annexe).

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu DE PROCEDER à l'achat d'une table ronde chez "Librairie du Cap" pour la somme de \$129.88 plus taxes.

Adopté

82-228 Brigadier scolaire

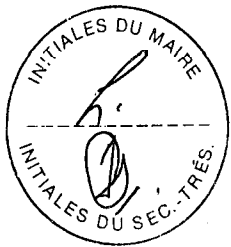
ATTENDU les demandes reçues: des parents, représentants la 6e, 8e et 9e rue du Rang St-Malo; du Club Optimiste Ste-Marthe du Cap; du comité d'école Ste-Madeleine - Sacré-Coeur.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire à agir pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine dans ce dossier.

Adopté

82-229 Avis de motion règlement numéro 155-A

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant la construction à l'intérieur des limites de la-Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-230 Avis de motion règlement numéro 155-B

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

82-231 Avis de motion règlement numéro 155-C

Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

82-232 Avis de motion règlement numéro 156

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour déterminer les jours et heures des sessions régulières du conseil. Cet avis de motion s'accompagne d'une demande de dispense de lecture du règlement.

82-233 Achat d'un classeur VISI RECORD pour fiches de taxes

ATTENDU l'importance de conserver les fiches de taxes en bon état pour plusieurs années;

ATTENDU que les classeurs actuels pour fiches de taxes sont inadéquats et détériorent les fiches rapidement, dû à l'utilisation très fréquente de celles-ci;

ATTENDU que le seul fournisseur de ce classeur est Concept 21e Siècle et le prix demandé est de \$1131. incluant couvercle et taxes.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE Monsieur Marcel Milot soit autorisé à acheter de la Firme Concept 21e Siècle un classeur pour la somme de \$1131.00.

Adopté

82-234 Achat d'huile abat poussière

ATTENDU que dans certaines rues de la Municipalité la circulation fait soulever une poussière assez dense depuis quelques semaines;

ATTENDU que pour corriger cet état de chose de l'huile abat poussière devra être épandu;

ATTENDU que pour faire ce travail une quantité de 2000 gallons maximum devra être achetée au coût de \$0.70 le gallon de la Compagnie Servac., le seul soumissionnaire qui a de l'huile usé;

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE l'inspecteur municipal est autorisé à faire épandre 2000 gallons d'huile usé au coût de \$0.70 le gallon.

N.B.: L'huile sera épandu si jugé nécessaire

Adopté

✓ 82-235 Ajout de lampe de rue

ATTENDU que dans quelques rues de la Municipalité l'éclairage est inadéquat;

ATTENDU que trois (3) nouvelles lampes de rues devront être



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ajoutées pour corriger cet état de chose.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE demande soit faite à l'Hydro Québec pour la fourniture et la pose de deux (2) lampes de 10000 lumens à vapeur de mercure aux endroits spécifiés:

Une face au numéro civique 16, rue Gignac
Une face au numéro civique 2251, Courteau

et une (1) lampe de 8500 lumens à vapeur de sodium à l'endroit spécifié:

Face au numéro civique 170, rue Bosquet.

Adopté

82-236

Correspondance

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'août 1982.

Adopté

82-237

Adoption des comptes

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

LISTE DES COMPTES PAYES EN AOUT

4933-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	\$ 2073.13
4934-	Sablière du Cap Inc., sable	65.40
4935-	Hydro Québec, éclairage public	5392.89
4936-	Morin & Frères Inc.	224.23
4937-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2304.60
4938-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2301.05
4939-	La Financière Ltée, achat et location	83.26
4940-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires conseil	1163.50
4941-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2315.41
4942-	Banque Nationale du Canada, capital: 38000.00	
	intérêts: 34773.75	72773.75
<u>TOTAL</u>		<u>\$ 88697.22</u>

LISTE DES COMPTES A PAYER

4943-	Paul Durocher, transport de pierre	\$ 541.60
4944-	Edgar Bouchard, transport de pierre	541.60
4945-	Phil Canning, transport sable, pierre	482.36
4946-	Donat Demontigny, transport sable, pierre	389.27
4947-	A. Biron Transport Enr., transport sable, pierre	389.27
4948-	Robert Delisle Inc., huile, graisse	118.64
4949-	Signalisation Dufresne Inc., plaques de rues	223.76
4950-	Service de pneus CTR Ltée, crevaison	8.00
4951-	Major Cycle, huile, accessoires	24.27
4952-	F. Lethiecq Excavation, transport de pierre	270.80
4953-	J. De Repentigny Enr., accessoires loisirs	5.23
4954-	Robert Gendron, transport de pierre	1345.53
4955-	Pierre Gendron, location tracteur	92.00
4956-	Paul Gendron, transport sable, pierre	1349.42
4957-	Garage Jean Trépanier, transport de pierre	558.52
4958-	Garage M. Ayotte, essence	350.15
4959-	Béton du Cap Inc., béton petite église	38.15
4960-	Marcel Arcand, service tracteur avec faucheuse	504.00
4961-	P.A. Thibeault Ltée, outils et accessoires	349.33
4962-	Centre de décoration, peinture petite église	65.40
4963-	Ministre du Revenu, déduction août	3623.52
4964-	Receveur Général du Canada, déductions août	2396.33
4965-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique, remise	75.99



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

4966-	Poste d'essence Ste-Marthe, essence	34.25
4967-	Gaston Bédard Inc., location dactylo	109.00
	fournitures	78.48
4968-	Trois-Rivières location Inc., service compacteur	326.56
4969-	Librairie du Cap, fournitures	51.40
4970-	L.P. Tanguay, articles nettoyage	58.90
4971-	Métropolitain Equipement Enr., entretien machineries	72.48
4972-	Eco Equipement F.E.P. Inc., 10% retenue système PH	525.00
4973-	Garage Marcel Roy et Fils Inc., estimé	20.00
	crevaision	5.00
4974-	Hydro Québec, station de pompage égout	105.31
4975-	Hydro Québec, Hôtel de ville	223.03
4976-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	50.86
4977-	Hydro Québec, loisir St-Malo	61.15
4978-	Hydro Québec, aqueduc	744.38
4979-	Bell Canada, station de pompage	26.33
4980-	Bell Canada, Notre-Dame de la Rive	16.57
4981-	Bell Canada, bureau	189.05
4982-	Pluritec Ltée, photocopies plans	20.09
4983-	Frédéric Prescott, frais de déplacement	200.00
4984-	Marcel Milot, frais de déplacement	200.00
4985-	Richard Loranger, réclamation mensuelle	546.53
4986-	Jules Milette Inc., ordures ménagères août 1982	2327.42
4987-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
4988-	Fernand Veillette, frais de déplacement	30.60
4989-	Le Nouvelliste, avis zonage	52.00
4990-	Gilles Bourbeau, réparation dactylo	100.00
4991-	Claudette Toupin, petite caisse	70.57
4992-	Roy et Trottier Inc., pierre	179.22
4993-	Carrière St-maurice, pierre	825.17
4994-	Sablière Ste-Marthe Inc., location nivelleuse 1880.	
	34 voyages de sable:	489.60
4995-	Morin et Frères Inc., pièces et accessoires	251.58

TOTAL:

\$ 23643.67

✓ 82-238 Subvention - programme national de soutien aux activités de
loisir municipal.

ATTENDU la formule d'inscription Fl

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement QUE la Municipalité de Ste-Marthe du
Cap-de-la-Madeleine s'engage à retourner avant le 17 décem-
bre 1982, au Ministère du loisir, de la chasse et de la
pêche, les documents suivants dûment complétés:

-le formulaire de résolution attestant l'existence
dans la municipalité d'une structure ou mécanisme de
consultation (F2);

-le formulaire relatif à la programmation annuelle 1983
(F3);

-le formulaire d'identification des objectifs d'action
triennal (F4).

Adopté

✓ 82-239 Règlement numéro 150

ATTENDU les soumissions reçues dans le dossier no. 1277;

ATTENDU que le secrétaire-trésorier a donné avis à l'effet
de ne pas laisser l'entrepreneur débiter les travaux suite à
une opinion du contentieux du Ministère des Affaires Muni-
cipales.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement:



No. de résolution
ou annotation

82-240

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 1.- QUE le conseil n'autorise pas l'entrepreneur à débiter les travaux dans le dossier no. 1277.
- 2.- QUE tous les travaux effectués avant l'obtention des autorisations requises sont aux risque et périls de la compagnie Construction Gécy Inc.; et aucune poursuite contre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ne pourra être intentée par ladite compagnie, ses représentants et tous les intervenants dans ce dossier advenant le refus du Ministère des Affaires Municipales.

Adopté

Levée de l'assemblée

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé MAIRE..... *Frédéric Prescott*..... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 13^e septembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 13 septembre 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Raymond Duval
les conseillers Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, A Messieurs:

Lucien Chaussé, Raymond Duval, Réjean Montplaisir, André
Girard, Suzanne Jutras.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le
soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur
Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordi-
naire des sessions du Conseil, le 13^e jour de septembre 1982,
et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:

- 1- Adoption de règlements
 - 1-1 règlement 155-A
 - 1-2 règlement 155-B
 - 1-3 règlement 155-C
 - 1-4 règlement 156
- 2- Organisation administrative
- 3- Loisirs et culture
- 4- Rapports financiers au 31 août 1982
 - 4-1 Conciliation bancaire
 - 4-2 Conciliation du solde aux livre
 - 4-3 Rapport de contrôle budgétaire
 - 4-4 Modification no. 5 au budget 1982

DONNE ce 10^e jour du mois de septembre 1982.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-241 Règlement numéro 155-A pour régir la construction à l'intérieur des limites de la Municipalité.

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 155-A.

Adopté

82-242 Règlement numéro 155-B pour régir le zonage à l'intérieur des limites de la Municipalité.

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 155-B.

Adopté

82-243 Règlement numéro 155-C pour régir le lotissement à l'intérieur des limites de la Municipalité.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 155-C.

Adopté

82-244 Règlement numéro 156 pour déterminer les jours et heures des sessions régulières du conseil.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 156.

Adopté

Organisation administrative

La discussion a lieu à huis clos et la décision sur ce point est reportée à une séance ultérieure

Loisirs et culture

La discussion a lieu à huis clos et la décision sur ce point est reportée à une session ultérieure.

82-245 Conciliation bancaire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE la conciliation bancaire au 31 août 1982 soit adoptée.

82-246 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 août 1982 soit adoptée

Adopté

82-247 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 août 1982 soit adopté.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-248 Modification no. 5 au budget 1982

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 août 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Frais de déplacement - trésorier et inspecteur	02-130-310	\$ 600.00	
Electricité	02-340-681	5000.00	
Eclairage de rues			
Electricité	02-415-681	300.00	
réseau d'aqueduc			
Entretien et réparations - édifices	02-810-530	500.00	
Régime de Rentes du Québec	02-180-220	225.00	
Assurance-chômage	02-180-230	250.00	
Régime d'assurance-maladie	02-180-240	600.00	
Pièces et accessoires -RDE	02-413-640		\$ 5000.
Huile - abat poussière	02-320-630		2475.
		<u>\$ 7475.00</u>	<u>\$ 7475.</u>

Adopté

...*Lucien Chaussé*... MAIRE...*Frédéric Prescott*... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 20 septembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 20 septembre 1982 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Réjean Montplaisir
André Girard
Suzanne Jutras.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, A Messieurs:

Lucien Chaussé, Raymond Duval, Réjean Montplaisir, André
Girard, Suzanne Jutras.

Madame
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le
soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Muni-
cipalité est convoquée par les présentes par Monsieur
Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordi-
naire des sessions du Conseil, le 20e jour de septembre 1982,
et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:

- 1.- Système de lumières - Place St-Laurent
- 2.- Contrôle CPTA - Henri Gendron
- 3.- Subvention d'entretien d'hiver des chemins, saison 1982-
1983
- 4.- Indemnisation Monsieur Richard Loranger

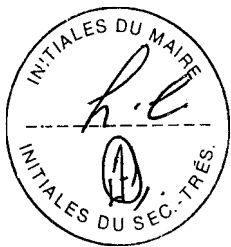
DONNE ce 17e jour du mois de septembre 1982.

(Signé)

.....*D. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*D. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-249 Système de lumières - Place St-Laurent

ATTENDU

la demande du Comité de loisirs "Place St-Laurent" en date du 16 septembre 1982;

ATTENDU l'autofinancement du projet;

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE le comité spécial soit autorisé à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet aux conditions suivantes:

- 1- L'inspecteur municipal effectuera la surveillance des travaux.
- 2- Une fois les travaux complétés, le système de lumières sera cédé à la Corporation Municipale pour la somme nominale de \$1.00;
- 3- L'administration du terrain de balle éclairé sera assumé par la Corporation Municipale;
- 4- Tous les frais inhérents au fonctionnement du terrain de balle éclairé seront à la charge du comité de loisirs "Place St-Laurent";
- 5- Un compteur particulier devra être installé pour tenir compte des coûts en électricité de cette infrastructure.

Adopté

82-250 Contrôle CPTA - Henri Gendron

ATTENDU qu'une décision favorable a déjà été rendue dans le dossier no. 3209D - 40236 le 26 octobre 1981;

ATTENDU que Monsieur Henri Gendron ne s'est pas conformé à la condition stipulée dans la décision;

ATTENDU que la Corporation Municipale était et demeure en accord avec cette demande;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur Henri Gendron à l'effet de modifier le zonage sur une partie du lot 584 du cadastre officiel du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

82-251 Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1982 1983

ATTENDU la résolution no. 82-222;

ATTENDU la réponse de Monsieur Jacques Gauthier du Ministère des transports;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale accepte d'assumer l'entretien des chemins d'hiver sous réserve d'une réévaluation des rues Courteau et Red Mill Sud quant aux subventions d'une part et à la fourniture d'asphalte froide d'autre part.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-252 Indemnisation Monsieur Richard Loranger

ATTENDU le mandat accordé à Me Bertrand Lamothe;

ATTENDU l'opinion de Me Bertrand Lamothe;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement:

- 1- DE METTRE en demeure l'assureur, soit le Groupe
Commerce, de voir à payer intégralement l'indem-
nité due à Richard Loranger en vertu de la Loi;
- 2- DE CONFIER ce dossier à Me Bertrand Lamothe.

Adopté

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 27 septembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADEEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 27 septembre 1982 à
19:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Suzanne Jutras
Raymond Duval

André girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-253

PROCES-VERBAL de l'assemblée publique aux fins d'approba-
tion.

Procès-verbal de l'assemblée publique des électeurs proprié-
taires inscrits au rôle d'évaluation en vigueur dans la
Municipalité le 13 septembre 1982 et aux locataires inscrits
à l'annexe du rôle d'évaluation d'un immeuble situé dans la
municipalité qui sont des personnes physiques, sont majeurs,
et possèdent la citoyenneté canadienne pour l'approbation
des règlements numéros 155-A, 155-B et 155-C concernant la
CONSTRUCTION, le ZONAGE et le LOTISSEMENT dans les limites
de la Municipalité.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun
électeur ne s'étant opposé à l'adoption desdits règlements,
le président de l'assemblée déclare les règlements approu-
vés par les électeurs

...*Lucien Chaussé*...MAIRE.
Président de l'assemblée

...*D. Jutras*...SEC. TRES.
Secrétaire de l'assemblée



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 12 octobre 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 12 octobre 1982 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Suzanne Jutras
les conseillers Raymond Duval
Réjean Montplaisir

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-254

Prière et adoption de l'ordre du jour
Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

82-255

Adoption des minutes des sessions tenues le 7, 13, 20 et 27 septembre 1982
Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 7, 13, 20 et 27 septembre 1982.

Adopté.

✓ 82-256

Cour Municipale
ATTENDU les démarches déjà entreprises dans ce dossier,
Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à assigner conjointement avec les représentants dûment mandatés de la Ville de Cap-de-la-Madeleine, une requête à l'effet de demander au Gouvernement du Québec d'extensionner la juridiction de la cour municipale de la Ville de Cap-de-la-Madeleine au territoire de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

✓ 82-257

Contrat - règlement no. 150
ATTENDU les autorisations reçues du Ministère des affaires Municipales et de la Commission Municipale du Québec.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

- 1.- D'OCTROYER le contrat pour la construction d'un puits tubé (4) tel que présenté au dossier no. 1277 de la Firme Pluritec Ltée, au plus bas soumissionnaire soit: Construction Gécyr Inc. pour la somme de \$104,450.
- 2.- DE MANDATER le maire et le secrétaire-trésorier à signer le contrat avec les représentants dûment mandatés de Construction Gécyr Inc.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-258 Ajout d'une vanne de 8 pouces sur le réseau d'aqueduc
ATTENDU le raccordement du puits tubé (4) à la conduite existante sur le Rang St-Malo;

ATTENDU qu'une vanne de 8 pouces de diamètre doit être installée entre le raccordement du puits tubé (4) et la station de pompage afin de ne pas priver les abonnés lors des travaux à la station de pompage d'aqueduc;

ATTENDU que la Compagnie Construction Gécyr Inc. a soumis un prix de \$780.00 pour la fourniture et l'installation complète d'une vanne de 8 pouces.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la Compagnie Construction Gécyr Inc. procède à l'installation d'une vanne de 8 pouces de diamètre au prix de \$780.00 pour la fourniture et l'installation.

Adopté.

✓ 82-259

Acceptation des travaux de voirie - entretien des rues
ATTENDU la production du rapport de dépenses pour les travaux exécutés en vue de l'amélioration du réseau municipal;

ATTENDU que le Ministère des Transports accorde une subvention au montant de \$15,000.00 pour la réalisation de ces travaux.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement:

- 1.- QUE le Conseil approuve le présent rapport relativement à ces dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à \$33,251.40
- 2.- QUE le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté.

Droit sur la mutation immobilière enregistrée no. 279231
RE: Gaston Houle

Ce point est reporté à une prochaine session.

✓ 82-260

Imposition des taxes foncières pour l'année 1981

ATTENDU que ce conseil se doit de réaliser, par l'imposition des taxes, les sommes nécessaires aux dépenses d'administration et qu'il doit ainsi pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

ATTENDU le règlement no. 30 permettant de décréter le taux de la taxe par simple résolution;

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QU'une taxe de \$1.17 par \$100.00 de la valeur réelle, telle que portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour l'année fiscale 1981, sur tout terrain, lot ou partie de lot, avec toutes les constructions y érigées, s'il y a lieu, et tout ce qu'incorporé aux fonds défini par la charte et par la loi comme bien-fonds ou immeubles.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-261 Conciliation bancaire au 30 septembre 1982
Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation bancaire au 30 septembre 1982 soit adoptée.

Adopté.

✓ 82-262 Conciliation du solde aux livres au 30 septembre 1982
Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 septembre 1982 soit adoptée.

Adopté.

✓ 82-263 Rapport de contrôle budgétaire au 30 septembre 1982
Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le rapport budgétaire au 30 septembre 1982 soit adopté.

Adopté.

✓ 82-264 Modification no. 6 au budget 1982
ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 30 septembre 1982;

ATTENDU la nécessité de combler un manque de revenus réels sur les revenus prévus 1982;

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Augmentation des revenus prévus:	\$ 6000.
+ Diminution des dépenses prévues:	<u>68837.</u>
	74837.
- Diminution des revenus prévus:	<u>51963.</u>
	22874.
- Augmentation des dépenses prévues:	<u>1000.</u>
Surplus anticipé	<u>\$21874.</u>

Adopté.

82-265 Principes directeurs - budget 1983
ATTENDU le document préparé par le secrétaire-trésorier.

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le contenu du document présenté par le secrétaire-trésorier relatif aux principes directeurs - budget 1983, tel que modifié le 4 octobre 1982.

Adopté.

82-266 Avis de motion - règlement no. 157
Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour adopter une politique globale en matière d'organisation administrative pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-267 Contrôle C.P.T.A. - Roger Montplaisir
ATTENDU qu'un contrat a déjà été passé le 21 novembre 1978;

ATTENDU que le notaire n'a pas fait de demande à la C.P.T.A. en vue d'autoriser la vente;

ATTENDU que Monsieur Yvan Turcotte a entretenu le terrain en y plantant des arbres en se croyant propriétaire du terrain.

Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement DE RECOMMANDER la demande d'autorisation formulée par Monsieur Roger Montplaisir pour un terrain de 100 X 100, soit 10000 pieds carrés sur le lot P.75 afin de ratifier l'acte de vente du 21 novembre 1978.

Adopté.

✓ 82-268

Transport d'enfants handicapés
ATTENDU la requête de Mesdames Carpentier et Launier.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1.- D'OCTROYER la somme de \$20.00 par semaine pour le transport des deux personnes concernées et ce, jusqu'au 31 décembre 1982.
- 2.- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire pour rencontrer Monsieur Marcel Gagnon afin de trouver de nouvelles avenues dans ce dossier.

Adopté.

82-269

Achat de veneer pour bandes de patinoires
ATTENDU les réparations à faire aux patinoires existantes;

ATTENDU que l'achat de matériaux est nécessaire pour faire ces travaux.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACHETER 25 feuilles de veneer B-C-Fir, select 5/8" d'épaisseur au prix de \$17.86 X 25 = \$446.50 + 9% taxe et 500 pieds de bois 2" X 4" au prix de \$275.00 le mille pieds = \$137.50 + 9% taxe.

Adopté.

82-270

Achat d'abrasif et fondant
ATTENDU la nécessité de maintenir nos chemins dans un état sécuritaire durant la saison hivernale;

ATTENDU que l'épandage d'abrasif et fondant est fait par les employés de la municipalité sur une partie de son territoire.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1.- D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel Inc. une quantité n'excédant pas 400 tonnes métriques de sable abrasif au prix de \$1.15 la tonne métrique.
- 2.- D'ACHETER de la compagnie La Cie Canadienne de sel une quantité n'excédant pas 50 tonnes métriques de sel à glace au coût de \$31.00 la tonne métrique.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-271 Correspondance

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance
du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de
septembre 1982.

Adopté.

82-272

Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés
et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés
à en faire le paiement.

Adopté.

LISTE DES COMPTES PAYES EN SEPTEMBRE

4996-	Municipalité de Ste-Marthe (salaires)	\$ 2332.79
4997-	Fernand Veillette, frais de déplacement	27.20
4998-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2347.70
4999-	Saillant Inc., matériaux d'aqueduc	600.87
5000-	Hydro-Québec, éclairage public	5365.86
5001-	Vitrierie du Centre, entretien	68.23
5002-	La Laurentienne, assurance (assurance collective)	687.60
5003-	Spémont Asphalte Inc., asphalte	8418.71
5004-	Mme Jacqueline Normandin, remboursement taxes	2.01
5005-	Jules Guilbeault, remboursement de taxes	50.00
5006-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2343.75
5007-	Loisirs Place St-Laurent, contribution loisirs	1000.00
5008-	Loisirs Prairies, contribution loisirs	1000.00
5009-	Loisirs Place Norbert, contribution loisirs	1000.00
5010-	Loisirs St-Malo, contribution loisirs	1000.00
5011-	Loisirs Village, contribution loisirs	1000.00
5012-	Jules Guilbeault, remboursement de taxes	45.00
5013-	Roland Marois, remboursement de taxes	27.50
5014-	Fernand Veillette, frais de déplacement	13.94
5015-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2322.74
5016-	Frédéric Prescott, frais de déplacement	200.00
5017-	Marcel Milot, frais de déplacement	200.00
5018-	Concept 21e Siècle, 82-233 (achat d'actif immobilisé)	1104.33
5019-	Lucien Trépanier, remboursement de taxes	23.15
5020-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires conseil	1057.58
5021-	Municipalité de Ste-Marthe, salaires	2396.44
5022-	André Toupin, café et bouillon	116.35
5023-	Chèque pour novembre	
5024-	Chèque pour novembre	
5025-	Chèque pour novembre	
	<u>TOTAL:</u>	<u>\$34751.75</u>

LISTE DES COMPTES A PAYER

5026-	P.A. Thibeault Ltée, peinture et petits outils	217.81
5027-	Richard Piché Inc., pièces pour machinerie	167.57
5028-	Richard Loranger, rente mensuelle	546.53
5029-	Jules Milette Inc., enlèvement des ordures sept 82	2327.42
5030-	André Montplaisir, transport du courrier	30.00
5031-	Syndicat Canadien de la F.P., déduc. salariales	58.72
5032-	Bell Canada, station de pompage	28.71
5033-	Bell Canada, bureau	311.88
5034-	Bell Canada, Notre-Dame de la Rive	17.73
5035-	Servac Inc., huile abat-poussière 82-234	1526.00
5036-	Saillant Inc., pièces RDE	303.99
5037-	Poste d'essence Ste-Marthe, essence	268.15
5038-	Morin & Frères Inc., art. de quincaillerie	110.83
5039-	Librairie du Cap Inc., location d'équipement	125.35
	fournitures de bureau	221776
5040-	Pièces d'auto H.P. Jacques, pièces et accessoires	58.64
5041-	Robert Gendron, location machinerie	33.85
	pierre - pl. St-Laurent	33.85
5042-	Gaston Bédard Inc., location dactylo	109.00
	fournitures	109.55
5043-	Copie Express, photocopies règlements	83.12
5044-	CIL Inc., produits chimiques	1621.92
5045-	Canadien Pacifique, doirt de passage - tuyau	5.00



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5046-	Centre de décoration Enr., peinture pour bâtiment	
	RE: RDE, aqueduc, aréna et patinoires	601.65
5047-	Paroisse de Champlain, enfouissement ordures	2753.66
5048-	Pagé Construction Inc., pierre et sable	8175.24
5049-	Roy et Trottier Inc., pierre et sable	1640.17
5050-	Hydro-Québec, éclairage de rues	5975.42
5051-	Hydro-Québec, bâtisse Prairies	28.79
5052-	Hydro-Québec, bâtisse Place St-Laurent	57.24
5053-	Hydro-Québec, bâtisse Dominique-Savio	30.26
5054-	Hydro-Québec, bâtisse Place Norbert	68.52
5055-	Hydro-Québec, aqueduc	874.61
5056-	Formules Municipales Ltée, enveloppes élection	16.97
5057-	Imprimeries Vallières Inc., cartes de recensement	146.14
5058-	Centre de location RG Enr., location outils	12.82
5059-	André Montplaisir, distribution circulaires	30.00
5060-	Robert Jutras, distribution circulaires	18.25
5061-	Suzanne Beauchesne, distribution circulaires	20.00
5062-	Sylvain Bellemare, distribution circulaires	12.50

TOTAL: \$28779.62

✓ 82-273

Taux d'intérêt 1983

ATTENDU la nécessité de commander les comptes de taxes pour l'exercice financier 1983;

ATTENDU la recommandation du secrétaire-trésorier de maintenir le taux d'intérêt à 22%.

Proposé par Réjean Montplaisir secondé par Raymond Duval et résolu DE FIXER le taux d'intérêt pour l'exercice 1983 à 18%.

Contre: Madame Suzanne Jutras

Adopté.

✓ 82-274

La semaine des gens de la poste 1982

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:

- 1.- QUE le conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine considère qu'il y a lieu de souligner la Semaine des gens de la poste 1982 dans notre municipalité pour sensibiliser nos citoyens aux efforts déployés par les gens de la poste afin d'améliorer la qualité du service postal pour le bien du public.
- 2.- EN CONSEQUENCE, la semaine du onze au seize du mois d'octobre de l'année 1982 est par la présente décrétée "Semaine des gens de la poste 1982" et nos concitoyens sont invités à y participer.

Adopté.

✓ 82-275

Acquisition du lot 534-1

ATTENDU l'offre de vente du Ministère de l'énergie et ressources en date du 29 septembre 1982.

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1.- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 534-1 pour un montant ne devant pas dépasser \$945.00\$
- 2.- D'IMPUTER cette dépense au poste "Achat d'actifs immobilisés".

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

82-276

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Parole à la salle

- Huile abat-poussière (senteur)
- Financement du règlement 150 (Puits No. 4)
- Prolongement du boul. des Prairies

Levée de l'assemblée

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Réjean Montplaisir
et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté.

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Jeudi le 21 octobre 1982.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce jeudi 21 octobre 1982 à
17.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Messieurs les conseillers: Réjean Montplaisir
André Girard

ne formant pas quorum.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, à Messieurs,

Lucien Chaussé, Raymond Duval, Réjean Montplaisir, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par
le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par Messieurs
Raymond Duval et Réjean Montplaisir pour être tenue au lieu
ordinaire des sessions du conseil jeudi le 21 octobre 1982
à 17:30 heures et qu'il sera pris en considération les su-
jets suivants, savoir:

- 1- Elections
- 2- Administration de la Municipalité
- 3- Terrain - village
- 4- Planimètre
- 5- Période d'informations et questions

Donné ce 19e jour du mois d'octobre 1982

(Signé)

.....*D. Jutras*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*D. Jutras*.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 24 octobre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

PROCES VERBAL

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DEUX, en ce vingt-quatrième jour d'octobre.

Je, soussigné, président d'élection déclare sous mon serment d'office ce qui suit, savoir:-

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, situé au 2061, Notre-Dame, et j'ai reçu de midi à quatorze heures précises tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour les sièges de CONSEILLERS 2, 3 et 4.

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 2, je déclare:

Nom et prénom: Bastien Daniel
Adresse : 1521, Notre-Dame, Ste-Marthe
Occupation : Papetier

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le siège no. 2

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 3, je déclare:

Nom et prénom: Sévigny Jean-Pierre
Adresse : 1235, 50e rue, Ste-Marthe
Occupation : Chef de groupe

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le siège no. 3.

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 4, je déclare:

Nom et prénom: Cossette Marcel
Adresse : 2470, Notre-Dame, Ste-Marthe
Occupation : Contremaître

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le siège no. 4.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce vingt-quatrième jour d'octobre 1982.

.....
FREDERIC PRESCOTT
PRESIDENT D'ELECTION



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 1er novembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 1er novembre 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame
A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 1er jour de novembre 1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir Annexe

DONNE ce 29ième jour du mois d'octobre 1982.

(Signé)

.....*F. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*F. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR (Annexe)

- 1.- Elections en bloc et par district électoral
- 2.- Installation d'un planimètre
- 3.- Location d'un photocopieur
- 4.- Transport du courrier
- 5.- Achat d'huile à chauffage
- 6.- Permis d'alcool
- 7.- Mutations immobilières Gilles Fréchette et Gestion Chanti Inc.

Un comité plénier suivra la rencontre.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Elections en bloc et par district électoral
Remis à la prochaine réunion

82-277 Installation d'un planimètre
ATTENDU les nouveaux développements dans ce dossier;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

- 1- DE REMETTRE les chèques à Messieurs Daniel Bastien et Raymond Duval afin qu'ils rencontrent les commerçants et envisagent la possibilité de poursuivre localement ce dossier.

Adopté

✓ 82-278

Location d'un photocopieur
ATTENDU la nécessité de louer un photocopieur aux meilleures conditions possibles; (voir annexe A)

ATTENDU l'opportunité d'avoir pu vérifier l'efficacité de quatre photocopieurs de différentes compagnies;

ATTENDU le résultat obtenu après un essai de quelques jours. (voir annexe B);

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

DE LOUER de la compagnie Burotec Vente Service et location Inc. un photocopieur de modèle Savin 765 pour le prix de \$115.20 par mois plus taxe.

D'AUTORISER Monsieur Marcel Milot à signer les documents concernant la location de cet appareil.

Adopté

82-279

Transport du courrier
ATTENDU la demande formulée par Monsieur André Montplaisir, le 12 octobre 1982, d'augmenter son allocation mensuelle, pour le transport du courrier, de \$30.00 par mois à \$50.00 par mois.

ATTENDU que le transport du courrier pourrait être exécuté par un employé de la municipalité en dehors de ses heures régulières de travail.

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Marcel Milot en charge du transport du courrier moyennant une allocation mensuelle de \$30.00 par mois.

Adopté

✓ 82-280

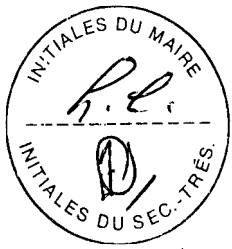
Achat d'huile à chauffage et diesel clair
ATTENDU la demande de prix effectué auprès de quatre fournisseurs par voie d'invitation écrite pour l'achat approximatif de 10000 litres d'huile à chauffage et de 5000 litres de diesel clair pour la période d'octobre 1982 à octobre 1983.

ATTENDU les confirmations reçues de deux fournisseurs soient:

	Huile à chauffage	Diesel clair
Les Entreprises A. Ethier Inc.:	.3100/litre	.4950/litre
Charbonnerie Champlain Ltée :	.2850/litre	.4650/litre

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE Monsieur Fernand Veillette soit autorisé à acheter l'huile à chauffage et le diesel clair de Charbonnerie Champlain Ltée.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-281 Permis d'alcool

ATTENDU la demande Monsieur Daniel Bastien en faveur
du comité de loisirs Place St-Laurent;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard
et résolu unanimement D'APPUYER le comité de loisirs
Place St-Laurent dans ses démarches pour l'obtention
d'un permis d'alcool pour un évènement sportif
(sacs de sable) devant se tenir le 13 et le 14 no-
vembre 1982.

Adopté

✓ 82-282

Mutations immobilières Gilles Fréchette et Gestion Chanti Inc.

ATTENDU la lettre de Monsieur Robert Bouchard en date du 25
octobre 1982;

ATTENDU les recommandations de Me Bertrand Lamothe à l'effet
qu'il serait préférable de fermer ces cas.

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et ré-
lu unanimement D'AVISER Monsieur Robert Bouchard que la
Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite
fermer ces deux cas.

Adopté

82-283

Levée de l'assemblée

Proposé par Daniel Bastien, secondé par André Girard et
résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 8 novembre 1982
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 8 novembre 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs

les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-284

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

82-285

Adoption des minutes des sessions tenues le 12, 21 et 24 octobre 1982.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 12, 21 et 24 octobre 1982.

Adopté

✓ 82-286

Elections

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier intitulé: "Réponse aux interrogations sur les élections - phase I" présenté à la réunion du 1er novembre 1982;

ATTENDU la phase II de ce rapport;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement DE RETENIR l'alternative 2 décrite dans la phase II du rapport du secrétaire-trésorier à savoir:

En bloc, terme de trois (3) ans et division en districts électoraux. Selon cette alternative,

Election 1983

Les postes de maire et de conseillers no. 1, 5 et 6 sont mis en candidature et la durée du mandat des personnes élues à cette élection sera de un (1) an.

Election 1984

Tous les postes sont mis en candidature et la durée du mandat des personnes élues à cette élection sera de trois (3) ans.

Election 1987

Tous les postes sont mis en candidature et la durée du mandat des personnes élues à cette élection sera de trois (3) ans.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-287 Nomination du maire suppléant

ATTENDU que le mandat de Monsieur André Girard expire le 30 novembre prochain;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement DE NOMMER Raymond Duval maire suppléant pour le prochaine terme de quatre (4) mois.

Adopté

✓ 82-288

Facture no. 2 - règlement no. 150

ATTENDU la facture no. 2 du règlement no. 150 au montant de \$32,930.32;

ATTENDU que les travaux furent acceptés par la Firme Pluritec Limitée;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

1- D'AUTORISER le paiement de la facture no. 2 pour la somme de \$32,930.32

2- DE PREPARER le chèque à l'ordre de Construction Gécyr Inc.

Adopté

✓ 82-289

Marge de crédit - règlement numéro 150

ATTENDU le règlement numéro 150 autorisant la Corporation Municipale à dépenser \$136,000.

ATTENDU l'autorisation de la Commission Municipale permettant à la Corporation Municipale d'emprunter temporairement jusqu'à concurrence de \$122,400.

Proposé par Daniel Bastien, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à emprunter à la Banque Nationale du Canada, des sommes jusqu'à concurrence de \$122,400. pour couvrir temporairement les coûts du règlement numéro 150.

Adopté

82-290

Discours du maire

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER le discours du maire tel que présenté.

Adopté

Employé cadre

Cet item est reporté à l'item "Varia" 12.5

✓ 82-291

Cancellation d'une lampe de rue

ATTENDU que sur la rue Sauvageau il y a deux (2) lampes de rue qui sont très près l'une de l'autre;

ATTENDU que celle située en face du 3988 pourrait être éliminer;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE demande soit faite à l'Hydro Québec d'enlever la lampe de rue située en face du 3988 rue Sauvageau.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-292 Plan de cadastre 584-7

ATTENDU le plan de cadastre préparé par Monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre;

ATTENDU que ce plan donne un caractère officiel au lot 534-7;

ATTENDU que le propriétaire actuel de ce lot est Monsieur Daniel Labonté;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan de cadastre tel que présenté.

Adopté

82-293 Comité de loisirs Prairies 1982-1983

ATTENDU l'élection du comité de loisirs secteur Prairies;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE le comité de loisirs secteur Prairies est accepté tel que présenté.

Adopté

82-294 Correspondance

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 1982.

Adopté

✓ 82-295 Travaux effectués sur la 11^{ème} rue

ATTENDU que des travaux d'excavation furent effectués le 23 octobre 1982 face au numéro civique 80, 11^e rue, Ste-Marthe;

ATTENDU le refus de Monsieur Jean Ouellette de payer les frais encourus par la municipalité (facture # 14, \$954.12)

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE REMETTRE ce dossier à notre aviseur légal Lamothe et Ayotte afin que des procédures soient prises pour récupérer les coûts encourus.

Adopté

✓ 82-296 Comité de Baseball Mineur

ATTENDU la lettre de Monsieur Gaston Levasseur en date du 26 octobre 1982;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement:

1- D'ACCEPTER la liste des membres du comité de baseball mineur;

2- D'OFFRIR nos félicitations aux membres du comité pour le beau travail accompli au cours de cette première année d'existence.

Adopté

82-297 Couronne de fleurs

ATTENDU que la cérémonie du Souvenir, à la mémoire de nos concitoyens qui ont accompli le sacrifice suprême lors des deux grandes guerres mondiales, se tiendra le 14 novembre 1982, à 11.00 heures au cénotaphe de la rue Fusey;

Proposé, secondé et résolu unanimement:

QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine nomme Monsieur Lucien Chaussé, maire pour la représenter lors de cet événement et qu'une couronne de coquelicots afin de remémorer cet acte de bravoure

Adoté

*sera déposée



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-298 - Félicitations aux élus municipaux

ATTENDU les élections qui se sont tenues dans les
Villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond
Duval et résolu unanimement:

DE TRANSMETTRE nos félicitations par voie de lettre
à l'ensemble des personnes élues.

Adopté

82-299 Employé - cadre

ATTENDU le contexte économique qui prévaut;

ATTENDU que les membres du conseil considèrent que trois
personnes suffisent pour accomplir les tâches administrati-
ves.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et
résolu unanimement:

- 1- QUE le secrétaire-trésorier procède à la mise à pied
de Monsieur André Toupin à compter du 9 novembre 1982
au matin et ce suite à la décision du conseil.
- 2- D'OFFRIR une prime de séparation équivalente à deux
semaines de traitement à Monsieur André Toupin.

Adopté

82-300 Avis de motion - règlement no. 158

"cancellée"

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de pré-
senter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un
règlement pour demander au Ministère des Affaires Municipa-
les de tenir des élections en bloc.

82-301 Avis de motion - règlement no. 159

"cancellée"

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de
présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente
un règlement pour assujettir la Corporation Municipale de
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine aux chapitres II et III
de la partie I de la loi sur les élections dans certaines
municipalités (1978, C. 63 et modifications).

82-302 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Daniel Bastien et
résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
LUCIEN CHAUSSE FREDERIC PRESCOTT



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 15 novembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 15 novembre 1982 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, A Messieurs:

Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien, Jean-Pierre
Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne Jutras, André Girard.

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 15 novembre
1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets sui-
vants, savoir:

Voir annexe

DONNE ce 11e jour du mois de novembre 1982.

(Signé)

.....*Frédéric Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*Frédéric Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR (Annexe)

1. Règlements

- 1.1 Règlement no. 157 pour adopter une politique globale en matière d'organisation administrative pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 1.2 Avis de motion pour décréter que la durée des fonctions du maire et des conseillers sera à l'avenir de quatre (4) ans.

2. Affaires administratives

- 2.1 Conciliation de banque au 31 octobre 1982
2.2 Conciliation du solde aux livres au 31 octobre 1982
2.3 Rapport de contrôle budgétaire
2.4 Modification no. 7 au budget 1982
2.5 Adoption des comptes

3. Site d'enfouissement sanitaire - budget 1983

4. Distribution de la liste des comptes aux citoyens

5. Terrain - village

6. Traitement du personnel cadre

7. Location d'un compteur postal et achat d'une balance postale.

82-303

Règlement no. 157 pour adopter une politique globale en matière d'organisation administrative pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 157.

Adopté

82-304

Avis de motion - règlement no. 158

Monsieur Marcel Cossette donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour décréter que la durée des fonctions du maire et des conseillers sera à l'avenir de quatre (4) ans.

82-305

Conciliation bancaire au 31 octobre 1982

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE la conciliation bancaire au 31 octobre soit adoptée.

Adopté

82-306

Conciliation du solde aux livres au 31 octobre 1982

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 octobre 1982 soit adoptée.

Adopté

✓ 82-307

Rapport de contrôle budgétaire au 31 octobre 1982

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 octobre 1982 soit adopté.

Adopté

✓ 82-308

Modifications no. 7 au budget 1982

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 octobre 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Rémunération maire -conseillers	02-110-110	560.00	
Huile abat-poussière	02-320-630	2000.00	
Electricité - éclairage de rue	02-340-681	2000.00	
Rémunération - patinoires	02-730-110	1000.00	
Réparation et entretien -loisirs	02-730-535	500.00	
Bois et gravier - loisirs	02-730-620	1500.00	
Entretien et réparation-édifices	02-810-530	500.00	
Rémunérations-officiers élection	02-140-110		3600.00
Avis et information -élection	02-140-340		1300.00
Bulletin de vote	02-140-670		300.00
Biens non durable -TPR routier	02-320-620		2860.00
		<u>\$ 8060.00</u>	<u>8060.00</u>

Adopté

82-309

Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

5023-	Ministère du Revenu	(déductions salaires)	\$	2784.46
5024-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)		2039.65
5025-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)		2467.27
5063-	La Laurentienne	(assurance collective)		229.20
5064-	Claudette Toupin	(petite caisse)		65.83
5065-	Ministre des Finances	(achat d'actif immobilisé)		944.00
5066-	Normand Kean	(remboursement taxes)		138.23
5067-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)		15.96
5068-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)		2445.17
5069-	Hélène Richard	(recenseur)		241.10
5070-	Ghislaine Dupuis	(recenseur)		234.50
5071-	Georgette Vaillancourt	(recenseur)		205.70
5072-	Ghislaine Sanscartier	(recenseur)		259.10
5073-	Raymonde Corriveau	(recenseur)		211.40
5074-	Roger Guilbault	(comité de revision)		66.00
5075-	Gilles Carignan	(comité de revision)		66.00
5076-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)		20.62
5077-	Marcel Milot	(frais de déplacement)		200.00
5078-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)		200.00
5079-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)		2941.34
5080-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)		25.34
5081-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)		2284.71
5082-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)		1096.98
5083-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)		2322.74
5084-	Claudette Toupin	(petite caisse)		65.77
5085-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)		2701.60
5086-	Ministre du Revenu	(déductions salaires)		3771.34
5087-	Richard Loranger	(rente mensuelle)	*	546.53
5088-	La Laurentienne	(assurance collective)		201.93
5089-	Charbonnerie Champlain	(huile à chauffage)		
		Hôtel de Ville:		161.31
		Notre-D. Rive :		80.08
5090-	Chaussures Lavergne	(bottes et semelles)		69.39
5091-	Donatien St-Cyr Inc.	(décapage 2 plaquettes)		38.00
5092-	Jean Beaudoin	(soudure RDE)		30.00
		(soudure -loisirs)		30.00
5093-	Entreprises A. Ethier Inc.	(diesel clair)		517.92
5094-	Trois-Rivières Location Inc.	(location fusil peinture loisirs)		136.86
5095-	Cooke Service Mobile Enr.	(changer combinaison route)		48.50
5096-	Jules Milette Inc.	(enlèvement ordures/oct.)		2327.42
5097-	André Montplaisir	(transport courrier/oct)		30.00
5098-	Formulaires Ducharme Inc.	(abonnement lois mun.)		20.00
5099-	Syndicat C.F.P.	(remise octobre)		75.34
5100-	Matériaux les Rives Inc.	(bois pour patinoires)		637.77
5101-	Robert Delisle Inc.	(huile pour machinerie)		52.30
5102-	P.A. Thibeault Ltée	(matériel-loisirs)		65.67
		(matériel-patinoires)		6.90
5103-	Pagé Construction Inc.	(pierre et sable)		425.72

Total:
28590.54



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

0104-

No. de résolution
ou annotation

5104-	Le Nouvelliste	(avis revision annexe role)	96.00
5105-	Robert Gendron	(location camion)	67.70
5106-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	109.00
5107-	Gaz Bar Giroux	(essence-véhicules)	264.60
5108-	Compteurs Neptune	(pièces-compteurs d'eau)	26.66
5109-	Les breuvages Bégin Ltée	(location machine liqueurs)	52.32
5110-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5111-	Bell Canada	(Hôtel de Ville)	166.67
5112-	Bell Canada	(Station de pompage)	27.91
5113-	Hydro Québec	(éclairage de rues)	5747.33
5114-	Hydro Québec	(aqueduc)	987.97
5115-	Hydro Québec	(Notre-Dame de la Rive)	63.12
5116-	Hydro Québec	(loisirs St-Malo)	61.16
5117-	Hydro Québec	(Hôtel de Ville)	251.97
5118-	Hydro Québec	(station de pompage)	134.25
5119-	Morin & Frères Inc.	(petits outils - voirie)	211.66
5120-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures bureau)	204.08
		(location équipement)	250.70
		(table ronde)	141.57
5121-	M.R.C. de Francheville	(quote-part pour les travaux d'évaluation)	596.35 9893.68
5122-	Saillant Inc.	(pièces - RE)	102.44
5123-	Centre de décoration	(peinture patinoires)	589.47
		(peinture-voirie)	26.16
			615.63
<u>TOTAL:</u>			<u>\$ 24449.08</u>

- ✓ 82-310 Adoption du budget 1983 du site d'enfouissement sanitaire
ATTENDU le budget 1983 du site d'enfouissement sanitaire;

ATTENDU que les municipalités participantes doivent adopter ce budget;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le budget du site d'enfouissement sanitaire pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1983.

Adopté

- 82-311 Distribution de la liste des comptes aux citoyens
Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'AFFICHER la liste des comptes à l'intérieur de la vitre du secrétariat le jour de leur adoption.

Adopté

Terrain - village

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

Traitement du personnel cadre

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

Location d'un compteur postal et achat d'une balance postale
Demande rejetée

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 30 novembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 30 novembre 1982 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs

les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard
Jean-Pierre Sévigny

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, A Messieurs:

Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien, Jean-Pierre
Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le 30 novembre
1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets sui-
vants, savoir:

Voir annexe

DONNE ce 26e jour du mois de novembre 1982.

(Signé)

.....*Frédéric Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*Frédéric Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR (Annexe)

1. Nomination des vérificateurs externes
2. Photo aérienne
3. Photos des conseillers et du secrétaire-trésorier
4. Pouvoir d'autorisation
5. Traitement des cadres pour l'exercice 1983
6. Transport des handicapés adultes
7. Avis de motion - règlement no. 159
8. Règlement no. 158 pour décréter que la durée des fonc-
tions du maire et des conseillers sera à l'avenir de
quatre (4) ans.
- 9.- Conférence annuelle des techniques de l'eau
- 10- Prolongement du boulevard des Prairies
- 11- Bâtisse - loisirs des Prairies



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

12. Intérêts sur dépôt - contrat de déneigement
13. Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau
14. Appui à Pointe du Lac: Dossier police
15. Appui au Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap Inc.
16. Engagement de Jean-Marie Chastenay
17. Roulottes - Lac Montplaisir
- 18- Murs de soutènement

✓82-312 Nomination des vérificateurs externes

ATTENDU la nécessité de nommer les vérificateurs pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1982;
Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE NOMMER la firme Gravel, Dessureault, Lemire et Desaulniers, comptables agréés, vérificateurs externes de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1982.

Adopté

82-313 Photo aérienne

ATTENDU l'offre de service de la firme "AIR CAMERA"
Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement DE NE PAS donner suite à l'offre de la firme "AIR CAMERA"

Adopté

82-314 Photos des conseillers et du secrétaire-trésorier

ATTENDU l'avantage pour les citoyens de voir les photos des personnes avec qui ils doivent transiger dans la salle municipale;

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:

- 1- DE DEGAGER la somme suffisante pour acheter quatre (4) photos couleurs 8 X 10, ainsi qu'un cadre similaire à ceux existants, chez Clément Photo.
- 2- DE REMETTRE la photo à Monsieur Réjean Montplaisir.

Adopté

✓82-315 Pouvoir d'autorisation

ATTENDU l'adoption du règlement no. 157;

ATTENDU la nécessité d'éviter qu'une autorisation du conseil soit demandée pour chaque dépense si minime soit-elle;

ATTENDU qu'un contrôle peut-être exercé lors de l'adoption des comptes;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement:

- 1- D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à effectuer des dépenses de \$300. et moins sans obtenir préalablement l'autorisation du conseil;
- 2- DE LIMITER à \$600. hebdomadairement, le pouvoir d'autorisation du secrétaire-trésorier.

Adopté

✓82-316 Traitement des cadres pour l'exercice financier 1983

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- D'ACCROITRE le traitement des trois (3) cadres de la Municipalité de 3% et ce à compter du 1er janvier 1983;
- 2- D'OFFRIR une semaine de vacances additionnelle au secrétaire-trésorier (Frédéric Prescott) et à l'inspecteur municipal (Fernand Veillette) et ce à compter du 1er janvier 1983;
- 3- D'ATTRIBUER aux trois (3) cadres de la municipalité la somme de \$215.00 annuellement à titre d'assurances collectives.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-317 Transport des handicapés adultes

ATTENDU la résolution no. 82-268 octroyant la somme de \$20.00 pour la période du 13 octobre au 31 décembre 1982;

ATTENDU qu'aucune somme n'a été versée jusqu'à présent;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unaniment D'AUGMENTER la contribution de la Municipalité à \$30.00 par semaine pour la période du 22 novembre au 31 décembre 1982.

Adopté

82-318 Avis de motion - règlement numéro 159

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement amendant l'article 1 du texte de l'entente relative à la délégation de la compétence en matière d'évaluation de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville à la ville de Trois-Rivières.

82-319 Règlement numéro 158 pour décréter que la durée des fonctions du maire et des conseillers sera à l'avenir de quatre (4) ans

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

- 1- D'ACCEPTER le règlement numéro 158
- 2- DE TRANSMETTRE le règlement numéro 158 au Ministre des Affaires Municipales pour acceptation.

Adopté

82-320 Conférence annuelle des techniques de l'eau

ATTENDU que la journée de l'AQTE se tiendra le 2 décembre 1982 à Trois-Rivières;

ATTENDU le désir de l'inspecteur municipal d'assister à cette conférence annuelle;

ATTENDU que les frais d'inscription sont de \$30.00.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement QUE Messieurs André Girard et Fernand Veillette soient autorisés à assister à la conférence annuelle des techniques de l'eau.

Adopté

✓ 82-321 Prolongement du boulevard des Prairies

ATTENDU l'intention manifestée par les membres du conseil de prolonger cette artère de circulation.

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

- 1- D'ACCEPTER le devis sommaire préparé par l'inspecteur municipal.
- 2- DE PROCEDER par appel d'offres sur invitation dans ce dossier auprès de trois (3) fournisseurs si possible.
- 3- D'EFFECTUER ce travail en régie advenant que les soumissions fournies soient supérieures à l'estimé préparé par l'inspecteur municipal.
- 4- QU'ADVENANT que les travaux soient effectués par un fournisseur, 50% du paiement sera effectué lors de l'acceptation des travaux et le solde 6 mois plus tard.

Adopté

Bâtisse des loisirs des Prairies

Ce point est reporté à la prochaine réunion



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 82-322
No. de résolution
ou annotation

Intérêts sur dépôt - contrat de déneigement
ATTENDU la demande de Monsieur Gaston Girard datée du 23 novembre 1982;
Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette;

- 1- D'ACCEPTER la demande de Monsieur Gaston Girard à l'effet d'accorder des intérêts au taux de 12% sur le dépôt de \$5000.00 et ce rétroactivement à la date d'entrée en vigueur du contrat.
- 2- DE VERSER les intérêts (\$1800.) ainsi que le capital (\$5000.) lors de la terminaison du contrat si aucun litige n'existe entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe et Monsieur Girard à cette date.
Monsieur André Girard s'abstient.

Adopté

✓ 82-323

Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau
ATTENDU les discussions en séance;
Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval:
-----D'AVISER Monsieur Gaston Girard qu'il est tenu d'entretenir cette rue avec du sel et du sable au même titre que les autres rues couvertes par son contrat.
Monsieur André Girard s'abstient.

Adopté

✓ 82-324

Appui à Pointe-du-Lac: Dossier Police
ATTENDU la demande d'appui formulée par la Municipalité de Pointe-du-Lac;
ATTENDU la résolution no. 366-83 de la Corporation Municipale de Pointe-du-Lac;
Proposé par Daniel Bastien, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la Corporation Municipale de Pointe-du-Lac dans ses revendications auprès du Ministère de la Justice du Québec.

Adopté

✓ 82-325

Appui au Club Optimiste Ste-Marthe du Cap Inc.
ATTENDU que le Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap Inc. a entrepris des procédures relativement à une étude de fiabilité pour l'implantation d'un centre communautaire;
ATTENDU que cette démarche n'a aucune implication financière pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;
Proposé, secondé et résolu unanimement QUE le conseil accorde son appui total au Club Optimiste de Ste-Marthe du Cap Inc. dans la réalisation de cette étude.

Adopté

✓ 82-326

Engagement de Jean-Marie Chastenay - plan description et description technique d'une partie des lots 90, 93 et 95
Proposé par Daniel Bastien, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE PROCEDER à l'embauche de Monsieur Jean-Marie Chastenay, pour effectuer un plan description et description technique d'une partie des lots 90, 93 et 95 si l'estimé produit par Monsieur Chastenay est inférieur à \$2000.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-327

No. de résolution
ou annotation

Roulottes - Lac Montplaisir

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement D'AVISER les trois propriétaires concer-
nés soit Messieurs Gilles Gauthier, Wallace Gauthier et Jean-
Pierre Boisvert que leur demande est refusée.

Adopté

✓ 82-328

Murs de soutènement

ATTENDU le glissement de terrain survenu le 24 novembre 1982
à l'arrière du numéro civique 892, Notre-Dame;

ATTENDU les dangers réels causés par l'absence de murs de
soutènement;

Proposé, secondé et résolu unanimement D'AVISER Monsieur
Michel Veillette de la situation qui prévaut et de réitérer
notre demande à l'effet d'envisager la mise en place de
mesures correctives adéquates.

Adopté

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 7 décembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 7 décembre 1982 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame, A Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présen-
tes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du con-
seil de cette Municipalité est convoquée par les présentes
par Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des sessions du conseil, le 7 décembre
1982, et qu'il y sera pris en considération les sujets sui-
vants, savoir:

- 1- Bâtisse loisirs Prairies
- 2- Achat de deux stores Bali
- 3- Ouverture d'une rue nord-sud
- 4- Adoption du règlement no. 159
- 5- Projet de création d'emplois du Ministère des Communica-
tions du Québec en gestion de documents publics.

NOTE: Une plénière sur les prévisions budgétaires 1983 sui-
vra cette session.

Donné ce 3e jour du mois de décembre 1982.

(Signé)

.....
Frédéric Prescott

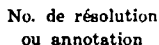
(Copie conforme)

.....
Frédéric Prescott

✓ 82-329

Bâtisse loisirs des Prairies

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de pré-
senter lors de la prochaine session ou lors d'une session
subséquente un règlement pour la construction d'une bâtisse
de loisirs pour le secteur des Prairies.



82-330 Achat de deux stores Bali
ATTENDU les prix soumis par deux fournisseurs;
ATTENDU le lieu de résidence de Bernard Houle;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de deux stores Bali chez Bernard Houle Enr. pour une somme totale de \$199.47

Adopté

82-331 Ouverture d'une rue nord-sud
ATTENDU le rapport de l'inspecteur municipal (annexe 1);

Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement:

- 1- DE PROCEDER selon l'alternative no. 2 du rapport de l'inspecteur jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise au printemps 1983.
- 2- D'OBTENIR l'autorisation du propriétaire de la 9ième rue quant au droit de passage.
- 3- QUE les travaux nécessitant la niveleuse soient effectués par Monsieur Gaston Girard et ce sans frais.

Adopté

82-332 Adoption du règlement no. 159
Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 159.

Adopté

Projets de création d'emploi du Ministère des Communications
du Québec en gestion de documents publics.

Ce point est remis à la prochaine réunion.

Lucien Chaussé MAIRE..... Frédéric Prescott SEC. TRES.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 13 décembre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 13 décembre 1982 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-333 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Daniel Bastien, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

82-334 Adoption des minutes des sessions tenues le 1, 8, 15 et le 30 novembre 1982

Proposé par Daniel Bastien, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes tenues le 1, 8, 15 et le 30 novembre 1982.

Adopté

✓ 82-335

Entretien des chemins d'hiver - rue Courteau

ATTENDU la demande effectuée par l'entrepreneur relative au sablage de cette artère;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:

1- D'AJOUTER la somme de \$3500.00 au contrat de sablage de Monsieur Gaston Girard afin qu'il puisse entretenir adéquatement cette artère.

2- DE VERSER cette somme de la façon suivante: \$1500.00 le 22 décembre 1982; \$1000.00 le 22 janvier 1983 et \$1000.00 le 22 février 1983.

Monsieur André Girard s'abstient sur ce dossier.

Adopté

✓ 82-336

Bâtisse - Loisirs des Prairies

ATTENDU la lettre du secrétaire-trésorier datée du 8 décembre 1982;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette

DE RETENIR l'alternative no. 2 telle que mentionnée dans la lettre du secrétaire-trésorier à l'effet de préparer un règlement d'emprunt par billets et imposition d'une taxe spéciale à l'ensemble des citoyens de la municipalité pour pourvoir au remboursement du capital et des intérêts et cela en référence au cahier de charge tel que présenté.

Suite à cette proposition, Monsieur Raymond Duval appuyé de Madame Suzanne Jutras effectuent la contre proposition suivante:



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

DE RETENIR l'alternative no. 2 telle que mentionnée dans la lettre du secrétaire-trésorier à l'effet de préparer un règlement d'emprunt par billets et imposition d'une taxe spéciale à l'ensemble des citoyens de la municipalité pour pourvoir au remboursement du capital et des intérêts et cela en référence à une bâtisse similaire à celle du secteur St-Malo.

Le vote est demandé sur la contre-proposition. 4 contre et 3 pour, la contre-proposition est rejetée.

On demande le vote sur la proposition initiale telle que formulée par Monsieur André Girard. 4 pour et 3 contre, la proposition est adoptée. Pour: MM. Chaussé, Girard, Cossette et Sévigny.

Adopté

82-337

Projets de création d'emplois du Ministère des Communications du Québec en gestion de documents publics

ATTENDU la nécessité de procéder à la poursuite du dossier en ce qui a trait aux archives et aux documents semi-actifs;

ATTENDU qu'il convient d'embaucher une personne compétente en ce domaine pour procéder à ce travail;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras

- 1- DE TRANSMETTRE notre demande de subvention au Ministère des Communications du Québec.
- 2- DE FIXER le traitement de l'employé sélectionné à \$292.50 afin de pouvoir compter sur une personne compétente.
- 3- DE RESERVER la somme de \$1390.00 à titre de contribution de la municipalité dans la rémunération de cet employé.

Messieurs Cossette, Sévigny, Duval, Bastien s'abstiennent.

Rejeté

✓ 82-338

Construction d'un puits tubé (4) - Directive de changement no. 3

ATTENDU la nécessité de pouvoir utiliser le puits tubé (4) advenant une panne de courant prolongée;

ATTENDU la recommandation de Monsieur André J. Gagnon de la firme Pluritec;

ATTENDU que cette possibilité n'a pas été prévue au contrat original;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCORDER à la firme de Construction Gécyr Inc. la somme de \$1104.00 pour effectuer les modifications appropriées.

Adopté

✓ 82-339

Infraction aux règlements de zonage et construction

ATTENDU la lettre de l'inspecteur adressée à Madame Jeanne Bouchard en date du 19 novembre 1982;

ATTENDU le rapport de l'inspecteur;

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement DE SOUMETTRE ce cas à Me Bertrand Lamothe dans le plus bref délai afin que des procédures soient prises contre Madame Jeanne Bouchard.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-340 Transport adapté aux personnes handicapées
ATTENDU l'arrêté en conseil numéro 2071-79 du 11
juillet 1979 concernant:

- 1- QUE soit assurée à tout organisme public de transport en commun et à toute municipalité non comprise dans le territoire desservi par un tel organisme, une subvention annuelle égale à 75% des coûts de transport adapté aux personnes handicapées, lesquels coûts doivent être préalablement approuvés par le Ministère des Transports; le solde de 25% devant être défrayé, d'une part, par la municipalité concernée et, d'autre part, par l'usager du transport adapté en lui exigeant un tarif équivalent au tarif adulte demandé pour un trajet dans le transport en commun régulier;
- 2- QUE la subvention prévue dans l'alinéa précédent ne soit versée qu'à tout organisme public de transport en commun ou à toute municipalité qui aura fait approuver par le Ministère des Transports un plan de développement visant à assurer, au moins 5 jours par semaine, le transport adapté aux personnes handicapées dans leur territoire;

ATTENDU que plusieurs composantes de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville ne sont pas desservies par la C.I.T.F.;

ATTENDU que le transport des personnes handicapées constitue un problème réel au sein des municipalités non desservies par la C.I.T.F.;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE DEMANDER à la MRC de Francheville d'analyser tous les aspects de cette question et de fournir, dans un délai raisonnable, des alternatives concrètes pouvant conduire à une solution permanente de ce problème.

Adopté

✓ 82-341

Demande d'enquête à la Sûreté du Québec

ATTENDU que la Firme "Les Entreprises Inter-municipales" a sollicité plusieurs contribuables pour la vente d'un panneau publicitaire attendant à un planimètre;

ATTENDU qu'il semble que cette firme ne veuille pas ou ne puisse pas donner suite aux contrats qu'elle a fait signer aux contribuables;

Proposé par Daniel Bastien, secondé par André Girard et résolu unanimement que:

- 1- DEMANDE soit faite à la Sûreté du Québec pour enquêter relativement à cette affaire.
- 2- Le secrétaire-trésorier est autorisé à fournir tous renseignements et documents pouvant faciliter cette enquête.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-342 CPTA - Michel Leclerc

ATTENDU la demande de Monsieur Michel Leclerc en date du 3 décembre 1982;

ATTENDU la lettre adressée à la Commission de Protection du territoire agricole stipulant les raisons de la demande;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER Monsieur Michel Leclerc dans sa demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du territoire agricole.

Adopté

N 83-343

Zonage agricole secteur Transbord

ATTENDU que le 17 septembre 1980, la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, faisait à la Commission de Protection du territoire agricole une demande d'utilisation non agricole lotissement et aliénation pour certains immeubles appartenant à Transbord Inc. et désignés sous les numéros P-9, -8, -8A du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine.

ATTENDU qu'une décision favorable a été rendue par la Commission de Protection du Territoire agricole, le 6 novembre 1980, dossier no. 3209D-025314, accordant à la mise en cause, Transbord Inc. de même que ses ayants droits, l'autorisation de lotir, d'aliéner ou d'utiliser à d'autres fins que pour l'agriculture, plus précisément pour y poursuivre la réalisation d'un projet domiciliaire, partie des lots 8, 8-A et 9 de la concession du Fleuve St-Laurent du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain, borné comme suit: au nord par le ruisseau existant; au sud par la route 138; à l'est par le lot numéro 5 et à l'ouest par le lot numéro 13, le tout tel qu'il apparaît au plan produit.

ATTENDU que lors de la transcription de la requête adressée par Transbord Inc. à la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, il avait été demandé que la demande susdite au numéro 1 sur les lots P.9, -8, -8A et -5.

ATTENDU qu'il y a eu erreur dans la transcription de la demande de Transbord Inc., tel que formulée par la Municipalité de Ste-Marthe, le 17 septembre 1980 et que les numéros de lot sur lesquels devaient porter ladite demande étaient P-9, -8, -8A et 5.

ATTENDU que la superficie de dézonage accordée de 122088 m², comprend la partie du lot 5 ci-dessus mentionnée et faisant partie du développement domiciliaire auquel il est fait mention dans la décision susdite.

ATTENDU que l'absence de la partie du lot 5 susdit fait de la décision rendue un non sens compte-tenu de ce que certaines parties de lot et certaines parties de rue ne font pas partie des immeubles ayant fait l'objet de la décision susdite même si leur superficie y est intégrée.

EN CONSEQUENCE et vu l'erreur cléricale et technique susdite, il est:

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole de corriger sa décision rendue le 6 novembre 1980 et ci-dessus relatée et QUE le maire de la municipalité, Monsieur Lucien Chaussé soit, et il est par les présentes, autorisé, à signer tous documents nécessaires à cette fin.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-344 Réclamation pour réparation du système de drainage
rue Hayes.

ATTENDU la réclamation de Monsieur Michael Prunier
en date du 3 décembre 1982;

ATTENDU la recommandation de l'inspecteur municipal
à l'effet de refuser cette demande;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette
*DE REFUSER la demande de Monsieur Michael Prunier.

Adopté

82-345 Cadastre du lot 583-25

ATTENDU la requête de Monsieur Jean-Marie Chastenay concer-
nant le lot 583-25 propriété de Monsieur François Boisvert;

ATTENDU que cette subdivision a pour objet l'identification
cadastrale dudit lot lequel n'est pas destiné à être cons-
truit;

Proposé par Daniel Bastien, secondé par André Girard et
résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 4924 étant la
subdivision d'une partie du lot 583.

Adopté

82-346 Caisse Populaire Ste-Madeleine - cadres

Les lettres ont été lues et le conseil ne prend pas position
dans ce dossier.

82-346 Puits tubé (4) - acceptation préliminaire des travaux

ATTENDU l'estimé no. 3 final accepté par Monsieur Normand
Lefebvre de la firme Pluritec;

ATTENDU l'adoption de la directive de changements no. 3;

ATTENDU l'entente avec Construction Gécy Inc. à l'effet de
verser un intérêt de 12% sur le dépôt de soumission de l'en-
trepreneur pour la période du 15 juillet 1982 au 15 décembre
1982.

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et
résolu unanimement:

1- DE PAYER à Construction Gécy Inc. les sommes suivantes:

dépôt de soumission	\$ 10445.00
demande de paiement no. 3	35142.58
intérêts sur le dépôt de soumission	522.25
	<u>\$ 46109.83</u>

2- D'EFFECTUER le paiement en deux versements soit:
\$45005.83 le 15 décembre 1982 et \$1104.00 lors de l'ac-
ceptation des travaux reliés à la directive de changement
no. 3.

3- DE RETENIR pour la période du 15 décembre 1982 au 15
décembre 1983 la somme de \$5207.75 soit 5% du coût total
du contrat.

Adopté

82-347 Conciliation bancaire au 30 novembre 1982.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement QUE la conciliation bancaire au 30 novem-
bre 1982 soit adoptée.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-348 Conciliation du solde aux livres au 30 novembre 1982
Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette
et résolu unanimement QUE la conciliation du solde
aux livres au 30 novembre 1982 soit adoptée.

Adopté

✓82-349

Rapport de contrôle budgétaire au 30 novembre 1982
Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au
30 novembre 1982 soit adopté.

Adopté

✓82-350

Modification no. 8 au budget 1982
ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en
date du 30 novembre 1982;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un bud-
get équilibré;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et
résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire
suivante:

Honoraires professionnels	02-150-416	\$ 7000.
évaluation		
Domages intérêts	02-190-950	250.
Location de machinerie	02-330-513	1000.
enlèvement de la neige		
Pièces et accessoires	02-750-640	200.
parc et terrain de jeux		
Entretien des chemins,	02-320-521	\$ 3000.
trottoirs et asphalte		
Biens non durables	02-320-620	3000.
pierre, sable, asphalte,		
bois.		
Rémunérations- lecteurs	02-413-111	2450.
compteurs		
		<u>\$ 8450.</u>
		<u>\$ 8450.</u>

Adopté

82-351

Correspondance
Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire
et du secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 1982.

Adopté

82-352

Adoption des comptes
Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés
et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à
en faire le paiement.

5124-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	3870.90
5125-	Fernand Veillette	(frais de déplacements)	7.82
5126-	Banque Nationale du Canada	(intérêts sur obligations)	7800.00
5127-	Banque Nationale du Canada	(" ")	2470.00
5128-	Claudette Toupin	(fourniture bureau)	31.21
	petite caisse	(frais de poste)	1.90
		(article nettoyage)	28.94
			62.05
5129-	Etienne Lamontagne	(dommage intérêts)	250.00
5130	Receveur Général du Canada	(frais de poste)	60.00



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5131-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	2076.89
5132-	Suzanne Jutras (frais déplacement)	22.50
5133-	Lucien Chaussé (frais de déplacement)	12.05
5134-	Frédéric Prescott (frais déplacement)	200.00
5135-	Marcel Milot (frais déplacement)	200.00
5136-	Richard Loranger (dommages intérêts)	546.53
5137-	André Montplaisir (frais de poste)	30.00
5138-	Savin Canada Inc. (location équipement bureau)	125.57
5139-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	2098.40
5140-	Claudette Toupin (frais déplacement conseiller 6.50)	
	(fourniture bureau 53.74)	
	(frais de poste 13.40)	73.64
5141-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	1356.98
5142-	Banque Nationale du Canada (intérêts obligations)	
	(rachat d'obligations)	6950.00
5143-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	2087.43
5144-	Fernand Veillette (frais déplacement)	40.88
5145-	Receveur Général du Canada (déductions salaires)	2066.95
5146-	Ministre du Revenu (déductions salaires)	2925.48
5147-	Syndicat C. F.P. (déductions salaires)	57.94
TOTAL		\$ 35392.01

LISTE DES COMPTES A PAYER

5148-	compte pour janvier	
5149-	compte pour janvier	
5150-	compte pour janvier	
5151-	Bell Canada (station de pompage)	277.91
5152-	Bell Canada (Hôtel de Ville)	178.99
5153-	Bell Canada (Notre-Dame de la Rive)	17.55
5154-	Hydro Québec (éclairage de rues)	5579.83
5155-	Hydro Québec (aqueduc)	854.98
5156-	Hydro Québec (Place St-Laurent)	30.73
5157-	Hydro Québec (Des Prairies)	43.98
5158-	Hydro Québec (Place Norbert)	81.26
5159-	La Laurentienne Assurance (assurance collective)	192.84
5160-	Charbonnerie Champlain Ltée (essence pompe incendie)	162.69
5161-	André toupin, excavation (transport sable-abrasif)	236.95
5162-	Carrière St-Maurice (achat de pierre)	84.77
5163-	Garage Lévesque et Fils (entretien GMC 1980)	91.04
5164-	Mme Gaby Montambeault (transport personnes handicapées)	30.00
5165-	Machinerie Baron et Tousignant Ltée (pièces scie mécanique)	58.80
5166-	Robert Gendron (transport de pierre)	33.85
5167-	Jules Milette Inc. (enlèvement ordures)	2327.42
5168-	Cie Canadienne de service de linge Inc. (sacs de guenille)	65.40
5169-	Formules Municipales Ltée (reçus de taxes, comptes de taxes 83, enveloppes)	1212.49
5170-	Gaston Bédard Inc. (location dactylo)	109.00
5171-	Pièces d'auto Jacques Inc. (pièces machinerie-véhicules)	106.72
5172-	Launier Ltée (pièces pointe d'eau loisirs Prairies)	43.06
5173-	P.A. Thibeault Ltée (matériel pour boîtes abrasifs)	14.95
5174-	P.H. Poliquin Ltée (matériel pompe Prairies)	21.96
5175-	Richard Piché Inc. (cables pour pépinière)	16.07
5176-	Wilson & Lafleur Ltée (codes municipaux)	101.00
5177-	Service de pneus CTR Ltée (réparation crevaisons pépinière)	24.75



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5178-	La Cie de construction Dollard	(service niveleuse rues)	1122.00
5179-	Centre de décoration	(peinture patinoire)	108.68
5180-	Garage M. Ayotte	(carburant-huile 374.76 (entretien chevrolet 1975	45.36 420.12
5181-	Donat Demontigny	(transport pierre)	50.54
5182-	Sablière Ste-Marthe	(location niveleuse)	140.00
5183-	Spémont asphalte Inc.	(pose coin 5e et ND)	75.00
5184-	Outibo Enr.	(pièces pour scie)	13.35
5185-	Jacques Laroche	(transport abrasif)	236.95
5186-	Gravier Mont-Carmel	(achat sable abrasif)	237.24
5187-	Signalisation de la Capitale Inc.	(plaques de rues)	329.27
5188-	Fred Poliquin Ltée	(tuyau pour RDE)	160.12
5189-	Saillant Inc.	(pièces pour RE)	76.43
5190-	Morin & Frères Inc.	(bois, article quin- caillerie, petits outils, voirie)	105.46
5191-	Industrie Sanfax Ltée	(antigel pour borne fontaine)	169.99
5192-	Lamothe et Ayotte	(honoraires opinion légale entreprises Inter municipales)	75.00
TOTAL:			\$ 15069.14

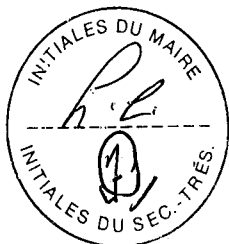
Adopté

- 82-353 Résolution attestant l'existence dans la municipalité d'une structure ou mécanisme de consultation
ATTENDU les formulaires F2, F3, F4 du Ministère du loisir de la chasse et de la pêche;
- ATTENDU la formation d'un comité de consultation formé de deux membres du conseil municipal, des cinq (5) présidents d'organismes de loisirs locaux, du président du Club de l'Amitié et du président du Club Optimiste de la Municipalité
- ATTENDU les trois (3) rencontres annuelles prévues;
- ATTENDU le mandat du comité de consultation à l'effet de définir les modes d'utilisation de la subvention suite à une analyse en profondeur des demandes reçues;
- Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement:
- 1- DE REMPLIR les formulaires F2, F3, F4 selon les spécifications ci-dessus.
 - 2- DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au MLCP d'ici le 17 décembre 1982.

Adopté

- 82-354 Lettres de remerciements
ATTENDU le tournoi de sacs de sable du 13 novembre dernier;
- ATTENDU le succès obtenu lors de cet événement;
- Proposé, secondé et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos remerciements aux conseils 2669 et 7929 des Chevaliers de Colom et plus spécifiquement à Monsieur Florian Massicotte et tous ses collaborateurs.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-355 Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette
et résolu unanimement QUE la séance est levée.

No. de résolution
ou annotation

Adopté

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC. TRÉS.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 20 décembre 1982.

CANADA *Canada*
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 20 décembre 1982 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes don-
né par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de
cette municipalité est convoquée par les présentes par Mon-
sieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure
ordinaires des sessions du Conseil, lundi le 20e jour de
décembre 1982, et qu'il y sera pris en considération le su-
jet suivant, savoir:

1- Adoption du budget 1983

DONNE ce 17e jour du mois de décembre 1982.

(Signé)

..... *D. Prescott*
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

..... *D. Prescott*
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

82-356 Budget 1983

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 633A,
633B, 633C et 633D du Code Municipal;

ATTENDU les explications fournies en séance;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard
et résolu unanimement D'ADOPTER le budget pour l'ex-
ercice financier 1983.

Adopté

.. *Lucien Chaussé* .. MAIRE .. *Frédéric Prescott* .. SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

1983



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Liée, Farnham, Qué. - No. 5614-M



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 10 janvier 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 10 janvier 1983 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle était présent, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

ne formant pas quorum.

Vu le retour de vacances de la période des fêtes le 10 janvier 1983, la réunion est remise au 17 janvier 1983.

Lucien Chaussé.....Maire.....*F. Prescott*.....Sec.Trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 17 janvier 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session d'ajournement du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 17 janvier 1983 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-1 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

83-2 Adoption des minutes des sessions tenues le 7, 13 et 20 décembre 1982

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 7, 13 et 20 décembre 1982.

Adopté

83-3 Avis de motion - règlement numéro 160

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une session ultérieure un règlement pour abroger la section V "Compensation pour le service d'aqueduc et d'égout" du règlement numéro 153 et pour déterminer les taux de taxation pour l'exercice financier 1983.

83-4 Avis de motion - règlement numéro 161

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une session ultérieure un règlement pour amender le règlement numéro 147 concernant la rémunération des membres du conseil.

✓ 83-5 Transport des handicapés adultes

ATTENDU la résolution 82-317 fixant à \$30.00 la contribution de la Municipalité pour la période du 22 novembre au 31 décembre 1982;

ATTENDU que nous sommes toujours à la recherche d'une solution permanente dans ce dossier;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'EXTENSIONNER la période de participation de la Municipalité jusqu'au 31 mars 1983.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-6 Bulletin municipal

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'impression et à la distribution du bulletin municipal.

Adopté

✓ 83-7

Entente entre la Municipalité de Ste-Marthe et la SPAM

ATTENDU le projet d'entente fourni par la SPAM;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer ladite entente.

Adopté

✓ 83-8

Nomination d'un inspecteur adjoint

* de

ATTENDU la demande*la MRC de Francheville de nommer un inspecteur adjoint à l'inspecteur municipal;

ATTENDU que cette mesure a pour but d'assurer qu'en cas d'incapacité d'agir du premier inspecteur, soit par maladie ou autres, le second pourra agir et délivrer les permis demandés;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Marcel Milot comme inspecteur adjoint.

Adopté

✓ 83-9

Demande de permis d'excavation au Ministère des Transports

ATTENDU que la Municipalité devra effectuer des travaux d'excavation pour la construction ou la réparation d'entrée d'aqueduc et d'égout au cours de l'année 1983;

ATTENDU que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

ATTENDU que la Municipalité doit obtenir un permis d'excavation avant d'effectuer ces travaux;

ATTENDU que la Municipalité devra remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE la Municipalité fasse demande au Ministère des Transports pour les permis d'excavation pour l'année 1983.

Adopté

83-10

Glissement de terrain - lot 106-6

ATTENDU la procédure administrative du Ministère de l'Environnement;

ATTENDU la situation qui prévaut sur le lot 106-6 dont le propriétaire est Monsieur Marcel Mongrain;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE DEMANDER au Ministère de l'Environnement l'aide technique et financière requise dans ce dossier.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-11 Permis émis en 1982

ATTENDU le rapport soumis par le responsable de l'émission.

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le rapport des permis émis en 1982 par l'inspecteur municipal.

RAPPORT EMIS EN 1982

Résidence unifamiliale:

Construction nouvelle	18
rénovation	35

Résidence multifamiliale:

Construction nouvelle	11 X 3 logements
	+ 3 dépanneur
rajout de logements	4

Maison mobile: 2

Chalet converti en résidence permanente: 2

Permis de rénovation: 35

Bâtiments accessoires: 40

Permis commerciaux:

Construction	4
Rénovation	6

Annonce commerciale: 1

Construction de piscine: 4

Démolition: 4

Valeur des permis: \$ 1,163,360.00

Adopté

83-12 Honoraires exigibles des permis

ATTENDU la lettre reçue de la MRC de Francheville;

ATTENDU l'intention de la MRC d'uniformiser les honoraires exigibles des permis pour trois types de permis:

- 1- opération cadastrale
- 2- construction nouvelle
- 3- utilisation du sol

ATTENDU que la Municipalité a déjà adoptée un règlement relatif aux honoraires exigibles;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les taux soient établis de la façon suivante:

Opération cadastrale:

par lot individuel 1 à 5 lots	\$ 5.00 chacun
plus de 5 lots, par lot	3.00 chacun



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Construction nouvelle:

Habitation unifamiliale	\$ 30.00	
Habitation à logements	30.00	\$15./log.
Edifice commercial	50.00	
Edifice industriel	50.00	
Edifice public	50.00	
Maison mobile	30.00	
Chalet	30.00	
Bâtiments accessoires pour tous les usages	15.00	

Transformations ou rénovations du bâtiments:

Habitation unifamiliale	15.00	
Habitation à logements	15.00	+\$5./log.
Edifice commercial	25.00	
Edifice industriel	25.00	
Edifice public	25.00	
Maison mobile	15.00	
Chalet	15.00	
Bâtiments accessoires pour tous les usages	15.00	

Déménagement de bâtiment:

Bâtiment principal	25.00
Bâtiment accessoire	25.00
Maison mobile	25.00

Permis temporaire pour tous les usages: 5.00

Permis d'occupation: 2.00

Lotissement:

par lot individuel de 1 à 5 lots	5.00
plus de 5 lots, par lot	3.00

Affichage:

Coût par enseigne	5.00
-------------------	------

Autres constructions:

Auvent, brise-soleil, marquise	5.00
Clôtures	5.00
Piscines	25.00
Démolition	5.00
Abri d'hiver pour auto	10.00

Adopté

83-13 Achat de sable abrasif et transport

ATTENDU la nécessité de maintenir nos chemins dans un état sécuritaire;

ATTENDU l'obligation d'acheter et de faire transporter ce sable abrasif;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel Inc. une quantité n'excédant pas 150 tonnes métriques de sable avec 5% de sel au prix de \$3.95 la tonne métrique, 40 tonnes métriques de sable abrasif au prix de \$1.15 la tonne métrique et de faire transporter ces matériaux par camion au coût



No. de résolution
ou annotation

83-14

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

approximatif de \$ 507.75 soit 15 heures à \$ 33.85 l'heure.

Adopté

Nomination de l'avocat de la Municipalité dans la cause
André Toupin.

ATTENDU l'appel téléphonique de Monsieur François Mathieu
de la Commission Municipale en date du 12 janvier 1983;

ATTENDU que cette cause sera entendue le 1 février 1983 au
Palai de Justice de Trois-Rivières;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et
résolu unanimement DE NOMMER Me André Roy, procureur de la
Municipalité dans cette affaire.

Adopté

83-15

Conciliation bancaire au 31 décembre 1982

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et
résolu unanimement QUE la conciliation bancaire au 31 décem-
bre 1982 soit adoptée.

Adopté

83-16

Conciliation du solde aux livres au 31 décembre 1982

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres
au 31 décembre 1982 soit adoptée.

Adopté

83-17

Correspondance

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et ré-
solu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire et du
secrétaire-trésorier pour le mois de décembre 1982.

Adopté

83-18

Adoption des comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et
que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en
faire le paiement.

5148-	Donat Demontigny	(achat actifs immobilisés)	1139.00
5149-	Municipalité de Ste-Marthe	(intérêts sur placement)	
		(retenue contrat à payer)	10653.90
5150-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1911.83
5193-	Gaston Girard	(contrat déneigement)	
		(contrat de sablage)	10110.92
5194-	Banque Nationale du Canada	(intérêts sur obligations)	1870.61
5195-	Banque Nationale du Canada	(intérêts 4000.00)	
		(rachat 4668.21)	8668.21
5196-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5197-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	
		(frais de poste)	230.00
5198-	André Girard	(frais de représentation)	45.00
5199-	Marcel Milot	(réception)	200.00
5200-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1878.29
5201-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1759.85
5202-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1520.59
5203-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	168.22
5204-	chèque annullé		-
5205-	Lucien Chaussé	(dons)	14.19



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5206-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaire conseil)	1356.98
5207-	Gaston Girard	(contrat déneige- ment)	127.65
5208-	Receveur Général du Canada	(déductions salai- res)	1532.63
5209-	Ministère du Revenu	(déductions salai- res)	2054.88
5210-	Richard Loranger	(dommages int.)	546.53
5211-	Claudette Toupin	(petite caisse)	31.35
5212-	Fernand Veillette	(frais déplacement)	10.20
5213-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	2069.99
5214-	Canron Inc.	(pièces et acces- soires)	161.99

TOTAL: \$ 48262.81

5215-	Régie de l'assurance Auto- mobile du Québec	(renouvellement immatri- culation 4 X \$119.00)	476.00
5216-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5217-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	198.57
5218-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	25.38
5219-	Hydro Québec	(éclairage de rues)	5756.36
5220-	Hydro Québec	(aqueduc)	1116.82
5221-	Hydro Québec	(Notre-Dame de la Rive)	133.51
5222-	Hydro Québec	(loisirs St-Malo)	158.03
5223-	Hydro Québec	(Hôtel municipal)	420.45
5224-	Hydro Québec	(station de pompage)	64.84
5225-	Les Essences L.B.H. Inc.	(essence pour véhicules)	297.75
5226-	Robert Gendron	(transport de pierre)	67.70
5227-	Bernard Houle Inc.	(2 stores -rés.82-330)	200.30
5228-	Editions Yvon Blais	(volume - appel à la C.M.)	25.50
5229-	Jules Milette Inc.	(enlèvement ordures)	2327.42
5230-	MRC de Francheville	(quote-part évaluation) (oct. et nov. 1982)	7328.50
5231-	Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec Inc.	(cotisations 1983)	180.00
5232-	Service de pneus CTR Ltée	(2 pneus à neige)	✓ 182.03
5233-	Paroisse de la Visitation de Champlain	(enfouissement ordures)	2765.55
5234-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	109.00
5235-	Gaston Girard	(location machinerie sablage)	205.00
5236-	Mme Gaby Montambeault	(transport enfants handicapés)	70.00
5237-	Carrière St-Maurice	(pierre - Rte de l'Ile0	172.30
5238-	Signalisation Dufresne Aluminium Inc.	(plaques de rues)	227.16
5239-	Charbonnerie Champlain Ltée	(huile à chauffage)	447.74
5240-	Launier Ltée	(réparation de 2 pompes Prairies)	291.06
5241-	Michel Cossette	(transport de pierre)	41.41
5242-	Matériaux les Rives	(calcium, bois, pièces bâtisse des puits)	329.30
5243-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	162.13
5244-	Morin et Frères Inc.	(articles de quincaillerie pièces -RDE, outils)	99.75
5245-	Burotec Vente Service et location Inc.	(fournitures, papier et photocopies)	288.96
5246-	La Laurentienne	(assurance collective)	162.50
5247-	Chastenay, Gagné et Ass.	(relevé de terrains - lots 90, 93, 95 1984.00 photocopies plan zonage	54.00 2038.00
5248-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	(déductions salaires)	48.39

TOTAL: \$ 26445.32

Adopté *



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-19 Félicitations à Monsieur J.Réal Desrosiers

Proposé, secondé et résolu unanimement de transmettre nos félicitations à Monsieur J. Réal Desrosiers pour sa décoration de l'ordre du Canada telle que présentée par le Gouverneur Général du Canada.

Adopté

83-20 Appui aux revendications du Conseil d'Administration de l'Hôpital Cloutier

Proposé, secondé et résolu unanimement d'appuyer le centre hospitalier Cloutier dans ses revendications auprès du CRSSS-04.

Adopté

83-21 Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 24 janvier 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 24 janvier 1983 à
19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Monsieur Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Raymond Duval
les conseillers Daniel Bastien
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des sessions du conseil, lundi le 24^e
jour de janvier 1983, et qu'il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir:

1. Adoption de règlement
 - 1.1. Adoption du règlement numéro 160
 - 1.2. Adoption du règlement numéro 161
2. Avis de motion
 - 2.1. Avis de motion - règlement 162
 - 2.2. Avis de motion - règlement 163
3. Infraction au règlement de zonage
4. Cause devant la Commission Municipale

DONNE ce 21^e jour du mois de janvier 1983
SE RENDRE pour 6.30 heures.

(Signé)

.....
secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-22 Adoption du règlement numéro 160

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Daniel Bastien
et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro
160.

Adopté

✓ 83-23 Adoption du règlement numéro 161

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et ré-
solu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 161.

Adopté

✓ 83-24 Avis de motion - règlement numéro 162

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de pré-
senter lors de la prochaine session ou lors d'une session ul-
térieure un règlement concernant l'acquisition d'un terrain
de loisir devant servir à l'ensemble des citoyens de la Muni-
cipalité.

✓ 83-25 Avis de motion - règlement numéro 163

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de pré-
senter lors de la prochaine session ou lors d'une session ul-
térieure un règlement concernant une subvention annuelle pour
le transport des personnes handicapées adultes de la Munici-
palité.

✓ 83-26 Infraction au règlement de zonage

ATTENDU la lettre de Monsieur André Richard en date du 21
décembre 1982;

ATTENDU que Me Pinsonneault, procureur de la Municipalité
dans cette affaire, n'a pas donné suite au mandat qui lui a
été assigné;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard
DE SOUMETTRE cette cause à Me Bertrand Lamothe.

Monsieur Raymond Duval s'abstient dans ce dossier.

Adopté

Cause devant la Commission Municipale

Le huis clos est demandé

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 14 février 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 février 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs :
les conseillers

Raymond Duval
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Daniel Bastien
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

82-27

Prière et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "varia" ouvert.

Adopté.

83-28

Adoption des minutes des sessions tenues les 10, 17 et 24 janvier 1983

Proposé par Marcel Cossette secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 10, 17 et 24 janvier 1983.

Adopté.

✓ 83-29

Réclamation d'assurance no. 4

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier dans ce dossier.

Proposé par Marcel Cossette secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:-

- 1- DE PAYER la somme de \$84.40 à Madame Hecker.
- 2- DE NE PAS amender notre police d'assurance pour la période qui reste à courir mais procéder à une étude en profondeur lors du renouvellement.

Adopté.

✓ 83-30

Terrain de balle éclairé

ATTENDU le rapport préparé par Monsieur Daniel Bastien;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Raymond Duval secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:-

- 1- D'APPUYER le comité de loisirs place St-Laurent dans son projet d'implantation d'un terrain de balle éclairé.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 2- DE SE PORTER garant d'un emprunt de \$8,000.00 à être effectué par le comité de loisirs pour la concrétisation de ce projet.
- 3- D'EFFECTUER, annuellement, une ponction raisonnable à même la contribution au secteur, advenant le non remboursement de cet emprunt par le comité de loisirs place St-Laurent.

Suite à cette résolution, Monsieur André Girard souhaite faire une mise en garde à l'effet qu'advenant le défaut de paiement, ce sont les enfants du secteur qui seront pénalisés.

Adopté.

✓ 83-31

Ratification du règlement no. 83-4 concernant un règlement d'emprunt de \$30,000. pour consolider une dette sur une période de 10 ans

ATTENDU le règlement no. 83-4.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le Conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte le règlement no. 83-4 dont une copie est annexée à la présente.

Adopté.

✓ 83-32

Ratification du règlement no. 83-5 concernant l'acquisition d'un tracteur-pelle articulé

ATTENDU le règlement no. 83-5 ci-joint;

ATTENDU le coût relié à l'acquisition de cet équipement.

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour écrire au Conseil de la Municipalité de Champlain afin de leur faire connaître sa position face à l'acquisition d'un tracteur neuf.

Adopté.

✓ 83-33

Subdivision cadastrale - lot 95-2

ATTENDU la requête de Monsieur Jean-Marie Chastenay en date du 24 janvier 1983;

ATTENDU que cette demande s'inscrit dans le cadre du plan de développement de la municipalité.

Proposé par Raymond Duval secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:-

- 1- D'ACQUIESCER à la requête de Monsieur Jean-Marie Chastenay à l'effet de remplacer le lot 95-2 par trois autres lots.
- 2- QUE le périmètre des trois nouveaux lots soit identifié par les lettres suivantes:

Premier: GDBMLKJHG (rue)
Deuxième: ABCA (intégrer à 95-7)
Troisième: BDNPEFB (terrain à bâtir)

selon le plan joint en annexe.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 3- QUE cette subdivision n'affecte en rien les frontages
présentement utilisés dans l'imposition d'une taxe
spéciale en vertu du règlement numéro 114.
- 4- QUE le secrétaire-trésorier effectue les recherches
utiles à la réalisation de ce projet.

Adopté.

✓ 83-34

Règlement no. 164 - Relatif à la construction d'un chalet de
loisirs dans le secteur des Prairies

Proposé par André Girard secondé par Jean-Pierre Sévigny et
résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 164.

Adopté.

✓ 83-35

Règlement no. 163 - Concernant une subvention annuelle pour
le transport des personnes handicapées adultes de la munici-
palité

Proposé par Marcel Cossette secondé par Daniel Bastien et
résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 163.

Adopté.

✓ 83-36

Règlement no. 162 - Concernant l'acquisition d'un terrain de
loisirs devant servir à l'ensemble des citoyens de la munici-
palité

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et résolu
unanimement D'ACCEPTER le règlement no. 162

Adopté.

✓ 83-37

Permis d'alcool

ATTENDU que le secrétaire-trésorier doit assister les respon-
sables d'organisme lors de la préparation des demandes de
permis d'alcool;

ATTENDU que la documentation requise nécessite une lettre du
secrétaire-trésorier que les chalets de loisirs sont conformes
aux normes de sécurité.

Proposé par Marcel Cossette secondé par André Girard et résolu
unanimement D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à assister
les comités de loisirs dans leurs demandes et à mentionner
que les chalets de loisirs sont conformes aux normes de sécu-
rité exigées par la SAQ.

Adopté.

✓ 83-38

C.P.T.A. - Alex Bégin

ATTENDU la demande de Monsieur Alex Bégin en date du 8 février
1983;

ATTENDU le formulaire adressé à la Commission de Protection
du Territoire Agricole stipulant les raisons de la demande;

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement D'APPUYER Monsieur Alex Bégin dans sa
demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection
du Territoire Agricole.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-39 Achat de soude caustique

ATTENDU l'obligation d'ajouter des produits chimiques afin d'équilibrer le P-H de l'eau potable;

ATTENDU que l'achat de soude caustique est nécessaire pour faire ce traitement;

Proposé par André Girard secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACHETER pour l'année 1983, de la Compagnie Lawrasons Inc., une quantité n'excédant pas 15,000 kilos de soude caustique N-A-O-H 20, 50% liquide, au pris de \$0.41 le kilo livré à la station de pompage, plus 9% de taxe provinciale et ce, suivant le meilleur prix soumis.

Adopté.

83-40 Séminaire - gestion de documents

ATTENDU le séminaire de formation sur l'implantation d'un système de gestion de documents, devant se tenir le 9 mars 1983 à l'Auberge des Gouverneurs au 975, rue Hart, Trois-Rivières, à 8:15 heures.

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement:-

- 1- DE MANDATER Madame Claudette Toupin pour assister à ce séminaire.
- 2- DE DEFRAIER le coût de l'inscription, soit \$50.00.

Adopté.

83-41 Demande de paiement - Louis Bédard

ATTENDU la lettre de Monsieur Louis Bédard en date du 10 février 1982.

Proposé par Jean-Pierre Sévigny secondé par André Girard et résolu unanimement DE PAYER la somme de \$125.00 à titre de dédommagement à Monsieur Louis Bédard pour divers travaux effectués.

Adopté.

83-42 Correspondance

Proposé par Marcel Cossette secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de janvier 1983.

Adopté.

83-43 Adoption des comptes

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

5249-	Union des conseils de comté (frais de déplacement du Québec	maire et conseillers)	195.00
5250-	Fernand Veillette	(assurances collectives)	215.00
5251-	Marcel Milot	(assurances collectives)	215.00
5252-	Frédéric Prescott	(assurances collectives)	215.00
5253-	Banque Nationale Canada	(rachat obligat. 5000.00) intérêt 9908.75)	14,908.75
5254-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1,661.40
5255-	Daniel Bastien	(frais de déplacement)	42.80
5256-	Gaston Girard	(contrat déneig. 11488.50) (contrat sablage 4075.79)	15,564.29



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

5257-	Claudette Toupin	(petite caisse)	73.49
5258-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	12.50
5259-	Municipalité de Ste-Marthe	(compte banque salaires)	1,659.08
5260-	Marcel Milot	(frais déplacement)	
		(frais de poste)	230.00
5261-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5262-	Camille Ross	(achat actifs immobilisés)	1.00
5263-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1,670.83
5264-	Sylvain Bellemare	(avis et informations)	12.50
5265-	Josée Cossette	(avis et informations)	9.25
5266-	René Beauchesne	(avis et informations)	19.50
5267-	Robert Jutras	(avis et informations)	18.25
5268-	Patrick Dumas	(avis et informations)	17.00
5269-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	1,359.71
5270-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	2,154.99
5271-	André Girard	(frais de déplacement)	34.00
5272-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	1,960.85
5273-	Ministre Revenue du Québec	(déductions salaires)	2,712.38
TC	TOTAL:		<u>\$45,162.57</u>
5274-	Bell Canada	(hôtel municipal)	163.48
5275-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5276-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5277-	Hydro-Québec	(éclairage de rues)	6,148.61
5278-	Hydro-Québec	(aqueduc)	1,413.50
5279-	Hydro-Québec	(place St-Laurent)	193.34
5280-	Hydro-Québec	(prairies)	233.70
5281-	Hydro-Québec	(place Norbert)	272.68
5282-	Hydro-Québec	(Dominique-Savio)	186.31
5283-	Yvon Morinville	(location mach. - voirie)	67.70
5284-	Pinsonnault, Roy, Lambert, Mercier, Matteau & Gamache	(honoraires - CPTA 342.45) (honoraires - SCFP 1821.00)	2,163.45
5285-	Le Nouvelliste	(avis public - dépôt rôle)	51.00
5286-	Donat Demontigny	(location mach. - neige)	253.88
5287-	Sani-Marc Inc.	(nettoyage planchers)	23.98
5288-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(entretien - véhicules)	20.54
5289-	Publi-Hebdos Inc.	(annonce RE:Hôp. Cloutier)	125.00
5290-	Gravier Mont-Carmel Inc.	(sable abrasif)	305.63
5291-	Imprimerie Vallières Inc.	(bulletins municipaux)	617.81
5292-	Gas Bar Giroux	(essence pour véhicules)	215.17
5293-	Jules Milette Inc.	(enlèvement des ordures)	2,327.42
5294-	Gaston Bédard Inc.	(location du dactylo)	121.21
5295-	Gaston Girard	(location - camion, sableuse)	150.00
5296-	Synd. Can. Fonc. Publique	(remise janvier 1983)	46.98
5297-	Carrière St-Maurice	(poussière de pierre)	72.44
5298-	Signalisation de la Capitale	(plaques de rues)	25.73
5299-	Soc. Can. de Sel Ltée	(achat de sel - réserve)	556.18
5300-	Breuages Bégin Ltée (les)	(location machine liqueurs)	52.32
5301-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	182.28
5302-	Savin Canada Inc.	(location - photocopieuse)	125.57
5303-	Burotec Inc.	(coût des photocopies)	25.87
5304-	Charbonnerie Champlain Ltée	(huile à chauffage)	849.31
5305-	Matériaux Les Rives Inc.	(calcium et verroux)	238.20
5306-	Morin & Frères Inc.	(pièces - loisirs Prairies)	23.06
5307-	P.A. Thibeault Ltée	(bois - patinoire Village)	33.25
5308-	Saillant Inc.	(pièces - RE)	12.17
5309-	La Laurentienne	(prime - assurance-groupe)	162.50
5310-	MRC de Francheville	(50% quote-part adm. 2937.71) (50% contribution-évaluation 9529.55) (obtention-copies mutation -496.00) (quote-part-éval. déc. 82-83 3494.83)	16,458.09
			<u>\$33,963.82</u>

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 83-44 Achat de timbres

Proposé par Marcel Cossette secondé par André Girard
et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat de
\$800.00 de timbres pour l'expédition des comptes
de taxes 1983.

Adopté.

✓ 83-45 Système d'incendie

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement DE DEMANDER aux autorités policières
de la Ville de Cap-de-la-Madeleine leur recommandation
pour l'amélioration de notre système d'incendie.

Adopté.

83-46
83-46

Levée de l'assemblée
Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette secondé par Daniel Bastien et
résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 28 février 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 28 février 1983 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs: Raymond Duval
les conseillers Suzanne Jutras
André Girard
Jean-Pierre Sévigny
Daniel Bastien
Marcel Cossette

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame,

A Messieurs: Lucien Chaussé, Suzanne Jutras, Raymond Duval,
André Girard, Jean-Pierre Sévigny, Daniel
Bastien, Marcel Cossette.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné
par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette
Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur
Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à l'heure ordi-
naires des sessions du Conseil, lundi le 28ième jour de
février 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants, savoir:

Voir Annexe "A"

- 1- Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'as-
semblée publique des électeurs propriétaires - règlement
numéro 162.
- 2- Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'as-
semblée publique des électeurs propriétaires - règlement
numéro 164.
- 3- Nomination du responsable de l'application du règlement
de contrôle intérimaire et de son adjoint dans cette fonc-
tion.
- 4- Priorités à retenir dans l'élaboration du schéma d'aména-
gement.
- 5- Réparation du camion chevrolet 1975
- 6- Honoraires professionnels

DONNE ce 25ième jour du mois de février 1983.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

*fonds d'ad-
ministration
sur une pério-
de de 5 ans

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-47 Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de
l'assemblée publique des électeurs propriétaires

ATTENDU l'adoption du règlement no. 162 en date du
14 février 1983;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras
et résolu unanimement QUE le règlement no. 162 relatif à
l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir à l'en-
semble des citoyens de la municipalité et à une appropriation
à même le* soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles
imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le
15 mars 1983 à 7 heures du soir, à l'Hôtel Municipal de Ste-
Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

✓ 83-48

Résolution pour fixer la date, l'heure et le lieu de l'assem-
blée publique des électeurs propriétaires

ATTENDU l'adoption du règlement no. 164 en date du 14 février
1983;

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par André Girard secondé par Jean-Pierre Sévigny et
résolu unanimement QUE le règlement no. 164 relatif à la
construction d'un chalet de loisirs dans le secteur des
Prairies et à un emprunt de \$30,000. soit soumis aux électeurs
propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée
publique qui sera tenue le 15 mars 1983, à 7 heures du soir,
à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

✓ 83-49

Nomination du responsable de l'application du règlement de
contrôle intérimaire et de son adjoint dans cette fonction

ATTENDU les dispositions de la loi;

Proposé par Raymond Duval secondé par André Girard et résolu
unanimement DE NOMMER Messieurs Fernand Veillette et Marcel
Milot respectivement responsable et responsable adjoint de
l'application du règlement de contrôle intérimaire pour la
Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté.

✓ 83-50

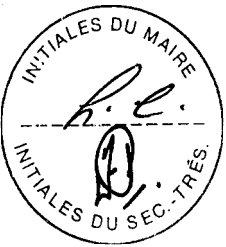
Priorités à retenir dans l'élaboration du schéma d'aménagement

ATTENDU les discussions entre les membres du Conseil lors de
la rencontre du 21 février 1983;

ATTENDU les recommandations de l'inspecteur municipal;

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu
unanimement DE RETENIR les priorités suivantes:

- 1- Le développement industriel régional (U-02)
- 2- La densification des agglomérations existantes et la
complétion des secteurs avant de permettre de nouveaux
développements (U-03)
- 3- La protection des sources d'approvisionnement en eau
potable (E-20)
- 4- L'établissement d'une politique d'assainissement des
cours d'eau (E-19)



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 5- L'amélioration des liens routiers intermunicipaux (U-07)
- 6- Prévention contre les glissements de terrain (A-26)
 - Evaluer les risques d'éboulis sur l'ensemble du territoire
 - Etablir un programme de mise en place de murs de soutènement en bordure du fleuve St-Laurent

Adopté.

✓ 83-51

Réparation du camion chevrolet 1975

ATTENDU la défectuosité récente survenue au différentiel du camion chevrolet 1975;

ATTENDU que l'évaluation des coûts de réparation avec des pièces neuves s'élevait à plus de \$2,000. suivant un estimé fait verbalement par M. Maurice Ayotte, propriétaire du garage Fina;

ATTENDU que des prix ont été demandés à cinq garages de la Municipalité pour réparation avec des pièces usagées avec garantie de 90 jours pièces et main d'oeuvre;

ATTENDU que le garage Maurice Ayotte n'a pas voulu donner suite à la demande d'estimé avec des pièces usagées parce qu'il a su que la même demande avait été faite à d'autres garages;

ATTENDU que le meilleur prix soumis est de \$275.00 pour l'échange du pont arrière (différentiel et housing) avec garantie de 90 jours incluant pièces et main d'oeuvre (sauf les pièces de frein si c'est nécessaire de les changer)

Proposé par André Girard secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE FAIRE réparer le camion au garage Robert Hamel 1691, boulevard des Prairies, suivant le meilleur prix soumis.

Adopté.

✓ 83-52

Honoraires professionnels

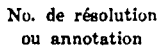
ATTENDU les travaux effectués par la firme Pluritec lors de la revision des règlements d'urbanismes (règlements nos 155A 155B et 155C);

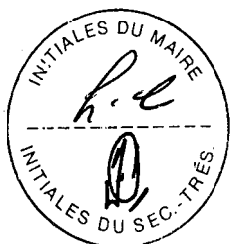
ATTENDU les travaux effectués par la firme Pluritec lors de la construction du puits tubé (4) (règlement no. 150);

Proposé par André Girard secondé par Daniel Bastien et résolu unanimement:-

- 1- DE PAYER à la firme Pluritec et ce, à même le fonds d'administration, la somme de \$13,329.53 à titre de services rendus dans l'élaboration des règlements nos 155A, 155B et 155C.
- 2- DE PAYER à la firme Pluritec et ce, à même le fonds des règlements d'emprunt en cours, la somme de \$12,478.35 à titre de services rendus dans l'élaboration du règlement no. 150.

Adopté.





No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 7 mars 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 7 mars 1983 à 19:00
heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs et Madame : Raymond Duval
les Conseillers Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du Conseil étant tous présents, ils renoncent à
l'avis de convocation.

✓ 83-54 Offre d'achat - Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU les offres de vente et de location soumises par la
Caisse Populaire Ste-Madeleine;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et ré-
solu unanimement DE SOUMETTRE à la Caisse Populaire Ste-
Madeleine, l'offre suivante:

- 1- La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-
Madeleine souhaite entreprendre les pourparlers pour con-
venir des clauses d'un bail relatif à la location de
l'édifice Matériaux Ste-Marthe pour la somme globale
annuelle de \$13,200.
- 2- Cette location serait assortie d'une option d'achat du
complexe au montant de \$75,000. dont la durée et les autres
conditions pourraient être convenues entre les parties.
- 3- Les coûts de la location encourus durant la première an-
née du bail seraient déductibles du prix d'achat.

Adopté.

... *Lucien Chaussé* ... MAIRE ... *Frédéric Prescott* ... SEC-TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 14 mars 1983.

No. de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 mars 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé.

Madame et Messieurs : Raymond Duval
les conseillers Suzanne Jutras
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-55

Prière et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour et de laisser l'item "Varia" ouvert.

Adopté.

83-56

Adoption des minutes des sessions tenues les 14, 21 et 28 février ainsi que le 7 mars 1983

Proposé par Marcel Cossette secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 14, 21 et 28 février ainsi que le 7 mars 1983.

Adopté.

✓ 83-57

Programme Corvée-Habitation

ATTENDU les priorités de développement établies dans la résolution no. 83-50;

ATTENDU la nécessité d'orienter le développement de la municipalité d'une façon harmonieuse;

Proposé par Marcel Cossette secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:-

- 1- DE PARTICIPER au programme Corvée-Habitation.
- 2- D'ACCORDER un rabais de taxes foncières équivalent à 50% des taxes foncières municipales et ce, pour une période de trois (3) ans pour toute nouvelle construction admissible au programme Corvée-Habitation respectant les conditions suivantes:
 - a) Le terrain sur lequel doit être érigée la construction projetée, y compris ses dépendances, forme un ou plusieurs lots distincts au plan et livre de renvoi.
 - b) Les services d'aqueduc et d'égout sont déjà installés dans la rue en bordure de laquelle la construction projetée ou le secteur visé par la construction constitue un secteur à compléter.
 - c) Le terrain sur lequel doit être érigée la construction projetée est adjacent à une rue publique.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-58 Campagne annuelle de souscription - Société Canadienne
de la croix-rouge

ATTENDU les principes directeurs du budget 1983;

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement DE SOUSCRIRE \$25.00 dollars à cette
campagne de financement.

Adopté.

✓ 83-59

Nomination de l'inspecteur municipal - Lois sur les abus
préjudiciables à l'agriculture

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Fernand Veillette,
inspecteur municipal - Lois sur les abus préjudiciables à
l'agriculture.

Adopté.

✓ 83-60

Projet de découpage du territoire scolaire

ATTENDU la responsabilité d'un maire et des conseillers muni-
cipaux dans le développement des institutions gouvernementales
et paragouvernementales au service de leurs citoyens;

ATTENDU l'importance pour la population du Cap-de-la-
Madeleine et de tout le comté de Champlain de pouvoir gérer
elle-même son système d'éducation primaire et secondaire;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec dans son Livre Blanc
propose une Commission scolaire pour le comté de Champlain
en regroupant la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine
et la commission scolaire des Chenaux;

ATTENDU que la population a élu les commissaires d'école aux
fins d'administrer le système scolaire;

ATTENDU que les trois Commission scolaires concernées, soit
la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, la commission
scolaire des Chenaux et la commission scolaire régionale des
Vieilles Forges ont, par résolution, indiqué leur accord pour
la formation d'une commission scolaire pour le comté de
Champlain;

ATTENDU l'importance de l'apport économique du siège social
d'un organisme employeur de 600 personnes;

Proposé par Raymond Duval secondé par Suzanne Jutras et
résolu:

- 1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe appuie la
position de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine
concernant le découpage des territoires scolaires, à
savoir que le comté de Champlain soit le territoire d'une
commission scolaire administrant les niveaux primaire et
secondaire, tel que proposé par le Gouvernement du
Québec.
- 2- QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à
chacune des Commissions Scolaires du territoire, à cha-
cune des municipalités de la MRC de Francheville, au
Directeur régional du Ministère de l'Education, Monsieur
Claude Capistran, au Député du comté de Champlain,
Monsieur Marcel Gagnon, au Ministre de l'Education,
Monsieur Camille Laurin et au Premier Ministre, Monsieur
René Lévesque.



No. de résolution
ou annotation

✓ 83-61

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Monsieur Lucien Chaussé est contre la proposition jusqu'à ce que de nouveaux développements se produisent.

Adopté.

Contribuables - règlement no. 99

ATTENDU le rapport du secrétaire-trésorier;

Proposé par Marcel Cossette secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE RETENIR l'alternative no. 1 du rapport du secrétaire-trésorier, soit:

- 1- Se prévaloir de l'article 769b du code municipal et modifier le règlement no. 99 par l'adoption d'un règlement sujet à l'approbation de la Commission Municipale et aux avis publics tel que mentionné audit article.

Adopté.

✓ 83-62

Emission d'obligations - Règlement 150

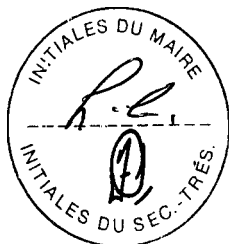
ATTENDU que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant total de \$129,000., en vertu du règlement d'emprunt numéro 150;

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-dessus en regard du règlement compris dans l'émission de \$129,000.;

- 1- Les obligations seront datées du 5 avril 1983;
- 2- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à la Banque Nationale du Canada à Québec, Montréal et à toutes les succursales de ladite Banque dans la Province de Québec;
- 3- Un intérêt à un taux n'excédant pas 13% l'an sera payé semi-annuellement le 5 avril et le 5 octobre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligations; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;
- 4- "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1977, chapitre D-7)".
- 5- Les obligations seront émises en coupures de \$100.00 ou de multiples de \$100.00.
- 6- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-63 Emission d'obligations - Règlement 150

83-63 Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE pour l'emprunt par obligations au montant total de \$129,000., fait en vertu du règlement numéro 150 demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq ans (à compter du 5 avril 1983), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 150, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Adopté.

✓ 83-64

Emission d'obligations - Règlement 150

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:-

- 1- QUE le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la maison Geoffrion Leclerc Inc. pour la vente de ses \$129,000. d'obligations en vertu du règlement numéro 150 au prix de 97.52 (par \$100.00 d'obligations) à 10, 10 1/2, 11, 11 1/2% échéant en série 5 ans comme suit:-

10	%	5 avril 1984	\$ 4,000.00
10 1/2%		5 avril 1985	\$ 4,000.00
11	%	5 avril 1986	\$ 5,000.00
11 1/2%		5 avril 1987	\$ 5,000.00
11 1/2%		5 avril 1988	\$111,000.00

- 2- QUE demande soit faite à l'Honorable Ministre des Affaires municipales d'autoriser le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à vendre de gré à gré lesdites obligations aux conditions énumérées ci-haut.

Adopté.

✓ 83-65

Emission d'obligations - Règlement 150

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'échéancier suivant:

1	4,000.	
2	4,000.	
3	5,000.	
4	5,000.	
5	6,000.	(111,000.)
6	7,000.	(105,000.)
7	7,000.	
8	8,000.	
9	8,000.	
10	9,000.	
11	10,000.	
12	12,000.	
13	13,000.	
14	15,000.	
15	16,000.	
	<u>129,000.</u>	

Adopté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-66 Lettres de félicitation

Proposé par Suzanne Jutras secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE REDIGER des lettres de félicitation aux personnes et organismes suivants:

- 1- Patricia et Sylvain Torres.
- 2- Association du Hockey Mineur.
- 3- Comité de loisirs - Secteurs des Prairies.

Adopté.

✓ 83-67

C.P.T.A. - Rita Provencher et Al

ATTENDU que les acquéreurs sont déjà propriétaires des lots de l'autre côté de rue;

ATTENDU que le seul but poursuivi par les acquéreurs étaient d'améliorer ces terrains afin qu'ils servent de sentier plein air;

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole de ratifier l'acte de vente de Me Michel Carrier sous le numéro 6891 de ses minutes.

Adopté.

83-68

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par Marcel Cossette secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté.

83-69

Adoption des comptes

Proposé par Marcel Cossette secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

5311-	Claudette B. Hecker	(dommages et intérêts)	84.40
5312-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque-compte salaires)	2,448.28
5313-	Receveur Général du Canada	(frais de poste)	800.00
5314-	Garage Marcel Roy & Fils	(entretien & réparation)	25.00
5315-	Claudette Toupin	(petite caisse)	70.18
5316-	Louis Bédard	(entretien & réparation)	125.00
5317-	Gaston Girard	(contrat déneigement 11448.50)	15,564.29
		(contrat sablage 4075.79)	5.50
5318-	Fernand Veillette	(frais déplacement)	200.00
5319-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	230.00
5320-	Marcel Milot	(frais déplacement 200.)	
		(frais de poste 30.)	
5321-	Richard Loranger et Corp.	(rente mens. fév. 649.58)	752.63
	Mun. de Ste-Marthe	(ajust.-janv. 103.05)	
5322-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque-compte salaires)	2,113.40
5323-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque-compte salaires)	1,399.71
5324-	Gaby Montambeault	(transport des personnes handicapées)	110.00
5325-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	65.34
5326-	Banque Nat. du Canada	(int. sur obligations)	33,016.25
5327-	Comité Loisirs Place St-Laurent	(cont. loisirs secteur)	1,000.00
5328-	Com. Loisirs Pl. Norbert	(cont. loisirs secteur)	1,000.00
5329-	Com. Loisirs Prairies	(cont. loisirs secteur)	1,000.00
5330-	Com. Loisirs St-Malo	(cont. loisirs secteur)	1,000.00

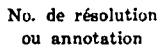


No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

5331-	Mun. de Ste-Marthe	(banque-compte salaires)	2,362.72
5332-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	12.68
5333-	Sec. Gestion de Doc.	(gestion personnel -	
	Rég. Mauricie/Bois Francs	(perfectionnement)	50.00
5334-	Min. du Revenu	(déductions salaires)	2,565.11
5335-	Rec. Gén. du Canada	(déductions salaires)	1,931.88
5336-	Mun. de Ste-Marthe	(banque-compte salaires)	1,832.02
5337-	Pluritec Limitée	(serv. rendus-élaboration	13,329.53
		règl. 155A, 155B, 155C)	
TOTAL:			<u>\$83,093.92</u>
5338-	Bell Canada	(N-Dame de la Rive)	17.55
5339-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5340-	Bell Canada	(hôtel municipal)	188.95
5341-	Hydro-Québec	(éclairage des rues)	5,563.87
5342-	Hydro-Québec	(aqueduc)	965.67
5343-	Hydro-Québec	(Notre-Dame de la Rive)	104.96
5344-	Hydro-Québec	(loisirs St-Malo)	412.36
5345-	Hydro-Québec	(hôtel municipal)	616.53
5346-	Hydro-Québec	(station de pompage)	171.66
5347-	Garage Marcel Hamel	(réparation-chevrolet 75)	
		(diff. rés. 83-51 275.00)	
		(autres réparations 64.89)	339.89
5348-	McKerlie-Millen (QC) Inc.	(pièces pépîne & camion)	94.09
5349-	Radiateurs MR Inc.	(soudure radiateur - pépîne)	24.00
5350-	P.V. Ayotte Limitée	(régistre naissances)	27.80
5351-	Vitrerie du Cap Enr.	(cylindre porte-hôtel mun)	65.40
5352-	Robert Gendron	(transp. de sable abrasif)	253.88
5353-	J.B. Deschamps Inc.	(gestions obligations)	429.00
5354-	Imprimerie Art Graphique	(cartes géographiques)	98.01
5355-	Robert Delisle Inc.	(huile et antigel)	115.63
5356-	Richard Piché Inc.	(pièces pour pépîne)	274.70
5357-	Les Essences LBH Inc.	(essence - véhicules)	26.00
5358-	Mme Gaby Montambault	(transport des personnes handicapées)	100.00
5359-	Burotec Inc.	(coût des photocopies)	34.73
5360-	Savin Canada Inc.	(location - photocopieur)	125.57
5361-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures bureau)	26.30
5362-	Syn. Can. Fonction Publ.	(cotisation - février)	65.57
5363-	Gaston Girard	(location de sableuse)	135.00
5364-	Gaston Bédard Inc.	(location du dactylo)	121.21
5365-	Jules Milette Inc.	(enlèvement des ordures)	2,327.42
5366-	Pièces d'aute H.P. Jacques	(accessoires - batteries)	33.35
5367-	Charbonnerie Champlain	(carburant pour véhicules)	537.83
5368-	Morin & Frères Inc.	(pièces - loisirs prairies)	2.34
5369-	Saillant Inc.	(pièces - RDE, PTE)	202.17
5370-	Purolator Courier Ltd	(frais transp.-pièces PTE)	10.92
5371-	Gravier Mont-Carmel Inc.	(sable abrasif - cour)	352.85
5372-	Donat De Montigny	(transp. poussière pierre)	52.50
5373-	Garage M. Ayotte	(essence pr véhicules)	317.15
5374-	Comm. Scol. du Cap	(frais remise en marche système chauffage, élect. Ecole Dominique-Savio)	59.00
5375-	Montage & Contrôle Elec.	(filage de contrôle, usine de pompage)	121.71
5376-	Wilson & Lafleur Ltée	(abonnement/83-code mun.)	110.00
TOTAL:			<u>\$14,553.48</u>

Adopté.

83-70 Levée de l'assemblée

Adopté.

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 22 mars 1983 à 19.30
heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présents savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
19.00 heures, des sessions du Conseil, mardi le 22 ième
jour de mars 1983, et qu'il y sera pris en considération le
sujet suivant, savoir:

1- Offre d'achat - Edifice Matériaux Ste-Marthe

Donné ce dix huitième jour de mars 1983.

(Signé)

.....*F. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*F. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

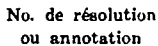
83-71

Offre d'achat - Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU les offres de vente et de location soumise par la
Caisse Populaire Ste-Madeleine;

ATTENDU les discussions en séance.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement DE SOUMETTRE à la Caisse Populaire Ste-
Madeleine, l'offre suivante:-



- 1- La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine souhaite entreprendre les pourparlers pour convenir des clauses d'un bail relatif à la location de l'édifice Matériaux Ste-Marthe pour la somme globale annuelle de \$13,200.
- 2- Cette location serait assortie d'une option d'achat du complexe au montant de \$85,000. dont la durée et les autres conditions pourraient être convenues entre les parties.
- 3- Les coûts de la location encourus durant la première année du bail seraient déductibles du prix d'achat.

Suite à cette résolution, les commentaires suivants furent émis:

Suite à cette résolution et celle du 83-54, je vous mentionne que cette location qui est suivit d'une offre d'achat pour cette partie d'immeuble va servir comme garage municipal et qu'une section va servir de salle communautaire. Plusieurs améliorations devront être apportées pour rendre l'édifice fonctionnelle. De plus, toutes les démarches prisent avec Madame Hamel, la fabrique et le Club Optimiste sont remises en cause.

Que plusieurs années de discussions, de recherches, d'études et de déboursés ont été occasionnés pour en arriver en un seul soir à tout défaire.

Suite à la notation de Monsieur Chaussé, ces deux conseillers mentionnent que cette résolution (83-71) ne doit pas freiner les procédures en cours pour l'achat du terrain de Madame Hamel et n'a nullement pour but d'arrêter l'étude du Club Optimiste pour l'implantation d'un centre communautaire.

Ces personnes mentionnent qu'il est préférable que le garage municipal soit localisé à proximité de l'Hôtel de Ville afin d'assurer une gestion adéquate du personnel et qu'en vertu de ce principe, il faudra envisager le déplacement de l'Hôtel de Ville si les conditions énumérées dans la résolution se réalisent.

De plus, ils font part aux membres que la prise de possession par la Municipalité, d'un centre communautaire de grande envergure occasionnera des déboursés ultérieurs importants pouvant conduire à des difficultés financières et ce même si les coûts d'acquisition sont minimes.

659



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 28 mars 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 28 mars 1983 à 19.30
heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présent, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers

: Raymond Duval
Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny
André Girard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval Daniel Bastien
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spécial du conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des sessions du Conseil, lundi le 28 ième
jour de mars 1983, et qu'il y sera pris en considération les
sujets suivants, savoir:

Annexe:

1. Procès-verbal de l'assemblée des électeurs règlement 162
2. Procès-verbal de l'assemblée des électeurs règlement 164
3. Assemblée générale annuelle - conseil des loisirs de la
Mauricie
4. Tarif des honoraires exigibles pour la délivrance de
documents
5. Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec
6. Utilisation à des fins non agricoles - Partie du lot 29
7. Période de vacances
8. Heures d'ouverture des bureaux de la Corporation Municipale
9. Avis de motion - règlement numéro 165
10. Fêtes du 350ième anniversaire de Trois-Rivières
11. Infraction aux règlements d'urbanisme - Dame Jeanne
Bouchard
12. Permis de lotissement 103-393
13. Demande pour location de machinerie (balai mécanique,
camion, arrosoir et niveleuse)
14. Assainissement des eaux.

Donné ce vingt cinquième jour de mars 1983

(Signé)

..... *R. Duval*

(Copie conforme)

..... *R. Duval*



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-72 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 162, soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
DES ELECTEURS (règlement 162)

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 162 relatif à l'acquisition d'un terrain de loisirs devant servir à l'ensemble des citoyens de la Municipalité et à une appropriation à même le fonds d'administration sur une période de 5 ans.

Cette assemblée dût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 15 mars 1983, à 19:10 heures, sous la présidence de M. Lucien Chaussé, maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 162 ainsi que de l'article 758 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, 36 électeurs propriétaires d'immeubles imposables s'étant opposés à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé
Président de l'assemblée, maire

[Signature]
Secrétaire de l'assemblée, SEC-TRÉS.

✓ 83-73 Certificat attestant que le conseil a pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables.

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 164 soit adopté tel que lu; qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
DES ELECTEURS (règlement 164)

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no. 164 relatif à la construction d'un chalet de loisirs dans le secteur des Prairies et à un emprunt de \$30,000. pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le 15 mars 1983, à 19:10 heures, sous la présidence de M. Lucien Chaussé, maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 164 ainsi que de l'article 758 du code municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, 70 électeurs propriétaires d'immeubles imposables s'étant opposés à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé 661 [Signature]
Président de l'assemblée secrétaire de l'assemblée



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 83-74 Assemblée générale annuelle - Conseil des loisirs de
la Mauricie Inc.

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement:

- 1- DE NOMMER Monsieur Lucien Chaussé et Madame
Suzanne Jutras délégués de la Corporation Municipale.
- 2- DE VERSER la somme de \$25.00 à titre de contri-
bution pour l'exercice 1983-1984.

Adopté

✓ 83-75 Tarif des honoraires exigibles pour la délivrance de docu-
ments.

ATTENDU l'article 171 du Code Municipal;

Proposé par André Girard, secondé par Daniel Bastien et ré-
solu unanimement D'ADOPTER le tarif des honoraires exigibles
pour la délivrance de documents faisant partie des archives
de la Municipalité tel qu'établit par le Ministre des Affai-
res Municipales le 25 février 1983.

Adopté

✓ 83-76 Adhésion à l'Union des Municipalités du Québec

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement D'ADHERER à l'Union des Municipalités du
Québec pour la somme de \$373.00.

Adopté

✓ 83-77 Utilisation à des fins non agricoles - Partie du lot 29

ATTENDU que les résidences de ce secteur sont totalement si-
tuées en zone agricole et qu'il convient d'offrir à ces ci-
toyens des services équivalents aux résidents des autres
secteurs;

ATTENDU que ce site est très propice à une utilisation ré-
créative et ce pour les raisons suivantes:

- le sol arable de cette partie de lot fut enlevé il y a
quelques années;
- ce terrain est utilisé à des fins de loisirs depuis 1977;
- le propriétaire actuel consent à céder cette partie de lot
à la Municipalité;
- le règlement de zonage de la Municipalité considère ce ter-
rain comme zone récréative;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Daniel Bastien
et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission de Protec-
tion du Territoire Agricole du Québec d'autoriser l'aliéna-
tion du site décrit et son utilisation à des fins autres
qu'agricolles, et plus spécifiquement à des utilisations
comme terrain de jeux et rue.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-78 Période de vacances

ATTENDU la nécessité d'offrir des vacances annuelles aux employés;

ATTENDU les explications du secrétaire-trésorier;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE FERMER les bureaux de la Corporation Municipale pour la période du 18 juillet 1983 au 1 août 1983.

Adopté

83-79 Heures d'ouverture des bureaux de la Corporation Municipale

ATTENDU qu'une forte partie de la population travaille le jour;

ATTENDU qu'il importe d'améliorer le service à la population;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'OUVRIER les bureaux de la Corporation Municipale le jeudi soir soit de 19:00 heures à 22:00 heures et de les fermer le vendredi après-midi durant la période d'été soit du 15 avril au 2 septembre 1983 inclusivement.

Adopté

✓ 83-80 Avis de motion - règlement numéro 165

Monsieur André Girard donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une session ultérieure un règlement pour amender le règlement numéro 99.

✓ 83-81 Fêtes du trois cent cinquantième anniversaire de Trois-Rivières

ATTENDU le caractère régional qu'il importe de donner à cette organisation;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER le Comité organisateur des Fêtes du 350ième de Trois-Rivières.

Adopté

✓ 83-82 Infraction aux règlements d'urbanisme - Dame Jeanne Bouchard

ATTENDU la lettre reçue de Me Bertrand Lamothe en date du 15 mars 1983;

ATTENDU les recommandations de l'inspecteur municipal;

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement DE REFUSER la demande de Dame Jeanne Bouchard et de POURSUIVRE les procédures en cours.

Adopté

✓ 83-83 Permis de lotissement 103-393

ATTENDU les vérifications effectuées par l'inspecteur municipal;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan de lotissement lot 103-393 préparé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-84 Demande pour location de machinerie (balai mécanique,
camion, arrosoir et niveleuse)

ATTENDU la nécessité de nettoyer les rues qui sont
pavées au printemps;

ATTENDU que seule, la Ville de Cap-de-la-Madeleine,
peut nous louer l'équipement nécessaire pour faire ce
nettoyage;

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Dyval
et résolu unanimement QUE l'inspecteur municipal fas-
se la location de l'équipement nécessaire et au coût
tel que spécifié ci-dessous et puisse louer une nive-
leuse pour faire l'entretien des rues selon les be-
soins tout au cours de l'année 1983.

ESTIME DES COUTS DE LOCATION

Balai mécanique: 8 heures à \$56. l'heure	\$ 448.00
Camion arrosoir: 10 heures à \$36. l'heure	<u>360.00</u>
TOTAL:	<u>\$ 808.00</u>

Endroits à nettoyer

1ère rue, 3ième rue, 4ième rue, toutes les rues du
village, toutes les rues de Place St-Laurent, 8ième
et 51ième à St-Malo.

Adopté

.. *Ruein. Chausse* MAIRE *R. Prucan* SEC.-TRES.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 30 mars 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 30 mars 1983 à
19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs, : Lucien Chaussé, Raymond Duval, Daniel Bastien,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes don-
né par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de
cette municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des sessions du Conseil, mercredi le 30
mars 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants, savoir:

- 1- Projet relais
- 2- Programme Optimiste

DONNE ce 29e jour du mois demars 1983

(Signé)

.....*R. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*R. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

Tous les membres étant présent à l'exception de Monsieur
Marcel Cossette retenu comme juré, les membres souhaitent
ajouter les points suivants:

- 3- Dossier Jean-Paul Langevin
- 4- Comptoir Ste-Marthe
- 5- Engagement de personnel
- 6- Démission de Monsieur Daniel Bastien



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-85 Projet Relais

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par André Girard et résolu unanimement D'AUTORISER le Club Optimiste Ste-Marthe du Cap Inc. à exécuter ou faire exécuter des travaux sur les propriétés de la Municipalité et ce tel que décrit dans leurs projets.

Adopté

Programme Optimiste

Ce point est reporté à une prochaine réunion

✓ 83-86 Dossier Jean-Paul Langevin

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- D'AVISER Monsieur Jean-Paul Langevin que la Municipalité souhaite acquérir les rues et services aux conditions prévues dans la lettre du 28 février 1983.
- 2- LE COUT des servitudes notariées et du contrat d'acquisition sera défrayé par la Municipalité et confié à Me Michel Carrier.

Adopté

83-87 Comptoir Ste-Marthe

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE MANDATER l'ensemble des membres du conseil pour rencontrer les autorités compétentes de la Caisse Populaire Ste-Madeleine afin d'exercer les pressions utiles pour éviter la fermeture du Comptoir Ste-Marthe.

Adopté

83-88 Engagement de personnel

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à procéder à l'engagement d'une secrétaire temporaire pour une période ne devant pas excéder deux (2) mois.

Adopté

Dépôt de document

En vertu de l'article 237 du Code Municipal, le secrétaire-trésorier dépose la lettre de démission de Monsieur Daniel Bastien datée du 29 mars 1983.

...*Lucien Chaussé*... MAIRE.....*Frédéric Prescott*..... SEC.-TRES
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 5 avril 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 5 avril 1983 à 19:30
heures du lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à
l'avis de convocation, sauf M. Marcel Cossette retenu comme
juré.

83-89

Glissement de terrain, lot 106-6, propriété de Monsieur Marcel
Mongrain.

ATTENDU la lettre du Ministère de l'Environnement en date du 18
mars 1983;

ATTENDU les plans et devis préparés par la Firme Pluritec Ltée
en date du 30 mars 1983. (dossier no. 83078).

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu
unanimentement:

- 1- DE SOUMETTRE les plans et devis au Ministère de l'Environne-
ment afin d'obtenir un certificat d'autorisation.
- 2- D'OBTENIR de Monsieur Marcel Mongrain une lettre d'entente à
l'effet qu'il s'engage à assumer les coûts excédentaires du
montant proposé par le Ministère de l'Environnement pour com-
pléter les travaux selon les plans et devis. (dossier numéro
83078).
- 3- DE CONVENIR avec Monsieur Marcel Mongrain du choix d'un entre-
preneur pour la réalisation de la première tranche des travaux
dans le cadre du programme "URGENCE - ENVIRONNEMENT".

Adopté

Lucien Chaussé MAIRE..... *F. Prescott*..... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 11 avril 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 11 avril 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-90 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "Varia" ouvert.

Adopté

83-91 Minutes des sessions tenues les 14, 28 et 30 mars et du 5 avril 1983.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 14, 28 et 30 mars ainsi que celle du 5 avril 1983.

Monsieur Marcel Cossette se dit en accord avec les résolutions adoptées le 30 mars et le 5 avril 1983.

Adopté

✓ 83-92 Etats financiers au 31 décembre 1982

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADOPTER les états financiers au 31 décembre 1982 tels que vérifiés par la firme Dessureault, Lemire et Desaulniers.

Adopté

Suite à cette résolution et aux propos élogieux du vérificateur externe à l'endroit du secrétaire-trésorier et de son équipe, les membres du conseil tiennent à féliciter le personnel de la municipalité pour le beau travail accompli au cours de cet exercice financier.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓ 83-93 Contrôle CPTA - Route Red Mill Sud

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de permettre l'utilisation pour fins non-agricoles de deux (2) bandes de terrain d'environ trois (3) mètres de largeur qui longent la route Red Mill Sud sur une longueur de 1,9 kilomètre et de réaménager l'intersection avec la route 138.

Adopté

83-94 Système de téléphone

ATTENDU l'analyse préparée par le secrétaire-trésorier sur les offres reçues de deux (2) entreprises spécialisées dans la vente d'appareils téléphoniques (annexe);

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé, secondé et résolu unanimement DE REJETER les propositions soumises et de maintenir notre relation avec Bell Canada.

Adopté

✓ 83-95 Nomination des représentants de la Municipalité de Ste-Marthe sur la Commission du parc industriel de la Ville de Cap-de-la-Madeleine.

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Raymond Duval, conseiller à titre de représentants de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

Adopté

✓ 83-96 Mutation immobilière - Monsieur Jean-Claude Boudreau

ATTENDU la lettre de Monsieur Robert Bouchard en date du 23 mars 1983;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE POURSUIVRE les procédures légales dans ce dossier.

Adopté

83-97 Adoption du règlement numéro 165

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 165.

Adopté

✓ 83-98 Opération cadastrale lots 95-52 et 95-53

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-marie Chastenau en date du 5 avril 1983 concernant les lots 95-52 et 95-53 propriété de Dame Rita Beaumier.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro D 5089 étant la subdivision d'une partie du lot 95.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-99

Ajout de lampes de rues

ATTENDU que dans certaines rues de la Municipalité

l'éclairage est insuffisant;

ATTENDU que pour corriger cet état de chose, des
lampes de rues doivent être ajoutées à quelques en-
droits.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond
Duvall et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite à
l'Hydro Québec pour la pose de nouvelles lampes aux
endroits ci-après énumérés:

- 1- 10000 lumens mercure, face au no. civique 260,
des Jonquilles
- 1- 10000 lumens, mercure, face au no. civique 275,
des Jonquilles.
- 1- 10000 lumens mercure, face au no. civique 130,
des Géraniums.
- 1- 10000 lumens mercure, face au no. civique 3984,
Sauvageau
- 1- 10000 lumens mercure, face au no. civique 75,
St-Hilaire
- 1- 10000 lumens sodium, face au no. civique 65,
Gailbault
- 1- 10000 lumens sodium, face au no. civique 4198,
Notre-Dame (rue privée).

Adopté.

83-100

Annulation de lampes de rues

ATTENDU la nécessité de fournir un éclairage semblable dans
chaque rue de la Municipalité;

ATTENDU que sur la rue des Tulipes l'éclairage est exagéré
soit le double de lampes que les autres rues en général;

ATTENDU qu'en éliminant trois (3) lampes l'éclairage serait
adéquat;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duvall et
résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite à l'Hydro Québec
pour annuler trois (3) lampes de rues soit:

- 1- face au numéro civique, 85, des Tulipes
- 1- face au numéro civique, 115, des Tulipes
- 1- face au numéro civique, 155, des Tulipes

Adopté

83-101

Annulation du solde aux livres

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette
et résolu unanimement QUE la annulation du solde aux livres
au 31 mars 1983 soit adoptée.

Adopté

83-102

Annulation du solde en banque
Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement QUE la annulation en banque au 31
mars 1983 soit adoptée.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-103 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE Le rapport de contrôle budgétaire au 31 mars 1983 soit adopté.

Adopté

✓ 83-104 Vente d'eau à Champlain

ATTENDU que la Municipalité de Champlain paie actuellement soixante-quinze (75) pourcent du montant facturé suite à une défectuosité du compteur d'eau;

ATTENDU que ce pourcentage ne correspond pas nécessairement à la réalité;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine l'entente ci-jointe en annexe.

Adopté

✓ 83-105 Demande de permis pour exploiter une sablière

ATTENDU la lettre reçue de Monsieur Clément Bastien;

ATTENDU le rapport de l'inspecteur municipal;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE REFUSER le permis.

Adopté

83-106 Nomination du maire suppléant

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE NOMMER Madame Suzanne Jutras, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 juillet 1983.

Adopté

83-107 Vente à l'encan

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE MANDATER Monsieur Fernand Veillette pour se rendre à un encan le 15 avril 1983 et de miser jusqu'à concurrence de \$1000. pour acquérir une faucheuse.

Adopté

✓ 83-108 Cueillette et transport des déchets

ATTENDU les prix soumis par cinq (5) entrepreneurs (rapport du secrétaire-trésorier en annexe)

ATTENDU que Monsieur Léon Pruneau s'est avéré les plus bas soumissionnaire conforme à \$70248..

ATTENDU la période couverte par ce contrat soit du 1 mai 1983 au 30 avril 1986;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 1- D'OCTROYER le contrat pour la cueillette et le transport des déchets à Monsieur Léon Pruneau pour la somme de \$70248. sous réserve de l'acceptation de cette dépense par la Commission Municipale.
- 2- DE MANDATER Monsieur Lucien Chaussé, maire et Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine suite à l'autorisation de la Commission Municipale.

Adopté

✓ 83-109

Vol d'équipements de loisirs Place St-Laurent

ATTENDU le vol d'équipements de loisirs;

ATTENDU que l'assurance ne couvre pas le vol;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE PROCEDER à l'achat d'équipements de loisirs. (annexe)

Adopté

83-110

Rues publiques

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE RECONNAITRE toutes les rues existantes comme rues publiques tant et aussi longtemps que le travail de municipalisation des rues ne sera pas terminé.

Adopté

83-111

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté

83-112

Adoption des comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

5377-	Société Canadienne de la Croix Rouge	(dons)	25.00
5378-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque- compte salaires)	2004.65
5379-	Comité de loisir Village	(contribution secteur)	
		(pièces et accessoires)	1026.25
5380-	Suzanne Jutras	(colloque MRC)	6.50
5381-	Claudette Toupin	(petite caisse)	70.26
5382-	Gaston Girard	(contrat déneigement)	
		(contrat sablage)	✓ 11651.44
5383-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	2271.94
5384-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Richard Loranger	(réclamation dommages)	649.58
5385-	La Laurentienne	(assurances collectives)	168.77
5386-	Municipalité de Ste-Marthe	(banque compte salaires)	2244.45
5387-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	37.95
5388-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5389-	Alain Toupin	(modifications de taxes)	3.49
5390-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	
		(frais de poste)	230.00
5391-	Conseil des loisirs de la Mauricie	(cotisation)	25.00
5392-	chèque annulé		---
5393-	chèque annulé		---
5394-	Commission de la santé et de la sécurité au travail	(contribution)	4755.86



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5395-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	1860.89
5396-	Municipalité de Ste-Marthe (banque compte salaires)	1399.71
TOTAL:		<u>\$ 28631.74</u>

LISTE DES COMPTES A PAYER

5397-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	177.86
5398-	Bell Canada	(Station de pompage)	27.91
5399-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5400-	Hydro Québec	(Dominique Savio)	88.68
5401-	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	215.55
5402-	Hydro Québec	(aqueduc)	1469.64
5403-	Hydro Québec	(loisirs-Des Prairies)	192.12
5404-	Brunelle Inc.	(gants, couvre-tout, cuissardes)	216.80
5405-	Carrière St-Maurice	(poussière de pierre)	89.78
5406-	Centre de décoration	(peinture pour barricades)	58.12
5407-	Clément Photo	(photos 3 conseillers)	163.83
5408-	P.A. Thibeault Ltée	(bois pour barricade)	74.23
5409-	Revue Municipale	(abonnement 1983)	120.00
5410-	Signalisation Dufresne Aluminium Inc.	(plaques de rues)	317.07
5411-	Syndicat Canadien F.P.	(cotisations/mars 83)	55.08
5412-	Ministre du Revenu	(déductions/mars 83)	2459.15
5413-	Receveur Général du Canada	(déductions/mars 83)	✓ 1844.44
5414-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(petits outils)	39.15
5415-	Jules Milette Inc.	(enlèvement des ordures)	2327.42
5416-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	
		(fournitures)	264.33
5417-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	164.15
5418-	Burotec Inc.	(coûts de photocopie)	96.44
5419-	Savin Canada Inc.	(location du photocopieur)	125.57
5420-	Les Essences LBH Inc.	(essence pour véhicules)	432.74
5421-	J.B. Deschamps Inc.	(impression - émission)	
		(d'obligations R-150)	2477.19
5422-	Richard Piché Inc.	(pièces machineries)	64.48
5423-	P.V. Ayotte Ltée	(fournitures bureau)	28.62
5424-	Les Produits chimiques Lawrason Ltée	(produits chimiques)	50.79
5425-	Charbonnerie Champlain Ltée	(huile à chauffage)	
		(Hôtel Municipal 330.53)	
		(N.D. de la Rive 233.68)	564.21
5426-	Trois-Rivières Location Inc	(location pompe)	99.14
5427-	Pinsonneault, Roy, Lambert		
	Mercier, Matteau & Gamache	(services juridiques)	3494.25
5428-	Le Nouvelliste	(avis soumissions ordures)	247.00
5429-	Chastenay, Gagné et Ass.	(copies de plans et mise à jour cartes routières)	340.10
5430-	Atelier d'usinage Gomex Inc	(réparation pompe à eau)	135.94
5431-	Ministère de l'Environnement	(location de terrain)	
		(émissaire égout)	43.00
5432-	Les Systèmes Hydrauliques T.L.G. Inc.	(réparation cylindre pèpine)	198.94
5433-	Champlain sept Iles Express	(frais de transport-pompe)	40.00
5434-	Purolator Corrier Ltée	(frais de transport)	18.22
5435-	Ville du Cap-de-la-Madeleine	(part contributive annuelle)	
		(organisation -incendies)	
		(entretien chaussé, réseaux)	
		(égout et aqueduc)	31598.38

TOTAL: \$ 50437.87

83-113 Levée de l'assemblée
Proposé, secondé et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Jacien Chaussé.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
Jacien Chaussé 673 Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

PROCES-VERBAL

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS, en ce dix-septième jour d'avril.

Je, soussigné, président d'élection déclare sous mon serment d'office ce qui suit: savoir:-

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, situé au 2061, Notre-Dame et j'ai reçu de midi à quatorze heures précises tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour le siège de CONSEILLER # 2.

Comme un seul candidat fut mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 2, je déclare:

Nom et prénom: Savard Roger
Adresse : 1204, 51e rue, St-Malo, Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine
Occupation : Magasinier

élu par acclamation au poste de CONSEILLER pour le siège no. 2.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce dix-septième jour d'avril 1983.

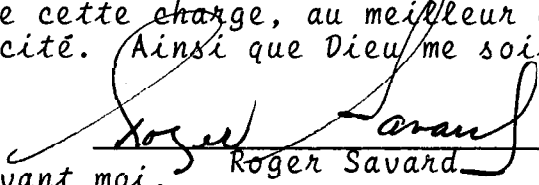

FREDERIC PRESCOTT
PRESIDENT D'ELECTION

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné Savard Roger, conseiller de Ste-Marthe jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. (Ainsi que Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi,
à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
ce jour de mai 1983.


Roger Savard


Frédéric Prescott, sec.-trés.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 18 avril 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 18 avril 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les
conseillers : Raymond Duval
Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny
André Girard
Roger Savard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine
A Madame
A Messieurs,: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Marcel Cossette
Jean-Pierre Sévigny, André Girard, Suzanne
Jutras.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi le 18e jour d'avril 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Edifice Matériaux Ste-Marthe

DONNE ce 18e jour du mois d'avril 1983

(Signé)

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire

(Copie conforme)

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire

83-114 Edifice Matériaux Ste-Marthe

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

DE MANDATER M. Lucien Chaussé, maire et M. Frédéric Prescott à poursuivre les démarches auprès de la Caisse Populaire Ste-Madeleine concernant la location avec option d'achat à \$85,000.00 ou l'acquisition pur et simple de l'Edifice Matériaux Ste-Marthe et à signer tous les documents utiles pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-madeleine.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-115 Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard, il est résolu DE LEVER l'assemblée

Adoptē

No. de résolution
ou annotation

Lucien Chaussé Maire Frédéric Prescott SEC-TRES



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 19 avril 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 19 avril 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les
conseillers : Raymond Duval
Jean-Pierre Sévigny
André Girard
Marcel Cossette
Roger Savard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire. Les membres du conseil étant tous présents, à l'exception d'un membre retenu à l'extérieur de la ville et dans l'impossibilité d'être rejoint renoncent à l'avis de convocation.

83-116 Permis de lotissement

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à délivrer un permis de lotissement pour le lot numéro 526-5

Adopté

Lucien Chaussé Maire..... *Frédéric Prescott* Sec.Trés.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott

Suite à la réunion du 9 mai 1983, les membres apportent la correction suivante:

"La résolution vaut pour le lot 526-5 ainsi que pour tous les lots ayant 30000 pieds carrés et plus".

..... *Frédéric Prescott* Sec.-trés.
Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 2 mai 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers:

Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres étant tous présents, les points 2 à 6 inclusivement sont ajoutés.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
A Madame

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard, Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil lundi le 2e jour de mai 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1- Eaux usées (documents déjà reçus)
- 2- Eaux usées - représentants de la municipalité
- 3- Décès de Monsieur Clément Héroux
- 4- Règlement no. 164 - Chalet de loisirs - début des travaux
- 5- Règlement no. 164 - Chalet de loisirs - fonctionnement du projet
- 6- Minutes des assemblées

DONNE ce 29e jour du mois d'avril 1983

(Signé)

.....
Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier

83-117

Eaux usées - Convention entre la Corporation Municipale et le gouvernement du Québec.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention relative à l'exécution et au financement des études requises pour le traitement des eaux usées pour et au nom de la Corporation Municipale



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-118 Eaux usées - représentants de la municipalité

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

DE NOMMER Monsieur Lucien Chaussé, maire et M. Roger Savard, conseiller pour représenter la municipalité dans ce dossier.

Adopté

83-119 Décès de M. Clément Héroux

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

DE MANDATER le secrétaire-trésorier pour transmettre les vœux de sympathie à la famille éprouvée.

Adopté

✓ 83-120 Règlement no. 164 - Chalet de loisirs - début des travaux

ATTENDU que le surplus accumulé non approprié du fonds d'administration se chiffre à \$80,149;

ATTENDU que le financement du règlement no 164 aurait pu se faire à même le surplus accumulé non approprié;

ATTENDU que cette façon de procéder n'aurait pas nécessité l'autorisation du ministre des affaires municipales et de la commission municipale;

ATTENDU qu'il importe de débiter les travaux dans le plus bref délai possible compte tenu de la disponibilité des bénévoles qui auront à travailler au projet;

Proposé, secondé et résolu unanimement:

- 1- QUE le financement du projet \$23,102.13 se fasse par l'intermédiaire du fonds d'administration et ce à même les sommes disponibles au poste 05-900-00 "surplus accumulé non approprié".
- 2- QUE les sommes ainsi dépensées au fonds d'administration soient remboursées par le fonds de règlement d'emprunt en cours si le projet est autorisé par le Ministre des affaires municipales et la Commission Municipale du Québec.

Etant donné que l'utilisation des fonds pris à même le surplus accumulé nécessite l'accord de 75% des membres du conseil, le vote est demandé.

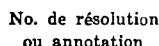
Adopté à l'unanimité

✓ 83-121 Règlement no. 164 - Chalet de loisirs - fonctionnement du projet

ATTENDU la nécessité de définir un mode de fonctionnement relié aux achats et aux paiements des matériaux requis pour ce projet;

Proposé, secondé et résolu unanimement;

- 1- DE FORMER un comité composé de trois personnes pour effectuer les achats reliés à ce projet.
- 2- DE NOMMER immédiatement l'inspecteur municipal à titre de membre de ce comité et de responsable principal.
- 3- DE RESPECTER les politiques externes suivantes lorsqu'un achat est effectué:
 - a) Le prix est le facteur déterminant pour le choix des fournisseurs
 - b) Tout achat dont le montant est supérieur à \$25. obligera le comité à effectuer trois demandes de prix et à compléter une formule prévue à cette fin.



Lucien Chaussé Maire Frédéric Prescott Sec. Tres.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 9 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 9 mai 1983 à 19:30
heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-123

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu
unanimentement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et
de laisser l'item "Varia" ouvert.

Adopté

83-124

Minutes des sessions tenues les 11, 17, 18 et 19 avril et du
2 mai 1983.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions te-
nues les 11, 17, 18 et 19 avril ainsi que celle du 2 mai 1983.

Adopté

83-125

Procès-verbal dressé lors de la mise en nomination

ATTENDU le procès-verbal dressé par le président d'élection;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement D'ACCEPTER le procès-verbal dressé par le
secrétaire-trésorier le 17 avril 1983.

Adopté

83-126

Fonction des membres du conseil

Ce point est reporté à la prochaine séance

✓ 83-126

Honoraires professionnels

ATTENDU les travaux effectués par la firme Pluritec de
novembre 1982 à février 1983 lors de la construction du
puits tubé (4) (règlement 150);

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard et réso-
lu unanimement DE PAYER à la firme Pluritec et ce, à même
le fonds des règlements d'emprunt en cours, la somme de
\$1547.09 à titre de services rendus dans l'élaboration du
règlement numéro 150.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-127 Paie ment forfaitaire - M. André Toupin

ATTENDU l'entente intervenue dans la cause de
M. André Toupin;

ATTENDU qu'il a été convenu de lui verser la somme
de \$30,000.00 en compensation pour perte d'emploi;

ATTENDU l'obligation selon la loi de l'impôt sur le
revenu de retenir sur cette somme forfaitaire un
minimum de 15% d'impôt fédéral et 20% d'impôt pro-
vincial;

ATTENDU que ces déductions à la source représente
une somme de \$10,500.00;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard
et résolu unanimement DE TRANSMETTRE à Me André Roy
un chèque de \$19,500.00 fait à l'ordre de Me Pierre
Spain en fiducie à titre de règlement final en cet-
te cause.

Adopté

83-128

Destruction de reçus de taxes inutilisables

ATTENDU un mauvais rendement du carbone des reçus de taxes;

ATTENDU qu'il fallait garder une série de reçus suffisantes
en attendant la réimpression des reçus;

ATTENDU que la compagnie a remplacé sans frais tous les
reçus commandés pour 1983 soit la série #4200 @ 6000;

ATTENDU qu'il est inutile de conserver ces reçus désuets
portant les numéros #4006 @ 4199;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement DE DETRUIRE cette série de reçus de taxes
inutilisés portant les numéros #4006 @ 4199 inclusivement.

Adopté

20:15 minutes, M. Duval quitte son siège

83-129

Vol - Place St-Laurent

ATTENDU la facture fournie par Monsieur Jean-Noel Thibeault
concernant les équipements volés au chalet de loisirs;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et réso-
lu unanimement:

- 1- Que le secrétaire-trésorier obtienne des prix de deux
(2) autres fournisseurs pour compléter ce dossier.
- 2- Qu'il accorde le contrat au plus bas soumissionnaire.

Adopté

83-130

Comité de loisirs Village

ATTENDU l'élection du comité de loisirs secteur Village;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et
résolu unanimement QUE Le comité de loisirs secteur Village
est accepté tel que présenté.

Claude Veillette, président, Normand Laquerre, vice-président,
Jean-Guy Bergeron, secrétaire, André Bellemare, trésorier,
Guy Massicotte, Nicole Veillette, Jean-Marie Dessureault,
directeurs.

Adopté

20:22 minutes, M. Duval réintègre son siège



No. de résolution
ou annotation.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-131 Ecole Dominique Savio

ATTENDU la lettre de Madame Madeleine Bruneau;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE DEMANDER à la Commission Scolaire du Cap, la possibilité d'utiliser l'école Dominique Savio pour la période du 1 juillet 1983 au 30 juin 1984.

Adopté

✓ 83-132

Eclairage, loisirs, Secteur Prairies

ATTENDU la demande du comité des loisirs - secteur Prairies;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

- 1- D'AUTORISER le comité spécial formé à cette fin à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de son projet d'éclairage du terrain de balle.
- 2- DE PERMETTRE L'UTILISATION du sigle de la Municipalité sur les contrats relatifs à la vente de panneaux publicitaires.
- 3- QUE le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les documents pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

✓ 83-133

Demande au Ministère des Transports

ATTENDU que des améliorations doivent être apporté au réseau routier entretenu par le Ministère des Transports;

ATTENDU les discussions lors de la rencontre avec le député et les représentants du Ministère;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER la liste des travaux demandés et que cette demande soit acheminée aux représentants du Ministère afin que ces travaux soient fait au cours de l'été 1983.

Adopté

✓ 83-134

Sortie de l'autoroute 755 - Panneau de signalisation

ATTENDU qu'une partie de l'autoroute traverse la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;

ATTENDU que l'absence d'un panneau de signalisation occasionne des problèmes majeurs aux automobilistes;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE Demande soit faite au député de Champlain, Monsieur Marcel Gagnon, pour nous assister dans ce dossier.

Adopté

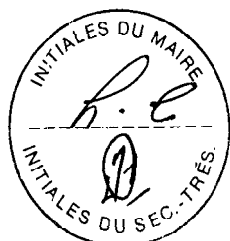
✓ 83-135

Traverse pour piétons

ATTENDU qu'il serait avantageux de disposer d'une traverse pour piétons à proximité du Centre d'achat;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite au Ministère des Transports à l'effet de procéder à la mise en place d'une traverse pour piétons à proximité du centre d'achat "Les Galeries du Fleuve".

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-136 Vente de terrain - rue Robert Biron

ATTENDU la demande provenant des citoyens;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE SIGNIFIER à Monsieur André Cantin, 155, rue Robert Biron, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine que la Municipalité est dans l'impossibilité de vendre ces morceaux de terrain étant donné qu'ils appartiennent au Ministère de l'Energie et des Ressources.

Adopté

✓ 83-137

Réclamation en dommage

ATTENDU la lettre de Monsieur Serge Goyette pour réclamation en dommage subi à son automobile le 8 avril 1983 face à la sablière Donald Robert;

ATTENDU qu'il a été constaté qu'il y avait un bris de pavage qui avait été fait par l'eau qui traversait la route à ce moment là dû aux nombreuses pluies;

ATTENDU que des barricades et des signaux lumineux avaient été placé par la Municipalité à cet endroit afin de prévenir les automobilistes du danger;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE NE PAS donner suite à cette réclamation et de REFUSER le paiement de cette réclamation.

Adopté

✓ 83-138

Avis de motion - règlement numéro 166

Monsieur Marcel Cossette donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une séance subséquente un règlement approuvant l'entente intermunicipale relative à la création de la Régie pour gérer un projet d'étude sur les eaux usées et dont le nom reste à déterminer.

✓ 83-139

Achat d'huile abat-poussière

* à

ATTENDU que la Municipalité a* l'intérieur de ses limites, environ 18 kilomètres de rues qui sont non pavées;

ATTENDU que ces rues doivent être traitées avec des huiles abat-poussière au cours de la saison estivale`;

ATTENDU qu'il faudrait 12,000 gallons d'huile abat-poussière pour cet épandage;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE l'inspecteur soit autorisé à faire l'achat d'une quantité de 12,000 gallons d'huile usée de la Compagnie Servac au prix de \$0.65 le gallon.

Adopté

83-140

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-141 Comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard
et résolu unanimement QUE Les comptes suivants sont
acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier
sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

Liste des comptes payés au 30 avril 1983

5436-	La Laurentienne	(assurances collectives)	168.77
5437-	Municipalité de Champlain	(ordures ménagères)	2940.45
5438-	Commission Municipale du Québec	(intérêts: 5667.91) (rachat : 6128.51)	11796.42
5439-	Municipalité de Ste-Marthe		
	Salaires	(banque compte salaires)	2194.54
5440-	Raymond Duval	(frais de déplacement)	26.05
5441-	Fernand Veillette	(dépenses capitalisables)	1000.00
5442-	Receveur Général du Canada	(frais de poste)	256.00
5443-	Municipalité de Ste-Marthe		
	Salaires	(banque compte salaires)	✓3333.96
5444-	Gilles Carignan	(rémunération élection)	75.00
5445-	Roger Guilbault	(rémunération élection)	75.00
5446-	Hydro Québec	(éclairage des rues)	6159.98
5447-	Municipalité de Ste-Marthe		
	salaires	(banque compte salaires)	2378.97
5448-	Corp. Municipale de Ste-Marthe et Richard Loranger	(réclamation dommage intérêts)	649.58
5449-	Marcel Milot	(frais de déplacement 200.) (frais de poste 30.)	230.00
5450-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5451-	Gaston Girard	(contrat de déneigement 6893.10) 6893.10)	8738.57
		(contrat de sablage 1845.47)	
5452-	Municipalité de Ste-Marthe		
	Salaires, conseil	(banque compte salaires)	1284.71
5453-	Municipalité de Ste-Marthe		
	Salaires c	(banque compte salaires)	2428.40
TOTAL:			\$ 43936.40

Liste des comptes à payer au 30 avril 1983

5454-	Hydro Québec	(éclairage des rues)	5961.29
5455-	Hydro Québec	(aqueduc)	1508.02
5456-	Hydro Québec	(Notre-Dame de la Rive)	118.16
5457-	Hydro Québec	(Place Norbert)	237.92
5458-	Hydro Québec	(Hôtel Municipal)	424.58
5459-	Hydro Québec	(Station de pompage)	225.57
5460-	Hydro Québec	(Loisirs St-Malo)	235.58
5461-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5462-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5463-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	181.45
5464-	Jules Milette Inc.	(Enlèvement des ordures)	2327.42
5465-	Me Jacques Verrette	(Honoraires re: Vente par Transbord à la Municipalité)	190.00
5466-	Les Produits chimiques Lawrason Inc.	(soude caustique -PTE)	2004.71
5467-	Launier Ltée	(interrupteurs de niveau d'eau et produits chimiques)	201.65
5468-	Mme Gaby Montambeault	(transport des personnes handicapées - mars)	140.00
5469-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
5470-	Burotec Inc.	(coût des photocopies et fournitures)	49.33



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5471-	Charbonnerie Champlain Ltée (Huile à chauffage)	
	(N.D. de la Rive 181.82)	
	(Hôtel Municipal 264.78)	446.60
5472-	Gaston Bédard Inc.	(Location de dactylo) 133.42
5473-	Formulaires Ducharme Inc.	(matériel d'élection) ✓ 247.31
5474-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau) 95.04
5475-	Sani-Marc Inc.	(produits chimiques-PTE) 101.60
5476-	Gas Bar Giroux	(essence véhicules) 407.40
5477-	Centre de décoration	(peinture et matériel pour station de pompage) 115.95
5478-	Cooke et Fils Enr.	(clés pour pépîne et porte du puits no.4) 11.45
5479-	Paul Gendron	(transport pierre et sable) (Red-Mill et Village) 118.48
5480-	Robert Delisle Inc.	(huile et graisse pour véhicules) 79.63
5481-	Loomis Courier Service Ltd	(frais de transport-pièces) 16.50
5482-	Gaston Girard	(service d'un grader pour niveller les rues) 760.00
5483-	La Cie de Construction Dollard Ltée	(service de nivelleuse) 630.50
5484-	Atelier d'usinage Gomex Inc.	(travaux de soudure-PTE et pépîne) 165.56
5485-	Chez Charlie	(réservoir d'essence pour Chevrolet 75) 25.00
5486-	Ville du Cap-de-la-Madeleine	(location balai 458.30) (location arrosoir 410.17) 868.47
5487-	Purolator Courier Ltd	(Re: J.B.Deschamps) 8.08
5488-	Laurentienne Mutuelle Ass.	(assurance collective) 168.77
5489-	Morin et Frères	(matériel pour station de pompage) 166.04
5490-	Saillant Inc.	(pièces réparation de la tuyauterie des réservoirs à eau) 5.21
5491-	Syndicat Canadien F.P.	(cotisations avril 1983) 64.22
5492-	Receveur Général du Canada	(déductions avril 1983) 2067.58
5493-	Ministre du Revenu	(déductions avril 1983) 2855.77
TOTAL:		<u>\$ 23535.29</u>

✓ 83-142 Achat et transport de pierre concassée

ATTENDU la nécessité de maintenir le réseau routier en bon état;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'ajouter de la pierre à certains endroits avant d'épandre de l'huile abat-poussière;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement:

- 1- QUE les travaux soient fait tel que proposé et ce suivant la feuille de détail ci-annexée
- 2- QUE des prix soient demandés aux entrepreneurs afin de réduire les coûts de transport.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-143 Cadastre lots 95-54, 95-55, 95-56, 95-57, 95-58, 95-59

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER la nouvelle subdivision tel qu'illustrée au plan ci-joint.

Adopté

83-144 Ordures ménagères - Cueillette des objets volumineux

Ce point est reporté à une prochaine session.

83-144 Limite de vitesse - Secteur Village

ATTENDU la demande pour une traverse de piétons à proximité du Centre d'achat "Les Galeries du Fleuve"; (Résolution 83-135

ATTENDU le manque d'indicateurs pour annoncer la réductions successive de vitesse (90-70-50) sur la route 138;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE demande soit faite au Ministère des Transports à l'effet de réduire la limite de vitesse sur la route 138 à 50 km/heure entre les numéros civiques 890 et 1771 et que cette mesure soit définitive.

Adopté

83-145 Requête à la MRC de Francheville - évaluation

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QUE demande soit faite à la MRC de Francheville à l'effet de REVISER, à leur juste valeur marchande, l'évaluation de tous les terrains, situés à l'intérieur des limites de la municipalité, pour lesquels aucun permis de construction ne peut être émis en vertu de l'application des normes édictées par le règlement de contrôle intérimaire.

Adopté

83-146 Transport de gravier, sable, etc.

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

1- D'EVALUER les besoins globaux de la Municipalité en cette matière.

2- D'UTILISER ces données pour procéder à des appels d'offres pour l'ensemble des besoins de la Municipalité.

± Adopté

83-147 Demande d'une clôture - Ecole Dominique Savio

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'APPUYER le comité d'école dans ses démarches auprès de la Commission Scolaire du Cap pour l'installation d'une clôture à l'école Dominique Savio.

Adopté

83-148 Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chausse... Maire... Frédéric Prescott... Sec.-trés.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 16 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 mai 1983 à 19.30
heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient
présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Suzanne Jutras
André Girard
Marcel Cossette

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de
cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du conseil lundi le 16e jour
de mai 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants, savoir:

Voir "Annexe"

"ANNEXE"

1. Rapports financiers
 - 1.1 conciliation du solde en banque au 30 avril 1983
 - 1.2 conciliation du solde aux livres au 30 avril 1983
 - 1.3 rapport de contrôle budgétaire
 - 1.4 modification no. 1 au budget 1983
2. Adoption du règlement numéro 166
3. Fonction des membres du conseil
4. Expropriation - mesures à prendre

DONNE ce 13e jour du mois de mai 1983

(signé)

.....*F. Prescott*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*M. C.*.....
Secrétaire-trésorier



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-149 Conciliation du solde en banque

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 30 avril 1983 soit adoptée.

Adopté

83-150 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 avril 1983 soit adoptée.

Adopté

✓ 83-151 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 avril 1983 soit adopté.

Adopté

✓ 83-152 Modification no. 1 - au budget 1983

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 30 avril 1983;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Accidents de travail	02-180-250	\$ 1000.	
Services juridiques	02-190-412	1500.	
Cotisations à des associations et abonnements	02-190-494	150.	
Dons (autres que loisirs-culture)	02-190-910	1400.	
Réclamation dommages et intérêts	02-190-940	800.	
Rémunération -enlèvement de la neige	02-330-110	1500.	
Contrat de déneigement	02-330-433	650.	
Contrat de sablage	02-330-439	2000.	
Entente intermunicipale	02-420-436	350.	
Intérêts sur obligations	02-910-832		\$ 9350.
		<u>\$ 9350.</u>	<u>\$ 9350.</u>

Adopté

✓ 83-153 Adoption du règlement numéro 166

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 166.

Adopté

Fonction des membres du conseil

Ce point est reporté à la prochaine réunion

83-154 Expropriations - mesures à prendre

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- D'ENTREPRENDRE les procédures d'expropriation afin de procéder au prolongement de la deuxième avenue.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 2- DE MANDATER l'étude légale "Lamothe et Ayotte" pour agir
à titre de procureur de la Municipalité dans cette
affaire.

No. de résolution
ou annotation

Adopté

...*Luzien Chaussé*...Maire....*Frédéric Prescott*.....Sec.-trés.
Luzien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 mai 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Séssion spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 30 mai 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs

les conseillers : Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du conseil lundi le 30e jour de mai 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

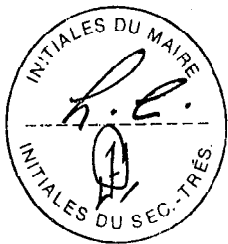
Voir "Annexe"

"ANNEXE"

1. Fermeture de la première avenue à la hauteur de la douzième rue
2. Appui à la CSMQ
3. Fonctions des membres du conseil
4. Achat d'enveloppes imprimées
5. Municipalisation des rues - sélection de l'aviseur légal
6. Assurances 1983-1984
7. Clôture - Place St-Laurent
8. Vol à Place St-Laurent - confirmation
9. Achat de matériel de signalisation
10. Achat de matériaux d'aqueduc
11. Ajout de lampes de rues
12. Dossier à soumettre à la cour municipale
 - 12.1 Récupération d'un montant versé en trop lors de la remise de la retenue sur un contrat - règlement 114
 - 12.2 Infraction au règlement de zonage - M. A. Richard
 - 12.3 Infraction aux règlements de construction et de zonage - M. André St-Pierre

Cette session spéciale sera précédée de deux rencontres soit:

- * 18:30 heures Prévention incendie - Mlle Renée Maisonneuve
- * 19:00 heures Comptoir Ste-Marthe - Direction de l'établissement



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

DONNE ce 27e jour du mois de mai 1983.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

✓ 83-155

Fermeture de la première avenue à la hauteur de la douzième rue.

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE MANDATER M. Lucien Chaussé, maire et Monsieur Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

- 1- L'acte de rétrocession en faveur de Dame Rita Toupin pour une partie du lot 95-2
- 2- L'acte de servitude entre la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et M. Jean-Claude Beaumier sur une partie du lot 95-2

Adopté

✓ 83-156

Appui à la CSMQ

ATTENDU QUE l'application stricte des articles 282, 636A), 625 et 625A) du Code Municipal témoigne de paradoxes de la vie municipale;

ATTENDU QUE l'application desdits articles peuvent générer et ont de fait généré des conflits entre les élus municipaux et leur secrétaire-trésorier respectif;

ATTENDU qu'il n'est nullement sain tant pour l'essor d'une municipalité que pour la productivité de son premier fonctionnaire que ces impairs demeurent sanctionnés par le législateur;

ATTENDU QU'il est loisible d'envisager des formules de remplacement aux situations actuelles;

CONSIDERANT la légitimité de la démarche mise de l'avant par la Corporation des secrétaires municipaux du Québec;

CONSIDERANT l'appui manifeste et non équivoque de l'Union des Municipalités régionales de comté du Québec;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE ce conseil appui la démarche actuelle de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec et réquerant de l'Honorable Ministre des Affaires Municipales du Québec des modifications aux articles 282, 636A), 625 et 625A) du Code Municipal.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

✓ 83-157

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Fonction des membres du conseil

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

Achat d'enveloppes imprimées

ATTENDU la nécessité d'acheter des enveloppes à fenêtres avec impression et armoiries couleurs;

ATTENDU que des prix ont été demandés auprès de quatre fournisseurs soient:

Imprimerie Comeau Inc.	\$ 310.00 plus taxe
Imprimerie Art Graphique Inc.	321.55 plus taxe
Imprimerie Vallières Inc.	437.00 plus taxe
Formules Municipales Ltée	690.17 plus taxe

ATTENDU le plus bas soumissionnaires;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement DE COMMANDER 5000 enveloppes de l'Imprimerie Comeau Inc pour le prix de \$310.00 plus taxe.

Adopté

✓ 83-158

Municipalisation des rues - sélection de l'aviseur légal

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE MANDATER Me Robert Carrier comme aviseur légal de la Municipalité dans ce dossier.

Adopté

✓ 83-159

Assurances 1983-1984

ATTENDU que quatre (4) firmes furent invitées à soumissionner;

ATTENDU que le cahier des charges fut remis à trois (3) firmes;

ATTENDU les prix fournis par deux (2) soumissionnaires;

- J.B. Lanouette	\$ 7509.00
- Brunet et Fils Inc.	7525.00

Proposé par Roger Savard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCORDER le contrat d'assurance à la Firme J.B. Lanouette Inc. pour la période du 8 juin 1983 au 8 juin 1984 pour un coût global de \$7509.00.

Adopté

✓ 83-160

Construction d'une clôture sur le terrain des loisirs
Place St-Laurent

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de protéger les résidences avoisinantes du terrain de loisirs;

ATTENDU que ces travaux sont de l'ordre d'environ \$2700.00 approximativement;

ATTENDU qu'un montant égal à 50% des coûts devraient être payé par les propriétaires concernés;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement:



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 1- D'OBTENIR l'accord écrit des propriétaires concernés
- 2- DE DEMANDER des soumissions sur invitation à 3 contracteurs de la région pour fournir et installer une clôture en acier galvanisé de marque FROST ou l'équivalent d'une hauteur de 6 pieds et d'une longueur de 280 pieds linéaires.

Adopté

✓ 83-161

Vol à Place St-Laurent - confirmation

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement DE RATIFIER la décision des membres du conseil prise le 24 mai dernier à l'effet d'acheter des équipements pour une valeur de \$716.00 chez Sport 755 Inc. compte tenu du délai de livraison offert par cette entreprise.

Adopté

✓ 83-162

Achat de matériaux pour signalisation

ATTENDU qu'il est nécessaire de maintenir une signalisation adéquate pour la circulation;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PROCEDER à l'acquisition de matériaux de signalisation chez Signalisation de la Capitale pour la somme de \$1673.91 taxe incluse tel que décrit en annexe.

Adopté

✓ 83-163

Achat de matériaux d'aqueduc

ATTENDU l'obligation de maintenir nos réseaux d'aqueduc et d'égout en bon état;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire de faire l'achat de matériaux pour faire cet entretien;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ACHETER les matériaux ci-après énumérés de la compagnie Saillant Inc. suivant le prix le plus bas soit \$5214.95 taxe incluse.

Adopté

✓ 83-164

Ajout de lampes de rues

ATTENDU les demandes reçues pour ajouter 2 lampes de rues;

ATTENDU que l'éclairage est insuffisant à ces deux endroits;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de nouvelles lampes aux endroits ci-après énumérés:

- 1- 8500 lumens sodium face au numéro civique 35, rue Denise
- 1-10000 lumens mercure face au numéro civique 2390, Rang St-Malo.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

83-165 Récupération d'un montant versé en trop lors de la
remise de la retenue sur un contrat - règlement 114

ATTENDU que les sommes suivantes furent versées à la
Firme Pampierre Inc. pour l'exécution des travaux du
règlement numéro 114;

- 15 octobre 1980	chèque numéro 3019	\$ 62710.34
- 2 décembre 1980	chèque numéro 3363	89615.65
- 4 mars 1981	chèque numéro 3702	9878.73
		<u>\$ 162204.72</u>

ATTENDU que le montant de la retenue sur contrat
s'élevait à \$8537.09;

ATTENDU qu'un montant de \$9878.73 fut versé le 8 dé-
cembre 1981 via le chèque numéro 4436 de retenue sur
contrat;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne
Jutras et résolu unanimement

1- DE VOIR A RECUPERER les sommes versées en trop
à la compagnie Pampierre Inc. soit \$9878.73 -
\$ 8537.09= \$ 1341.64 plus intérêts à compter du
du 20 septembre 1982.

2- DE SOUMETTRE le dossier à la cour municipale.

Adopté

✓ 83-166 Infraction au règlement de zonage - M. A. Richard

ATTENDU la recommandation formulée par Me Bertrand Lamothe;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu
unanimement DE SOUMETTRE le cas de M. A. Richard à la cour
municipale.

Adopté

✓ 83-167 Infraction aux règlements de construction et de zonage -
M. André St-Pierre

ATTENDU les démarches entreprises jusqu'à présent;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement DE SOUMETTRE le cas de M. A. St-Pierre
à la cour municipale.

Adopté

...*Lucien Chaussé*... MAIRE... *Frédéric Prescott*... SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 13 juin 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 13 juin 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Roger Savard
les conseillers Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-168

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-169

Minute des sessions tenues les 9, 16 et 30 mai 1983

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 9, 16 et 30 mai 1983.

Adopté

✓ 83-170

Procédures d'expropriation - Monsieur Gilles Gauthier

ATTENDU que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine doit acquérir une partie du lot 93 en vue du prolongement de la 2ième avenue;

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QU'UNE demande d'expropriation soit faite devant le Tribunal compétant et ayant pour objet la partie du lot 93 et clairement désigné à la description technique préparée par l'arpenteur géomètre Jean-Marie Chastenay, et accompagnant la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adopté

✓ 83-171

Griefs en cours

ATTENDU la lettre de Me André Roy en date du 31 mai 1983;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement DE SUIVRE la recommandation de Me André Roy dans ce dossier.

Adopté

✓ 83-172

Plan de lotissement - Monsieur Clément Bastien

ATTENDU la demande de Monsieur Clément Bastien;

ATTENDU le rapport de l'inspecteur municipal;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par André Girard et résolu unanimement:



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 1- D'ACCEPTER le plan de lotissement de Monsieur Clément Bastien.
- 2- D'APPUYER la demande de Monsieur Clément Bastien auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

83-173

CPTAQ - demande d'autorisation - partie du lot 474

ATTENDU la demande de Monsieur Steve Bartlett et Madame Danielle Dumas;

ATTENTU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny secondé par Roger Savard
-----et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Steve Bartlett et de Madame Danielle Dumas auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Adopté

✓ 83-174

CPTAQ - demande d'autorisation - partie 22 - dossier A.R.
3209D - Monsieur Léon Brière

ATTENDU la demande de Monsieur Léon Brière;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par André Girard et résolu unanimement:

D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Léon Brière auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Adopté

✓ 83-175

CPTAQ - demande d'autorisation - partie 14

ATTENDU la demande de Monsieur Jean Cossette;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Jean Cossette auprès de la Commission de Protection du territoire agricole.

Adopté

✓ 83-176

Demande de permis d'alcool

ATTENDU la demande de permis d'alcool présentée par "Salle de réception Le Domaine Inc.";

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre sévigny et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ne s'oppose pas à l'obtention dudit permis.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-177

Réseau d'aqueduc et d'égout

ATTENDU que Monsieur André Toupin exploite un parc de maisons mobiles dans les limites de la Municipalité;

ATTENDU les exigences du Ministère de l'Environnement;

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'AVISER le Ministère de l'Environnement que la Corporation Municipale n'a aucune objection à ce que la qualité de l'eau fasse l'objet d'analyses régulières de leur part et ce dans le réseau déjà existant.

Adopté

✓ 83-178

Construction d'un ponceau - Rivières des Cormiers

ATTENDU la demande de Monsieur Michel Leclerc;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER Monsieur Michel Leclerc dans sa demande auprès du Ministère de l'Agriculture pour la construction d'un ponceau sur le lot numéro 71.

Adopté

Requête du Comité de loisirs Village

Ce point est reporté à une prochaine session.

✓ 83-179

Subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU la nécessité de procéder à l'amélioration du réseau routier municipal;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE demande soit faite au Ministère des Transports afin d'obtenir \$30,000.00 pour assumer les frais relatifs à l'amélioration du réseau routier municipal.

Adopté

✓ 83-180

Convention pour le maintien d'un compte courant - BN

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer la convention pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

83-181

Conciliation du solde en banque

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation en banque au 31 mai 1983 soit adoptée.

Adopté

83-182

Conciliation du solde aux livres

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 mai 1983 soit adoptée.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-183

Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 mai 1983 soit adopté.

Adopté

83-184

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté

83-185

Comptes

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE Les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Liste des comptes payés

5494-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2 793.94
5495-	Me Pierre Spain en fiducie	(surplus accumulé 30000.)	
		(déductions sal. 10500.)	19500.00
5496-	Lucien Germain	(transp. personnes âgées)	45.00
5497-	Patrick Dumas	(distribution circulaires)	17.00
5498-	René Beauchesne	(distribution circulaires)	19.50
5499-	Sylvain Bellemare	(distribution circulaires)	13.75
5500-	Josée Cossette	(distribution circulaires)	9.50
5501-	Robert Jutras	(distribution circulaires)	18.50
5502-	Claudette Toupin	(petite caisse)	58.26
5503-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'obligations 1500)	
		(int. sur obligations 2470)	3970.00
5504-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'obligations 1000)	
		(int. sur obligations 7800)	8800.00
5505-	Banque Nationale du Canada	(int. sur obligations)	5862.50
5506-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2389.56
5507-	Léopold Duplessis	(chalet loisirs Prairies)	4334.24
5508-	Le Bloc Vibré Inc.	(chalet loisirs Prairies)	2014.35
5509-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2387.14
5510-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2397.55
5511-	La Laurentienne	(assurances collectives)	168.77
5512-	Marcel Milot	(frais déplacement 200.)	
		(frais de poste 30.)	230.00
5513-	Corporation Municipale et Richard Loranger	(réclamation dommage int.)	649.58
5514-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5515-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71
5516-	Madame Suzanne Jutras	(frais de représentation)	5.00
5517-	Monsieur Roger Savard	(frais de représentation)	5.00
5518-	Monsieur Léon Pruneau	(retenues sur contrat)	7024.80
5519-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2408.25
5520-	Donat Demontigny	(dépenses capitalisables)	1224.43
5521-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2815.25
5522-	Ministre du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	3716.54
5523-	Benoît Picard	(chalet loisirs Prairies)	25.00
5524-	Picard Roger	(chalet loisirs Prairies)	1225.00
TOTAL:			\$ 75728.12
5525-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5526-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5527-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	181.92



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5528-	Hydro Québec	(aqueduc)	1316.33
5529-	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	100.54
5530-	Hydro Québec	(Place Norbert)	209.25
5531-	Hydro Québec	(loisirs Prairies)	68.69
5532-	Hydro Québec	(éclairage des rues)	6159.98
5533-	P.H. Poliquin Ltée	(pièces - loisirs Prairies)	19.52
5534-	Clôtures Cambrek Inc.	(pièces de barrières PTJ)	34.88
5535-	Matériaux Tessier Ltée	(pompe de cave - Hot.Mun.)	64.29
5536-	Matériaux Gauvin	(bois-cabane-marqueur loisirs Place St-Laurent)	345.99
5537-	Jérôme Carignan Transport	(location camion-transport de pierre - PléNorbert)	50.00
5538-	Robert Gendron	(transport de pierre)	738.66
5539-	Paul Gendron	(transport de pierre)	405.44
5540-	Coopérative Agricole de Champlain	(engrais et semence)	272.75
5541-	Cooke et Fils Enr.	(clés - édifice Champoux)	22.68
5542-	Garage Marcel Hamel	(soudure - pièce-chev.75)	12.00
5543-	Garage M. Ayotte	(essence pour véhicules)	320.84
5544-	Outibo Enr.	(achat mini grader)	209.07
5545-	Centre de décoration	(peinture - cabane Place St-Laurent)	43.82
5546-	Vitrerie du Centre Inc.	(vitre installée N.D.R.)	16.14
5547-	Morin et Frères Inc.	(petits outils et acc.)	207.03
5548-	Le Bloc Vibré TR Inc.	(chalet loisirs Prairies)	395.95
5549-	Compagnie d'auvents des marchands Ltée	(drapeaux Québec, Canada)	93.05
5550-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(pièces - GMC/80)	20.42
5551-	L.S. Tarshis Ltée	(chariot pour baril de soude caustique)	210.00
5552-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
5553-	Burotec Inc.	(fourniture et coûts)	300.76
5554-	Télécommunication	(service téléphonique 420.) (location télé-page451.26)	871.26
5555-	Servac Inc.	(huile abat poussière)	3924.00
5556-	Gravel, Dessureault, Lemi- re et Desaulniers, C.A.	(honoraires professionnels états financiers 1982)	3915.00
5557-	Mme Gaby Montambeault	(transport des personnes handicapées avril et mai)	230.00
5558-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	121.21
5559-	La Compagnie de Construc- tion Dollard Ltée	(service de nivelleuse)	1115.50
5560-	Librairie du Cap	(fournitures de bureau)	185.38
5561-	Atelier d'usinage Gomex	(couvercle puisard)	37.01
5562-	Ville du Cap-de-la-Madeleine	(location balai méc.)	257.80
5563-	MRC de Francheville	(adhésion à l'union des Municipalités du Québec)	373.00
5564-	Les Breuvages Bégin Ltée	(location machine liqueurs)	52.32
5565-	Syndicat C.F.P.	(cotisations mai 1983)	64.22
5566-	Receveur Général du Canada	(renouvellement de la case)	50.88
5567-	Saillant Inc.	(pièces et accessoiresRDE)	451.27
5568-	Pagé Construction Inc.	(achat de pierre)	2874.74

TOTAL:

\$ 26514.62

✓ 83-186 Bail entre la Caisse Populaire Ste-Madeleine et la Corpora-
tion Municipale

ATTENDU le projet de bail soumis par la Caisse Populaire;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et
résolu unanimement DE SOUMETTRE le projet de bail à Maître
Bertrand Lamothe pour avis.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-187

PADEL - Loisirs St-Malo

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement DE DEMANDER la subvention relative au
volet du programme PADEL relativement à l'achat des biens
suivants:

Deſcription:	Coût
Glissage 2.4 m (TG8V)	\$ 645.00
Echelle horizontale (GHEH)	471.00
Support à bicyclette (MPSC)	160.00
Total:	\$ 1276.00

Adopté

83-188

Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé.....MAIRE... *Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 29 juin 1983
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi 29 juin 1983 à
17:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à
17.00 heures des sessions du conseil mercredi le 29e jour de
juin 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets
suivants, savoir:

- 1- Embauche d'un employé temporaire
- 2- Cours de secourisme
- 3- CPTAQ - Jean Galàrneau - lot 440-9
- 4- Achat de deux climatiseurs
- 5- Opération cadastrale - Jean Béliveau et All
- 6- Achat d'un coupe bordure pour gazon avec lame de débrouis-
saillage
- 7- 50ième anniversaire de mariage - M. et Mme L. Gosselin
- 8- Clôture - Terrain Place St-Laurent

Donné ce 27e jour du mois de juin 1983.

(signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-189

Embauche d'un employé temporaire

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement:

- 1- DE RESERVER la somme de \$160.00 par semaine pour la période du 27 juin au 12 août 1983 afin d'assurer les frais du ou des moniteurs au secteur des Prairies
- 2- DE MANDATER le comité du secteur afin qu'il procède à la sélection du ou des moniteurs.

Adopté

83-190

Cours de secourisme

ATTENDU l'existence d'un projet pour les enfants de 6 - 13 ans dans les limites de la Municipalité;

ATTENDU la nécessité d'assurer la sécurité des enfants de nos citoyens;

ATTENDU la demande du Club Optimiste à cet effet;

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale fasse un don de \$200.00 au Club Optimiste à cette fin.

Adopté

83-191

CPTAQ - Jean Galarneau - lot 440-9

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur Jean Galarneau relativement au dézonage du lot 440-9.

Adopté

83-192

Achat de deux climatiseurs

ATTENDU que des prix ont été demandé auprès de trois fournisseurs;

Saillant Inc.	\$656.18	taxe incluse
Boulay Air Climatisé	760.82	taxe incluse
Aubin Réfrigération	763.00	taxe incluse

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE COMMANDER 2 climatiseurs de Saillant Inc.

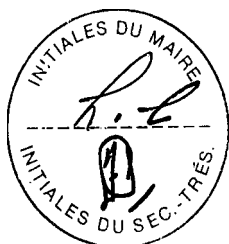
Adopté

83-193

Opération cadastrale - Jean Béliveau et All, lots 106-2-5, 106-2-6, 106-2-7, 106-2-9

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER les subdivisions telles qu'illustrées au plan ci-joint.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-194

Achat d'un coupe bordure pour gazon avec lame à débroussail-
lement

ATTENDU l'entretien du gazon le long des clôtures des ter-
rains de balle et des patinoires;

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire d'acheter un coupe bor-
dure avec lame à débroussaillement;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et ré-
solu unanimement D'ACHETER de Major Cycle un coupe bordure
pour gazon de marque Still au gaz d'une puissance de 31.7
c.c. avec lame à débroussaillement de 7 1/2 pouces le tout
pour le prix de \$359.00 plus taxe provinciale et ce suivant
le meilleur prix soumis.

Adopté

83-195

Cinquantième anniversaire de mariage - Monsieur et Madame
Lucien Gosselin

Proposé, secondé et résolu unanimement d'offrir nos félicita-
tions à Monsieur et Madame Lucien Gosselin (Julia Laflamme)
lors de la célébration de leur cinquantième anniversaire de
mariage, samedi le neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-
trois.

Adopté

83-196

Clôture - terrain Place St-Laurent

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu :

- 1- DE PROCEDER à l'installation d'une clôture, type "FROST"
le long du côté est de la patinoire sur le terrain Place
St-Laurent.
- 2- DE PLACER cette clôture sur le terrain de la patinoire
appartenant à la Corporation Municipale.
- 3- DE FINANCER complètement le coût de cette clôture.

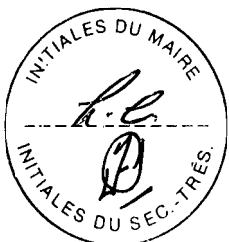
Le vote est demandé, 4 pour et 3 contre

Pour: L. Chaussé, M. Cossette, J.P. Sévigny, R. Savard
Contre: A. Girard, S. Jutras, R. Duval

Les personnes contre ce projet souhaitaient que la Corporation
Municipale procède à l'acquisition des matériaux (bois) et
que la clôture soit placée dans la ligne de lot.

Adopté

Lucien Chaussé MAIRE... *Frédéric Prescott* SEC.TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 11 juillet 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 11 juillet 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Messieurs les con-
seillers : Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-197 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-198 Minutes des sessions tenues le 13 et le 29 juin 1983

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 13 et le 29 juin 1983.

Adopté

✓ 83-199 Demande au Ministre des Transports

ATTENDU les récents éboulis survenus dans notre municipalité;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite au Ministre des Transports, Monsieur Michel Clair, afin qu'une étude soit entreprise sur la nature exacte des éboulis survenus à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce dans le plus bref délai possible.

Adopté

✓ 83-200 Demande au Ministre de l'environnement

ATTENDU les récents éboulis survenus dans notre municipalité;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE DEMANDE soit faite au Ministre de l'Environnement, Monsieur Adrien Ouellette, afin qu'une étude soit entreprise sur la nature exacte des éboulis survenus à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce dans le plus bref délai possible.

Adopté

✓ 83-201 Subdivision officielle - Partie du lot 90

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE PROCEDER à l'engagement de M. Jean-Marie Chastenay afin qu'il procède à la subdivision officielle d'une partie du lot 90 devant servir de terrain de loisir. Cette subdivision devra également comprendre la rue concernée

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-202

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté

83-203

Comptes

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Liste des comptes payés

5569-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2199.08
5570-	Léon Pruneau	(enlèvement des ordures)	2126.00
5571-	Caisse Pop. Ste-Cécile	(remboursement taxes)	477.47
5572-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2214.48
5573-	Claudette Toupin	(petite caisse)	72.26
5574-	chèque annulé	(erreur montant)	-----
5575-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	95.91
5576-	Assurance-vie Desjardins	(surplus accumulé)	25000.00
		(RE: A. Toupin)	
5577-	SSQ Mutuelle d'ass. groupe	(surplus accumulé	
		RE: A. Toupin)	5000.00
5578-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5579-	Marcel Milot	(frais de déplacement 200.	
		frais de poste 30.)	230.00
5580-	Corporation Municipale	(réclamation dommages et	
	et Richard Loranger	intérêts)	649.58
5581-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'oblig. 1500.00	
		intérêts oblig. 1870.64	3370.64
5582-	Banque Nationale du Canada	(int. sur oblig.)	4468.04
5583-	MRC de Francheville	(quote-part: 2937.71	
		(évaluation: 9529.55)	12467.26
5584-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2249.60
5585-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71
5586-	Montage et contrôle élect.	(chalet loisirs Prairies)	2646.00
5587-	Sylvain Bellemare	(contribution secteur)	160.00
5588-	Loisirs Place St-Laurent	(contribution secteur)	1000.00
5589-	Loisir Secteur Village	(contribution secteur)	1000.00
5590-	Loisir Secteur St-Malo	(contribution secteur)	1000.00
5591-	Loisir Secteur Prairies	(contribution secteur)	1000.00
5592-	Loisir Place Norbert	(contribution secteur)	1000.00
5593-	Receveur Général du Canada	(frais de poste: timbres)	288.00
5594-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	✓ 2251.56
5595-	Sports 755	(assurances vol Place	
		St-Laurent)	716.00
5596-	Sylvain Bellemare	(contribution secteur)	160.00
5597-	Danielle S. Brière	(filière à tuyau)	100.00
5598-	Club Optimiste Ste-Marthe	(don. rés.: 83-190)	200.00

\$ 73741.59

Liste des comptes à payer au 30 juin 1983

5599-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	152.53
5600-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	18.75
5601-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5602-	Hydro Québec	(éclairage de rues)	5961.29
5603-	Hydro Québec	(loisirs St-Malo)	102.37
5604-	Hydro Québec	(Notre-Dame de la Rive)	52.36
5605-	Hydro Québec	(Hôtel municipal)	260.83
5606-	Hydro Québec	(station de pompage)	231.87
5607-	Hydro Québec	(aqueduc)	1221.92
5608-	Produits d'entretien G.S.	(produits de nettoyage)	216.74



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5609-	Imprimerie Comeau Inc.	(enveloppes res.:83-157)	368.31
5610-	Léon Prunéau & Fils	(enlèvement des ordures)	2126.00
5611-	J.B. Lanouette Inc.	(ass. resp. 2937.00 (ass. véhicule 900.)	3837.00
5612-	Municipalité de Champlain	(enfouissement ordures)	2853.00
5613-	Clément Photo	(séance de pose et photo)	32.70
5614-	Machinerie Baron et Tousignant	(pièces de scie et ajuste ment)	157.62
5615-	Garage Lévesque et Fils	(réparation chevrolet107.66) réparation GMC 139.78)	247.44
5616-	Lamothe et Ayotte	(étude du contrat et vaca- tion au bureau/Brunet)	125.00
5617-	Les Essences L.B.H.	(essence pour véhicules)	281.46
5618-	Richard Piché Inc.	(filtres et poignée porte)	344.20
5619-	Formules Municipales	(livre des minutes et avis public)	153.83
5620-	Signalisation de la Capi- tale	(matériaux signalisation res.: 83-162)	1647.95
5621-	Charbonnerie Champlain	(achat diesel)	504.50
5622-	Receveur Général du Canada	(remise DAS fédérale)	2075.08
5623-	Ministre du Revenu	(remise DAS provinciale)	2729.08
5624-	Synd. Can. Fonct. Pub.	(cotisations)	✓106.24
5625-	Ville du Cap	(location arrosoir loisirs Prairies)	74.58
5626-	Librairie du Cap	(fournitures de bureau)	99.38
5627-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	121.21
5628-	Servac Inc.	(huile abat-poussière)	6540.00
5629-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
5630-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(outils et pièces camion)	148.67
5631-	Morin et Frères	(matériel Hôtel Municipal)	25.38
5632-	Paul Gendron	(transport de terre à la station de pompage)	101.38
5633-	Robert Gendron	(transport de pierre)	738.66
5634-	Matériaux Gauvin Inc.	(clôtures à neige et loisirs Place Norbert)	47.72
5635-	La Laurentienne	(assurance groupe)	168.77
5636-	Carrière St-Maurice	(achat de pierre)	1389.20
5637-	Saillant Inc.	(pièces pour RE-tuyaux)	159.97
			<u>\$ 35576.47</u>

Lettre de Guilbeault, Therrien

Le conseil prend connaissance de la lettre de Me Therrien

✓ 83-204

Asphaltage de coins de rue

ATTENDU le budget prévu pour l'asphaltage de coins de rues
soit \$ 19,000.;

ATTENDU les critères retenus dans le choix des coins de rues
soit:

- 1- la densité du trafic existant
- 2- la nécessité de construire des ponceaux

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement:

- 1- DE DEMANDER des prix à trois soumissionnaires et de con-
fier le contrat au plus bas soumissionnaire pour une som-
me n'excédant pas \$19000.00
- 2- D'EXECUTER les travaux selon la liste soumis par l'inspec-
teur municipal.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-205

CPTAQ demande d'autorisation - partie du lot 445 et partie du lot 446

ATTENDU la demande de Monsieur Roger Noreau;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Roger Noreau auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

✓ 83-206

Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 30 juin 1983 soit adopté.

Adopté

83-207

Conciliation du solde en banque

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque soit adoptée.

Adopté

83-208

Conciliation du solde aux livres

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 30 juin 1983 soit adoptée.

Adoptée

83-209

Levée de l'assemblée

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

...*Lucien Chaussé*... MAIRE... *Frédéric Prescott*... SEC. TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 8 août 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 8 août 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers

: Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-210

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-211

Minutes de la session tenue le 11 juillet 1983

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes de la session tenue le 11 juillet 1983.

Adopté

✓ 83-212

Directive 117 expédié aux bureaux d'enregistrement du Québec

ATTENDU que cette directive traite de l'article 50 de la loi sur les bureaux d'enregistrement et de l'article 10 de la loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations mobilières;

ATTENDU que cette directive mentionne de plus le contenu des avis que le registrateur doit transmettre soit à la municipalité, soit au fonctionnaire chargé de la perception des taxes;

ATTENDU que cette directive entraîne une application stricte de ces articles, par conséquent, une augmentation directe des frais du service d'évaluation dont un coût supplémentaire aux municipalités;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE FAIRE SAVOIR au Ministre Marc-André Bédard notre mécontentement face à la directive et le manque de consultation entre les représentants de son ministère et les représentants municipaux.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-213

Appui aux préfets - Document intitulé "Le choix des régions"

ATTENDU qu'une assemblée des préfets de la province s'est tenue le 9 juillet 1983 à Québec et qu'il y a été question, entre autre, du document du ministre François Gendron intitulé " Le choix des régions";

ATTENDU que le ministre a déclaré son intention de recueillir les commentaires des intéressés sur ce document, à partir du 1er septembre 1983;

ATTENDU que les préfets ont unanimement reconnu l'impossibilité pour le monde municipal d'élaborer des commentaires structurés vu le trop court laps de temps accordé et surtout la période de l'année pendant laquelle cette étude doit être faite, à savoir les vacances estivales;

ATTENDU que ce document est trop important pour qu'il soit lu à la légère et commenté sans une étude sérieuse et approfondie;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer la position des préfets;

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement DE DEMANDER au ministre François Gendron de reporter de deux (2) mois, à savoir le 1er novembre 1983, le début de sa tournée pour recueillir les commentaires soulevés par son document "Le choix des régions".

Adopté

82-214

Appui aux préfets - loi 38

ATTENDU qu'une assemblée des préfets de la Province s'est tenue le 9 juillet 1983 à Québec et qu'il a été question, entre autre, du projet de loi 38 intitulé "Loi sur la participation gouvernementale au financement des municipalités;

ATTENDU que les préfets reconnaissent le principe du projet de loi à savoir le respect par tous les gouvernements, tant fédéral, provinciaux que municipaux, du partage des pouvoirs tel que reconnu par la Loi Constitutionnelle de 1982 (chapitre II du recueil des lois du Parlement du Royaume-Uni, 1982);

ATTENDU que les préfets dénonçaient cependant énergiquement le texte du projet de loi, principalement en ses articles 2, 3 et 7, par lequel l'assemblée nationale accorde des pouvoirs purement discrétionnaires, arbitraires, et discriminatoires au gouvernement et à son ministre des affaires municipales;

ATTENDU que les préfets constataient que les municipalités étaient littéralement prises en otages dans le contentieux fédéral-provincial et que la rétroactivité du projet de loi paralyse toute l'action municipale;

ATTENDU qu'il y a lieu d'entériner la position prise par les préfets à cette assemblée;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE DEMANDER au ministre des affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, qu'il retire, dès l'ouverture de la session d'automne de l'Assemblée Nationale prévue pour le 18 octobre 1983, son projet de loi numéro 38 intitulé "Loi sur la participation gouvernementale au financement des municipalités";



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ET QUE le ministre annonce immédiatement son intention de retirer ce projet de loi et ce, afin de permettre aux municipalités de poursuivre leurs activités dans les domaines touchés par le projet de loi 38.

Adopté

✓ 83-215

Opération cadastrale - lots 22-1, 22-2 et 22-3

ATTENDU la demande de Monsieur Roland Milette en date du 11 juillet 1983 concernant les lots 22-1, 22-2 et 22-3 propriété de Dame Lise Cyrenne;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 83-65 étant la subdivision d'une partie du lot 22.

Adopté

✓ 83-216

Demande de permis d'alcool - Bar au Rendez-vous

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement DE NE PAS S'OPPOSER à cette demande de permis produite par Messieurs Pierre Lefebvre et Michel Trépanier.

Adopté

✓ 83-217

Avis de motion - règlement numéro 167

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une séance subséquente un règlement pour déterminer les modalités de gestion des terrains de balle municipaux lors de tournois ou autres activités similaires.

83-218

Correspondance du maire et du secrétaire-trésorier

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier.

Adopté

83-219

Comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

5638-	Banque Nationale du Canada	(int. sur obligations)	9652.50
5639-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5640-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5641-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5642-	André St-Pierre	(remboursement de taxes)	42.92
5643-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5644-	Marcel Milot	(frais de déplacement 200.)	
		(frais de poste 30.)	230.00
5645-	Corporation Municipale et	(réclamation dommages	
	Richard Loranger	et intérêts)	649.58
5646-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	6765.67
5647-	P.A. Thibeault Ltée	(chalet loisirs Prairies)	7.20
5648-	Roger Courteau	(chalet loisirs Prairies)	50.00
5649-	Louis Bédard	(chalet loisirs Prairies)	33.36
5650-	Acier d'armature de T.R.	(chalet loisirs Prairies)	119.36
5651-	P.H. Poliquin Ltée	(chalet loisirs Prairies)	425.13
5652-	Léopold Duplessis Ltée	(chalet loisirs Prairies)	306.79
5653-	Ferplat Inc.	(chalet loisirs Prairies)	875.00
5654-	Toiture Mauricienne Inc.	(chalet loisirs Prairies)	2616.61
5655-	Claude Corbin	(taxes à recevoir)	155.22
5656-	Lucien Chaussé	(frais de représentation)	15.00
5657-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2722.69
5658-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5659-	chèque nul	(erreur de chiffre)	-----
5660-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1379.71
			\$ 26886.74



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

Liste des comptes à payer

5661-	Bell Canada	(station de pompage)	27.91
5662-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5663-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	155.64
5664-	Hydro Québec	(aqueduc)	1017.01
5665-	Hydro Québec	(Dominique Savio)	33.12
5666-	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	94.75
5667-	Hydro Québec	(Place Norbert)	53.94
5668-	Hydro Québec	(Prairies)	21.30
5669-	Roland Clément et Fils Inc.	(achat de chaux et pièces)	295.50
5670-	Machineries Baron et Tousi-	(coupe bordure pour gazon)	413.11
	gnant	(rés.: 83-194)	
5671-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
5672-	Burotec Inc.	(coût des photocopies)	46.90
5673-	Wilson et Lafleur Ltée	(code municipal)	26.00
5674-	Atelier d'usinage Gomex	(soudure sur faux)	13.00
5675-	Léon Pruneau	(enlèvement des ordures)	2126.00
5676-	Saillant Inc.	643.06 (climatiseurs 83-192)	
		<u>4269.84</u> (matériaux aqueduc 83-192)	
		rés.: 83-163)	4912.90
5677-	Librairie du Cap Inc.	(fourniture de bureau)	57.81
5678-	Les Breuvages Bégin Ltée	(location machine liqueur)	52.32
5679-	Pagé Construction Inc.	(béton bitumineux)	46.11
5680-	Carrière St-Maurice	(pierre - loisirs Prairies)	15.24
5681-	Gaston Bédard Inc.	(location dactylo)	121.21
5682-	Gas Bar Giroux	(essence pour véhicules)	242.60
5683-	La Laurentienne	(assurance collective)	168.77
5684-	Charbonnerie Champlain	(gaz - usine pompage)	✓ 162.36
5685-	Centre agricole GH Inc.	(dents et rivets faux)	19.27
5686-	Protection Incendie CFS	(rechargement extincteur)	16.57
5687-	Chastenay, Gagné et Ass.	(honoraires lot 94 G. Gauthier)	475.00
5688-	Robert Carrier, notaire	(servitude J.C. Beaumier)	160.00
5689-	Pluritec Ltée	(honoraires glissement de terrain - M. Mongrain \$930.24 copies règlementation urbanisme \$ 69.52	999.76
5690-	P.A. Thibeault Ltée	(matériel signalisation \$ 37.46 pièces PTJ -Prairies \$ 7.50)	44.96
5691-	Morin et Frères Inc.	(entretien-édifice PTJ et RDE)	175.91
5692-	Pinsonneault Roy Lambert	(services juridiques)	2149.50
	<u>TOTAL:</u>		<u>\$ 14287.59</u>

83-220 Nomination du maire suppléant

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu unanimement DE NOMMER Monsieur Marcel Cossette, maire suppléant pour le prochain terme soit jusqu'au 31 octobre 1983.

Adopté

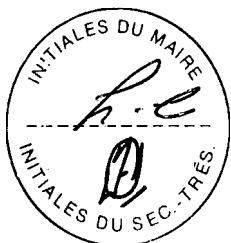
✓ 83-221

Programme PRIME

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- D'ACCEPTER le projet tel que modifié
- 2- DE PREPARER un nouveau projet correspondant à la phase II du projet initial et de l'expédier au cours de la semaine prochaine.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓83-222

Municipalisation de la deuxième avenue

Proposé, secondé et résolu unanimement D'AUTORISER MM. Lucien Chaussé, maire et Frédéric Prescott, secrétaire-trésorier à procéder à l'acquisition des lots-----90-12, 90-13, 95-60, une partie du lot 89 devant servir de rue (2e avenue) pour la somme nominale de \$1.00 et à signer un contrat à cet effet.

Adopté

✓83-223

Autorisation supplémentaire au R-164

ATTENDU qu'un montant de \$23102.13 a déjà été autorisé et qu'un montant de \$2500. permettrait de terminer ce projet;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'AUTORISER le comité responsable de la construction du chalet de loisirs à effectuer des dépenses pour un montant de \$2500. Cette somme devant permettre la finalisation du projet.

Adopté

✓83-224

Remerciements au Club Optimiste

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ADRESSER nos remerciements au Club Optimiste Ste-Marthe Inc. pour la réalisation du projet été-Canada et par la même occasion de féliciter le directeur du projet et les moniteurs pour l'excellent travail accompli.

Adopté

✓83-225

Comptoir Ste-Marthe

ATTENDU les représentations effectuées auprès de la Caisse Populaire Ste-Madeleine;

ATTENDU les résultats négatifs de ces démarches;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement QU'UNE LETTRE soit adressée aux journaux locaux afin de clarifier la situation.

Adopté

83-226

Levée de l'assemblée

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC.-TRES.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 29 août 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 29 août 1983 à 17.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à 17:30 heures des sessions du conseil lundi le 29e jour d'août 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Voir annexe A

Annexe A

- 1- Rapports financiers au 31 juillet 1983
 - 1.1 conciliation du solde en banque
 - 1.2 conciliation du solde au livre
 - 1.3 rapport de contrôle budgétaire
 - 1.4 modification #2 au budget 1983
- 2- Championnat régional O'Keefe - trophée
- 3- Embauche de personnel temporaire
- 4- MRC de Francheville - projet PRIME
- 5- Adoption du règlement numéro 167 - pour déterminer les modalités de gestion des terrains de balle municipaux lors de tournois ou autres activités similaires
- 6- Opération cadastrale - lots 534-2 à 534-11
- 7- CPTAQ - demande d'autorisation
 - 7.1 M. Robert Désilets et Diane Poirie P.466 et 466-A
 - 7.2 M. Denis Sanscartier lot 484-3
 - 7.3 M. Jean-Guy Périgny et M. Renaud Mailloux lot P.14
- 8- Contrôle CPTAQ - Monsieur Gérard Brulé
- 9- Ajout de 2 bornes d'incendie sur le réseau de distribution d'eau
- 10- Ramonage des cheminées
- 11- Demande d'une étude pour travaux rue Valley Inn
- 12- Avis de motion
 - 12.1 règlement numéro 168
 - 12.2 règlement numéro 169

1.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 13- Shéma d'aménagement
- 14- Poursuite du Groupe Commerce - Richard Loranger
- 15- Substitut - régie assainissement des eaux
- 16- Achat d'instruments (niveau et accessoires)
- 17- Construction d'une clôture dans la ligne des lots P.74 et P.75 propriété de Monsieur Roger Montplaisir

Donné ce 26e jour du mois d'août 1983

(signé)

..... *R. Piquet*
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

..... *R. Piquet*
Secrétaire-trésorier

83-227 Conciliation du solde en banque

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31 juillet 1983 soit adoptée.

Adopté

83-228 Conciliation du solde aux livres

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux livres au 31 juillet 1983 soit adoptée.

Adopté

✓ 83-229 Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au 31 juillet 1983 soit adopté.

Adopté

✓ 83-230 Modification numéro 2 au budget 1983

ATTENDU la production du rapport de contrôle budgétaire en date du 31 juillet 1983;

ATTENDU la nécessité de fonctionner à l'intérieur d'un budget équilibré;

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement D'EFFECTUER la modification budgétaire suivante:

Rémunération - Maire et conseillers	02-110-110	425.00	
Services juridiques	02-190-412	2000.00	
Cotisations à des associations et abonnements	02-190-494	500.00	
Rachat d'obligations	02-910-811		2925.00
		<u>\$ 2925.00</u>	<u>\$ 2925.00</u>

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-231

Championnat régional O'Keefe - trophée

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE PARTICIPER au Championnat régional O'Keefe en se portant acquéreur du trophée perpétuel et de réserver une somme de \$100.00 pour l'acquisition de ce trophée.

Adopté

83-232

Embauche de personnel temporaire

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par André Girard et résolu unanimement D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à embaucher au besoin du personnel temporaire et ce pour une période équivalente à 6 mois par année pour l'ensemble de ce personnel.

Adopté

✓ 83-233

MRC de Francheville - Projet PRIME

ATTENDU que le projet PRIME de la MRC de Francheville totalise la somme de \$ 205741.;

ATTENDU que la subvention offerte s'élève à \$ 140000.;

ATTENDU que la différence de \$ 65741. devra être financée par les municipalités rurales \$ 7755. pour Ste-Marthe du Cap;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement DE SUGGERER à la MRC de Francheville d'effectuer les coupures nécessaires au projet afin d'éliminer la contribution des municipalités rurales.

Adopté

Adoption du règlement numéro 167

Ce point est reporté à une prochaine session

✓ 83-234

Opération cadastrale - lots 534-2 @ 534-11

ATTENDU la requête de Monsieur Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre, en date du 8 août 1983 concernant les lots 534-2 @ 534-11 propriété de "La Couronne (Gouvernement du Québec)" juridiction de l'Energie et des Ressources;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan numéro 50211 étant la subdivision d'une partie du lot 534.

Adopté

✓ 83-235

CPTAQ - demande d'autorisation - partie 466 et partie 466-A

ATTENDU la demande de Dame Diane Poirier et de Monsieur Robert Désilets concernant le dézonage d'une partie de lot de 33 m. X 50 m. pour une superficie totale de 1650 m. ²;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Dame Diane Poirier et de Monsieur Robert Désilets auprès de la Commission de Protection du territoire agricole.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

✓ 83-236

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CPTAQ - demande d'autorisation - lot 484-3

ATTENDU la demande de Monsieur Denis Sanscartier;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Monsieur Denis Sanscartier auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

✓ 83-237

CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.14

ATTENDU la demande de Monsieur Jean-Guy Périgny et de Monsieur Renaud Mailloux;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement D'APPUYER la demande d'autorisation de Messieurs Périgny et Mailloux auprès de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec.

Adopté

83-238

Contrôle CPTAQ - Gérard Brulé (3209-015112)

ATTENDU la décision rendue le 21 février 1980 dans ce dossier

ATTENDU la demande de Monsieur Brulé à l'effet de:

- extensionner le délai prévu dans la décision rendue le 21 février 1980 pour la construction d'une résidence
- de permettre à un éventuel acquéreur de construire une résidence sur le lot 14-3;

Proposé par André Girard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement de MANIFESTER notre accord face à la demande de Monsieur Gérard Brulé et de TRANSMETTRE copie de cette résolution à la Commission de Protection du territoire agricole.

Adopté

83-239

Ajout de 2 bornes d'incendie sur le réseau de distribution d'eau

ATTENDU la densité et la valeur des résidences entre les numéros civiques 1100 et 1230 Rang St-Malo;

ATTENDU qu'il n'y a pas de bornes d'incendie sur une distance d'environ 3000 pieds linéaires;

ATTENDU que ces dépenses ont été prévu dans le budget 1983 (actifs immobilisés);

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Suzanne Jutras D'ACHETER de la compagnie J.U. Houle Inc. les items suivants

- 2 boîtes de vanne
- 2 bornes fontaines 7' de tranché
- 2 vannes d'arrêt 6"
- 2 tés 6"X6"X6"
- 2 sleeves 6"



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

pour le prix de \$2437.80 taxe incluse et ce suivant les meilleurs prix soumis.

Monsieur André Girard est contre cette proposition étant donné que les bornes d'incendie seront financées par le fond d'administration.

Adopté

Ramonage des cheminées

Ce point est reporté

✓ 83-240

Demande d'une étude pour travaux rue Valley Inn

ATTENDU la demande reçu par les propriétaires résidents sur la rue Valley Inn;

ATTENDU que cette demande consiste en une étude des coûts pour des travaux d'infrastructure soit, le drainage pluvial et la pose d'un recouvrement d'asphalte;

ATTENDU que les résultats de l'étude d'assainissement des eaux pourrait obliger la municipalité à modifier l'égout sanitaire sur cette rue d'ici quelques années;

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE SUGGERER aux propriétaires concernés d'attendre les résultats de l'étude d'assainissement des eaux avant d'exécuter les travaux demandés.

Adopté

✓ 83-241

Avis de motion - règlement numéro 168

Monsieur Jean-Pierre Sévigny donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une séance subséquente un règlement concernant le prolongement de la 2e avenue.

✓ 83-242

Avis de motion - règlement numéro 169

Monsieur Roger Savard donne avis de motion à l'effet de présenter lors de la prochaine séance ou lors d'une séance subséquente un règlement d'emprunt concernant l'assainissement des eaux.

✓ 83-243

Shéma d'aménagement

ATTENDU la lettre de la MRC de Francheville;

Proposé, secondé et résolu unanimement D'AVISER la MRC de Francheville que la date de la rencontre est laissée à leur discrétion.

Adopté

✓ 83-244

Poursuite du Groupe-Commerce - Richard Loranger

ATTENDU l'avis de Me Bertrand Lamothe en date du 17 août 1983;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ABANDONNER toutes poursuites dans ce dossier.

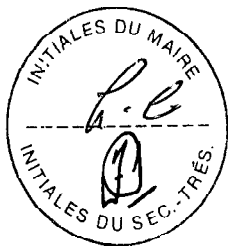
Adopté

✓ 83-245

Substitut - régie d'assainissement des eaux

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement DE NOMMER Jean-Pierre Sévigny substitut dans ce dossier.

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 8 septembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce jeudi 8 septembre 1983 à
17:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à
17:00 heures des sessions du conseil jeudi le 8e jour de
septembre 1983 et qu'il y sera pris en considération les su-
jets suivants, savoir:

- 1- Colloque de l'UMQ les 9 et 10 septembre 1983
- 2- Contribution à l'association du hockey mineur
- 3- Règlement numéro 162 - contrat d'acquisition du terrain
- 4- Règlement numéro 162 - cession du terrain au Club Opti-
miste Ste-Marthe Inc.
- 5- Edifice Matériaux Ste-Marthe

DONNE ce 7e jour du mois de septembre 1983.

(SIGNE)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

✓ 83-248 Colloque de l'UMQ les 9 et 10 septembre 1983

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement D'AUTORISER le maire Monsieur Lucien
Chaussé à participer à ce colloque.

D'IMPUTER les frais inhérents au poste budgétaire "02-110-310
frais de déplacement maire et conseillers"

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-249 Contribution à l'association du hockey mineur

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE RESERVER à même le budget 1984 la somme de \$2000.00 à titre de contribution à l'association du hockey mineur pour l'exercice 1984-85.

DE VERSER ladite somme le ou vers le 15 janvier 1984.

Adopté

83-250 Règlement numéro 162 - contrat d'acquisition du terrain

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer toute la documentation utile dans ce dossier pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté

83-251 Règlement numéro 162 - cession du terrain au Club Optimiste Ste-Marthe Inc.

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'AUTORISER le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale un contrat dont les principales causes apparaissent en annexe.

Adopté

83-252 Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU la location de cet édifice pour la période du 1 août 1983 au 31 juillet 1984;

ATTENDU que cet édifice sera utilisé à des fins de salle communautaire;

ATTENDU la subvention à recevoir de 14950.00 \$ en vertu du programme P.R.I.M.E. pour l'aménagement de cette salle est insuffisante;

ATTENDU qu'il est essentiel que cette salle soit dotée de certains équipements;

ATTENDU la nécessité d'assurer une surveillance dans cette salle;

ATTENDU le temps requis pour procéder à la mise en place d'une programmation conforme aux besoins de la population;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ajoute la somme de 5000.00 \$ à la subvention anticipée;

QUE cette somme soit prise à même le poste budgétaire "02-190-999 dépenses imprévues";

QUE cette somme soit utilisée de la façon suivante:

Acquisition de tables et chaises	2000.00 \$
Acquisition de jeux de dards, sacs de sable et téléviseur	1600.00 \$
Embauche d'un surveillant pour la période du 15 sept. au 31 déc.	1400.00 \$
	<u>5000.00 \$</u>

Adopté

Lucien Chausse
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

721

Frédéric Prescott
FRÉDÉRIC PRÉSCOTT, SEC.



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 12 septembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 12 septembre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Roger Savard
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

83-253 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-254 Minutes des sessions tenues le 8 et le 29 août 1983

Proposé par Marcel Cossette, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues le 8 et le 29 août 1983.

Adopté

✓ 83-255 Municipalisation de rue - secteur Village

ATTENDU le travail à compléter dans ce dossier;

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

- 1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine procède à l'acquisition des lots pour compléter la municipalisation des rues du secteur Village;
- 2- QUE cette acquisition se fasse conformément à la description des lots apparaissant ci-dessous:

<u>Nom des propriétaires</u>	<u>Numéro de Lot</u>
Henri-Paul Lacroix	lots 96-6 96-13
Rita Toupin Beaumier	lots 95-50 95-51

- 3- QUE le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le ou les contrat (s) pour et au nom de la Corporation Municipale.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-256

Municipalisation de rues - Secteur St-Malo ouest

ATTENDU la nécessité de compléter le secteur composé de la 6e, 8e et 9e rue, St-Malo ainsi que d'une avenue;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement:

- 1- QUE la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine procède à la subdivision et à l'acquisition des lots formant la 6e, 8e et 9e rue St-Malo ainsi que l'avenue non encore municipalisée.
- 2- QUE cette acquisition se fasse conformément au plan apparaissant à l'annexe "A" et selon la description détaillée des lots à acquérir apparaissant à l'annexe "B".
- 3- QUE le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le ou les contrat (s) pour et au nom de la Corporation Municipale.
- 4- QUE des prix soient demandés à trois firmes soit:
 - Jean-Marie Chastenay
 - Gariépy Lévesque et Millette
 - Serge Hamel

Adopté

✓ 83-257

Avis de motion - règlement numéro 170

Madame Suzanne Jutras donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement relatif à l'adoption d'une entente pour l'utilisation du site d'enfouissement sanitaire du Comté de Champlain par la municipalité de St-Séverin-de-Prouxville. Elle demande une dispense de la lecture de ce règlement et une copie du projet est remise à chacun des membres du conseil.

83-258

Exécutif - Comité de loisirs - Secteur Prairies

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la nouvelle composition du comité de loisirs - Secteur Prairies, soit:

Présidence	:	M. Jean-Marie Dessureault	376-0337
Vice-présidence:		M. Normand Laquerre	376-9017
Trésorier	:	M. André Bellemare	376-4651
Secrétaire	:	M. Jean-Guy Bergeron	376-1153
Directeur	:	M. Guy Massicotte	373-5523
Directeur	:	M. Denis Rancourt	374-0424
Directeur	:	M. André Corriveau	374-6948

Adopté

✓ 83-259

Assurance collective

ATTENDU l'offre de modification, à la police actuelle, soumise par la compagnie La Laurentienne jointe en annexe.

Proposé par Roger Savard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'ACCEPTER la proposition #2.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-260 Travaux de voirie - Bl. des Prairies \$ 31500.

ATTENDU la subvention au montant de \$ 31500. accordée à la Municipalité par le Ministère des Transports pour effectuer des travaux de drainage pluvial sur le boulevard des Prairies et la rue St-Maurice-Nord;

ATTENDU que l'estimé des coûts pour ces travaux est de \$ 31461.72;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

D'AUTORISER l'inspecteur à faire exécuter ces travaux par les employés de la municipalité;

DE FAIRE l'achat des matériaux requis pour ces travaux;

DE FAIRE la location de machinerie nécessaire et service technique pour effectuer ces travaux suivant l'estimé (Annexe A).

Adopté

✓ 83-261 Travaux de voirie - subvention de \$ 50000.

ATTENDU que deux subventions totalisant \$50000. ont été offertes par le Ministère des Transports pour l'amélioration de notre réseau routier;

ATTENDU les priorités établies compte tenu des problèmes de drainage des eaux de surface et des besoins les plus urgents;

ATTENDU que ces travaux sont de l'ordre de \$ 40960.;

ATTENDU qu'il reste un montant de \$ 15000. sur les dépenses prévues au budget 1983 dans les postes visés par ces travaux;

Proposé par André Girard, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement D'EFFECTUER les travaux en régie par les employés municipaux et D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire la location de machinerie et service technique jugés nécessaires pour effectuer ces travaux et ce suivant les estimés prévus.

Adopté

83-262 Correspondance

Proposé par André Girard, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois d'août 1983.

Adopté

83-263 Comptes

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Liste des comptes payés

No. de résolution
ou annotation

5693-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	16.38
5694-	Cap Isolation Ltée	(chalet loisirs Prairies)	47.19
5695-	Ventilation St-Maurice Enr.	(chalet loisirs Prairies)	557.80
5696-	Léopold Duplessis	(chalet loisirs Prairies)	129.19
5697-	P.A. Thibeault Ltée	(chalet loisirs Prairies)	602.23
5698-	Bo Bain Inc.	(chalet loisirs Prairies)	729.22
5699-	Les Bétons Mont-Carmel Inc.	(chalet loisirs Prairies)	4000.00
5700-	Les Maçonneries Deshaies	(chalet loisirs Prairies)	20.25
5701-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2210.53
5702-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5703-	Ministre du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	3361.32
5704-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2583.97
5705-	Synd. Can. de la fonct. pu.	(déductions salaires)	88.84
5706-	Sablière Ste-Marthe Inc.	(autre compte à recevoir)	4044.76
5707-	Hydro Québec	(éclairage des rues)	6159.98
5708-	J.B. Lanouette Inc.	(assurances)	2720.00
5709-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2219.05
5710-	André Bellemare	(contribution au secteur)	160.00
5711-	Raymond Nadeau	(int. sur arrérages taxes)	5.75
5712-	Michel Torrès	(modifications de taxes)	67.25
5713-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2442.78
5714-	J.B. Lanouette Inc.	(retenue sur contrat)	100.00
5715-	Ventilation St-Maurice Enr.	(chalet loisirs Prairies)	150.47
5716-	Gouttières Le P'Tit Québec	(chalet loisirs Prairies)	270.00
5717-	André Girard	(frais de déplacement)	112.60
5718-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	48.09
5719-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2408.73
5720-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	23.00
5721-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5722-	Marcel Milot	(frais de déplacement 200. frais de poste 30.)	230.00
5723-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Richard Loranger	(réclamation dom. et int.)	649.58
5724-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	73.50
5725-	André Bellemare	(contribution au secteur)	51.20
5726-	Lucien Chaussé	(frais de déplacement)	11.00
5727-	J.B. Lanouette Inc.	(assurances)	188.00
5728-	Banque Nationale du Canada	(rachat d'oblig. 42000.00) (int. sur oblig. 33016.25)	75016.25
5729-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	1399.71
5730-	Championnat régional O'Keefe	(dépenses publicité)	100.00
5731-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2300.28
5732-	Ministre du Revenu du Qué.	(déductions salaires)	2618.99
5733-	Receveur Général du Canada	(déductions salaires)	2080.09
5734-	Synd. Can. fonct. pub.	(déductions salaires)	70.18
<u>TOTAL:</u>			<u>\$ 120428.16</u>

Liste des comptes à payer

5735-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	163.67
5736-	Bell Canada	(Notre-Dame de la Rive)	17.55
5737-	Bell Canada	(Station de pompage)	27.91
5738-	Hydro Québec	(Hôtel Municipal)	177.14
5739-	Hydro Québec	(Station de pompage)	98.17
5740-	Hydro Québec	(Loisirs St-Malo)	65.79
5741-	Hydro Québec	(éclairage des rues)	6159.98
5742-	Hydro Québec	(Notre-Dame-de-la-Rive)	43.16
5743-	Hydro Québec	(aqueduc)	1145.40
5744-	Imprimerie Comeau Inc.	(cartes de recensement)	212.67
5745-	Carrière St-Maurice	(pierre - rue Des Ruisseaux)	248.98
5746-	Clôtures Cambrek Inc.	(clôture Pl. St-Laurent)	2299.20
5747-	Garage Marcel Hamel	(peinture et réparation chevrolet 1975)	363.81
5748-	Garage M. Ayotte	(essence pour véhicules)	394.67
5749-	Robert Gendron	(transport de pierre)	101.39
5750-	Lucien Germain	(autobus- personnes âgées)	90.00



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5751-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(petits outils, huile graisse)	97.51
5752-	La Laurentienne	(Assurance collective)	168.77
5753-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	24.27
5754-	Mme Gaby Montambeault	(transport - personnes handicapées)	170.00
5755-	Léon Pruneau	(enlèvement des ordures)	2126.00
5756-	Savin Canada Inc.	(location du photocopieur)	125.57
5757-	Burotec Inc.	(fournitures de bureau)	
		(coût des photocopies)	120.30
5758-	Massicotte et Fils Ltée	(asphaltage de coins de rues, rés.: 83-204)	16990.10
5759-	Lavage Sani Inc.	(nettoyage - tapis)	169.00
5760-	Ass. Québécoise des off. municipaux en communication	(guide de la communication municipale)	5.30
5761-	General Bearing	(pièces moteur station)	61.99
5762-	Equipement de bureau Nicolet	fournitures de bureau)	32.70
5763-	P.A. Thibeault	(bois et sacs de ciment)	41.04
5764-	Centre des Roses Enr.	(arrangement floral)	45.10
5765-	P.A. Gagnon	(honoraires pour étude fonds de pension employés)	175.00
5766-	Paul Gendron	(transport pierre et sable)	
		87.92 (St-Malo et station pompage)	
		127.92 (chalet loisirs Prairies)	215.84
5767-	Matériaux Gauvin Inc.	(bois pour table et bancs chalet loisirs Prairies)	162.89
5768-	Saillant Inc.	(pièces et acces. RDE)	474.91
5769-	Morin et Frères	(peinture- articles de quincaillerie et petits outils)	434.67
<u>TOTAL:</u>			<u>\$ 33250.45</u>

J 83-264 Demande au Ministère des Transports, exécution des travaux

ATTENDU que des ponceaux doivent être posés et ou changés aux rues aboutant à la rue Courteau;

ATTENDU que ces travaux font partie des travaux subventionnés par le Ministère des Transports et que lesdits travaux doivent être exécutés vers la fin de septembre 1983;

ATTENDU que ces travaux obligent un nettoyage des fossés sur les deux côtés de la rue Courteau à partir du boulevard Des Prairies jusqu'au limite de cette rue;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE demande soit faire au chef du district du Ministère des Transports afin que ces travaux soient fait dans le plus bref délai possible.

Adopté

J 83-265 Demande au Ministère des Transports et au Ministère de l'Environnement - Ruisseau St-Pierre

ATTENDU la lettre de Monsieur Raymond Sévigny en date du 1 septembre 1983;

ATTENDU le risque d'un affaissement de terrain à proximité du 1490 de la rue Notre-Dame;



2

Adopté

Adopté

Adopté

727



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 19 septembre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 19 septembre 1983 à
17.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle
étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Raymond Duval
les conseillers Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes
donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil
de cette Municipalité est convoquée par les présentes par
Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions du conseil, lundi le 19e
jour de septembre 1983, et qu'il y sera pris en considéra-
tion les sujets suivants, savoir:

Voir annexe

- 1- Offre de vente - Ministère de l'Energie et des Ressour-
ces lot 534 partie
- 2- Adoption de règlement
 - 2.1 règlement numéro 168
 - 2.2 règlement numéro 170
- 3- Transport des handicapés adultes
- 4- Cours - informatique
- 5- CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.11
- 6- Récupération du terrain (10%) secteur Langevin
- 7- Requête de Monsieur Jean-Pierre Abran - taxes payées en
trop
- 8- Rapports financiers au 31 août 1983
 - 8.1 Conciliation du solde en banque
 - 8.2 Conciliation du solde aux livres
 - 8.3 Rapport de contrôle budgétaire

DONNE ce 16e jour du mois de septembre 1983

(Signé)

.....*A. Jutras*.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....*A. Jutras*.....
Secrétaire-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-268

Offre de vente - Ministère de l'Energie et des Ressources -
lot 534 partie

ATTENDU l'offre soumise par le Ministère de l'Energie et des
Ressources en date du 31 août 1983;

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et réso-
lu: unanimement:

- 1- DE PROCEDER à l'acquisition du lot 534 partie au prix de
\$ 279.00 l'hectare plus \$50.00 d'honoraires et \$ 167.00
de frais d'administration.
- 2- DE PROCEDER à l'embauche de la firme Milette et Lévesque
pour procéder à l'arpentage et au cadastre de cette par-
tie de lot.

Adopté

✓ 83-269

Adoption du règlement numéro 168

Proposé par Raymond Duval, secondé par André Girard et résolu
unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 168 concernant le
prolongement de la 2ième avenue.

Adopté

✓ 83-270

Adoption du règlement numéro 170

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement D'ACCEPTER le règlement numéro 170 rela-
tif à l'adoption d'une entente pour l'utilisation du site
d'enfouissement sanitaire du Comté de Champlain par la Munici-
palité de St-Séverin-de-Prouxville.

Adopté

Transport des handicapés adultes

Ce point est reporté à une prochaine séance.

✓ 83-271

Cours - informatique

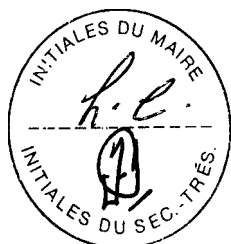
ATTENDU que le système comptable de la Corporation Municipale
est opéré manuellement;

ATTENDU qu'il faut dès maintenant envisager la possibilité
d'informatiser les opérations reliées au système de taxation
compte tenu du volume croissant;

ATTENDU que cette opération fera appel à l'utilisation d'un
micro-ordinateur;

ATTENDU que cinq (5) cours sur le sujet sont dispensés par
l'ICCA soit:

- 1- L'utilisation de l'ordinateur personnel comme
outil de gestion
- 2- Etude de fiabilité
- 3- Les bases de l'informatique pour les gestion-
naires comptables et financiers
- 4- Comment acheter et utiliser un micro-ordinateur
- 5- Les bases de l'ordinateur pour les gestionnaires



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ATTENDU qu'un escompte de 20% est applicable à l'achat des
(5) cours.

Proposé par André Girard, secondé par Suzanne Jutras et
résolu unanimement DE PERMETTRE au secrétaire-trésorier de
commander les 5 cours offerts pour la somme de \$340.00

Adopté

✓ 83-272

CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.11

ATTENDU la demande de M. Herminigilde Lottinville;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les
activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur
Herminigilde Lottinville auprès de la Commission de Protec-
tion du territoire agricole du Québec.

Adopté

✓ 83-273

Récupération du terrain (10%) secteur Langevin

ATTENDU que les terrains appartiennent présentement à la
Caisse Populaire Ste-Madeleine en vertu d'un jugement rendu
le 18 août 1983;

ATTENDU l'offre de service de l'étude Carrier et Carrier;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Raymond Duval
et résolu unanimement DE MANDATER l'étude légale Carrier et
Carrier pour agir pour et au nom de la Corporation Municipa-
le dans ce dossier.

Adopté

✓ 83-274

Requête de Monsieur Jean-Pierre Abran - taxes payées en trop

ATTENDU la lettre de l'étude Guilbeault et Therrien en date
du 6 septembre 1983;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Jean-Pierre Sévigny
et résolu unanimement DE REMETTRE copie de la lettre à no-
tre procureur Me Bertrand Lamothe.

Adopté

83-275

Conciliation du solde en banque

Proposé par André Girard, secondé par Raymond Duval et réso-
lu unanimement QUE la conciliation du solde en banque au 31
août 1983 soit adoptée.

Adopté

83-276

Conciliation du solde aux livres

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par André Girard
et résolu unanimement QUE la conciliation du solde aux li-
vres au 31 août 1983 soit adoptée.

Adopté

✓ 83-277

Rapport de contrôle budgétaire

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et
résolu unanimement QUE le rapport de contrôle budgétaire au
31 août 1983 soit adopté.

Adopté

.....Lucien Chaussé.....MAIRE.....Frédéric Prescott.....SEC.-TRES



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 4 octobre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 4 octobre 1983 à 17.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs : Roger Savard
les conseillers Jean-Pierre Sévigny
Marcel Cossette
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard, Jean-Pierre Sevigny, Marcel Cossette, Suzanne Jutras, André Girard.

Madame, Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Frédéric Prescott, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, mardi le 4e jour d'octobre 1983, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

- 1- Contribution au hockey mineur
- 2- Programme Relais
- 3- Subvention - entretien des chemins d'hiver
- 4- Remise de taxes - Madame Rita Beaumier
- 5- Transport des handicapés adultes
- 6- Programme national de soutien 1983-84 - adhésion

DONNE ce 30e jour du mois de septembre 1983.

(Signé)

.....*F. Prescott*.....

(Copie conforme)

.....*F. Prescott*.....

U. 83-278

Contribution à l'association du hockey mineur

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Marcel Cossette et résolu unanimement :

- 1- DE TRANSFERRER la somme de \$1000. du poste budgétaire 02-160-416 au poste 02-790-920 contribution à l'association du hockey mineur.
- 2- DE VERSER la somme de \$1000. à l'association du hockey mineur à titre de contribution pour l'exercice 1983. Cette somme sera imputée au poste budgétaire 02-790920 et sera versée dans le plus bref délai



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- 3- DE PREVOIR qu'une somme de \$2000. sera versée durant l'exercice financier 1984 à titre de contribution à l'association du hockey mineur. Le montant sera déboursé en deux tranches égales de \$1000. chacune. le 15 janvier et le 1 septembre .

Cette résolution abroge la résolution no. 83-248 du 8 septembre 1983. Adopté

Programme Relais

Cet item a fait l'objet d'un échange d'informations entre les membres du conseil

✓ 83-279

Subvention d'entretien d'hiver des chemins - saison 1983-1984

ATTENDU la lettre du Ministère des Transports en date du 8 septembre 1983;

ATTENDU la formule V-1225;

Proposé par Roger Savard, secondé par André Girard et résolu unanimement D'ACCEPTER la subvention pour l'entretien d'hiver des chemins - saison 1983-1984.

Adopté

✓ 83-280

Remise de taxes - Madame Rita Beaumier

ATTENDU que la Corporation Municipale souhaite acquérir une partie du lot 95 propriété de Madame Rita Beaumier;

ATTENDU que Madame Rita Beaumier a payé la somme de \$1235.79 au cours des années 1982 et 1983 à titre de taxes de répartitions locales (R-114);

Proposé par Marcel Cossette, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement DE REMETTRE la somme de \$1235.79 à Madame Rita Beaumier suite à son acceptation de céder une partie du lot 95 plus amplement décrit au plan. ci-joint.

Adopté

✓ 83-281

Transport des handicapés adultes

ATTENDU la demande de Madame Carpentier à l'effet de défrayer 8 voyages par semaine;

ATTENDU les discussions en séance;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la Corporation Municipale défraie le coût de quatre (4) voyages par semaine pour le transport des deux (2) personnes concernées.

Adopté

✓ 83-282

Subvention - programme national de soutien aux activités de loisirs municipal

ATTENDU la formule d'inscription F1;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage à retourner avant le 13 janvier 1984, au Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, les documents suivants dûment complétés:

- le formulaire de résolution attestant l'existence dans la municipalité d'une structure et d'un mécanisme de consultation (F2);
- le formulaire de mise à jour de la programmation annuelle 1983 (F3);



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

- le formulaire à la municipalité pour l'énoncé de ses orientations triennales en matière de loisir (F4).

Adopté

.....*Lucien Chaussé*.....MAIRE.....*Frédéric Prescott*.....SEC. TRÉS.
Lucien Chaussé Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 11 octobre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 11 octobre 1983 à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Pro-maire: Marcel Cossette

Madame et Messieurs les : Raymond Duval
Conseillers Roger Savard
Suzanne Jutras

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Pro-Maire.

83-283 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item "VARIA" ouvert.

Adopté

83-284 Minutes des sessions tenues les 8, 12, 19 septembre 1983 et le 4 octobre 1983.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'ADOPTER les minutes des sessions tenues les 8, 12, 19 septembre 1983 et le 4 octobre 1983.

Adopté

✓83-285 Site d'enfouissement sanitaire - budget 1984

ATTENDU la lettre de la Municipalité de Champlain datée du 19 septembre 1983 nous transmettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1984;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCEPTER le budget présenté par le mandataire du site d'enfouissement sanitaire pour l'exercice 1984 ainsi que la contribution de notre municipalité pour le même exercice.

Adopté

✓83-286 CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.5

ATTENDU la demande de Monsieur Réjean Dumas;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur Réjean Dumas auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-287 CPTAQ - demande d'autorisation - lot P.51

ATTENDU la demande de Madame Jeannette Toupin Brière;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Madame Jeannette Toupin Brière auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓ 83-288 CPTAQ - demande d'autorisation - lot 463-33

ATTENDU la demande de Monsieur Philippe Hayes;

ATTENDU que cette demande ne vient pas en conflit avec les activités exercées dans le secteur concerné;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'APPUYER la demande de Monsieur Philippe Hayes auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

✓ 83-289 Prolongement de la 2ième avenue

ATTENDU le règlement municipal numéro 168 concernant le prolongement de la deuxième avenue;

ATTENDU que la Corporation Municipale doit acquérir une partie du lot 93 en vue du prolongement de la deuxième avenue;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QU'UNE DEMANDE d'expropriation soit faite devant le tribunal compétent et ayant pour objet la partie du lot 93 et clairement désignée à la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre, Jean-Marie Chastenay, et accompagnant la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adopté

✓ 83-290 Opération cadastrale - lot 535-19

ATTENDU la requête de Monsieur Paul Michaud en date du 28 septembre 1983 concernant le lot 535-19 propriété de Monsieur Jean-Marc Vallerand et de Dame Rita Bordeleau;

Proposé par Roger Savard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACCEPTER le plan 41362 étant la subdivision d'une partie du lot 535.

Adopté

✓ 83-291 Bâtisse de loisirs des Prairies - achat d'un gicleur

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE PERMETTRE au Comité de loisirs d'acquérir un gicleur usagé pour la somme de \$600.00 de la firme Brûlé Instincteur.

D'IMPUTER cette dépense au règlement numéro 164.

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

✓ 83-292

Travaux coin Notre-Dame et Valleyn Inn

ATTENDU les travaux effectués par le Ministère des Transports chez Monsieur André Vaillancourt;

ATTENDU que ces travaux ont nécessité une modification à notre réseau d'aqueduc;

ATTENDU la nature urgente de ces travaux;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement D'AUTORISER l'acquisition des matériaux requis pour ces travaux et totalisant la somme de \$550.00

Adopté

✓ 83-293

Ajout d'une borne d'incendie Route Red Mill Sud près de la voie d'accès au stationnement du Pavillon Dagenais

ATTENDU la demande du directeur du Pavillon Dagenais;

ATTENDU la recommandation du directeur du service d'incendie et de la sécurité publique de Cap-de-la-Madeleine;

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AJOUTER une borne d'incendie à l'endroit recommandé et ce suivant les coûts établis soit la somme de \$1595.00. Ce coût comprend pièces, équipement et main-d'œuvre.

Adopté

✓ 83-294

Achat de matériaux pour parcs, terrains de jeux et patinoires

ATTENDU qu'il est nécessaire de maintenir nos terrains de jeux et équipements en bon état;

ATTENDU qu'une quantité de 6 voyages, soit 115 tonnes de pierre concassée pour les stationnements et 110 tonnes de poussière de pierre à l'intérieur des patinoires;

ATTENDU que ces dépenses sont de l'ordre de \$1450.00 et sont prévues au budget;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'AUTORISER l'inspecteur municipal à exécuter les travaux.

Place Ste-Laurent: 4 voyages de pierre concassée

Rang St-Malo : 1 voyage de pierre concassée
2 voyages de poussière de pierre

Les Prairies : 2 voyages de pierre concassée
4 voyages de poussière de pierre

Adopté



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

✓83-295

Achat d'abrasif

ATTENDU la nécessité de maintenir nos chemins dans un état sécuritaire durant la saison hivernal;

ATTENDU que l'épandage d'abrasif est fait par les employés de la Municipalité sur une partie du territoire;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement D'ACHETER de Gravier Mont-Carmel Inc. une quantité n'excédant pas 350 tonnes métriques de sable abrasif comprenant les frais de mélande du sel et sable plus 9% de taxes et D'ACHETER de la Compagnie Canadienne de sel une quantité n'excédant pas 35 tonnes de sel au prix de \$31.50 la tonne plus 9% de taxes.

350 tonnes sable abrasif:	\$	705.77
35 tonnes de sel	:	1201.72
Frais de transport	:	850.00
	\$	2757.49

Adopté

✓83-296

Pavage de coin de rues

ATTENDU la subvention de \$50000. reçue du Ministère des Transports pour l'amélioration de notre réseau routier;

ATTENDU le critère retenu dans le choix des coins de rues - la densité du trafic existant;

ATTENDU que ces endroits nécessitent la pose de ponceau;

ATTENDU que ces ponceaux ont été posé tout dernièrement;

Proposé par Roger Savard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE FAIRE exécuter les travaux suivant le meilleur prix soumis soit \$4.15 la verge carré pour une épaisseur de 2 pouces d'asphalte minimum par la Compagnie Massicotte et Fils pour une somme n'excédant pas \$6000.

Rue Huguette	\$	1350.
Rue Désiré	\$	1660.
Rte de l'Ile	\$	1250.
Lafrenière nord	\$	1500.

Adopté

✓83-297

Semaine de nettoyage

ATTENDU qu'une cueillette d'objets volumineux doit être faite à l'automne;

ATTENDU que cette cueillette est prévue au contrat d'enlèvement des ordures;

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement DE DECRETER la semaine du 17 au 21 octobre 1983 "Semaine de nettoyage".

Adopté



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-298

Correspondance

Proposé par Raymond Duval, secondé par Roger Savard et résolu unanimement D'ACCEPTER la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 1983.

Adopté

83-299

Comptes

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement QUE les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Liste des comptes payés

5770-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2698.80
5771-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(location août et sept.)	2200.00
5772-	Lucien Chaussé ins.&coll.	(frais de déplacement)	375.00
5773-	Claudette Toupin	(petite caisse)	63.39
5774-	Germaine Hamel	(achat terrain)	6750.00
5775-	The Canadian Institute of Chartered accountants	(perfectionnement)	374.00
5776-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2856.84
5777-	Banque Nationale du Canada	(int. sur obligations)	7355.00
5778-	Jeannine Hallé	(modifications de taxes)	30.00
5779-	Florian Massicotte	(dépenses imprévues)	50.00
5780-	Raymond Dorval	(sacs de sable)	
		(dépenses imprévues)	350.00
5781-	chèque annullé	(erreur)	-----
5782-	Corporation Municipale et Richard Loranger	(réclamation dommages et intérêts)	649.58
5783-	Frédéric Prescott	(frais de déplacement)	200.00
5784-	Marcel Milot	(frais de déplacement)	200.00
		(frais de poste)	30.00
5785-	chèque annullé	(erreur)	-----
5786-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires conseil)	1399.71
5787-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	2944.92
5788-	Daniel Tessier	(dépenses imprévues)	700.00
5789-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(dépenses imprévues)	2180.00
		(chaises et tables)	
5790-	Caisse Pop. Ste-Madeleine	(location octobre)	1100.00
5791-	Comité loisirs Pl. St-Laurent	(contribution au secteur)	733.76
5792-	Comité loisirs Prairies	(contribution au secteur)	733.76
5793-	Comité loisirs Pl. Norbert	(contribution au secteur)	733.76
5794-	Comité loisirs Rg St-Malo	(contribution au secteur)	733.76
5795-	Comité loisirs Village	(contribution au secteur)	733.76
5796-	Luc Gélinas	(travaux de voirie)	156.00
5797-	Municipalité de Ste-Marthe	(salaires)	3021.36
5798-	Fernand Veillette	(frais de déplacement)	122.85
5799-	Ass. Hockey Mineur	(contribution)	1000.00
5800-	Madame Rita Beaumier	(remboursement de taxes)	1235.79
5801-	Lucien Chaussé ins. & coll.	(frais de représentation)	180.00
5802-	Claudette Toupin	(petite caisse)	61.24

TOTAL:

\$ 41953.28



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

Comptes à payer au 30 septembre 1983

5803-	Bell Canada	(Hôtel Municipal)	193.96
5804-	Belle Canada de Ste-Marthe	(Notre-Dame de la Rive)	✓ 17.55
5805-	Bell Canada	(Station de pompage)	30.04
5806-	Hydro Québec	(aqueduc)	1319.35
5807-	Hydro Québec	(Dominique Savio)	18.94
5808-	Hydro Québec	(Place Norbert)	56.84
5809-	Hydro Québec	(Place St-Laurent)	151.60
5810-	Hydro Québec	(Prairies)	99.49
5811-	Hydro Québec	(éclairage de rues)	5961.29
5812-	Robert Carrier, notaire	(contrat RE:Mme Hamel)	415.00
5813-	Imprimerie des Trois-Riv.	(niveau, mire, rés.: (83-246)	789.16
5814-	Floriculture Gauthier Inc.	(arrangement floral)	45.78
5815-	Bur. d'enregistrement de Champlain	(frais de recherches cadastrales)	4.00
5816-	Union des Municipalités du Québec	(inscription - colloque 9 et 10 sept. 1983)	125.00
5817-	Savin Canada Inc.	(location photocopieur)	125.57
5818-	Mme Gaby Montambeault	(transport personnes handicapées)	150.00
5819-	Librairie du Cap Inc.	(fournitures de bureau)	210.06
5820-	Garage Marcel Hamel	(réparations camion 1975)	165.50
5821-	Ville de Cap-de-la-Madeleine	(juge municipal août et décembre 2 causes	250.00 165.34 415.34
5822-	Lamothe et Ayotte, avocats	(honoraires RE: R. Loranger et le Groupe Commerce)	350.00
5823-	Canadien Pacifique Ltée	(droit de passage)	5.00
5824-	Gaston Bédard Inc.	(fournitures de bureau)	89.92
5825-	Les Essences LBH Inc.	(essence pour véhicules)	382.65
5826-	Atelier d'usinage Gomex Inc.	(soudure - drain de réservoir et 2 faux)	146.25
5827-	Charbonnerie Champlain	(huile à chauffage, diesel et diesel)	1623.14
5828-	La Cie Canadienne de linge	(sacs de linge Centre Communautaire)	36.70
5829-	Cooke et Fils Enr.	(clé Centre Comm.)	15.08
5830-	Laujag Inc.	(2 portes - Centre Comm.)	122.08
5831-	Major Mini Moteur Enr.	(pièces pour véhicules)	5.40
5832-	Perco Ltée	(location - sableuse Centre Comm.)	25.67
5833-	Garage Lévesque et Fils	(réparation - camion 1975)	166.91
5834-	Coopérative Agricole de Champlain	(broche - clôture R.M.)	✓ 236.53
5835-	Pagé Construction Inc.	(achat pierre Prairies 378.56 achat pierre St-Malo 88.01	466.57
5836-	Bo-Bain Inc.	(matériaux de plomberie Centre Comm.)	324.50
5837-	Matériaux Gauvin Inc.	(matériaux Centre Comm.)	662.18
5838-	Pièces d'auto H.P. Jacques	(batterie - véhicule)	75.10
5839-	P.A. Thibeault	(piquets voirie piquets - clôture	27.80 102.47 130.27
5840-	Paul Gendron	(service de camion pour transport de pierre et sable)	1414.44
5841-	O. Boudreau Enr.	(transport de tables) (Centre Comm.)	70.00
5842-	Michel Leclerc	(débroussaillage clôture R.M.)	70.00
5843-	C. Labbé Excavation	(creusage fossé (St-Maurice Nord)	69.80
5844-	Jean-Louis Trudel	(piquets - clôture R.M.)	250.00
5845-	Union Electrique Ltée	(2 lampes urgence) (Centre Comm.)	174.40



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

5846-	Métal Laminé D.R. Inc.	(plier métal)	
		(Centre Communautaire)	54.50
5847-	Prince et Fils	(lignes du stationnement)	75.00
5848-	Raymond Lefevre et Fils	(piquets - clôture RM)	100.00
5849-	Morin et Frères Inc.	(matériaux)	500.50
		(Centre Commu)	
		(petits outils)	
		(et accessoire)	272.92
5850-	Purolator Courier Ltd	(frais de courrier)	773.42
5851-	Transport Donald Faucher	(Service de camion)	36.28
		(fossé rue St-Maurice)	69.80
5852-	Béton du Cap Inc.	(ciment - Centre Comm.)	374.09
5853-	Béton Vibré Ltée	(6 puisard)	1962.00
5854-	Atelier d'usinage Marmen	(poubelles usagées PTJ)	75.00
TOTAL:			<u>\$ 19727.15</u>

Adopté

✓ 83-300 Félicitations au Maire Veilleux et au conseiller Lévesque de la Haute-Mauricie

ATTENDU votre prise de position face aux documents "Le choix des Régions";

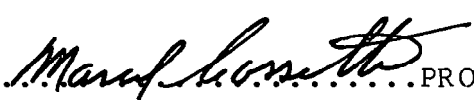
Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement DE TRANSMETTRE nos félicitations à Monsieur le Maire Veilleux et à Monsieur le conseiller Lévesque pour leur attitude dans le dossier "Le Choix des Régions".

Adopté

83-301 Levée de l'assemblée

Proposé par Suzanne Jutras, secondé par Roger Savard et résolu unanimement QUE la séance est levée.

Adopté

.....PRO-MAIRE..........SEC.-TRES.
MARCEL COSSETTE FREDERIC PRESCOTT



No. de résolution
ou annotation

21 octobre

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 21 octobre 1983

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce vendredi 1983 à 5.00 heures
au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents,
savoir:

Son Honneur le pro-maire: Marcel Cossette

Madame et Messieurs les
conseillers : Raymond Duval
Roger Savard
Jean-Pierre Sévigny
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le pro-maire

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame
A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Roger Savard,
Jean-Pierre Sévigny, Marcel Cossette, Suzanne
Jutras, André Girard.

Madame, Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes don-
né par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de
cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mon-
sieur Frédéric Prescott pour être tenue au lieu et à 5 heures
des sessions du Conseil, vendredi le 21e jour d'octobre 1983
et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
savoir:

- 1- Edifice Matériaux Ste-Marthe
- 2- Informatisation des règlements
- 3- Affichage d'avis public

DONNE ce 19e jour du mois d'octobre 1983.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution
ou annotation

83-302

Edifice Matériaux Ste-Marthe

ATTENDU que le budget alloué pour le réaménagement de cet édifice se chiffre à \$11000. soit \$6000. provenant du projet PRIME et \$5000. provenant de la Corporation Municipale;

ATTENDU le programme apparaissant à l'annexe I;

Proposé par Jean-Pierre Sévigny, secondé par Roger Savard et résolu unanimement:

- 1- DE RETENIR le programme de dépenses prévus à l'annexe I;
- 2- D'ACCROITRE la participation de la Corporation Municipale de \$2000. pour couvrir l'excédent des dépenses;
- 3- DE PUISER cette somme à même les postes budgétaires 02-810-620 et 02-190-999.

Adopté

83-303

Informatisation des règlements

ATTENDU les explications fournies par le secrétaire-trésorier;

Proposé par Roger Savard, secondé par Jean-Pierre Sévigny et résolu unanimement:

- 1- D'UTILISER le service informatique pour la compilation des règlements d'emprunt;
- 2- DE PAYER le règlement numéro 164 à même le surplus accumulé au 31 décembre 1983.

Adopté

83-304

Affichage d'avis public

ATTENDU les difficultés d'affichage à l'école Dominique Savio;

Proposé par Roger Savard, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement:

- 1- DE CHANGER le deuxième endroit pour l'affichage des avis publics et de le placer à l'endroit Matériaux Ste-Marthe.
- 2- D'ACCROITRE le nombre de lieux d'affichage et d'utiliser les chalets de loisirs des Prairies et St-Malo à cet effet.

Adopté

.....Pro-Maire.....Sec.-trés.
Marcel Cossette Frédéric Prescott



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

PROCES-VERBAL

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS, en ce vingt-troisième jour d'octobre.

Je, soussigné, président d'élection déclare sous mon serment d'office ce qui suit, savoir:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, situé au 2061, Notre-Dame, et j'ai reçu de midi à quatorze heures précises tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour la charge de MAIRE et pour les sièges de CONSEILLERS 1, 5 et 6.

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de MAIRE, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un MAIRE. Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Chaussé Lucien
Occupation : Technicien-arpenteur

Nom et prénom: Jutras Suzanne
Occupation : Secrétaire

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 1, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un CONSEILLER pour le siège no. 1. Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Duval Raymond
Occupation : Homme d'affaire

Nom et prénom: St-Arnaud Louis
Technicien

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 5, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un CONSEILLER pour le siège no. 5. Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Champoux Rock
Occupation : Tuyauteur

Nom et prénom: Dumas Maurice
Occupation : Briqueteur

Comme plusieurs candidats furent mis en nomination et admis au poste de CONSEILLER pour le siège no. 6, je déclare que le scrutin est nécessaire pour l'élection d'un CONSEILLER pour le siège no. 6. Les votes seront admis pour:

Nom et prénom: Bergeron Jean-Guy
Occupation : Conseiller pédagogique

Nom et prénom: Girard André
Occupation : Commerçant

Le jour du scrutin est fixé au dimanche 6 novembre 1983 et se tiendra aux endroits suivants:

Hôtel de Ville, 2061, Notre-Dame

Bâtisse de loisirs St-Malo, 4050, Rg St-Malo

Salle Communautaire Ste-Marthe, 1771, Notre-Dame

Bâtisse de loisirs des Prairies, 1660, Bl. des Prairies



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

De plus, un bureau de votation par anticipation sera ouvert
dimanche le 30 octobre 1983, à l'endroit suivant:

Hôtel de Ville, 2061, Notre-Dame

Les heures de votation seront de 8 heures du matin jusqu'à
6 heures du soir le jour du scrutin et de 2 heures de l'après-
midi jusqu'à 10 heures du soir pour le vote par anticipation.

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin,
dimanche le 6 novembre 1983, au fur et à mesure que les
boîtes de scrutin me parviendront.

DONNE SOUS MON SEING à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine,
ce vingt-troisième jour d'octobre 1983.

FREDERIC PRESCOTT
PRESIDENT D'ELECTION



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS, CE DIMANCHE
SIX NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la
journée des élections pour la votation s'est tenue un
dimanche.

Correspondant à mes avis publics, la votation avait lieu à
l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, bâtisse
loisirs St-Malo, 4050, rang St-Malo, Ste-Marthe, bâtisse
loisirs des Prairies, 1660, Boul. des Prairies, Ste-Marthe
et Salle Communautaire Ste-Marthe, 1771, rue Notre-Dame
Ste-Marthe, de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures.
Quatorze (14) bureaux de votation étaient ouverts pour y
recevoir les bulletins de votation conformément au règlement
de votation.

A dix huit (18) heures précises les quatorze (14) bureaux de
votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant:

NOMBRES DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CANDIDATS A LA MAIRIE

Bureau no. 1	Chaussé: 115	Bureau no. 8	Chaussé: 83
	Jutras : 54		Jutras : 112

MAJORITE CHAUSSE: 61

MAJORITE JUTRAS: 29

Bureau no. 2	Chaussé: 99
	Jutras : 67

Bureau no. 9	Chaussé: 129
	Jutras : 32

MAJORITE CHAUSSE: 32

MAJORITE CHAUSSE: 97

Bureau no. 3	Chaussé: 28
	Jutras : 15

Bureau no. 10	Chaussé: 132
	Jutras : 24

MAJORITE CHAUSSE: 13

MAJORITE CHAUSSE: 108

Bureau no. 4	Chaussé: 30
	Jutras : 16

Bureau no. 11	Chaussé: 120
	Jutras : 29

MAJORITE CHAUSSE: 14

MAJORITE CHAUSSE: 91

Bureau no. 5	Chaussé: 104
	Jutras : 69

Bureau no. 12	Chaussé: 106
	Jutras : 96

MAJORITE CHAUSSE: 35

MAJORITE CHAUSSE: 10

Bureau no. 6	Chaussé: 95
	Jutras : 68

Bureau no. 13	Chaussé: 105
	Jutras : 80

MAJORITE CHAUSSE: 27

MAJORITE CHAUSSE: 25

Bureau no. 7	Chaussé: 78
	Jutras : 102

Bureau no. 14	Chaussé: 34
	Jutras : 20

MAJORITE JUTRAS: 24

MAJORITE CHAUSSE: 14

Total des votes en faveur de Lucien Chaussé: 1258

Total des votes en faveur de Suzanne Jutras: 784

MAJORITE LUCIEN CHAUSSE: 474



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine
NOMBRES DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

SIEGE NUMERO 1

Bureau no. 1 Duval : 45 Bureau no. 8 Duval : 93
St-Arnaud: 115 St-Arnaud: 102

MAJORITE ST-ARNAUD: 70

MAJORITE ST-ARNAUD: 9

Bureau no. 2 Duval : 55 Bureau no. 9 Duval : 46
St-Arnaud: 104 St-Arnaud: 111

MAJORITE ST-ARNAUD: 49

MAJORITE ST-ARNAUD: 65

Bureau no. 3 Duval : 22 Bureau no.10 Duval : 38
St-Arnaud: 19 St-Arnaud: 116

MAJORITE DUVAL: 3

MAJORITE ST-ARNAUD: 78

Bureau no. 4 Duval : 13 Bureau no.11 Duval : 30
St-Arnaud: 33 St-Arnaud: 114

MAJORITE ST-ARNAUD: 20

MAJORITE ST-ARNAUD: 84

Bureau no. 5 Duval : 32 Bureau no.12 Duval : 107
St-Arnaud: 142 St-Arnaud: 93

MAJORITE ST-ARNAUD: 110

MAJORITE DUVAL: 14

Bureau no. 6 Duval : 38 Bureau no.13 Duval : 91
St-Arnaud: 123 St-Arnaud: 85

MAJORITE ST-ARNAUD: 85

MAJORITE DUVAL: 6

Bureau no. 7 Duval : 88 Bureau no.14 Duval : 17
St-Arnaud: 89 St-Arnaud: 36

MAJORITE ST-ARNAUD: 1

MAJORITE ST-ARNAUD: 19

Total des votes en faveur de Raymond Duval: 715

Total des votes en faveur de Louis St-Arnaud: 1282

MAJORITE LOUIS ST-ARNAUD: 567

SIEGE NUMERO 5

Bureau no. 1 Champoux: 47 Bureau no. 8 Champoux: 128
Dumas : 114 Dumas : 66

MAJORITE DUMAS: 67

MAJORITE CHAMPOUX: 62

Bureau no. 2 Champoux: 54 Bureau no. 9 Champoux: 28
Dumas : 104 Dumas : 127

MAJORITE DUMAS: 50

MAJORITE DUMAS: 99

Bureau no. 3 Champoux: 15 Bureau no.10 Champoux: 20
Dumas : 24 Dumas : 137

MAJORITE DUMAS: 11

MAJORITE DUMAS: 117

Bureau no. 4 Champoux: 13 Bureau no.11 Champoux: 26
Dumas : 33 Dumas : 122

MAJORITE DUMAS: 20

MAJORITE DUMAS: 96



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SIEGE NUMERO 5 (suite)

Bureau no. 5	Champoux: 79	Bureau no.12	Champoux: 105
	Dumas : 89		Dumas : 95

MAJORITE DUMAS: 10

MAJORITE CHAMPOUX: 10

Bureau no. 6	Champoux: 68	Bureau no.13	Champoux: 87
	Dumas : 90		Dumas : 90

MAJORITE DUMAS: 22

MAJORITE DUMAS: 3

Bureau no. 7	Champoux: 117	Bureau no.14	Champoux: 22
	Dumas : 62		Dumas : 31

MAJORITE CHAMPOUX: 55

MAJORITE DUMAS: 9

Total des votes en faveur de Rock Champoux: 809

Total des votes en faveur de Maurice Dumas: 1184

MAJORITE MAURICE DUMAS: 375

SIEGE NUMERO 6

Bureau no. 1	Bergeron: 114	Bureau no. 8	Bergeron: 103
	Girard : 47		Girard : 90

MAJORITE BERGERON: 67

MAJORITE BERGERON: 13

Bureau no. 2	Bergeron: 94	Bureau no. 9	Bergeron: 132
	Girard : 63		Girard : 26

MAJORITE BERGERON: 31

MAJORITE BERGERON: 106

Bureau no. 3	Bergeron: 23	Bureau no.10	Bergeron: 121
	Girard : 15		Girard : 35

MAJORITE BERGERON: 8

MAJORITE BERGERON: 86

Bureau no. 4	Bergeron: 36	Bureau no.11	Bergeron: 113
	Girard : 11		Girard : 30

MAJORITE BERGERON: 25

MAJORITE BERGERON: 83

Bureau no.5	Bergeron: 116	Bureau no.12	Bergeron: 85
	Girard : 47		Girard : 118

MAJORITE BERGERON: 69

MAJORITE GIRARD: 33

Bureau no. 6	Bergeron: 110	Bureau no.13	Bergeron: 93
	Girard : 47		Girard : 91

MAJORITE BERGERON: 63

MAJORITE BERGERON: 2

Bureau no. 7	Bergeron: 95	Bureau no.14	Bergeron: 36
	Girard : 86		Girard : 16

MAJORITE BERGERON: 9

MAJORITE BERGERON: 20

Total des votes en faveur de J.G. Bergeron: 1271

Total des votes en faveur de André Girard : 722

MAJORITE JEAN-GUY BERGERON: 549



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévu aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruits.

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation et à tout le personnel engagé pour la journée des élections pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

Fait à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce quatorzième jour de novembre mil neuf cent quatre vingt trois.

FREDERIC PRESCOTT

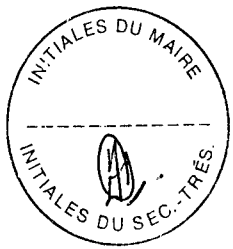
Président d'élection



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M



No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

A large rectangular area defined by a horizontal line at the top, a horizontal line at the bottom, and a diagonal line from the top-left corner to the bottom-right corner, forming a right-angled triangle. This area is intended for the minutes of the council meeting.